

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

PAULIN LADEUZE (1870-1940)

Jeunesse et formation (1870-1898)

Vie et pensée d'un exégète catholique au temps du modernisme (1898-1914)

II

Dissertation présentée en vue de
l'obtention du grade de
Docteur en philosophie et lettres — Histoire
par
Luc COURTOIS

Louvain-la-Neuve, 1998

PREMIÈRE PARTIE.

JEUNESSE ET FORMATION (1870-1898)

Après avoir tenté de cerner autant que faire se peut le milieu géographique et humain dont Paulin Ladeuze est issu, nous avons cherché à suivre ses premiers pas dans l'existence et à éclairer son parcours scolaire et intellectuel. Nous l'avons fait en étudiant systématiquement, outre sa petite enfance, les trois cycles de sa formation : les études profanes, des écoles primaires d'Harveng et de Tournai (1876-1881) au petit séminaire de Bonne-Espérance (1881-1887) ; la préparation sacerdotale, de la section de philosophie de Bonne-Espérance (1887-1889), au grand séminaire de Tournai (1889-1892) ; et la formation scientifique à Louvain, des candidatures au doctorat en théologie (1892-1898).

CHAPITRE I : ORIGINES FAMILIALES

Paulin Ladeuze naît à Harveng le 3 juillet 1870 d'Ernest Ladeuze et de Rosine Bouttiau, fermiers de leur état. Entre autres héritages, il en reçoit les prénoms de Pierre et Jean, que ne porte pourtant aucun de ses proches, et ceux de Marie et Joseph, comme il sied encore à un enfant de bonne famille catholique. Il est l'aîné d'une famille de six enfants nés, pour prendre des points de repère de l'époque, entre la Commune de Paris (1870) et le retour des catholiques belges au pouvoir au terme de la guerre scolaire (1884). De ces six enfants¹, comme nous le verrons, outre Paulin dont la « carrière » constitue l'objet de ce travail, deux mourront avant d'avoir atteint l'âge adulte et les trois autres garderont le métier de leurs ancêtres. Quel fut l'univers de leur enfance ? Quel était leur milieu d'origine ? Paulin est-il le fils d'un « manouvrier », par exemple, arraché par l'Église à la modestie de son milieu, ou un cadet de famille noble, casé dans la cléricature afin de ne pas diviser le patrimoine foncier ? C'est à chercher des éléments de réponse à ce type de questions que ce chapitre est consacré.

Pour y parvenir, nous nous sommes principalement intéressé au cadre de vie du jeune Paulin et aux générations d'hommes dont il est issu. En ce qui concerne l'analyse de l'espace, nous nous sommes penché sur son village natal, matrice potentielle d'une sociabilité particulière, ainsi que sur la ferme familiale, source monumentale révélatrice, le cas échéant, de certains traits de caractère propres à ses habitants. Pour ce qui est de la dimension temporelle, nous nous sommes attaché aussi bien à sa famille proche, parents

¹ Cfr Annexe I, le Tableaux 0.

et grands-parents qu'il a personnellement connus et côtoyés, qu'à ses ancêtres plus lointains ayant vécu aux siècles précédents. On ne perdra cependant pas de vue, à la lecture des pages qui vont suivre, l'objectif limité poursuivi ici. Notre propos n'était pas de rédiger une monographie locale ou familiale mais bien, plus simplement, de rassembler un certain nombre de points de repère permettant éventuellement de rendre compte de la genèse d'une personnalité...

C'est dans cette perspective que nous avons abordé les traces archéologiques, les archives familiales complétées par le témoignage des descendants, les registres paroissiaux que prolongent les documents de l'état civil, les archives communales, fiscales notamment, etc. Pour l'analyse de l'environnement dans lequel évolua le jeune Ladeuze, nous nous sommes bien sûr basé sur l'état actuel du village et des bâtiments familiaux, mais en nous aidant du matériel cartographique disponible², ainsi que des souvenirs et archives éventuels des descendants en lignes collatérales. Parmi les héritiers de ses frères et sœurs, en effet, huit personnes l'ayant connu vivaient encore au moment de l'enquête heuristique et purent être interrogées : Marguerite Ladeuze, Andrée Lefébure (veuve Maurice Ladeuze) et Paul Ladeuze, respectivement fille, belle-fille et petit fils de Bruno, le frère de Paulin qui reprit la ferme paternelle ; Marie Poivre (épouse Molderez), Paulin et Ernest Poivre[†], les trois seuls petits-enfants de Flora Ladeuze, sœur de Paulin ; Sabine Ladeuze et Ghislaine Vandevatere (épouse Herman Ladeuze) enfin, respectivement fille et belle-fille du frère cadet de Paulin, Ernest. Pour l'enquête familiale, nous nous sommes intéressé, à travers les documents généalogiques et fiscaux, autant aux ascendants (dans une perspective sociologique) qu'aux collatéraux (pour des raisons davantage heuristiques). En ce qui concerne les ascendants, nous n'avons guère dépassé la fin du XVII^e siècle et nous nous sommes en principe limité aux membres des familles ayant assuré la transmission directe de la vie, sans s'occuper de leurs frères et sœurs. Ce principe n'a cependant pas été appliqué aux générations proches de Paulin qu'il a pu côtoyer, ni aux « descendants » qui ont pu conserver des souvenirs ou documents utiles. Rappelons encore, pour clore ces propos liminaires, que si la prospection des documents a été systématique, leur exploitation est restée centrée de façon empirique sur les indices susceptibles d'éclairer un destin singulier...

² Cfr *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris* (Crédit communal de Belgique. Collection histoire, sér. in-4°, n° 2), Bruxelles, 1965, Planche 54 et *Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 45/7-8, Mons-Givry, Bruxelles, 1967-1980.

A. Le pays

Un examen rapide de l'arbre généalogique de la famille Ladeuze³ permet de constater que, exception faite de Marie Langhendries, née à Vollezele en Brabant thiois, tous les ancêtres de Ladeuze proviennent du Hainaut. Du côté paternel, si son père Ernest s'est installé à Harveng à la suite de son mariage, tous les ascendants connus ayant porté le patronyme Ladeuze sont cependant nés et morts à Horrues, au Pays de Soignies, et ont épousé des femmes de Graty-Hoves, une commune voisine. La seule exception à cette dernière règle fut Emmanuel Ladeuze, dont la compagne provenait de Silly, un village appartenant déjà au Pays d'Ath bien que situé juste après Hoves sur la route de Lessines. Pour le reste, et pour autant qu'on en ait connaissance, tous les ascendants des familles alliées, des Cortembos et des Stradiot, proviennent uniformément du village de Hoves également. Du côté maternel, la situation est plus mouvante, même si les parents de Rosine Bouttiau ne connurent jamais d'autres cioux que ceux d'Harveng. Le grand-père paternel de cette dernière, Xavier Bouttiau, qui ne compte également parmi ses aïeux que des habitants d'Harveng, épousa cependant une autre Rosine Bouttiau, Montoise par ses ancêtres paternels et originaire de Genly et Strépy par ses ascendants maternels. Du côté des grands-parents maternels, Rosine Bouttiau descend de Maximilien Rigauumont, qui naquit à Harveng de parents issus de Casteau et Neufvilles, et d'une certaine Marie-Thérèse Lombart, dont les ancêtres proviennent tous de Givry, excepté sa grand-mère paternelle, Marie Descamps, qui vit le jour à Havré⁴.

En schématisant quelque peu, on peut dire que la famille de Paulin Ladeuze est profondément enracinée en Hainaut central, dans le Pays de Soignies du côté paternel et dans cette région des « Hauts-Pays » qui s'étire au sud de Mons entre le bassin industriel de la Haine et la Thudinie, du côté maternel⁵. Sur le plan linguistique, nous

³ Cfr Annexe I, le « Tableau généalogique d'ensemble » synthétisant les données détaillées reprises dans les tableaux suivants.

⁴ Les villages cités ici feront l'objet d'une identification géographique dans la suite de ce chapitre.

⁵ Sur l'approche géographique, on trouvera une série de mises au point récentes, axées sur la situation actuelle, dans *Géographie de la Belgique*, Bruxelles, 1992, 624 p., et notamment l'article de C. CHRISTIANS, avec la coll. de L. DAELS et A. VERHOEVE, *Les campagnes*, p. 484-536 [p. 535-536 pour la bibliographie]. Pour la région qui nous occupe ici, voir surtout les parties géographiques de *Architecture rurale de Wallonie. Hainaut central*, Liège, 1990, p. 8-17 (généralités) et 30-51 (Hainaut central), dues au professeur C. Christians également.

sommes ici entièrement dans le domaine picard⁶, langue régionale que pratiquaient les Ladeuze, que Paulin comprenait encore, mais qu'il ne parlait déjà plus guère de façon naturelle, conséquence acculturante d'une formation ecclésiastique en vase clos⁷. Sur le plan géographique, cette région hennuyère s'inscrit dans l'ensemble limoneux wallon et est constituée d'une juxtaposition de terroirs tout en nuances : c'est que la couche fertile de limon, qui la destine naturellement aux cultures riches (froment, betteraves, etc.), n'est pas homogène et s'étend sur des sous-sols qui en modifient les propriétés agricoles. Ainsi trouve-t-on, par exemple, dans le Pays de Soignies⁸, une zone limoneuse humide sur argile, plus propice à l'herbage, et dans la région d'Harveng, une zone limoneuse sèche sur craie, plus hesbignonne qu'en Hesbaye et excellemment céréalière. Dans l'ensemble cependant, plus on descend vers la Thudinie, comme l'ont fait les familles apparentées aux Ladeuze aux XVIII^e et XIX^e siècles, plus on se rapproche d'une région agricole privilégiée : aujourd'hui comme hier, les herbages le cèdent aux labours, les champs ouverts et l'habitat groupé affirment progressivement un paysage typique de l'*openfield*, la taille des exploitations et les rendements augmentent. La présence de limon, qui permettait la fabrication de briques et de tuiles, ainsi que l'existence d'affleurements locaux de roches dures primaires (pierres bleues calcaires et grès, notamment) y ont donné naissance, comme nous le verrons, à une architecture rurale caractéristique.

1. Harveng : un village des Hauts-Pays

Petit village situé à huit kilomètres au sud de Mons, à peu près à mi-chemin sur la route perpendiculaire aux chaussées Mons-Maubeuge et Mons-Beaumont, Harveng s'étend sur 668 hectares appartenant administrativement à l'arrondissement de Mons et au canton de Pâturages. Demeuré essentiellement rural, le village a connu à l'époque contemporaine des mouvements de population rythmés comme partout ailleurs par la

⁶ Cfr *ibid.*, p. 24-25, la partie dialectologique. Voir également la brève présentation de P. RUELLE, *Le picard de Wallonie*, dans *Limès I. Les langues régionales romanes en Wallonie* (Tradition wallonne), p. 51-69.

⁷ Entretien avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990).

⁸ Notons que le pays de Soignies est parfois détaché du Hainaut géographique pour être intégré à un ensemble appelé plateau hennuyer-brabançon, ce plateau se justifiant par les reliefs contrastés du bassin de la Senne et par ses caractères humains (*Architecture rurale de Wallonie. Hainaut central*, Liège, 1990, p. 31).

croissance démographique et l'exode rural⁹ : le nombre d'habitants y oscille autour de 600, avec un sommet au tournant du siècle (plus de 700) et un déclin relatif depuis (606 en 1976). Séparé de Nouvelles par le hameau de « Point du Jour » (né de la présence d'un moulin qui vit naître et mourir une aïeule de Paulin...¹⁰), il est ceinturé, en le contournant dans le sens des aiguilles d'une montre, par Spiennes, Harmignies, Givry, Havay, Bougnies et Asquilies, noms qui évoquent ici la prospérité des grosses exploitations qu'on y rencontre effectivement. Si aucune industrie de taille ne s'y est implantée, le développement de l'industrie cimentière à Harmignies a cependant donné du travail dès le XIX^e siècle aux habitants sans terre, tandis que les bassins industriels de la Haine et du Borinage situés à proximité absorbaient l'excédent¹¹.

a. Coup d'œil historique

De l'histoire du village natal, il y a peu de choses à retenir dans une perspective biographique¹². Longtemps orthographié « Harvengt » (« Harveng » aujourd'hui) et se disant Ârvin en picard, le lieu est cité pour la première fois dans un texte de 885 sous la

⁹ *Ibid.*, p. 57-58.

¹⁰ Cfr *infra*, p. 170.

¹¹ *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, sous la dir. de H. HASQUIN, t. I, Bruxelles, 1983, p. 646-647 et HOUET et CLEEREN, *Dictionnaire moderne géographique, administratif, statistique des communes belges*, Bruxelles, 1967, p. 384.

¹² Sur l'histoire d'Harveng, voir surtout la notice de *Communes de Belgique...*, t. I, p. 646-647, qui fournit une bonne synthèse des recherches d'histoire locale disponibles : outre les publications de É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES citées *infra* (notes 14-17), on verra : *Albums de Croÿ*, publiés sous la dir. de J.-M. DUVOSQUEL, t. VI, Bruxelles, 1990, p. 88-89 ; Th. BERNIER, *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, Mons, 1879, p. 241-242 et nouv. éd., Mons, 1891, p. 171-172 ; F. HACHEZ, *Le pâturage de Quaregnon*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXV, 1896, p. 152-158, plus spécialement p. 162-167, le point I de l'*Appendice* qui relate la tentative, en 1796, de gens du canton de Pâturages pour obtenir une scission de leur canton, trop grand, et la création d'un canton d'Harveng... ; A. LOUANT et G. WYNANTS, *Archives de l'État à Mons. Archives communales. Inventaires*, t. I, Bruxelles, 1959, p. 19-27 ; É. PRUD'HOMME, *Les échevins et leurs actes dans la province de Hainaut* (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, années 1889-1890), Bruxelles, 1890, p. 86 ; et H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt : Maître Émile Dugniolle ; la restauration de l'église en 1897*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, 1959, que nous n'avons pas réussi à consulter.

forme de *Harvinium*¹³. Cette mention est cependant fort tardive eu égard aux traces archéologiques qui attestent un peuplement plus ancien. Outre des silex comparables à ceux de Spiennes, des vestiges gallo-romains importants ont été mis au jour¹⁴ et la continuité d'occupation est attestée par la découverte de tombes à sarcophages datant probablement de l'époque franque¹⁵. Au moyen âge, le village relevait du comté de Hainaut, prévôté de Mons, tandis que la paroisse était au diocèse de Cambrai, décanat de Mons, et à la collation de l'abbaye de Crespin. La seigneurie fut tenue du XII^e au XIV^e siècle par les d'Harvengt, avant de se scinder en deux¹⁶. Une partie du village, la seigneurie d'Harveng proprement dite, passa aux mains de diverses familles hennuyères et finit par échoir en 1695 aux Hanot d'Harvengt qui la tiendront jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et se maintiendront à Harveng comme gros propriétaires fonciers jusqu'à notre siècle. L'autre partie du village tomba en 1410 aux mains des de Marchiennes, qui donnèrent leur nom à la seigneurie, passa ensuite à diverses familles montoises et finalement aux de La Roche Marchiennes, lesquels traversèrent également sans difficultés la Révolution française et demeurèrent à Harveng jusqu'au milieu du XX^e siècle. Relativement épargné par les guerres au cours des siècles, Harveng fut néanmoins victime du siège de Mons de 1709 et, quelques décennies plus tard, des événements révolutionnaires. Occupé par les Autrichiens avant la bataille de Jemappes en 1792, le village fut partiellement détruit au cours des combats qui y opposèrent Autrichiens et Français en 1794. Intégré au département de Jemappes puis à la province de Hainaut, rattaché, sur le plan religieux, au diocèse de Tournai, Harveng allait conserver sa

¹³ Qui, de l'avis de M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland* (Bouwstoffen en studiën voor de geschiedenis en de lexicografie van het Nederlands, t. VI. 1), [...], 1960, p. 452, viendrait de l'ancien germanique *harwinja*, dérivé de *harwa* (aigre, âpre), avis qui étonne cependant quelque peu J. HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie* (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-8°, n° 70), Bruxelles, 1986, p. 70.

¹⁴ Un hypocauste (É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, *Découvertes d'antiquités à Nouvelles et à Harvengt*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXII, 1890, p. 385-388 et 519-521) et un aqueduc de plusieurs centaines de mètres notamment (ID., *Découvertes d'antiquités à Nouvelles et Asquillies (suite). La villa belgo-romaine de Nouvelles*, *ibid.*, t. XXIII, 1892, p. 1-5, *Fouilles de 1890* et p. 288-289, *Fouilles de 1891*), ainsi qu'un pavement accompagné d'un matériel romain réutilisé à la période suivante (ID., *Découvertes d'antiquités à Harvengt. Fouilles de 1894*, *ibid.*, t. XXIV, 1895, p. 393-394).

¹⁵ A. D'AUXY DE LAUNOIS et É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, *Une fouille de tombes antiques à Harvengt*, *ibid.*, t. XXIII, 1902, p. 290-295.

¹⁶ Sur les seigneuries d'Harveng, voir É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt et ses seigneuries*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXIII, 1904, p. 5-128 et t. XXXIV, 1905, p. 1-56.

physionomie de bourg rural en marge du sillon industriel durant toute l'époque contemporaine.

b. Un village conforme au type régional

Sur le plan de la géographie locale¹⁷, en effet, Harveng apparaît comme un exemple typique de village des Hauts-Pays : appartenant à une zone de limons secs favorables aux labours, il se présente dès le XVIII^e siècle comme un village agricole de réseau hydrographique et au plan routier complexe caractérisé par un habitat groupé¹⁸. Resté à l'écart de la révolution industrielle qui urbanisait la vallée de la Haine au nord, il a peu évolué ultérieurement comme nous allons le voir¹⁹.

Occupation du sol. — Du point de vue de l'occupation du sol, la campagne des Hauts-Pays à laquelle appartient Harveng est, au XVIII^e siècle, labourée à plus de 90%. Les herbages n'occupaient que les fonds humides impropres aux labours et les bois, qui soulignent les zones les plus médiocres de l'agriculture, étaient quasi inexistantes. Si les cultures étaient plus variées qu'aujourd'hui, les céréales occuperont néanmoins la plus grande partie de la superficie agricole jusqu'à la fin du XIX^e siècle et ce, malgré le progrès des cultures industrielles (colza, camomille, lin, chanvre, chicorée et betterave sucrière notamment). A partir de 1895, les importations de blés américains se font également sentir et provoquent une réorganisation des cultures : la betterave sucrière supprime les autres cultures industrielles, tandis que le développement des herbages et des cultures fourragères alimentent l'élevage, bovin surtout, qui progresse partout²⁰.

¹⁷ Pour une approche géographique locale, voir : Th. BERNIER, *Dictionnaire géographique...*, Mons, 1879, p. 241-242 et Th. BERNIER, *Dictionnaire géographique...*, nouv. éd., Mons, 1891, p. 171-172 ; É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt et ses seigneuries*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXIII, 1904, p. 5-14 ; A. JOURDAIN et L. VAN STALLE, *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du Royaume de Belgique [...]*, t. I, Bruxelles, s.d., p. 518-519.

¹⁸ Les éléments d'analyse repris ici s'inspirent des considérations adaptées à Harveng émises dans *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 30-51.

¹⁹ La comparaison du matériel cartographique disponible (*Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 45/7-8, Mons-Givry, Bruxelles, 1967-1980 et *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 54), permet de bien dégager les lignes de force de l'évolution.

²⁰ Ainsi, Harveng comptait en 1966 23 hectares de bois (3,4%), 385 hectares de cultures (57,6%), 178

Cette évolution structurelle, accompagnée d'une meilleure mise en valeur des terres incultes, amène un nouvel équilibre entre les trois composantes fondamentales de la couverture du sol : les labours, les prés et les bois. Les prairies, qui grignotent progressivement les labours, accompagnent les cours d'eau comme jadis les prés naturels, mais elles ont débordé des fonds de façon plus ou moins conséquente en fonction de la raideur des pentes et de l'humidité des sols, la mobilité du bétail et l'accès aux herbages continuant de commander leur proximité des étables et leur appui sur une route. L'image typique des Hauts-Pays, et qui vaut parfaitement pour Harveng, se résume à cet égard à une couronne de prairies villageoises et des traînées le long des cours d'eau. Les bois ont partout régressé, excepté là où la volonté humaine est intervenue pour les maintenir, soit, ici, aux abords des deux châteaux villageois. Au cœur de l'espace bâti lui-même, les jardins et vergers familiaux, fermés par des haies vives qui isolaient autrefois les maisons les unes des autres, ont progressivement fait place à des constructions jointives, tandis que les derniers vergers à hautes tiges ont presque partout disparu depuis une trentaine d'années et que les haies ne subsistent que comme des reliques d'un autre âge²¹.

Comme c'est le cas de la plupart des villages des Hauts-Pays où les sites de réseau hydrographique sont dominants, Harveng est établi sur un léger replat dominant une rivière, la Wampe, qui alimente à quelques kilomètres de là un affluent de la Haine : la Trouille. C'est que la contiguïté de l'eau, indispensable aux hommes et au bétail, sa tenue à distance, pour échapper à l'humidité et aux crues, ainsi que la protection contre les intempéries, commandaient cette implantation. Lové dans une boucle alimentée par le ruisseau du Pré à Rieu, établi essentiellement sur la rive gauche dont la pente est plus forte et couché au creux d'une petite vallée, le site permettait un accès aisé à l'eau pour tous les membres de la communauté, préservait convenablement des débordements du cours d'eau et protégeait quelque peu les habitations du vent et des précipitations²².

Peuplement. — Quant au mode de peuplement, qui n'est pas sans incidence sur les mentalités²³, l'association village groupé/champs ouverts est ici totalement respectée.

hectares de prairies (26,7%) et 4 hectares de vergers (0,6%) (HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 384).

²¹ *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 37-42.

²² *Ibid.*, p. 43-51.

²³ « Les exploitations isolées les unes des autres rendent les hommes taiseux et les intériorisent ; les maisons groupées autour de l'église favorisent plus les contacts humains ; l'influence des structures

L'habitat regroupé, qui domine dans les Hauts-Pays, est lié à la présence de l'eau, autant qu'au mode de mise en valeur du sol. D'une part, la dispersion caractérise les zones où, en raison d'un sous-sol plus ou moins imperméable, l'eau est abondante partout et ne commande pas, comme ici, une localisation près d'un cours d'eau ; d'autre part, le groupement est lié au système d'organisation collective des cultures : l'assolement triennal s'accompagnait de la vaine pâture du troupeau commun sur la jachère et, après la récolte, sur les sols travaillés, système qui imposait le groupement de l'habitat, l'ouverture des parcelles forcément sans enclos et le groupement des cultures sur des soles bien définies soustraites au troupeau avant la moisson. Ce système a disparu progressivement suite aux progrès des techniques agricoles et de l'individualisme agraire : la jachère nue l'a cédé aux cultures industrielles et fourragères, tandis que le cultivateur s'est parfois installé au milieu de ses terres pour les mieux travailler, a enclos ses parcelles pour les protéger, etc. Mais dans l'ensemble, le système a néanmoins laissé des traces à travers un paysage qui ne s'est pas fondamentalement transformé depuis le XVIII^e siècle et une sociabilité villageoise conviviale à laquelle les Ladeuze n'ont guère pu échapper.

L'espace bâti. — Au milieu d'une campagne ouverte, faite de grandes parcelles labourées que l'on parcourt dans des chemins creux caractéristiques des zones limoneuses de très ancienne mise en valeur, où une ferme isolée surprend çà et là par sa masse tranchant sur la platitude de l'horizon et où les seuls arbres en dehors des parcs de châteaux sont ceux qui longent le cours d'eau ou quelque tronçon de vieille chaussée, Harveng s'étire le long de la Wampe autour de son église dédiée à saint Martin. Construction de style classique datant de 1780, l'édifice de briques et de pierres est composé d'une triple nef de quatre travées sur piliers et d'un chœur terminé par une abside. Précédé d'une tour qui domine la place du village, elle-même bordée de maisons, il occupe un promontoire entouré du vieux cimetière et prolongé à l'ouest par un pêle-mêle de vieilles constructions²⁴. Centre religieux de la communauté dont la beauté simple des volumes intérieurs invite au recueillement, le bâtiment est aussi au centre du village et d'un réseau de rues au plan rayonnant, comme c'est ordinairement le cas dans un habitat groupé.

physiques n'est pas douteuse » (*ibid.*, p. 12).

²⁴ Voir, à propos de l'église, *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. IV, *Province de Hainaut. Arrondissement de Mons*, Liège, 1975, p. 160-161.

Dès le XVIII^e siècle, l'église s'insérait dans un modeste quadrilatère de rues formé, au sud, par la place d'Harveng, qui se prolongeait vers l'ouest par la rue d'Harmignies, et au nord, par l'actuelle petite rue de la Commune joignant les deux autres côtés du carré : à l'est, la route de Nouvelles (ancienne dépendance de la paroisse d'Harveng) desservant le lieu-dit « Point du jour » et son « moulin d'Harveng », et à l'ouest, la rue désignée aujourd'hui Cardinal Mercier, qui quittait la place d'Harveng pour desservir des maisons s'étalant sur deux cents mètres vers le nord, dans un cul-de-sac. La maison communale de l'ancienne entité, un bâtiment moderne sans caractère, y occupe aujourd'hui le coin des rues de la Commune et Cardinal Mercier, tandis que dix mètres en contrebas, au numéro deux de la rue Cardinal Mercier, le presbytère montre depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle sa belle façade de style tournaisien²⁵. Autour de ce quadrilatère central, trois autres pâtés de maisons composaient le plan complexe de la localité. Au nord, un petit chemin parallèle à la rue de la Commune définissait un nouvel îlot de maisons, non jointives, serrant également leurs verger et jardin entre la route de Nouvelles et la rue Mercier. De même, à l'ouest, de l'autre côté de la route de Nouvelles, et plus au sud, prenant appui sur le sentier joignant le centre du village à la chaussée Mons-Maubeuge, deux autres carrés s'étiraient en direction de Givry et Quévy. Cette description rapide serait incomplète si l'on n'évoquait pas trois bâtiments « remarquables » : le château de Bousies (seigneurie d'Harvengt), demeure classique construite vers 1785 dans un grand parc situé le long du chemin rejoignant la chaussée Mons-Maubeuge²⁶ ; le château Bonaert (seigneurie de Marchiennes), demeure du XVIII^e siècle de type tournaisien, elle aussi établie dans un vaste parc longeant la route d'Harmignies²⁷ ; et, un peu plus loin, la ferme du Château, bâtiment carré daté de 1797, bordé par un logis également tournaisien et qui est resté longtemps le seul lieu habité de ce côté du village, sur la rive droite de la Wampe et sur le chemin de campagne conduisant à Spiennes²⁸.

²⁵ *Ibid.*, p. 163-164. Le style tournaisien, immédiatement reconnaissable par l'alternance de la pierre bleue avec des lits de briques rouges dans des ouvertures sous arcs surbaissés, est né à Tournai à la fin du XVII^e siècle, s'est progressivement répandu au XVIII^e en Hainaut central et s'y est maintenu jusque tard dans le XIX^e siècle, inspirant aussi bien de modestes demeures villageoises que des cures et des châteaux (*Architecture rurale de Wallonie...*, p. 114).

²⁶ *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. IV, *Province de Hainaut. Arrondissement de Mons*, Liège, 1975, p. 161-163.

²⁷ *Ibid.*, p. 163.

²⁸ *Ibid.*, p. 164-165.

A partir du XIX^e siècle, le plan et l'habitat ont quelque peu évolué, mais sans altérer profondément la physionomie du village. Le réseau vicinal, tout d'abord, s'est modernisé et développé. Les anciens chemins ruraux, lorsqu'ils ont subsisté, ont été empierrés, pavés et plus tard asphaltés, comme le chemin où Paulin Ladeuze, enfant, a dû jouer : vers Spiennes, auquel on n'accédait, venant d'Harveng, que par un antique chemin de campagne, le bref tronçon reliant le village aux fermes isolées a été ainsi amélioré, avant de poursuivre, en terre comme autrefois, sa traversée des prairies longeant la Wampe et les grandes étendues cultivées. A peu près à l'époque de Paulin, deux routes neuves ont été créées : entre Harveng et Harmignies, où une route tracée au cordeau a remplacé deux sentiers de campagne allant vers le château de Beugnies et vers Petit Harveng ; au sud du village, entre Givry et Frameries, où une route tout aussi rectiligne coupe la campagne entre Harveng et Quévy, route reliée au village par un petit tronçon qui s'est substitué au chemin joignant la route Mons-Maubeuge. L'habitat, ensuite, s'est étendu là où la place était disponible : au cœur du village, par l'adjonction de maisons jointives quand des vergers ou jardins séparaient des habitations plus lâches autrefois, et le long des routes, anciennes ou nouvelles, qui rayonnent vers les villages voisins ; vers Nouvelles, en bordure du côté gauche de la chaussée (que sa position surélevée par rapport à la route avait protégé d'une occupation plus ancienne), le long d'un tracé récent traversant la Wampe à droite au sortir du village (qui a permis le « lotissement » partiel du champ de la Warichère, aujourd'hui reconverti en herbager) et au hameau Point du Jour (comprenant jadis le moulin et quelques bâtisses sises entre la rivière et la route, et qui a débordé au-delà du cours d'eau, le long d'une voirie de fortune rejoignant le Bois de Nouvelles à travers un pré) ; vers Harmignies, enfin, sur le chemin de Spiennes et, en pleine campagne, le long de la nouvelle route d'Harmignies. On notera que, tout comme le château de Bousies le long du chemin joignant la nouvelle chaussée Givry-Frameries, le château Bonaert et ses annexes ont empêché ici le développement de l'habitat à la sortie du bourg.

Même si l'incidence du facteur géographique est impossible à mettre en lumière de façon absolument rigoureuse, il exerce certainement une influence sur les comportements. A défaut de relever clairement en quoi la personnalité de Ladeuze peut être redevable de l'environnement dans lequel il a grandi, retenons au moins quelques indices : le caractère fondamentalement rural du village, tempéré par la proximité d'industries caractéristiques de la première révolution industrielle (carrières d'Harmignies, charbonnages du Borinage et usines de la vallée de la Haine) ; une sociabilité conviviale induite de l'habitat groupé, etc.

2. Archéologie familiale : la ferme « Ladeuze »

Complément logique d'un essai d'analyse du paysage, l'étude de l'habitation s'impose ici, non seulement par nécessité descriptive, parce que le jeune Paulin y a vécu, mais aussi parce que, construite par la famille quelque dix ans avant la naissance de ce dernier, elle est révélatrice d'un milieu. En cherchant à préciser l'appartenance typologique, qui distingue les petites, les moyennes et les grosses fermes, le style, qui organise selon des canons régionaux les volumes et les matériaux, les techniques de mise en œuvre de ces derniers, la gestion des ouvertures, l'organisation des espaces intérieurs, l'équipement et le mobilier dont ces derniers sont pourvus, etc., c'est la façon concrète dont le groupe familial s'articule à la société que l'on espère deviner çà et là, à travers quelque détail architectural d'apparence anodine.

a. Une visite à la ferme

Arrivant « Par-delà-l'eau », comme on nommait au temps de Paulin le chemin de campagne conduisant à Spiennes²⁹, le voyageur découvrait rapidement un ensemble impressionnant de bâtisses agricoles qui terminent le semis de peuplement de ce côté du village. Formé de deux quadrilatères d'environ trente-cinq mètres de profondeur et organisant l'espace en deux exploitations distinctes, cet ensemble ne présentait pas moins d'une centaine de mètres de façade à rue. Manifestement construites d'un seul tenant, les deux fermes présentent encore aujourd'hui une remarquable unité pour des bâtiments que, ailleurs, des « modernisations » successives ont souvent irrémédiablement dégradés. Le caractère tardif de la construction (1860-1861), comme nous le verrons, et sa taille, d'emblée adaptée à une grosse exploitation, expliquent sans doute cette bonne conservation.

Se détachant le premier sur l'horizon, le carré de constructions des Ladeuze s'enfonce dans les prés du côté gauche du chemin vicinal et se prolonge, d'abord par une haie vive clôturant un jardin d'agrément d'une dizaine de mètres, ensuite par un verger à hautes tiges sur prairie rejoignant la rivière et le village. Sur la droite, reconnaissable par sa

²⁹ Voir notamment A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 112, Liste d'électeurs : à partir de 1891, l'adresse d'Ernest Ladeuze, qui était « Par-delà-l'eau, n° 2 », devient « Rue de Spiennes, n° 3 »...

masse, une grange d'environ 3000 mètres cubes à l'origine domine un bâtiment qui avance son pignon d'une bonne dizaine de mètres : c'est la remise du charroi, aujourd'hui démolie, mais dont le raccordement du toit au mur d'appui de la grange a laissé une profonde entaille qui en suggère le volume. Sur la gauche, le corps de logis, en largeur dans cette perspective, couvre des annexes plus basses qui s'étalent sur une dizaine de mètres, jusqu'à la grange. Le petit muret qui précédait le tout, encadrant et protégeant des vents un potager d'environ cinq ares, est aujourd'hui rehaussé d'un hangar moderne.

Poursuivant son chemin, le promeneur atteint alors le front de l'édifice où il découvre, succédant au courtil, au chartil et au pignon de la grange, un bâtiment en long terminant ce côté de la ferme et percé d'un portail modeste³⁰, jumelé d'une porte piétonne : ce sont les étables qui s'ouvrent sur la cour et laissent deviner la belle façade du corps de logis dont, soit dit en passant, la facture se reproduit de manière identique à l'arrière. En fait, ce soin apporté à une face généralement négligée de l'habitat témoigne d'un certain sens du décorum : l'entrée principale, donnant sur l'avant-cour, est peu visible, alors que l'arrière de la maison, bien exposé aux regards des villageois, constitue la véritable devanture de l'exploitation. A gauche en entrant, les restes d'une sellerie improvisée sous le porche suggèrent l'affectation de l'aile droite des étables : il s'agissait d'une écurie³¹ pouvant aligner dix têtes, comme il convenait au charroi d'une bonne exploitation moyenne. A droite, par déduction, une étable plus petite abritait les bovins : sept à huit bêtes environ, qui pouvaient servir d'appoint au charroi, mais qui fournissaient surtout une base appréciable pour l'alimentation et l'apport indispensable en fumure pour les terres de culture. Signe d'une certaine ouverture au progrès des techniques agricoles, le purin s'écoulait par un égout vers une fosse souterraine située à gauche du porche. Une pompe moderne en émerge encore aujourd'hui, identique à celle de la ferme jumelle et que l'on peut donc raisonnablement dater de l'époque de la construction. Dans le coin délimité par la grange et l'écurie, le fumier était gardé à bonne distance de l'habitat et du petit bétail, plus fragile : un poulailler, une porcherie, voire une bergerie, occupaient des appentis construits dans l'angle opposé, simplement appuyés au mur de séparation entre la ferme Ladeuze et la ferme voisine. Ce mur est actuellement bordé de garages à proximité de l'ancienne vacherie et d'une cuisine supplémentaire avec annexe du côté du logis. Dans la

³⁰ Cfr *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 231-233, un chapitre sur les porches.

³¹ A propos des étables, voir *ibid.*, p. 214-230.

troisième aile, le logis à double corps est prolongé sur la droite, au-delà d'un petit passage piéton donnant accès à ce que les communs habitants appellent toujours « la prairie », par une étable réservée autrefois aux veaux³² : nécessitant une attention constante, les précieux quadrupèdes ont été placés dans un endroit auquel on accède rapidement, mais néanmoins bien séparé du logis pour des raisons de salubrité. Fermant le quadrilatère enfin, un bâtiment en retour, de même élévation que l'étable voisine mais plus spacieux, prend appui sur le pignon de la grange : il s'agit de la « remise » aux multiples fonctions et devant laquelle débouche la seconde porte charretière de la grange, située dans le prolongement de l'autre ouvrant sur la rue. Enfin, si, reprenant le chemin d'accès, le curieux pousse plus loin ses investigations, il les interrompt rapidement après avoir parcouru quelques mètres : la seconde ferme est pratiquement identique à la première, du moins dans ses éléments anciens.

b. Un bâtiment du pays

Origine de la ferme « Ladeuze ». — Au pignon à rue de chacune des deux granges qui émergent de l'ensemble, des médaillons insérés au sommet de la maçonnerie conservent le souvenir de la construction des deux fermes jumelles³³. L'inscription quelque peu mystérieuse « S. R./V^e B./1861 » signe le premier édifice et, à quelques détails près (dont le millésime qui indique 1860), le second. La mémoire familiale ainsi que les sources généalogiques et fiscales permettent de décrypter ces modestes marques. La coutume domestique des Ladeuze³⁴ qui, à première vue, a bien conservé en mémoire les faits marquants de l'histoire des bâtiments, en attribue la paternité à une grand-mère de Paulin qui, vers le milieu du siècle passé, désireuse de pourvoir à l'établissement de ses deux enfants, entreprit à leur intention l'édification d'un vaste ensemble de bâtisses agricoles. L'un des descendants ayant embrassé la carrière religieuse, seule la première partie put être exploitée en faire-valoir direct, l'autre étant louée ou aliénée rapidement. Les sources écrites disponibles confirment largement cette tradition orale, à commencer

³² Entretien avec Paul Ladeuze (12 août 1992).

³³ Sur les symboles affichés sur les constructions rurales, voir *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 164-171.

³⁴ Entretiens avec les deux descendants occupant actuellement la ferme, Andrée Lefébure (16 août 1990) et, dans une moindre mesure, Paul Ladeuze (12 août 1992), déjà cités.

par les documents généalogiques, qui désignent clairement S.[ophie] R.[igaumont], V[eu]e B.[outtiau], comme titulaire des énigmatiques initiales et commanditaire des travaux³⁵. A l'époque de la construction, cette dernière est veuve d'Édouard Bouttiau depuis 1850 et élève ses deux enfants, Rosine, alors âgée de 17 ans, et Gustave, âgé de 14 ans. Par l'aînée, qui épousera Ernest Ladeuze en 1869, elle est bien la grand-mère de Paulin et, par le puîné, qui fut ordonné prêtre en 1871, elle est effectivement mère d'un rejeton par avance voué à la cense mais qui trahira ce dessein pour l'habit ecclésiastique. Les documents fiscaux, enfin, corroborent également les souvenirs de cette geste familiale³⁶, puisqu'on trouve par exemple dans la matrice cadastrale d'Harveng, à l'article détaillant la succession de Gustave Bouttiau³⁷, mort en 1899, l'indication d'une terre (cadastrée au « village », section A, parcelle 373c) transformée en 1863, par nouvelle construction et division, en verger, jardin et maison (parcelles 373g, 373h et 373i)...

Implantation. — Quoi qu'il en soit des modestes cartouches de la veuve Bouttiau, les constructions édifiées par elle constituent un ensemble impressionnant qui en dit long sur le statut social et la fortune des maîtres du lieu³⁸. Elles furent établies sur une parcelle détenue de longue date par les Bouttiau³⁹, sur le versant nord de la Wampe, source de l'eau indispensable à la vie, mais à distance suffisante de la rivière pour éviter les inondations : le village s'est en effet initialement construit aux abords sud du cours d'eau, là où une pente plus forte protège rapidement des caprices de l'eau, tandis que les trois fermes plus récentes établies sur l'autre rive ont dû, pour se garder des crues, tenir le ruisseau à plus grande distance⁴⁰. C'est du reste le caractère récent de son établissement

³⁵ Cfr Annexe I, le Tableau AIB.

³⁶ A.É.M., *Archives communales d'Harvengt*, n° 78-79, Matrice cadastrale, XIX^e siècle, notamment les articles 23, 286, 287, 326, 422.

³⁷ *Ibid.*, l'article 326, d'abord au nom de « Bouttiau Rosine et Gustave », puis de « Ladeuze-Bouttiau Ernest ». On ne s'étonnera pas de ce que ce document mentionne la date de 1863 comme année de construction. Comme aujourd'hui, l'enregistrement se fait l'année qui suit la modification de propriété ou d'affectation du bien : de même qu'il récapitule en 1900 une succession intervenue en 1899, l'article 326 mentionne l'année 1863 pour des travaux qui ont dû se terminer l'année précédente.

³⁸ Pour tout ce qui concerne la description de l'architecture rurale, on se reportera à l'excellent volume *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 77-260, qui fournit en outre une bibliographie détaillée pour chaque aspect abordé.

³⁹ A.É.M., *Archives communales d'Harvengt*, n° 78, Matrice cadastrale, XIX^e siècle, l'article 23 consacré à l'avoir immobilier de Maximilien Bouttiau.

⁴⁰ Sur cette influence de l'eau, associée d'ailleurs à la proximité de la voirie et à la protection contre les

par rapport à l'histoire du village qui a valu à la ferme Ladeuze son appellation de « Neuvi^e Cinse »⁴¹ ('nouvelle ferme'). L'influence de l'hydrographie sur la vie rurale est par ailleurs confirmée ici par la toponymie. D'une part, l'ancienne appellation de « Par-delà-l'eau »⁴² pour désigner le peuplement récent de la rue de Spiennes manifeste clairement la conscience qu'eurent très vite les habitants de l'existence d'un noyau au sud de la Wampe précisément, les constructions récentes, poussées à la périphérie par manque de place comme la ferme Ladeuze, étant qualifiées de « par-delà » ; d'autre part, c'est de la proximité de l'eau que la parcelle où s'installa cette ferme tient sans doute son appellation de « Warichère »⁴³ : trop exposée à l'humidité, qui rend le limon impropre aux labours et qui éloigne les habitations, elle fut très vite couverte par une prairie naturelle⁴⁴, d'où son nom, sans doute dérivé de « waréchais », terre inculte⁴⁵. En plus du facteur hydrographique, le site offrait également un accès à un chemin préexistant, indispensable aux déplacements des troupeaux et du charroi, ou plus exactement à une « cavée », chemin en creux offrant ici une protection idéale contre les vents du nord. Manifestement, le maître d'œuvre a choisi son terrain avec soin, en tenant compte judicieusement des règles de l'art...

Appartenance typologique. — D'un point de vue typologique⁴⁶, et ce malgré certains aspects qui la rattachent encore à la catégorie inférieure, la ferme natale de Ladeuze appartient à la classe des grosses exploitations qui s'imposent au sud-est de Mons. Par son dispositif en carré, où chaque fonction agricole reçoit son espace propre, par l'unité de sa réalisation, que seuls de gros censiers pouvaient assurer, elle apparaît même comme caractéristique de cette région de limons secs, propices aux labours, et où les rendements

intempéries, voir notamment *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 43-51.

⁴¹ H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr P. Ladeuze. II. Son enfance*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, vendredi 22 janvier 1962 (dans A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze).

⁴² Cfr *supra*, p. 131.

⁴³ Cfr *Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 45/7-8, Mons-Givry, Bruxelles, 1967-1980.

⁴⁴ Cfr *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 54, qui renseigne déjà, fin XVIII^e siècle, le lieu-dit Warichère comme un pré.

⁴⁵ *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 64. Sur l'implantation des bâtiments au sein du village, voir *ibid.*, p. 87-95.

⁴⁶ Pour la typologie locale, voir *ibid.*, p. 77-87.

se distinguent. Ce n'est pas cet humble corps de logis sur lequel se greffe une « remise », débarras pour instruments aratoires ou abri du menu troupeau, indispensables pour améliorer l'ordinaire d'un peuple de miséreux auxquels la prolétarianisation a imposé le cumul d'une activité agricole. Ce n'est pas non plus le type d'installation bicellulaire des petites exploitations dans lequel la grange, qui prend du volume, tend à devenir autonome et où l'étable s'annexe à l'un ou l'autre bâtiment. C'est par contre déjà un agencement général en U qui caractérise les fermes moyennes et où une aile peut être réservée à chaque fonction : l'habitat, le stockage et l'élevage, avec une grange et une étable dont l'accroissement des terres, et donc du cheptel nécessaire au charroi, augmente les volumes. Mais une quatrième aile cependant, faite il est vrai de constructions secondaires (poulailler, porcherie, etc.), ferme ici le dispositif en un quadrilatère caractéristique des grosses « censes » dont on retrouve d'ailleurs plus d'un trait : existence d'un chartil, présence d'un porche, d'un fournil, voire d'une bergerie, toujours l'apanage des grands fermiers. Par l'agencement interne de ses bâtiments enfin, l'ensemble se rattache également à la catégorie des grosses exploitations, avec sa grange du type en long, tirant avantage d'un portail à rue, ses étables et fenils percés d'un porche en façade, son vaste logis occupant le fond de la cour, etc.

Caractères stylistiques. — Étrangères au style « tournaisien » qui depuis le XVII^e siècle en Hainaut fait alterner la pierre bleue avec des lits de briques dans des ouvertures sous arcs surbaissés (voir, à Harveng, le presbytère et le château Bonaert), les fermes de Dame Veuve Bouttiau n'ont rien concédé au goût néo-classique en vogue dans la région au cours de la première moitié du XIX^e siècle⁴⁷. Elles appartiennent cependant de manière incontestable au Hainaut central, au moins par deux autres paramètres stylistiques : leur volume et leurs matériaux⁴⁸. L'ampleur des espaces bâtis, tout d'abord, se révèle en tous points conforme au programme régional. Excepté la grange, qui par nécessité fonctionnelle occupe ici comme partout ailleurs une masse plus importante, tous prennent la forme d'un parallélépipède rectangle tout en longueur : le toit allongé, étroit et pentu, ne couvre qu'un seul étage dont le caractère longiligne frappe dès l'abord. Les matériaux ensuite, où, comme dans le reste du Hainaut, dominant le rouge de la brique et le bleu gris de la pierre calcaire qui confèrent au pays une certaine unité chromatique, même si l'usage du grès, de la tuile, parfois recouverte d'un vernis noir qui empêche la porosité,

⁴⁷ Sur le point de vue stylistique, voir *ibid.*, p. 113-122.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 95-102 et 103-112.

voire des ardoises, introduit localement d'autres tonalités. Comme souvent à la campagne, la nature plus que l'homme a proposé ses choix : les matériaux qui s'imposent surtout sont ceux que le hasard des ressources géologiques fournit à bon compte à proximité, tandis que les emprunts à d'autres contrées, plus onéreux, trahissent toujours une intention délibérée du constructeur. En ce sens, la ferme Ladeuze révèle à la fois un sens avéré de l'économie dans les bâtisses agricoles, et une certaine recherche dans la mise en œuvre du corps de logis. Parcimonie tout d'abord. C'est du limon du pré où se dressent les bâtiments que furent tirées les briques⁴⁹ : les meilleures, faites d'un bon argile foncé et durci par une cuisson excessive, ont servi à l'habitat, les autres, plus sableuses et éclaircies par un retrait prématuré du four, furent réservées aux annexes ; de même, c'est dans un affleurement local⁵⁰ que fut taillé le grès des moellons ayant servi au soubassement du corps de logis. Recherche ensuite. Dans l'utilisation, très modérée il est vrai, de la pierre bleue, absente des ressources locales malgré son origine hennuyère, mais qui compose néanmoins les seuils et linteaux des ouvertures et, traitement particulier au corps de logis, les montants de portes ; dans le choix des éléments de couverture : pour les constructions agricoles, bâtières modernes de tuiles alors que le chaume dominait encore en 1860 et pour le logis, toiture prestigieuse d'ardoises imitant les grosses exploitations voisines de la riche Thudinie. Dans cet équilibre des moyens mis en œuvre, s'exprime finalement un désir de tenir honorablement son rang, mais sans l'ostentation des châteaux-fermes de la noblesse par exemple.

Mise en œuvre des matériaux. — Si les techniques de construction utilisées⁵¹ s'avèrent manifestement l'œuvre d'artisans du cru, on en vient cependant parfois à soupçonner ceux-ci d'avoir conduit les travaux de ce grand ensemble avec des habitudes de construction d'une demeure plus humble. Peut-être faut-il y voir la trace, dans le chef du maître d'œuvre, d'une origine sociale plus modeste que ne le suggèrent les bâtiments. Ainsi la grange était-elle couverte au départ, comme à l'accoutumée en Hainaut, d'une toiture beaucoup plus pentue qu'aujourd'hui, incapable de résister à terme au poids que son volume permettait d'accumuler. C'est que, encore habitués à l'époque aux

⁴⁹ Entretien avec Paul Ladeuze (12 août 1992). La fosse d'extraction est du reste encore visible aujourd'hui, dans la prairie qui sépare à l'arrière la ferme du ruisseau.

⁵⁰ Il en reste aujourd'hui une apparence de carrière sur la droite des constructions (Entretien avec Paul Ladeuze [12 août 1992]).

⁵¹ Sur les techniques utilisées, voir *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 125-171.

couvertures de chaume, beaucoup de charpentiers n'ont pas tenu compte du poids bien plus élevé de la tuile dans la réalisation du vaisseau de ces grandes cathédrales rurales⁵² ! A la différence des fermes de la Thudinie voisine, par exemple, où la taille des exploitations imposait depuis longtemps des granges de grandes dimensions, on ne retrouve ici aucune des techniques utilisées pour renforcer la stabilité des constructions. Ainsi la charpente, qui dut être entièrement refaite après la seconde guerre et dont la faîtière fut abaissée de plusieurs mètres, ne devait-elle pas comporter d'entrants qui empêchent l'écartement des montants (arbalétriers) et avec eux, des murs latéraux ; pas de murs de refend — et c'est fatal dans une grange — qui lient également ensemble les parois, même si des ancrs rivant les façades aux solives jouent partiellement ce rôle ; pas de contrefort ou de harpage d'angle ; pas d'appui au pignon, ni d'épaulement pour les murs gouttereaux... Notons, pour nuancer ce propos, que les granges anciennes ont eu partout à souffrir de l'augmentation des rendements (et partant, des quantités de foin mises en charge), ainsi que des progrès dans la confection des ballots, toujours plus comprimés (et donc plus lourds, à volume inchangé). Illustrent cette nuance les problèmes récents de stabilité qui affectent ici les fenils dominant les étables de façade, plus sollicités depuis la réfection de la grange et où les ballots, plus denses et mieux ordonnancés que les gerbes d'autrefois, écartent dangereusement les parois.

Pour le reste, tout est relativement « classique » dans la mise en œuvre des matériaux. Tandis que le soubassement du logis assemble des moellons irréguliers, les briques sont appareillées en « losange wallon » qui alterne les lits disposés en long puis en large⁵³. Les toitures appartiennent partiellement au moins aux deux types régionaux des Hauts-Pays⁵⁴ : la bâtière encadrée de pignons débordants (sans doute héritage du chaume, qu'il fallait garder près des rives) et le toit coupé de croupes ou croupettes qui privent partiellement ou totalement la construction de ses pignons (les croupes et croupettes sont davantage associées au colombage, qu'il fallait garder des infiltrations). Parmi les bâtiments, seule la grange présente des pignons qui ont pu correspondre au premier type mais dont on ignore la forme primitive. Les autres constructions qui ferment le quadrilatère, quand elles n'appuient pas leur toit sur les murs latéraux qui les dominent (cas des annexes et appentis), présentent toujours des couvertures à croupes qui se

⁵² Sur les granges et leurs problèmes, voir également *ibid.*, p. 199-213.

⁵³ Cfr *ibid.*, p. 123-135, la partie consacrée aux murs.

⁵⁴ Sur les toitures, voir *ibid.*, p. 136-146.

généralisent en allant de Mons à la Thudinie. Objet d'un soin particulier, comme l'utilisation d'ardoises pour le recouvrement l'a déjà montré, le toit du corps de logis présente certains raffinements dont n'ont pas profité les dépendances et qui signent une appartenance sociale. Il est percé en façade de trois lucarnes caractéristiques du domaine hennuyer : à croupe, encadrées de bois et construites à l'aplomb des murs gouttereaux qu'elles percent cependant ici d'une baie à mi-hauteur. Ouvertes au niveau du plancher des greniers, elles font ainsi penser autant à des gerbières qu'à des lucarnes : donnant sans doute lumière et accès à des fenils, elles expriment néanmoins une volonté esthétique propre à l'habitat puisqu'on ne les retrouve pas à la frise des étables, par exemple, qui présentent pourtant les mêmes caractéristiques. Confirment cette impression la présence ici d'un coyau qui adoucit la pente du toit à hauteur de la frise et l'adjonction, plus récente sans doute, d'une gouttière de zinc : la présence partout d'une frise débordante (destinée précisément à évacuer les eaux de ruissellement loin des murs en l'absence de chéneaux), pouvait justifier partout un coyau et rendait inutile, du moins lors de la construction, l'existence d'un égout⁵⁵... Dernière particularité, l'habitation étant seule chauffée et le fournil y étant intégré, elle seule présente des cheminées. Au nombre de trois, deux sont à cheval sur le sommet, solution pratique quand le logis compte deux pièces en profondeur comme ici, tandis qu'une troisième s'ouvre sur le pan arrière. Les deux premières, suffisamment larges pour accueillir quatre conduits, sont situées exactement à la verticale des murs qui séparent en pièces les deux espaces situés de part et d'autre de la porte d'entrée, et la troisième, ne contenant qu'une simple buse, descend d'aplomb sur la cuisinière de l'office où un carneau la reliait autrefois au fourneau. Trois groupes de boisceaux, là où les demeures modestes n'en comptaient qu'un seul, au-dessus du « poêle » (seule chambre chauffée servant tout à la fois de séjour, de cuisine et de salle à manger), c'est sans conteste révélateur d'un certain statut social.

Les ouvertures. — Les ouvertures également témoignent de l'enracinement local du maître d'œuvre⁵⁶. Nombreuses dans le logis, leur régularité signe une construction soignée : à l'origine, six fenêtres en façade et six à l'arrière, réparties de manière identique des deux côtés du bâtiment, c'est-à-dire avec symétrie de part et d'autre d'une

⁵⁵ Celui-ci a pu néanmoins exister dès le départ, l'existence de la frise pouvant alors s'expliquer par la pérennité des habitudes de construction, un désir esthétique d'unité, etc. En toute hypothèse, diverses photos familiales nous démontrent l'existence de gouttières du vivant des parents de Paulin, c'est-à-dire au plus tard en 1927 (*Papiers Marguerite Ladeuze* [Givry], Photographies non classées).

⁵⁶ *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 146-156.

porte centrale. Les deux étables, comme c'est l'usage, s'ouvrent chacune sur la cour intérieure par une porte encadrée de deux fenêtres semi-circulaires, de part et d'autre du porche, et ne présentent en façade à rue que des prises d'air verticales en forme de meurtrières. Moins habituelle est ici la présence d'une seconde porte, à droite de l'entrée, frayant sans doute un accès aux combles. Le fenil qui les surmonte possède quatre gerbières percées régulièrement au sommet des murs que sépare le portail. Pour la grange, c'est la solution la plus pratique qui a été adoptée : deux entrées charretières ouvertes dans les pignons y donnent accès par la rue et la cour, tandis que des portes piétonnes latérales facilitent les allées et venues vers le jardin et le patio. Le porche enfin, simple porte cochère qui se distingue à peine des accès à la grange, se double ici, à gauche de l'entrée cette fois, d'une classique porte piétonne dont l'utilité peut sembler problématique : on peut y voir la trace d'une pratique locale qui ne prend tout son sens que lorsque le corps de logis est disposé en long et que cette porte permet d'accéder directement à son trottoir...

Les structures intérieures. — Les structures intérieures⁵⁷ témoignent d'une même fidélité au terroir, tout en révélant également certains traits de caractère des premiers habitants. Sans nous attarder ici sur ce qui contribue à la stabilité de l'édifice (les murs de refend, qui servent également à délimiter les espaces intérieurs, les sommiers, qui liaisonnent les murs grâce à des ancrs de fer forgé partout visibles, etc.), arrêtons-nous en effet quelques instants aux plafonds. Sans tenir compte des caves, dont les voûtes couvrent de manière classique toutes les fondations du corps de logis sur une demi-profondeur, trois systèmes de finition des plafonds ont été utilisés. Dans les pièces habitées tout d'abord, un lambris recouvre les chevrons des combles et confirme ainsi, si besoin en était encore, le soin mis dans la réalisation du corps de logis. Dans les étables ensuite, solution intermédiaire entre les voûtes des belles fermes et le simple plancher de paille des petites exploitations, des voussettes de briques cintrées entre des sommiers maçonnés dans les murs séparent de manière étanche le quartier des bestiaux et les foin du fenil. Le même système a été adopté pour le fournil⁵⁸ qui, fait plutôt rare à l'époque, n'a pas été rejeté loin des constructions en raison des craintes d'incendie : signe de modernité, il trouve place dans le corps de logis parce que, couvert en dur précisément, il offre une protection maximale contre la propagation du feu. Au porche enfin, il n'y a que

⁵⁷ *Ibid.*, p. 153-163.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 233-237.

de simples perches jetées sur les sommiers et d'où les pailles débordent : c'est que, l'entrée charretière prenant ici la place des étables, il n'était plus nécessaire de protéger le fourrage des vapeurs animales et que, par un sens bien terrien de la dépense, on a opté pour le système le plus simple et le moins coûteux.

L'habitation. — Le corps de logis révèle dans son organisation le même soin que celui apporté à sa construction, signe parmi d'autres d'une demeure aisée⁵⁹. Classique pour le Hainaut central par sa faible élévation, il l'est moins en effet par son développement en profondeur et par sa relative symétrie de double corps. Surmonté à l'origine, comme c'est la coutume ici, de combles agricoles, l'habitation ne comptait, avant l'aménagement de chambres mansardées à l'arrière, qu'un seul niveau. Mais comprenant deux rangées de pièces, il offre une surface au sol plus importante (150 mètres carrés environ) que d'ordinaire dans la région et s'organise en des espaces plus nombreux : outre le hall d'entrée, dont la porte ouvre sur un escalier assez raide, on comptait deux chambres à coucher d'adulte, trois chambrettes d'enfant aujourd'hui remplacées par deux chambres plus confortables, une salle à manger, une salle de séjour, une cuisine, une salle de bains et un fournil. Avant l'adjonction récente d'une cuisine en avant-corps venant perturber l'équilibre initial et si l'on considère comme un seul espace fonctionnel les trois alcôves enfantines primitives, l'habitation se présentait au départ comme un véritable double corps.

Ce double corps, comme on en trouve surtout dans l'ouest des Hauts-Pays précisément, répartit les espaces de manière à peu près symétrique, de part et d'autre des deux portes d'accès situées primitivement dans un même axe central. Les sept travées, éclairées de part et d'autre par des fenêtres ou, pour les portes de la travée du milieu, par des baies d'imposte, sont coupées d'un mur de refend longitudinal qui sépare les pièces avant, plus profondes, des chambres arrière, plus étroites. Occupant deux travées en façade, les deux pièces accolées au vestibule sont les plus vastes du logis et s'ouvrent sur deux plus petites : à droite, la salle de séjour, qui habituellement fait aussi office de salle à manger, débouche sur la chambre des parents, et à gauche, la salle à manger proprement dite, qui ne sert en fait que les jours de fête, précède le fournil. A l'arrière, une porte dans le fond du couloir donne accès à la cuisine qui s'étire vers la gauche et se prolonge, au-delà d'une cloison, d'une chambre éclairée de deux fenêtres. Sur le mur de droite de

⁵⁹ Cfr *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 172-198, la partie consacrée à l'habitation et spécialement p. 172-183, les points relatifs au plan et à la circulation.

l'office, une porte ouvre sur la *relaverie*, qui s'est progressivement transformée en salle de bains, et de là sur le dortoir des cadets. Incontestablement, la présence d'une pièce d'eau, présentée à l'époque comme un « accessoire indispensable et essentiel au bien-être et à la décence »⁶⁰, témoigne de l'introduction précoce des commodités chez les Ladeuze et, par là, de leur rang social. Plusieurs ouvertures pratiquées dans le mur de refend assurent la circulation transversale, dont la porte du couloir à la cuisine qui conserve encore dans son chambranle une balle allemande enfoncée à moitié dans le bois⁶¹, souvenir de la guerre 1914-1918...

Les meubles.— De l'équipement et du mobilier d'origine, victimes du « confort moderne », et d'un accès malaisé quand ils ont subsisté, il est évidemment difficile de se faire une idée et de tirer quelque enseignement⁶². Il ne subsiste rien, pas même des souvenirs, des premiers systèmes de chauffage ou d'éclairage, des premiers sanitaires. A peine se souvient-on du puits nécessaire à l'alimentation en eau et des carrelages primitifs, de terre cuite rouge et de pierre bleue, remplacés au début du siècle par des carrelages « modernes »⁶³. Du mobilier aperçu, nous n'avons guère retenu que les placards en chêne, à simple panneau rectangulaire, l'une ou l'autre *dresse*, modèle régional du dressoir, et quelques objets familiers, comme cette horloge murale qui n'a pas quitté sa place depuis le décès de « Monseigneur ».

On s'étonnera sans doute de la longue attention apportée à une analyse, fastidieuse peut-être, de tant de détails architecturaux. C'est que l'archéologie se fait ici science auxiliaire de l'histoire : l'étude minutieuse d'un édifice considéré comme une source monumentale à part entière, outre qu'elle révèle certaines données objectives (comme la taille de l'exploitation, par exemple), peut être symptomatique de certains traits de caractère de ses habitants, de ses constructeurs d'abord, qui ont décidé du plan initial, de ses occupants ultérieurs ensuite, qui l'ont adapté à leurs besoins selon leur propre vision. Et dans la mesure où les valeurs qui sont à l'œuvre appartiennent à un certain atavisme

⁶⁰ Selon un manuel de construction rurale, cité par *ibid.*, p. 187.

⁶¹ Entretien avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990).

⁶² Voir à ce sujet *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 184-189 et 190-193.

⁶³ Entretiens avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990), ainsi qu'avec Paul Ladeuze (12 août 1992).

rural, elles peuvent avoir forgé pour une part non négligeable la personnalité du jeune Paulin.

Les Bouttiau se sont révélés gens du Pays, qui s'insèrent parfaitement dans la longue durée des campagnes et dans l'espace de la communauté rurale : la fidélité manifeste aux traditions locales de construction et l'implantation judicieuse des bâtiments dans l'environnement villageois en témoignent. Par l'unité de sa réalisation, par son ampleur, par la disposition de ses constructions en carré, etc., la ferme Ladeuze peut se ranger parmi les gros établissements de la région, même si certains éléments la classent plutôt dans la catégorie des fermes moyennes (l'écurie ne peut abriter que trois attelages, par exemple, l'édification de la grange a recouru à des techniques de construction d'un bâtiment modeste, révélatrices peut-être d'une origine sociale du maître d'œuvre — une femme en l'occurrence — plus humble que ne le suggère l'ensemble, etc.). Au-delà de cette indécision relative d'appartenance typologique cependant, les habitants bénéficient incontestablement d'un niveau de vie confortable et d'un statut social enviable : un logis de construction très soignée, pourvu d'une pièce d'eau et de trois feux au moins, ne pouvait être que la demeure — nous sommes en 1860 — d'un membre de cette bourgeoisie terrienne qui, à l'époque, ne le concédait guère encore dans les campagnes qu'à la noblesse rurale. Conscients de leur condition du reste, les maîtres d'œuvre ont empreint la construction d'une certaine volonté de tenir leur rang : plan en carré où l'on devine un souhait de fermeture propre aux grosses fermes, alors que le caractère secondaire des appentis du côté ouest (poulailler, porcherie, etc.) ne le justifiait guère ; choix de matériaux nobles pour le corps de logis (encadrements de pierres bleues, couverture d'ardoises, etc.) ; répétition d'une « belle façade » à l'arrière, bien en vue du village ; etc. Ce désir de tenir son rang est cependant dépourvu d'ostentation (on n'a pas opté pour le style tournaisien des châteaux-fermes de la région ; la pierre bleue est présente, mais avec modération ; l'ardoise ne revêt que le corps de logis ; il y a un porche, mais discret ; etc.), à moins qu'il ne s'agisse d'un sens bien paysan de l'économie. Une propension à l'épargne se manifeste en effet clairement dans une série d'options relevées en cours d'analyse : moindre attention apportée à la construction des bâtiments agricoles ; production des briques et des moellons de grès sur place et utilisation parcimonieuse des autres matériaux, comme la pierre bleue par exemple ; plafond de paille dans le porche au lieu des voussettes des étables contiguës ; etc. Cette propension s'efface cependant volontiers devant les exigences acceptables de la « modernité » (souci de l'hygiène par exemple, comme en témoigne l'existence d'une pièce d'eau) et du progrès (insertion du fournil, voûté il est vrai, dans le corps de logis, et

non rejet à l'extérieur par crainte des incendies ; construction d'un collecteur souterrain de purin au lieu de l'antique fosse, etc.).

Sans vouloir majorer la portée de ces déductions, on peut se demander si l'enracinement dans le terroir, le sentiment d'une aisance sans fard, une tendance bien paysanne à regarder à la dépense, un certain progressisme prudent ne sont pas des traits dont le futur recteur de Louvain aura hérité. Il y a en effet une certaine concordance entre nos conclusions sur le milieu familial de Ladeuze et le jugement porté par un de ses premiers biographes quant à son action universitaire :

« Il interrogeait sur la marche des publications et des Revues, il écoutait l'exposé des nécessités scientifiques des séminaires et des laboratoires ; quand il comprenait que le progrès scientifique était en jeu, malgré une certaine tendance, qu'il devait à ses origines terrienne, de parfois finasser dans les questions matérielles, il donnait le signal du départ »⁶⁴...

B. Les hommes

Ayant questionné autant que possible l'environnement dans lequel le jeune Paulin a évolué, il reste — et c'est la partie essentielle de ce chapitre — à s'interroger sur la communauté humaine dont il est issu, c'est-à-dire sur son milieu familial et, dans la mesure où cela est possible, sur la collectivité rurale qui l'a socialisé. Nous l'avons fait ici en distinguant les parents proches, avec lesquels il a lui-même entretenu des relations vivantes, des ancêtres plus lointains dont l'image et le souvenir remontent au XVIII^e siècle. Nous l'avons fait également en nous en tenant à notre programme initial, cherchant davantage à rassembler un faisceau d'indices éclairants plutôt qu'à accumuler des enquêtes poussées dont les résultats avaient peu de chances d'être plus significatifs. C'est que les matériaux disponibles, essentiellement dans les archives communales en l'occurrence, ne permettent rien d'autre que des approximations. En effet, bien qu'ayant pratiqué une heuristique très large, nous n'avons guère trouvé que les documents fiscaux ou dérivés qui permettent de cerner la position de chacun par rapport aux autres, mais de façon grossière et sans données qualitatives sur les individus. Ainsi, par exemple, les

⁶⁴ L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 146.

matrices cadastrales utilisées ici⁶⁵ cliquent-elles la situation officielle des seuls biens immeubles pour un lieu déterminé à un moment donné, enregistrant ensuite les modifications successives par ajouts, ratures, surcharges, etc., ce qui présente de nombreux inconvénients. Certaines terres renseignées au départ au nom d'un oncle décédé, par exemple, ont été transférées à son neveu par simple surcharge du nom de l'héritier sur celui du *de cujus* et cela, sans que l'on puisse en juger à la lecture de l'article relatif au neveu en question. Il faut tenir compte des meubles, des biens possédés dans d'autres communes, mais dont on ignore a priori lesquelles sont concernées, des immeubles restant la propriété des parents, des terres au nom de l'épouse, des partages extra-légaux, etc. Enfin, comme l'importance du patrimoine ne préjuge pas des vices et des vertus, sa connaissance plus précise ne nous apprendrait pas tout, loin s'en faut, des hommes dont la chaîne des générations nous conduit à Paulin Ladeuze...

1. Les proches parents

a. L'enfant et ses parents

Un « mariage arrangé par les prêtres ». — Ernest Ladeuze et Rosine Bouttiau étaient mariés depuis neuf mois et trois jours lorsqu'ils devinrent parents, pour la première fois⁶⁶, d'un petit garçon qui fut baptisé Paulin par son oncle et parrain Florimond Ladeuze⁶⁷. Unis civilement à Harveng à la date du 29 septembre 1869⁶⁸, leur

⁶⁵ Sur les problèmes divers fort complexes liés à l'utilisation des cadastres, voir notamment F. MIRGUET, *Introduction*, dans *Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique* (Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain, t. XXVI — Section d'histoire, t. VI), sous la dir. de J. RUWET[†] et C. BRUNEEL, fasc. 1, Louvain-la-Neuve, 1982, qui, bien que centré sur la géographie historique du Luxembourg, fournit un bon aperçu de la bibliographie et de la problématique liées à l'exploitation de ce type de sources, de même que C. DE MOREAU DE GERBEHAYE, *L'abrogation des privilèges fiscaux et ses antécédents. La lente maturation du cadastre thérésien au duché de Luxembourg (1684-1774)* (Crédit communal. Collection histoire, sér. in-8°, n° 90), Bruxelles, 1994, qui est davantage centrée sur le cadastre thérésien mais offre une approche et une problématique plus récentes.

⁶⁶ Cfr le Tableau généalogique 0, en Annexe I.

⁶⁷ Le baptême, tout comme le mariage des parents, fut célébré à Harveng par délégation du curé. Cfr

ainé voit en effet le jour à la ferme de la veuve Bouttiau le 3 juillet suivant, vers 19 heures⁶⁹. Ils sont âgés tous les deux de vingt-cinq ans lorsqu'ils échangent leur consentement, ce qui est un âge sensiblement inférieur à la normale⁷⁰ : il est courant, dans le monde rural de l'époque, de repousser les noces après la trentaine, sans doute de façon à réduire la période de fécondité chez la femme et à diminuer le nombre des naissances⁷¹. Comme la plupart des gens de jadis qui ont un patrimoine, il ne se sont pas mariés selon le régime matrimonial légal, mais ils ont pris soin de protéger leur avoir respectif par une convention particulière passée devant maître Defacz, notaire à Asquillies, en date du 20 septembre 1869⁷².

Ignorant tout des circonstances de leur rencontre, il nous est malaisé de deviner la logique qui sous-tend cette alliance entre des familles « dont les champs ne se touchent pas ». Si leur avoir est comparable et autorise un rapprochement bénéfique pour les deux parties, encore faut-il qu'une cause immédiate, comme la proximité géographique par exemple, ait permis de l'envisager. Or, habitant Horrues, à une trentaine de kilomètres de là⁷³, on voit mal à première vue comment le prétendant a pu jeter son dévolu sur sa future moitié. On peut certes rêver d'amour, mais s'il n'est pas absent des stratégies matrimoniales de nos aïeux, il est rarement seul à décider d'une vie dans un monde rural peu enclin à confondre les sentiments et les affaires, surtout en un temps où le code civil « canonise » la propriété. Il est sans doute plus réaliste de penser à une rencontre nouée à l'occasion de rapports professionnels (ventes de récoltes à la Bourse aux grains de

A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Première feuille manuscrite marquée « A. Généalogie ».

⁶⁸ A.É.M., *État civil. Harvengt*, Registre des mariages 1851-1900.

⁶⁹ Il est déclaré le lendemain par son père à la commune, vers 8 heures du matin, en présence de deux témoins, Henri Caudron, l'instituteur, et Jean-Baptiste Manderlier, bourrelier. La présence de ces derniers dans le registre de naissance est probablement fortuite : si on ignore la raison de l'apparition du nom de l'instituteur, Jean-Baptiste Manderlier signe comme témoin dans la plupart des actes, vraisemblablement parce qu'il habite et travaille à proximité... (*ibid.*, Registre des naissances 1851-1900, f° 3).

⁷⁰ Pour la période 1862-1866, l'âge moyen au premier mariage en Belgique fut de 30,5 ans pour les hommes et de 28,0 pour les femmes (cfr R. ANDRÉ et J. PEREIRA-ROQUE, *La démographie de la Belgique au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1974, p. 37).

⁷¹ « Un âge au mariage élevé est ainsi pour une société un moyen de contrôle de sa natalité » (cfr P. GUILLAUME et J.-P. POUSSOU, *Démographie historique* [Collection U], Paris, 1970, p. 14).

⁷² Voir l'acte de mariage (*ibid.*, Registre des mariages 1851-1900).

⁷³ Sur Horrues, voir notamment *Communes de Belgique...*, t. I, p.705-706.

Mons⁷⁴, marché régional du beurre et des pailles à Givry⁷⁵, etc.), à moins qu'il ne s'agisse d'une union conclue à l'ombre des autels ? Ayant chacun un frère, sinon prêtre, du moins engagé dans la carrière ecclésiastique, comme nous le verrons, on peut imaginer que les deux tourtereaux n'aient dû leur bonheur qu'au commerce de la gent ecclésiastique, soucieuse du bien spirituel autant que de la prospérité matérielle de ses proches⁷⁶. Et effectivement, la tradition familiale conserve le souvenir très net d'un mariage scellé par le clergé, à la suite de circonstances particulières — confirmées par les archives⁷⁷ — propres aux Bouttiau : « la famille Bouttiau-Rigaumont se mariait cousins et cousines ensemble. Pour finir, il n'en est pas resté. Maman Rosine avait épousé un étranger. C'est un mariage arrangé par les prêtres »⁷⁸. Quand on sait que Florimond Ladeuze fut professeur de philosophie au petit séminaire de Bonne-Espérance, vraisemblablement dès l'année 1863-1864, et que Gustave Bouttiau dut y suivre ses cours en 1865-1866 et 1866-1867, cette tradition familiale n'a rien d'invraisemblable⁷⁹.

A travers les vieux papiers de famille : impressions photographiques et épistolaires. — De l'existence des parents de Paulin Ladeuze, on conserve d'abord quelques documents photographiques datant de leurs dernières années, mais dont il est difficile de tirer quelque enseignement⁸⁰. Ils y apparaissent toujours fort correctement vêtus, lui d'un complet-veston qu'accompagne inmanquablement un chapeau, elle d'une robe que le procédé photographique de l'époque nous suggère être toujours noire et qui ne laisse apparaître du corps qu'un bout de tête, deux mains et des pieds soigneusement protégés d'une paire de chaussures hautes. Son visage à elle ne porte plus rien d'autre que son âge et celui de son époux affiche la plupart du temps un sourire mi-amusé, mi-

⁷⁴ Cfr ci-dessous, p. 151-152, le paragraphe consacré à Bruno Ladeuze.

⁷⁵ Cfr *Communes de Belgique...*, t. I, p. 564.

⁷⁶ En 1869, si Florimond Ladeuze, frère d'Ernest, était prêtre depuis quelques années (il reçoit les ordres en 1862), Gustave Bouttiau, frère de Rosine, ne sera ordonné qu'en 1871.

⁷⁷ Cfr *infra*, p. 171-172, l'analyse de l'ascendance maternelle de Paulin, dans laquelle on rencontre plusieurs mariages consanguins.

⁷⁸ Entretien avec Andrée Lefébure (16 août 1990).

⁷⁹ Cfr ci-dessous, le point b, p. 153-156.

⁸⁰ Les *Papiers Marguerite Ladeuze* et les *Papiers Maurice Ladeuze*, comptent plusieurs clichés des parents Ladeuze dans un lot varié de photographies familiales.

ironique. Le décor, qui est immuablement celui de la ferme familiale, semble suggérer qu'ils ne se déplacent plus guère...

Certaines impressions photographiques sont corroborées par les quelques lettres que l'on conserve d'eux, qui datent des années 1920 également⁸¹. Du père de Paulin, par exemple, il n'y a pas un courrier dont la lecture ne fasse sourire par son humour, parfois grinçant. Ainsi, s'adressant à sa petite-fille et filleule Jeanne Jamez, la fille de la sœur de Paulin, Flora, et parlant de ce dernier, il lui écrit crûment : « Monseigneur retourne aujourd'hui à Louvain [,] un de ses professeurs étant prêt à claquer [...] » et, concluant sa lettre sur la dure condition d'ecclésiastique, « Veuillez dire à Albert qu'il ne demande jamais à devenir Monseigneur », le Albert en question n'étant autre que le fiancé de la destinataire⁸². Dans un autre courrier adressé à Flora, qu'il signe « Les deux vieux », il la félicite pour la prestation de la fille de cette dernière (sa filleule donc) au bal, tandis que dans telle autre missive non datée, il confesse, à sa filleule toujours : « j'aurais voulu vous apprendre quelque chose de neuf mais on n'en fait plus »⁸³... Quelques lettres témoignent également de certains détails de la vie quotidienne révélateurs d'un certain niveau de vie, comme ce billet dans lequel, à propos d'une visite à sa sœur, il écrit : « vous viendrez donc prendre la mère et Paulin en coupé et nous (le petit peuple) vous arriverons en automobile »⁸⁴... Pour le reste, sa correspondance témoigne d'une écriture ferme et bien formée et les fautes d'orthographe en sont totalement absentes, même s'il y manque parfois un signe de ponctuation. Chose à signaler, car elle révèle une pratique courante dans le parler familial, elle est émaillée de mots picards écrit phonétiquement en français⁸⁵ : les « bèches » ('bèchs', baisers) s'y distribuent souvent ; parfois à

⁸¹ A.P., *F.M.P.*, Une boîte de « correspondance familiale » a recueilli une série de lettres s'étalant de 1893 à 1940 environ, qui constituent les archives épistolaires de la famille issue de Flora Ladeuze, la sœur de Paulin. On y trouve ainsi des lettres de tous les apparentés, écrites d'abord au ménage de Flora (1875-1958) et Herman Jamez (1866-1931), ensuite au ménage de leur fille, Jeanne Jamez (1899-1963), épouse d'Albert Poivre (1896-1957) et elle-même mère de Marie Poivre (née en 1923), l'actuelle propriétaire des archives. Ces documents contiennent une trentaine d'envois émanant d'Ernest Ladeuze et de Rosine Boutiau.

⁸² *Ibid.*, Lettre d'Ernest Ladeuze à Jeanne Jamez, Harveng 24 avril 1922 (date de la poste).

⁸³ *Ibid.*, Lettre d'Ernest Ladeuze à Jeanne Jamez, Harveng 28 juin 1922.

⁸⁴ *Ibid.*, Lettre d'Ernest Ladeuze à ses « Chers Villersois » [la famille de sa fille Flora], Harveng s.d.

⁸⁵ Pour la traduction des termes picards, voir, par exemple, A. CARLIER, *Dictionnaire de l'ouest-wallon*, 3 vol., Charleroi, 1985-1991.

Harveng, c'est « toudi tout bellemint ! » ('toudi tot bèl'mint !', toujours bien)⁸⁶ ; une lettre est signée « Votre Vie Père » ('vî', vieux)⁸⁷ ; etc. Du reste, le vouvoiement qui est de rigueur dans la correspondance de tous les membres de la famille (comme dans la vie d'ailleurs⁸⁸) vient probablement, pour une part au moins, de l'usage dialectal selon lequel le tutoiement est très réglementé et peut vite devenir vulgaire⁸⁹. Chez Rosine, qui signe toujours « Votre attachée mère » et qui manie plus rarement la plume « parce que vous voyez, elle craint de faire des petites fautes »⁹⁰, le style est effectivement parfois décousu ou l'orthographe problématique. Nonobstant ces remarques, il convient de souligner que la lecture, et surtout l'écriture, n'étaient pas chose fréquente à l'époque pour une femme (elle est née en 1844) et que leur maîtrise, même relative, est significative d'une certaine appartenance sociale.

Des fermiers aisés du siècle passé. — En remontant le temps, on les découvre propriétaires à Harveng, modestement et tardivement il est vrai, puisqu'ils n'apparaissent sur les registres communaux du cadastre qu'en 1877, avec l'inscription d'une terre de 61 ares⁹¹. S'il s'y ajoutent l'année suivante 54 ares 50 centiares, ce n'est qu'en 1900, avec la mort de Gustave Bouttiau, frère de Rosine, que le patrimoine monte à 6 hectares 89 ares 20 centiares ; il s'accroît alors régulièrement pour atteindre 10 hectares 40 ares 70 centiares en 1909, date du dernier relevé consigné dans la matrice⁹². La faiblesse et le caractère tardif de ces enregistrements ne doivent pourtant pas faire illusion⁹³. Dès 1869,

⁸⁶ *Ibid.*, Lettre d'Ernest Ladeuze à Albert Poivre, Harveng 6 juillet 1923.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Entretien avec Paul Ladeuze (12 août 1992).

⁸⁹ Cet emploi limité du tutoiement constitue même une des particularités syntaxiques du wallon par rapport au français (cfr J.-M. PIERRET, avec la coll. de J.-J. GAZIAU et J. GERMAIN, *Le Wallon*, dans *Limès I. Les langues régionales romanes en Wallonie...*, p. 80).

⁹⁰ A.P., *F.M.P.*, Lettre d'Ernest Ladeuze à Flora Ladeuze, Harveng 24 décembre [?].

⁹¹ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 78, Matrice cadastrale, XIX^e siècle, Article 422.

⁹² D'une manière générale, on se reportera ici, pour toutes les informations généalogiques concernant les membres de la famille cités, à l'Annexe I à laquelle nous renvoyons une fois pour toutes.

⁹³ Sur le cadastre primitif utilisé ici, corrigé ultérieurement en fonction des mutations de propriétés, voir J. HANNES, *La constitution du cadastre parcellaire — Étude des sources*, dans *Crédit communal de Belgique. Bulletin trimestriel*, 21^e année, n° 80, avril 1967, p. 79-88 et J.-P. CHALLE, *Le cadastre primitif et son utilisation*, *ibid.*, 27^e année, n° 105, juillet 1973, p. 149-164, qui fournissent une bonne description d'ensemble. Voir également J. VERHELST, *De documenten uit de ontstaanperiode van het moderne kadastrer en van de grondbelasting (1790-1835)* (Miscellanea archivistica, XXXI), Bruxelles, 1982

année où Ernest Ladeuze quitte Horrues pour rejoindre sa jeune épouse à Harveng, il figure en bonne place sur les listes d'électeurs⁹⁴. De 1870 à 1874, il est au nombre de ceux qui votent à la province et à la commune, les impôts étant payés par « la belle-mère veuve »⁹⁵, la dynamique Sophie Rigauumont dont nous avons déjà parlé au sujet de la construction de la ferme familiale⁹⁶. De 1875 à 1879, il apparaît dans la catégorie de ceux qui votent partout, le cens étant acquitté « par lui et sa femme »⁹⁷, bien que la mère de son épouse ait vécu jusqu'en 1895 et que le cadastre n'enregistre aucune mutation... Pour la période de 1881 à 1892 durant laquelle les documents administratifs fournissent des données fiscales précises, il conserve sa qualité d'électeur général et paie une contribution globale parmi les plus importantes du village : en 1881, 68,51 [francs] d'impôt foncier en rapport avec des terres situées à Harveng, Spiennes, Bougnies, Givry et Quévy-le-Petit et 14,95 de contribution personnelle (83,46 au total), et en 1892, 90,90 en foncier pour des terres situées aux mêmes endroits et 31,90 de contribution personnelle (122,80 au total). Avec le vote plural instauré à partir de 1893, les données fiscales en termes de montants des contributions disparaissent des listes d'électeurs, mais Ernest Ladeuze y demeure durant le reste du siècle comme électeur privilégié à trois voix⁹⁸.

et A. ZOETE, *De documenten in omloop bij het belgisch kadaster* (Miscellanea archivistica, XXI), Bruxelles, 1979, qui donnent un aperçu très fouillé de la législation, ainsi qu'une analyse et une présentation des documents cadastraux.

⁹⁴ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 112, Listes d'électeurs, 1818-1900.

⁹⁵ *Ibid.*, Années 1870-1874.

⁹⁶ Sur l'évolution du droit de suffrage en Belgique, voir surtout J. GILISSEN, *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790* (Notre Passé), Bruxelles, 1958, p. 90-101, pour le régime censitaire. A titre indicatif, la loi électorale du 3 mars 1831 pour les élections législatives avait fixé à 30 florins le cens des communes rurales en Hainaut et la *Loi communale* à 15 francs pour les élections communales dans les communes de moins de 2 000 habitants (cfr la *Loi du 30 mars 1836*, dans *Pasinomie...*, 3^e sér., année 1836, p. 47 et l'arrêté du 12 avril 1836 donnant l'*État de classification des communes*, *ibid.*, p. 92). Avec les lois du 5 et du 12 mars 1848, le cens pour les élections législatives et provinciales fut abaissé à 20 florins (42,32 francs) et pour les élections communales, à 15 florins dans les communes rurales. La loi du 12 juin 1871 fixa respectivement à 20 et 10 florins le cens pour les élections provinciales et communales.

⁹⁷ *Ibid.*, Années 1875-1879.

⁹⁸ A partir de 1893, les hommes âgés de 25 ans au moins possèdent une voix, à laquelle s'ajoute, avec un maximum de trois au total, une voix pour les pères de famille âgés de 35 ans et payant 5 francs de contribution personnelle au titre de l'occupation d'une maison, une voix comme propriétaire d'un immeuble de 2 000 francs ou d'une rente de 1 000 francs et deux voix comme capacitaire (titulaire d'un diplôme d'humanités au moins) (cfr J. GILISSEN, *op. cit.*, p. 119-132, pour le suffrage plural).

En fait, lorsque l'on compare rapidement les données contributives disponibles, il appert que les Ladeuze, à l'époque de Paulin, appartiennent à une catégorie sociale privilégiée. S'ils sont loin de posséder l'avoir des deux familles nobles qui se partagent Harveng depuis des siècles⁹⁹, ils sont cependant parmi les plus gros contribuables que comptent les « communs habitants ». C'est que, du point de vue de la taille de l'exploitation agricole, les matrices cadastrales examinées ici ne reflètent que bien imparfaitement la réalité des choses : elles ne donnent une idée précise que du patrimoine propre au seul Harveng, sans tenir compte, du moins pour les superficies renseignées, ni du bien possédé ailleurs, ni des terres effectivement exploitées (aux biens propres, il faut ajouter les terres familiales toujours officiellement aux mains des ascendants, les parcelles prises en fermages, etc.). A défaut de pouvoir les considérer comme de gros propriétaires, du moins faut-il les compter au nombre des gros exploitants : outre que le montant des impôts fonciers, bien supérieur à ce qu'autorisent les seules terres d'Harveng, les classe parmi les bons détenteurs de terre, la tradition orale chiffre à 60-75 hectares la superficie de leur exploitation, ce qui est très appréciable pour l'époque¹⁰⁰. Dans le monde rural d'alors, où il n'y a de richesse que tirée du travail des champs, cette situation leur donne incontestablement une position sociale en vue, un rang de notable, dont témoigne d'ailleurs leur implication dans la vie politique locale : le père de Paulin fut plusieurs fois conseiller communal¹⁰¹, en même temps du reste qu'un certain Gustave Bouttiau, cousin de son épouse Rosine¹⁰²...

Décédés à quelques années d'intervalle, en 1927 et en 1929, les parents Ladeuze transmirent la ferme familiale au fils aîné qui suivait Paulin, Bruno, tandis que les deux frères cadets, Maurice et Ernest, reprenaient des fermes ailleurs dans la région et que la sœur, Flora, épousait un fermier de Villers-Saint-Ghislain¹⁰³. Les descendants actuels de Bruno, sa belle-fille et son petit-fils, qui occupent toujours la ferme ancestrale, ont

⁹⁹ Comme nous l'avons signalé incidemment plus haut (p. 129), deux seigneuries, d'Harvengt et de Marchiennes, étaient établies à Harveng.

¹⁰⁰ Entretien avec Paul Ladeuze (12 août 1992).

¹⁰¹ Il apparaît notamment comme conseiller communal de 1878 à 1884 (A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 3 et 4, Délibérations du Conseil communal, 1872-1878 et 1878-1907).

¹⁰² Conseiller communal, il devient échevin à partir du 16 octobre 1887 et second échevin à partir du 18 octobre 1903 (*ibid.*, n° 4, Délibérations du Conseil communal, 1878-1907).

¹⁰³ Faits confirmés par tous les descendants interrogés (cfr bibliographie).

conservé de lui le souvenir d'un véritable censier d'ancien régime¹⁰⁴. Commandant à une domesticité qui comptait en temps ordinaire une dizaine de personnes (un valet de ferme pour les vaches, deux palefreniers pour les chevaux, une cuisinière, une femme d'ouvrage, etc.), lui et sa femme présidaient à l'organisation des travaux sans y participer¹⁰⁵. Durant les périodes de travail intense, comme les moissons par exemple, on engageait de surcroît des journaliers payés aux pièces. Selon témoignage de son petit-fils, le grand-père Bruno — et cela vaut sans doute pour la génération précédente — n'a pour tout dire « jamais traité une vache et quand il a dû en traire une, l'achat d'une trayeuse s'est vite imposé ! »¹⁰⁶. Outre qu'on ne travaillait jamais le dimanche à la ferme Ladeuze, Bruno y arrêtait son labeur hebdomadaire le vendredi à 14 heures pour se rendre en grande tenue à la Bourse aux grains de Mons. Les affaires traitées, on y jouait surtout aux cartes autour d'un verre de goutte... Comme son père enfin, et avant lui, nous le verrons, comme ses ancêtres du siècle précédent, il tint dans la « cité » le rôle auquel l'autorisait son rang : il fut régulièrement échevin¹⁰⁷.

Comme on le voit, le milieu dans lequel Paulin Ladeuze a grandi n'est en rien celui de la paysannerie pauvre. Qualifiés de « fermiers aisés »¹⁰⁸, les parents appartiennent à cette frange de la population rurale dont le statut social, toute proportion gardée, s'apparente plus à celui des petits seigneurs campagnards d'Ancien Régime vivant sur leurs terres comme des « propriétaires-régisseurs » qu'à celui du fermier d'aujourd'hui dont l'image traditionnelle est celle d'un couple d'exploitants travaillant seuls au milieu d'une multitude de machines agricoles. L'époque qui le voit naître et grandir est cependant celle des

¹⁰⁴ Entretiens avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990) et Paul Ladeuze (12 août 1992).

¹⁰⁵ Voir aussi le témoignage d'H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr P. Ladeuze. II. Son enfance*, dans *Journal de Mons et du Borinage*, vendredi 22 janvier 1962 (dans A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze). Sur H. Tondeur, cousin de Paulin, cfr ci-dessous, chapitre II, p. 176.

¹⁰⁶ Entretiens avec Paul Ladeuze (12 août 1992) et, dans une moindre mesure, avec Sabine Ladeuze (13 et 16 août 1990).

¹⁰⁷ *Almanach royal officiel publié depuis 1840 en exécution de l'arrêté royal du 14 octobre 1839*, Bruxelles, 1870-1940.

¹⁰⁸ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Première feuille manuscrite marquée « A. Généalogie ».

grandes mutations consécutives à la révolution industrielle : les innovations techniques comme les semoirs, les charrues et les herses, etc., font leur apparition dans les champs ; l'utilisation de la vapeur comme force motrice commence à concurrencer les vieux moulins hydrauliques ou éoliens ; l'artisanat complémentaire du textile à domicile disparaît face à l'industrialisation de la production ; les moyens de transport se développent, notamment avec l'apparition, à la fin du siècle, des chemins de fer vicinaux qui maillent la campagne de leur réseau serré ; etc.¹⁰⁹.

b. Parmi les proches : deux prêtres au profil intellectuel

Autour du noyau familial, la famille élargie constituait également un environnement affectif et relationnel qu'il ne faut pas négliger a priori¹¹⁰. De ses grands-parents, les hasards de l'existence ont fait que l'on ne sait à peu près rien : ayant vécu dans l'ombre d'un membre de leur entourage qui dirigeait la ferme familiale, ils n'ont guère laissé de traces dans les documents. Du côté paternel, le grand-père Florimond (1816-1897) et son épouse Flore Cortembos (1816-1884) vécurent selon toutes les apparences sous l'autorité d'un frère mieux né, un certain Pierre-Hubert, qui, droit d'aînesse ou autre, apparaît toujours comme le représentant des Ladeuze dans les documents administratifs¹¹¹. Du côté maternel, le grand-père, Édouard Bouttiau (1809-1850), décéda cinq ans avant son propre père, Maximilien-Xavier (1783-1856), tandis que son épouse, l'entrepreneuse Sophie Rigaumont (1808-1895), passa rapidement du « chaperonnage » administratif de son beau-père à celui de son beau-fils et, par conséquent, ne laissa pas beaucoup de traces dans les archives. Parmi les frères de ses parents — car il n'y eut que des frères —, deux de ses oncles sortent de l'anonymat par leur appartenance au clergé tournaisien : le frère de son père, Florimond Ladeuze et le frère de sa mère, Gustave Bouttiau.

Florimond Ladeuze : une image de prêtre campagnard d'Ancien Régime. — Lorsque Florimond Ladeuze voit le jour à Graty-Hoves le 15 avril 1838, ses parents — chose rarissime à l'époque — ont à peine passé la vingtaine d'années et pour cause :

¹⁰⁹ Cfr *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 66-74.

¹¹⁰ Cfr Tableaux généalogiques AIA et AIB, en Annexe I.

¹¹¹ Voir, par exemple, A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 140, Tableau indicatif des propriétés foncières, s.d. (vers 1850).

l'enfant est né cinq mois et demi après un mariage que, dans le contexte du temps, on devine pressé et empreint d'un certain malaise. Contrairement à certaines représentations qui font du XIX^e siècle un âge d'apparences et de formalisme, il fera une carrière ecclésiastique assez remarquable pour l'époque¹¹²... Après ses humanités et sa philosophie au petit séminaire de Bonne-Espérance, il est ordonné prêtre en 1862 et part conquérir ses grades théologiques à l'Université grégorienne de Rome. Il gardera de l'influence néfaste des marais romains une fragilité de santé qui, bien des années plus tard, ne sera pas sans influence sur le destin de son neveu Paulin : devenu séminariste, ce dernier, qui avait été choisi par son évêque pour poursuivre ses études ecclésiastiques au Collège romain, se verra interdire le voyage de Rome par sa mère, déterminée à lui éviter les funestes expériences de son beau-frère¹¹³. Nommé successivement professeur de philosophie à Bonne-Espérance (1863) et préfet des études au collège de Charleroi (1874), il occupe notamment la présidence de Bonne-Espérance de 1879 à 1892. Chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai en 1879, chanoine titulaire en 1893, il devient également directeur des religieuses de Bonne-Espérance en 1899 et décédera à Tournai le 13 janvier 1916, après une longue retraite¹¹⁴. Prêtre considéré comme exemplaire à l'époque — mais quel prêtre ne l'était pas ? — il ne fut vraisemblablement pas étranger à la vocation religieuse de Paulin dont il semble avoir particulièrement suivi l'éducation¹¹⁵. Pour ce qui est de ses relations familiales, on ne conserve de lui que trois lettres, datées de 1898, 1905 et 1911, qui ne permettent guère de s'en faire une représentation satisfaisante. La première, adressée à son frère Ernest à l'occasion du

¹¹² D'après le *Dictionnaire de droit canonique*, décrivant il est vrai la situation après la promulgation du code de 1917, la naissance illégitime ne sembla pas avoir constitué un empêchement d'ordination donnant lieu à dispense (R. NAZ, *Empêchements d'ordination*, t. V, Paris, 1953, col. 322-325).

¹¹³ Entretien avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990). Sur l'attitude maternelle, cfr *infra*, le chapitre consacré aux études de philosophie à Bonne-Espérance, p. 267.

¹¹⁴ Voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse (A. Milet)*, Dossier Florimond Ladeuze, qui renvoie aux quelques informations disponibles. Voir notamment : *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 21 septembre 1872, p. 189 (nomination comme préfet des études au collège de Charleroi), 31 décembre 1887, p. 845-846 (jubilé de 25 ans de prêtrise), 11 février 1893 (nomination comme chanoine titulaire de la cathédrale de Tournai) et 22 janvier 1916, p. 27 (notice nécrologique) ; 1859-1909. *Congrégation des Sœurs de la Charité de N.-D. de Bonne-Espérance. Souvenir du cinquantenaire de sa Fondation*, s.l., [1909], p. 19-20 ; les articles *L'académie littéraire* (fondée par lui à Bonne-Espérance) et *Bonne-Espérance 1892-1898* (époque où il fut président du petit séminaire de Bonne-Espérance), dans *Bona Spes. Bulletin de l'association des anciens élèves du petit séminaire de Bonne-Espérance*, n^{os} 9 et 10, 1^{er} septembre 1937, p. 309-310 et n^{os} 31, octobre 1948, p. 9 ; VOS, *Le clergé du diocèse de Tournai depuis le concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, t. II, p. 12.

¹¹⁵ Entretien avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990).

mariage de sa fille Flora, nous le révèle un peu comme un campagnard du siècle précédent, préférant la marche aux « dangers » de la traction hippomobile : « En fait de voiture, celle que je préfère est la bonne diligence de St François, *pedibus et gambis* : elle est plus hygiénique, elle développe l'appétit et n'expose guère à des chutes dangereuses »¹¹⁶. Les deux autres, destinées à sa nièce Flora elle-même et à son entourage, ne disent rien d'autre, malgré une écriture alerte, que son grand âge : « je suis vieux, je souffre un peu des reins, et je me sens toujours en proie à la lassitude »¹¹⁷...

Gustave Bouttiau : l'intelligence du cœur. — Né à Harveng le 3 janvier 1847, Gustave Bouttiau a suivi un parcours assez semblable : après les humanités et la philosophie à Bonne-Espérance, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1871 et reçu docteur en philosophie et lettres de l'Université de Louvain avec distinction en 1873. Sa formation terminée, il fut successivement professeur aux séminaires de Bonne-Espérance (1873-1878) et de Tournai (1878-1881), puis, nommé chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale en 1881, il est désigné en 1882 comme curé-doyen à Lessines, où il décède prématurément le 25 janvier 1899¹¹⁸. Quelle fut l'influence de cet homme, dont les notices « biographiques » soulignent unanimement les capacités intellectuelles exceptionnelles alliées à grandes qualités humaines, sur la formation du jeune Paulin ? Nous l'ignorons. Mais dans le courrier familial qu'il nous a laissé, il nous apparaît effectivement comme un prêtre particulièrement ouvert pour l'époque aux problèmes humains. Une lettre, qui appartient en fait à un lot de trois missives rédigées à l'occasion du mariage de Flora Ladeuze par les prêtres de son entourage (Florimond Ladeuze, Gustave Bouttiau et Paulin Ladeuze), touche par sa simplicité chaleureuse. Là où la lettre de Florimond Ladeuze, il est vrai adressée au père de la future épouse, n'évoque que des détails pratiques et là où

¹¹⁶ A.P., F.M.P., Lettre de Florimond Ladeuze à Herman Jamez et Flora Ladeuze, Tournai 10 juin 1898.

¹¹⁷ *Ibid.*, Lettre de Florimond Ladeuze à Herman Jamez et Flora Ladeuze, Tournai 23 mars 1911. La seconde lettre, de la même veine, n'est pas datée mais a dû être rédigée en février 1905.

¹¹⁸ Voir en premier lieu A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet), Dossier Gustave Bouttiau, lequel renvoie aux notices disponibles. Parmi celles-ci, *A la mémoire vénérée de Monsieur l'abbé Gustave-Joseph Bouttiau. Docteur en philosophie. Curé-doyen de S.-Pierre, à Lessines. Chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai. Mort et funérailles. Éloge funèbre et discours*, Tournai, [1899], qui reprend l'article nécrologique paru dans le *Journal de Lessines*, le 29 janvier 1899, le compte rendu des funérailles et les discours prononcés à cette occasion, sont les plus utiles. Voir également, dans une moindre mesure : *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 4 février 1899, p. 88-89 ; VOS, *Paroisses...*, t. IV, p. 64 ; L. BERNARD, *Documents...*, New York, 1881, *passim* ; *Mgr Dumont devant l'histoire...*, p. 25.

celle de son jeune neveu ne semble reproduire que des considérations tirées d'un traité scolastique (« il vous sera plus difficile de garder la pureté et la piété de votre âme dans l'état du mariage que dans votre état actuel »¹¹⁹), le pli de Gustave Bouttiau semble le seul à tenir sur le mariage le langage des hommes : « Je forme les vœux les plus ardents pour que vous y trouviez le bonheur, autant qu'on peut le trouver en ce monde »¹²⁰...

Comme on le voit, Paulin Ladeuze n'a pas seulement grandi dans une famille où il y avait du bien et bénéficiant de suffisamment de considération sociale pour être engagée dans la vie publique locale. Il est aussi issu d'un milieu dans lequel existait une certaine tradition intellectuelle : outre que tous les membres de son entourage font preuve d'instruction, le fait d'être le neveu d'un diplômé de la « Grégorienne » et d'un prêtre docteur en philosophie, chose peu banale à l'époque, en témoigne. Cela n'impliquait-il pas une certaine « culture » familiale, entretenue depuis quelques générations et ouvrant l'esprit dès le plus jeune âge à une certaine approche du monde ? En toute hypothèse, Paulin fut précédé dans l'existence par des oncles dont la vie constituait un exemple concret de destin qui ne fût pas lié au travail de la terre, travail qu'il n'aimait pas (« [il] ne travaillait pas manuellement — encore laïc, son père lui avait demandé son aide pour charger un fenil et le jeune Ladeuze après coup de dire 'qu'il faut être bête de travailler'. Il n'avait pas du tout le goût du travail agricole. Ceci est affirmé de tous »¹²¹). A-t-il hérité d'autres tendances de son entourage ? C'est difficile à dire eu égard à la connaissance fragmentaire que l'on a de ce dernier, mais un trait de caractère semble s'être transmis du père au fils : le côté taquin, que tous les membres de sa famille qui l'ont connu dans l'intimité lui reconnaissent et que l'on devine dans la correspondance de son père¹²²...

¹¹⁹ *Ibid.*, Lettre de Paulin Ladeuze à Flora Ladeuze, Louvain 7 juin 1898.

¹²⁰ *Ibid.*, Lettre de Gustave Bouttiau à Flora Ladeuze, Lessines 9 juin 1898. Un autre courrier adressé aux mêmes quelques années plus tard (11 février 1905) confirme cette impression.

¹²¹ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Cinquième feuille manuscrite marquée, page précédente « D. Vie personnelle ». Ce témoignage, émanant probablement de Bruno Ladeuze et consigné par le curé d'Harveng dans les années 1940 (cfr *infra*, chapitre II, p. 121 sv.), est confirmé par la famille actuelle (Entretien avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure [16 août 1990]).

¹²² Entretiens avec Marie Poivre (1987 à 1990), Sabine Ladeuze (13 et 16 août 1990), ainsi que Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure (16 août 1990).

2. Les aïeux

Si, comme nous l'avons dit, les grands-parents de Paulin n'ont guère laissé de traces écrites, c'est que la génération précédente, qui les a dominés ou les a placés sous l'autorité d'un aîné, l'a fait pour eux. Cette génération, dont Paulin n'a connu que des souvenirs familiaux, est celle qui, grosso modo, est née sous l'Ancien Régime et s'est mariée sous le Régime français. Sur l'antépénultième génération, celle qui est née au cours des années qui précèdent 1750, qui franchira la Révolution française et installera sa progéniture dans le monde moderne, nous ne possédons des informations, par choix délibéré, que sur les deux chefs de lignage ayant transmis les patronymes Ladeuze et Bouttiau : Pierre-Hubert Ladeuze, du côté paternel, et Pierre-Philippe Bouttiau, du côté maternel. Remontant plus loin encore le cours du temps, on n'atteint plus l'ultime génération qui ait laissé des traces historiques qu'à travers les détails, parfois émouvants, des registres paroissiaux. Élément capital à souligner d'emblée, ces ancêtres ont tous, sans exception, vécu du travail de la terre, même si une épouse a parfois exercé l'un ou l'autre artisanat rural, tel la meunerie par exemple, avant de se donner à la cense.

a. Les arrière-grands-parents : nés sous l'Ancien Régime et mariés sous le régime français.

La branche maternelle : des notables villageois. — Du côté Bouttiau, qu'il nous faut ici aborder en premier lieu parce qu'il représente l'enracinement de la famille à Harveng, les parents d'Édouard (père de Rosine) ont tous deux en commun leur patronyme lorsqu'ils passent devant « Monsieur le Maire », le 24 novembre 1808 : lui est un Bouttiau d'Harveng et elle une Bouttiau de Mons, sans doute de familles apparentées qui, pour des raisons de patrimoine, ont recroisé leurs descendants après quelques générations. Les parents de Sophie Rigau mont (mère de Rosine), Maximilien et Marie-Thérèse Lombart, se sont quant à eux épousés le 4 novembre 1797 à Givry, lieu d'origine de la mariée. A y regarder de plus près, les deux ménages présentent bien des points communs, comme le montre l'examen des informations consignées dans les archives communales aux noms des époux¹²³.

¹²³ Cfr Tableaux généalogiques AIIc et AIIId, en Annexe I.

Ils ont d'abord un patrimoine comparable, surtout foncier, qui leur donne une position sociale enviable. Dans la matrice cadastrale, en effet, Maximilien-Xavier Bouttiau et Maximilien Rigaumont apparaissent aux articles 23 et 171¹²⁴ du premier volume, c'est-à-dire du cadastre primitif tel qu'il fut établi initialement sur le terrain à partir de 1808, puis modifié lors des mutations ultérieures de patrimoine¹²⁵. L'inventaire des biens-fonds de Maximilien Bouttiau signale, au seul Harveng, une série de parcelles réparties tout autour du village et totalisant 8 b.[onniers] 39 p.[erches] 40 a.[unes], surface exprimée en unités anciennes, mais que nous pouvons ici traduire systématiquement en hectares, ares et centiares¹²⁶. Il s'y trouve notamment une ferme (comprenant un corps de logis, une annexe agricole, une terre, un jardin et deux vergers¹²⁷) au lieu-dit « Warichère », où sa belle-fille Sophie Rigaumont construira ses deux fermes à la génération suivante¹²⁸. Le patrimoine immobilier de Maximilien Rigaumont à Harveng est assez semblable, bien que plus conséquent : 12 b.[onniers] 09 p.[erches] 50 a.[unes] comprenant des terres également réparties aux alentours du bourg ainsi qu'une maison au village, entièrement reconstruite en 1851 et entourée de deux jardins et d'un grand verger¹²⁹. S'agissant du seul village d'Harveng et des seules terres effectivement possédées (il faut tenir compte

¹²⁴ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 78bis, Matrice cadastrale, XIX^e siècle.

¹²⁵ Cfr *supra*, note 93.

¹²⁶ Les unités utilisées, notées « b. » (pour bonniers ?), « p. » (pour perches ?) et « a. » (pour aunes ?), consistent vraisemblablement en anciennes appellations recouvrant en fait des unités du système métrique : hectares, ares, centiares (cfr J. VERHELST, *op. cit.*, p. 63). Cette interprétation est confirmée par l'arrêté royal du 29 mars 1817, qui établit l'équivalence entre l'aune carrée et le mètre carré (ou centiare), la perche carrée et le carré du décuple de l'aune (100 mètres carrés ou un are) et entre le bonnier et le carré du décuple de la perche carrée (10 000 mètres carrés ou hectare) (cfr *Journal officiel du Royaume des Pays-Bas*, t. X, Bruxelles, 1817, n° 15, p. 5-7). En toute hypothèse, le bonnier d'Harveng équivaut à peu de choses près à un hectare (*Almanach du département de Jemmappe [sic] pour l'an XII de la République française*, Mons, s.d. [1803], p. 12, donne pour Harveng une valeur de 0 99 53,29 hectare pour un bonnier. H. DOURSTHER, *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes contenant des tables des monnaies de tous les pays*, Bruxelles, 1840, p. 66-69, fournit une série de valeurs du bonnier pour l'Ancien Régime, mais sans grande utilité ici).

¹²⁷ La matrice permet de détailler la configuration de la ferme qui comprend une habitation de 7 p.[erches] entourée d'un bâtiment rural (2,80 p.[erches]), d'une terre attenante (38,70 p.[erches]), d'un jardin (8,30 p.[erches]), d'un verger (8,30 p.[erches] également) et d'un second verger, plus grand (39 p.[erches]), mais plus éloigné du l'habitation.

¹²⁸ Il acquerra encore quelques biens par la suite, de peu d'importance dans l'ensemble, excepté trois petites maisons achetées au village en 1851.

¹²⁹ La maison fait 17,40 p.[erches]), les deux jardins 3,50 et 5,90 p.[erches]) et le verger, 66,20 p.[erches].

également, pour se faire une idée de l'importance de l'exploitation, des fermages), ces biens constituent un patrimoine assez important pour l'époque, que les données fournies par les listes d'électeurs permettent de mieux situer dans leur environnement social.

En régime censitaire en effet, ces listes, qui fournissent le montant des contributions personnelles des citoyens que la richesse rend aptes à l'électorat, permettent d'établir rapidement des classements parmi les privilégiés. Xavier Bouttiau et Maximilien Rigaumont y apparaissent régulièrement, avec d'ailleurs une remarquable constance¹³⁰. Sous le Régime hollandais, six listes datant des années 1820-1827 (inutilisables ici pour 1821 et 1827) les renseignent parmi les quelques habitants (une quinzaine pour le village) payant plus de 15 florins de contribution directe¹³¹. En 1820, Maximilien Rigaumont et Xavier Bouttiau paient respectivement 67,04 et 34,18 florins pour une moyenne de 38 chez les électeurs issus du commun. Sans compter le châtelain, Alexandre Delaroche (qui débourse 413,23 florins) et les « étrangers » (qui possèdent des placements en terres à Harveng mais n'y résident pas¹³²), ils constituent en fait les premières fortunes paysannes du village. On notera cependant que si Maximilien Rigaumont vient apparemment en tête, c'est qu'en 1820, son père est déjà mort et qu'il concentre dès lors tout l'avoir familial entre ses mains, tandis que chez les Bouttiau, le fils (Xavier) et le père (Pierre-Philippe) contribuent toujours séparément, mais pour un total de 77,11 florins... Incomplets pour 1821, les chiffres redeviennent précis en 1823 et 1824 et surprennent quelque peu : s'ils conservent le même palmarès en 1823¹³³, pour l'année 1824, ils font apparaître, sans que

¹³⁰ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 112, Listes d'électeurs, 1818-1900.

¹³¹ Il n'y a pas d'élections législatives sous le Régime hollandais, dans la mesure où les députés de la chambre basse sont désignés par les membres des États provinciaux. Dans l'ordre des campagnes, les députés aux États provinciaux sont nommés par des « électeurs » des districts électoraux, « électeurs » dont le nombre varie selon les districts, avec un minimum de douze. Ces « électeurs » sont eux-mêmes désignés par les habitants ayant droit de vote, parmi les plus gros contribuables du district (cfr J. GILISSEN, *op. cit.*, p. 65-69). Pour Harveng, les documents électoraux reconnaissent la capacité d'électeur aux citoyens payant au moins 15 florins et l'éligibilité à ceux payant au moins 100 florins (A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 112, Listes d'électeurs, 1820-1827).

¹³² Notons qu'en 1920, la liste des 16 électeurs est accompagnée d'un relevé des 19 individus payant au moins 15 florins mais dont ont été exclues, pour le vote, les trois personnes domiciliées à Mons et payant cens à Harveng pour les terres y possédées : Désiré Boulanger (qui déclare 114,59 florins), Marie et Albert de Thieusies (qui paient 107,31 florins chacun) appartiennent en fait à de grosses familles montoises ayant converti une partie de leur avoir en terres, grevées de rentes, dans la campagne montoise.

¹³³ Si l'on ne tient pas compte des nobles d'Harveng (Alexandre Delaroche [109,44 florins] et M. Hanot d'Harvengt [373,29 florins]) ni des « étrangers » montois (Désiré Boulanger [115,02 florins] et Robert de Thieusies [161,88 florins]), Maximilien Rigaumont occupe le premier rang des « communs

l'on puisse se l'expliquer, Maximilien Rigaumont et les Bouttiau père et fils en tête du classement toutes catégories (avec respectivement 325,57 et 272,71 florins, tandis que les gros contribuables antérieurs présentent de moindres contributions)... En outre, Maximilien Rigaumont y apparaît chaque fois dans la liste des contribuables payant plus de 100 florins. En 1826, il est rejoint par le père Bouttiau, Pierre-Philippe, tandis qu'en 1827, les documents de synthèse font défaut. La Belgique indépendante ne provoquera pas de révolution dans la hiérarchie sociale. De 1831, première année pour laquelle on possède des listes électorales, à 1850 et 1855, dernières années où y apparaissent des ancêtres des Ladeuze, les scores demeurent les mêmes : le village compte 8 ou 9 « grands » électeurs payant le cens requis pour être électeur aux législatives¹³⁴, parmi lesquels Maximilien Rigaumont occupe toujours le premier rang après les deux familles nobles, tandis que Xavier Bouttiau voyage du troisième au cinquième rang.

D'un point de vue sociologique, ce groupe de notables compte exclusivement, outre deux nobles et un notaire, de gros fermiers du village, c'est-à-dire — et cela confirme le vieux principe de l'époque qui veut qu'il n'y ait de richesse que de terres — des « gros » propriétaires fonciers. Derrière ce petit cercle d'« élus », si l'on ose dire, des listes plus larges d'électeurs¹³⁵ nous donnent une bonne idée du reste de la stratification sociale. Si l'on prend pour exemple l'année 1850, la dernière mentionnant les deux arrière-grands-pères de Paulin pour laquelle on possède ces informations, 37 contribuables sortent de l'anonymat des moins nantis : 5 cabaretiers, 18 cultivateurs, 1 marchand, 1 receveur communal, 1 menuisier, 1 maçon, 1 faiseur de bas (renseigné antérieurement comme cultivateur), 2 propriétaires, 1 candidat notaire (renseigné antérieurement clerc de notaire), 1 journalier, 1 bourrelier, 1 « clerc laïque », 1 curé et 1 jardinier. A noter également que, si l'on examine de plus près la nature des contributions de ces 37 citoyens, l'on constate que Xavier Bouttiau et Maximilien Rigaumont sont, après les deux familles nobles, ceux qui paient le plus d'impôts fonciers.

Incontestablement, le patrimoine des familles où sont nés les parents de Rosine Bouttiau était important et devait déjà leur assurer au début du siècle une certaine notoriété

habitants » avec 107,84 florins, à moins qu'on ne globalise ici aussi les impôts de Xavier Bouttiau (63,19 florins) et de son père Pierre-Philippe (74,82 florins).

¹³⁴ Cfr *supra*, note 96.

¹³⁵ Listes de citoyens répondant aux critères de la loi du 30 mars 1836.

dans le village. Comme Ernest Ladeuze, les grands-pères de sa femme ont, à travers tous les régimes, tenu dans la vie publique locale le rôle qu'autorisait leur fortune. Ainsi, sous l'Empire déjà, un Bouttiau occupe la mairie en 1813¹³⁶. Sous le Régime hollandais, un Bouttiau est de même échevin d'Harveng entre 1820 et 1825 notamment¹³⁷. En 1830, Maximilien-Xavier Bouttiau et Maximilien Rigaumont font tous deux partie de l'« assemblée des notables »¹³⁸, ce dernier occupant la fonction d'échevin jusqu'en 1836¹³⁹ et participant également au Bureau de bienfaisance¹⁴⁰. Se côtoyant sur leur domaine, d'une étendue comparable, se succédant dans les offices publics, on comprend que ces deux censiers dont le patrimoine date du XVIII^e siècle et à qui la Révolution française a ouvert l'accès aux charges politiques, aient décidé de lier leurs destins en mariant deux de leurs enfants. Autant le mariage d'Ernest Ladeuze et de Rosine Bouttiau s'explique difficilement à première vue, autant l'alliance des deux familles dont est issue Rosine paraît naturelle : eu égard aux partis en présence, elle était sans doute celle qui correspondait le mieux aux intérêts, matériels et moraux, des deux parties...

Les ascendants paternels : un même profil de paysans gentilshommes. — Du côté Ladeuze, les grands-parents d'Ernest apparaissent également comme de « gros » cultivateurs, d'un rang au moins équivalent à ceux de Rosine Bouttiau. Si du côté paternel, le grand-père d'Ernest, Emmanuel (1770-1855), nous est à peine mieux connu que son fils Florimond (1816-1897), c'est simplement que les hasards des partages familiaux ont dévolu l'essentiel de la succession à son frère Pierre-Hubert¹⁴¹. D'Emmanuel, nous savons juste qu'en 1855, à son décès, il laisse un héritage de 9 b.[onniers] 25 p.[erches] 40 a.[unes]¹⁴² (ce qui est tout à fait comparable au

¹³⁶ *Almanach du département de Jemmappe [sic] pour l'an 1813*, Mons, s.d. [1813], p. 110.

¹³⁷ C'est ce qu'indique l'*Almanach de la province de Hainaut pour l'an [...]*, qui paraît à Mons, l'année même, dépouillé pour la période hollandaise à partir de 1820.

¹³⁸ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 1, Délibérations du Conseil communal. 1830-1836.

¹³⁹ Voir l'*Almanach de la province de Hainaut pour l'an [...]*, Mons, 1830-1836 et l'*Almanach royal officiel publié depuis 1840 en exécution de l'arrêté royal du 14 octobre 1839*, Bruxelles, 1940 sv., dépouillé ici pour tout le dix-neuvième siècle.

¹⁴⁰ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 1, Délibérations du Conseil communal. 1830-1836.

¹⁴¹ Cfr Tableau AIIIA, en Annexe I.

¹⁴² BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL (FILMOTHÈQUE), *Fonds Paternostre de la Mairie*, JL 1343, Horrues. Matrice cadastrale, 1845-1920, art. 909. L'*Almanach du département de Jemmappe (sic) pour l'an XII de la République française*, Mons, s.d. [1803], p. 4, donne

patrimoine des ascendants Bouttiau de l'époque) et qu'il meurt veuf à l'âge de 84 ans, d'une pleurésie contre laquelle le médecin appelé à son chevet ne pourra rien¹⁴³. Ces biens, ils les tient vraisemblablement de son propre frère, un certain Pierre-Hubert, qu'il ne faut pas confondre avec deux autres Ladeuze, partiellement contemporains, prénommés également Pierre-Hubert : leur père à tous deux et un cabaretier d'Horrues. Bien qu'il soit difficile, au terme d'une enquête somme toute limitée, de distinguer ces trois personnes dans les documents, le frère en question, dans l'ombre duquel Emmanuel a sans doute vécu, semble avoir hérité, comme nous allons le voir, d'un patrimoine assez considérable pour l'époque, constituant vraisemblablement l'ensemble de la succession Ladeuze. Pour le reste, Emmanuel présente avec Florimond — et avec les autres Ladeuze — au moins un point commun sur lequel il convient de s'arrêter quelque peu : sa naissance à Horrues qui est, aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps grâce aux registres paroissiaux, le berceau de la famille.

Installé à cinq kilomètres au nord de Soignies, sur une colline dominant la Senne et son affluent la Gageole, Horrues¹⁴⁴ touche à l'est le village de Graty-Hoves où la plupart des Ladeuze ont trouvé leur compagne. Appartenant, sur le plan géographique, au pays de Soignies, il s'apparente en fait au pays d'Ath voisin¹⁴⁵. C'est un gros village rural de plus de 2 000 hectares et dont la population a toujours oscillé à l'époque contemporaine aux environs de 2 000 âmes, selon des courbes démographiques que l'on retrouve partout en Wallonie¹⁴⁶. Sur le plan historique¹⁴⁷, Horrues, dont l'étymologie est

pour Horrues une valeur de 1, 11 58 71 hectare le bonnier.

¹⁴³ A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 164, Relevé des décès avec indication des maladies, 1851-1861, signale, au n° 42, le cas Ladeuze Emmanuel-Joseph.

¹⁴⁴ Arrondissement de Soignies, canton de Soignies (HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 231).

¹⁴⁵ Cfr *supra*, p. 122-123.

¹⁴⁶ De manière générale, voir *Communes de Belgique...*, t. I, p. 705-706, qui fournit une bonne petite synthèse de départ. Comme complément sur le plan géographique, voir le matériel cartographique (*Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 38/7-8, Soignies-Lens, Bruxelles, 1964-1979, *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 63, et dans une moindre mesure *Albums de Croÿ*, t. VI, *op. cit.*, p. 158-159) et les travaux, souvent anciens, disponibles (Th. BERNIER, *Dictionnaire géographique...*, Mons, 1879, p. 261-262 et nouv. éd., Mons, 1891, p. 463-464 ; A. JOURDAIN et L. VAN STALLE, *op. cit.*, t. I, p. 570-571).

¹⁴⁷ Voir, outre l'article cité plus haut, *Communes de Belgique...*, t. I, p. 705-706, quelques recueils de portée plus générale (*Archives de l'État à Mons. Archives communales. Inventaires* [Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française. Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

hasardeuse¹⁴⁸, est, comme la plupart des villages hennuyers, de peuplement très ancien¹⁴⁹. Citée pour la première fois au XI^e siècle, la plus grande partie de la commune appartenait au chapitre de Saint-Vincent de Soignies qui y exerçait tous les degrés de justice¹⁵⁰. Le chapitre était également collateur de la cure de Saint-Martin, dont l'église¹⁵¹, un magnifique édifice roman, remonte au XII^e siècle¹⁵². Bien que faisant toujours partie

néerlandaise. Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces], t. III, Bruxelles, 1978, p. 82-89 ; É. PRUD'HOMME, *op. cit.*, p. 96-98, qui fournit quelques indications sans grande portée sur les actes scabinaux d'Horrues) et les contributions d'histoire locale portant sur l'un ou l'autre aspect particulier (cfr *infra*).

¹⁴⁸ M. GYSSELING, *op. cit.*, p. 613 et J. HERBILLON, *op. cit.*, p. 78.

¹⁴⁹ Le site a révélé, à peu de distance de la chaussée Brunehaut, des traces d'occupation néolithique et gallo-romaines. Th. BERNIER, *Notice sur les antiquités préhistoriques trouvées par A. Bernier*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès archéologique et historique d'Enghien. 7 au 10 août 1898*, éd. par E. MATTHIEU, Enghien, 1899, p. 488-492, signale, p. 492, quelques découvertes pour Horrues : nucleus en silex noir trouvé en 1897 au Champ de l'Esclatière et hache polie en silex gris trouvée en 1877 au Long-Pont.

¹⁵⁰ Exception faite de quelques seigneuries comme celle de l'Esclatière (cfr Th. BERNIER, *La seigneurie de l'Esclatière, à Horrues*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XV, 1878, p. 266-274).

¹⁵¹ Sur l'église, voir : [L. HUGUET], *L'église d'Horrues près de Soignies*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XV, 1872, p. 266-276 ; P. ROLLAND, *Soignies, Horrues et Chaussée-N.-D.-Louvignies*, Mons-Frameries, 1928, 11 p., qui contient une description d'Horrues, p. 9-10 ; et surtout R. MAERE, *Les églises de Chaussée-Notre-Dame, de Horrues et de Saint-Vincent à Soignies*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LIV, 1935-1936, p. 1-39 et 11-18 pour Horrues.

¹⁵² Un certain nombre d'historiens locaux ont publié des éditions de documents plus ou moins pertinentes, mais sans intérêt pour notre propos : L. DESTRAIT, *Horrues. Population. Chaire de vérité*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. VIII, n° 1, 1938-1939, p. 93-95 (sur deux documents trouvés dans les archives du chapitre Saint-Vincent, l'un donnant indirectement un état de la population de la paroisse en 1753 et l'autre signalant une intervention du chapitre dans les frais de construction de la chaire de vérité) ; ID., *La taille de 1426 dans la ville et terre de Soignies (Soignies, Horrues, Chaussée-Notre-Dame, Cambron-Saint-Vincent, etc.)*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. IX, 1943, p. 212-232 (édition d'un compte de la taille en question figurant parmi les archives du chapitre de Saint-Vincent ayant brûlé en 1940 à Mons) ; ID., *Horrues*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXIII, 1964, p. 19-20 (reproduit une supplique des habitants d'Horrues demandant au chapitre de Saint-Vincent de Soignies de renouveler les « Mayeur et Échevins ») ; ID., *La commune de Horrues*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXIII, 1964, p. 116-118 (concerne ce qu'on pourrait appeler des miettes historiques) ; J. PETIT, *Une fête dramatique à Horrues*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. III, 1887, p. 23-27 (présente le programme d'une pièce tirée du Livre d'Esther qui a pu être jouée à Horrues en 1774 [l'article L. DESTRAIT, *Un spectacle à Horrues en 1774*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. VII, n° 1, 1936, p. 64-65, est l'édition du texte, citant la publication précédente] ; É. ROLAND, *Le canton de Soignies à l'époque du concordat et de la réorganisation des cultes. 1801-1803*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXI, 1962, p. 76-89 (fournit la copie d'un document établissant les circonscriptions paroissiales après le concordat de 1802).

de la zone limoneuse, Horrues supporte difficilement la comparaison avec le sud-est de Mons, caractérisé par de hauts rendements qui ne doivent pas avoir été étrangers à l'exil d'Ernest Ladeuze dans les Hauts-Pays.

Sous le Régime français, un Pierre-Hubert Ladeuze apparaît à travers divers documents fiscaux jusqu'en l'an XII (1803-1804)¹⁵³ : en 1797-1798, il paie 105 livres 17 sols de contribution pour l'« Assiette des 4/5^e des XX^e », soit une des contributions les plus élevées pour ce prélèvement¹⁵⁴ ; de même en 1798-1799, « Le C[itoy]^{en} pier[re] [sic] Ladeuze, cultivateur, demeurant à id. [Horrues] » paie 2 francs 80 centimes pour les 14 ouvertures de sa ferme, ce qui est un des chiffres les plus importants du rôle et suppose pour l'époque un bâtiment assez considérable¹⁵⁵ ; etc.¹⁵⁶. S'agit-il du père d'Emmanuel, de son frère ou de leur homonyme tenancier d'un estaminet ? C'est difficile à dire, mais il y a peu de chances que le Pierre-Hubert qui apparaît dans la suite, à partir de 1826 (sa base de taxation est alors estimée à 102 florins, chiffre que n'atteignent que 3 imposés sur 196¹⁵⁷), soit le père d'Emmanuel (né en 1728...) ou le brasseur (que ferait

¹⁵³ Il est absent de la « Liste alphabétique des imposables an XII (1803-1804) » (A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 120). Pour la conversion des dates de l'ère révolutionnaire, voir H. GROTEFEND, *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, 11^e éd. complétée par Th. ULRICH, Hanovre, 1971, p. 142-143. Pour les institutions financières et politiques du Régime français, voir, de façon générale, J. GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire* (Histoire des institutions), 2^e éd., Paris, 1968, et P. POULLET, *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, Bruxelles, 1907, *passim*. Dans une moindre mesure, voir également N. BIHAIN, *Organisation administrative du canton de Fauvillers sous le Régime français*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1962, mais qui est surtout centré sur la problématique du personnel administratif.

¹⁵⁴ A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 117, Assiette des 4/5^e des XX^e, an VI (1797-1798). Il s'agit incontestablement d'un membre de la famille éloignée de Paulin, car le registre désigne le lieu où il habite « La Loge », qui renvoie, soit à la grosse « Ferme La Loge » (cfr *Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 38/7-8, *Soignies-Lens*, Bruxelles, 1964-1979), soit au hameau du même nom, dont nous savons, grâce aux registres paroissiaux, qu'il était le lieu d'habitation des parents de Pierre-Hubert, Adrien et Marie Lescrève, réputés, à leur mariage, « censiers demeurant au hameau de La Loge » (BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL [FILMOTHÈQUE], *Fonds Paternostre de la Mairieu*, n° MT 42, Gibecq [actes de mariage, à la date du 24 août 1718], hameau où, d'après la carte de Ferraris, il n'y a que quelques maisons [*Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 52]).

¹⁵⁵ A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 118, Rôle des portes et fenêtres an VII (1798-1799).

¹⁵⁶ *Ibid.*, n° 119, Contribution foncière de l'an IX (1800-1801).

¹⁵⁷ *Ibid.*, n° 121, Rôle de répartition de l'impôt direct, 1826. Il paie la même année 1 florin pour son chien (*ibid.*, n° 139, Impôt sur les chiens, 1826) et fait partie des plus imposés les années suivantes

un aubergiste de 50 hectares ?)¹⁵⁸. Il doit s'agir du frère aîné d'Emmanuel, qui mourra célibataire en 1856¹⁵⁹ à la tête d'un patrimoine imposant : la succession, dont le partage s'étale de 1856 à 1858, compte, pour le seul village d'Horrues, 49 parcelles totalisant 50 b.[onniers] 71 p.[erches] 90 a.[unes]¹⁶⁰ localisées, pour autant que l'on sache les situer, à proximité du hameau de La Loge¹⁶¹. Cette fortune, qui est la plus importante que nous ayons rencontrée chez les ascendants de Paulin et qui, comme le montre une estimation de l'habitation en 1845, autorise un certain luxe¹⁶², ne semble cependant pas s'être assortie ici d'une carrière politique locale¹⁶³.

Tel n'est pas le cas de Charles-Louis Cortembos (1781-1837), l'autre grand-père d'Ernest, du côté maternel¹⁶⁴, dont nous savons qu'il fut notamment échevin de 1822 à 1824¹⁶⁵. Les nombreux documents fiscaux qui le concernent ne surprennent pas par l'état de la fortune qu'ils laissent deviner. En 1816, par exemple, il paie 1,78 florin de taxe sur le bétail, ce qui au tarif de 1821 (où il contribue à hauteur de 0,96 florin pour 11 têtes de bétail) équivaut à une vingtaine de bêtes. S'il s'agit d'un modeste cheptel à nos yeux, celui-ci représente néanmoins en 1816, dans une région essentiellement vouée aux

(*ibid.*, n° 122-123, Rôle de la contribution foncière, 1827-1837).

¹⁵⁸ *Ibid.*, n° 131-136, Liste des patentables, 1823-1833 : indique un Pierre-Hubert Ladeuze, aubergiste ayant six chambres...

¹⁵⁹ A.É.M., *État civil. Horrues*, Registre des décès. 1851-1875, à la date du 9 janvier 1857.

¹⁶⁰ *Fonds Paternostre de la Mairie*, n° JL 1342-1343, Horrues. Matrice cadastrale, 1845-1920, article 446. Le « Tableau indicatif des propriétés foncières, s.d. (vers 1850) » (A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 140), qui fournit un relevé de toutes les parcelles, permet de totaliser quasiment la même étendue, mais libellée en arpents, perches et mètres. Quant au nombre de parcelles, une autre source, sans doute antérieure (*ibid.*, n° 127, Liste des propriétaires, s.d. [XIX^e s.]), en dénombre 38...

¹⁶¹ Grâce à la *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 52 surtout, où apparaissent des toponymes qui figurent comme désignations de sections cadastrales de la matrice d'Horrues.

¹⁶² Dans A.É.M., *Archives communales. Horrues*, n° 126, Rôle personnel de 1845, le seul Ladeuze connu, un certain Pierre-Hubert, se voit sévèrement taxé (environ cinq fois le montant moyen), sur la base d'une estimation de la valeur de son logis : comptant à l'époque 16 portes et fenêtres et abritant, fait exceptionnel dans ce rôle, 3 foyers de la catégorie la plus taxée, la valeur locative de l'immeuble est estimée, à 4%, à 276 francs et la valeur du mobilier, à 1%, à 1 072 francs.

¹⁶³ Nous n'en avons du moins pas trouvé de trace dans les almanachs administratifs usuels déjà cités.

¹⁶⁴ Cfr Tableau généalogique AIIIC, en Annexe I.

¹⁶⁵ Cfr l'*Almanach de la Province de Hainaut pour l'an [...]*, Mons, 1820-1824, qui signale un Cortembos à cette fonction.

labours, un capital considérable¹⁶⁶. Sans poursuivre ici nos analyses quelque peu fastidieuses¹⁶⁷, nous pouvons penser qu'en consentant au mariage de sa fille, Flore Cortembos (1781-1837), avec Florimond Ladeuze, le fils d'Emmanuel, il rapprochait des familles au patrimoine comparable. Le rapprochement n'étonne guère au reste, lorsque l'on sait que les Cortembos habitaient au lieu-dit « Boskante »¹⁶⁸, situé à Graty¹⁶⁹ (hameau de Hoves érigé en commune autonome en 1892¹⁷⁰), alors que les Ladeuze résidaient au hameau de La Loge, dépendance d'Horrues mais distant d'un kilomètre seulement du « Boskante », appelé Culot du Bois par les Wallons. Plus proche de Graty que de Horrues, le hameau de La Loge et Graty formaient d'ailleurs presque un village-rue, tel que l'on en rencontre souvent au Pays des Collines voisin et qui annonce déjà le pays flamand par ses caractères géographiques¹⁷¹. Le village de Hoves, qui conserve quelques beaux édifices¹⁷², est demeuré aujourd'hui essentiellement agricole, même si, de céréalier qu'il était à l'époque où Flore Cortembos et Emmanuel Ladeuze convolaient en justes noces, il s'est largement reconverti à l'élevage depuis¹⁷³.

¹⁶⁶ A.É.M., *Archives communales. Hoves*, n° 122, Taxes sur les bestiaux, 1816-1821.

¹⁶⁷ Nous pourrions multiplier les exemples : outre les prélèvements analysés plus haut, on trouve des impôts sur la détention de chiens (A.É.M., *Archives communales. Hoves*, n° 122, Taxe sur les chiens, 1824-1847), etc.

¹⁶⁸ D'après l'acte de décès de Charles-Louis Cortembos (*ibid.*, *État civil. Hoves*, Registre des décès 1826-1850, à la date du 23 février 1837).

¹⁶⁹ *Communes de Belgique...*, t. I, p. 601-602 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 362.

¹⁷⁰ Hoves, dont le nom proviendrait d'un terme germanique signifiant « ferme » (cfr J. HERBILLON, *op. cit.*, p. 79 et M. GYSSELING, *op. cit.*, p. 519), est situé actuellement dans l'arrondissement de Soignies, canton d'Enghien (HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 231) et l'était autrefois dans le bailliage d'Enghien (*Communes de Belgique...*, t. I, p. 723-724).

¹⁷¹ Du point de vue géographique, voir, outre les *Albums de Croÿ*, *op. cit.*, t. X, p. 322-323, la *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris...*, Planche 62 et l'*Institut géographique national. Carte topographique de Belgique. 1 : 25 000*, n° 38/3-4, *Bever-Enghien*, Bruxelles, 1964-1979 : Th. BERNIER, *Dictionnaire géographique...*, Mons, 1879, p. 266-267 et nouv. éd., Mons, 1891, p. 466-468 ; A. JOURDAIN et L. VAN STALLE, *op. cit.*, t. I, p. 578.

¹⁷² L'église Saint-Maurice, en roman du XII^e siècle, l'église Saint-Michel au hameau de Graty, initialement chapelle seigneuriale, et les ruines d'un château fortifié. Si les deux églises n'ont fait l'objet d'aucune publication, on dispose, pour certains aspects de l'histoire religieuse, d'A. NACHTERGAELE, *La relique de saint Léopold en l'église d'Hoves*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. VIII, n° 1, p. 17-25. Nous n'avons pas réussi à voir *Aux confins de Hoves et Marcq : la chapelle Sainte-Croix*, dans *Calvaires et chapelles du Hainaut*, 1949, n° 4, p. 9-10.

¹⁷³ De l'histoire de Hoves, il n'y a rien de particulier à retenir dans notre perspective. A son sujet, on possède d'abord quelques contributions très générales : *Archives de l'État à Mons. Archives communales*.

b. Les ancêtres plus lointains : une prospérité déjà ancienne

Remontant une étape encore dans la succession des âges, nous pouvons évoquer la figure des ancêtres de quatrième rang de Paulin et, le cas échéant, de leur propres ascendants. Eu égard au nombre d'aïeux à cette génération (seize !), et de l'intérêt décroissant des informations recueillies au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps, nous nous sommes cependant limité ici, pour ce qui est des recherches dans les archives communales, aux deux ascendants ayant transmis les patronymes Ladeuze et Bouttiau : Pierre-Hubert et Pierre-Philippe. Compte tenu du système patrilinéaire de succession en vigueur dans les campagnes d'autrefois et de la stratégie matrimoniale qui tend à allier à chaque fois des patrimoines de tailles comparables, on peut penser que ces deux aïeux doivent être assez représentatifs de toute cette génération d'ascendants¹⁷⁴...

Du Régime autrichien à la Révolution. — Leur siècle est celui d'une période de paix qu'instaure le Régime autrichien, en 1715, après une longue ère de conflits dont le

Inventaires (Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française. Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture néerlandaise. Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces), t. II, Bruxelles, 1972, p. 150-157, et É. PRUD'HOMME, *op. cit.*, p. 100-101. L'histoire du village comme telle a fait l'objet d'une production importante parue en plusieurs livraisons sous la signature d'un érudit local (H. TEMPERMAN, *Histoire des communes rurales de Hoves et Graty depuis leur origine et quelque peu avant, jusqu'à ce jour et même un peu après*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XIII, 1962-1963, p. 117-405 [livre premier consacré à la vie religieuse et paroissiale] ; t. XV, 1967-1969, p. 57-210 [livre second, chapitres I-III] ; t. XVII, 1973-1975, p. 5-76 [livre second, chapitre IV sur l'instruction primaire], 113-304 [livre second, chapitre V sur le folklore] ; 305-355 [livre second, chapitre VI sur l'assistance publique]. Cette première série de chapitres peut être complétée par un certain nombre d'articles plus circonscrits du même auteur : *Le moulin à vent de Hoves et ses meuniers (1200-1903)*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XVIII, 1976-1978, p. 317-331 ; *L'encensoir et la navette de la paroisse Saint-Maurice à Hoves*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XVIII, 1976-1978, p. 337-346 ; *État de la paroisse de Hoves-Graty (1670)*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XVIII, 1976-1978, p. 347-364 (publie un état de la paroisse en 1670 établi par le curé à la suite de la disparition dans un incendie des registres paroissiaux, état qui a fait l'objet d'une publication plus synthétique d'A. DENEVE, *Recensement des paroissiens de Hoves-lez-Enghien vers 1670*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n° 260, mars-avril 1989, p. 65-73) ; *Les finances et la population de Hoves-Graty (1504-1664)*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XVIII, 1976-1978, p. 365-408 (voir également M.-A. ARNOULD, *Les cahiers de taille de Hoves-Graty [1465-1517]. Les finances et la population d'un village hennuyer, à l'aube des temps modernes*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LVII, 1940, p. 185-238). Plus récemment, l'auteur a publié des compléments à son histoire : *Histoire de Hoves. 5^e supplément*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XXI, 1983, n° 1, p. 5-86, et *Histoire de Hoves. 6^e supplément*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XXI, 1983, n° 3-4, p. 501-528. Voir également J. GODET, *Meurtre à Hoves au seizième siècle*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. X, 1955-1957, p. 327-333.

¹⁷⁴ D'une façon générale, voir ici les huit Tableaux AIIIA à AIIIH en Annexe I. Pour Pierre-Hubert Ladeuze, voir plus particulièrement le Tableau AIIIA, et pour Pierre-Philippe Bouttiau, le Tableau AIIIE.

dernier oppose, en septembre 1706, les armées anglo-impériales et les troupes de Louis XIV aux portes du Haut-Pays. La guerre de succession d'Autriche (1740-1748) elle-même ne s'accompagnera pas en Hainaut de dommages conséquents et les dernières vicissitudes militaires importantes de la province seront liées aux invasions françaises qui voient notamment l'incendie, en 1794, du village d'Harveng. Malgré cet environnement favorable, la disette fait encore une ultime apparition, pour l'Ancien Régime, lors des grands froids de 1740, tandis que les maladies infectieuses, qui ont pris le relais de la peste, frappent parfois durement, comme c'est le cas de la dysenterie dans la région de Hoves-Horrues en 1779. Nonobstant ces considérations, les progrès de l'alimentation autant que le recul des épidémies soutiennent la croissance démographique. Sans doute Pierre-Hubert Ladeuze, Pierre-Philippe Bouttiau et leur contemporains des familles apparentées ont-ils profité, à la fin du siècle, de l'acquisition de biens nationaux, car si le volume des terres mis en vente fut peu important (une dizaine de pour cent du territoire), dans le canton de Mons par exemple, un tiers fut racheté par de gros fermiers faisant ainsi l'acquisition de terres qu'ils travaillaient déjà¹⁷⁵. Ils ont, en toute hypothèse, tiré parti de la suppression de la dîme et des droits seigneuriaux, qui intervint d'ailleurs sans que les clivages sociaux soient profondément modifiés. Comme nous avons eu l'occasion de nous en apercevoir pour Harveng à l'examen de la situation de Maximilien Rigaumont et de Xavier Bouttiau en 1820, si les ecclésiastiques ont disparu du paysage, les autres membres de la société rurale ont conservé leur place respective : à côté des nobles et des bourgeois qui marchent sur leurs traces, il n'y a place que pour quelques gros fermiers, appelés « censiers » au XVIII^e siècle et au nombre desquels se comptent les ancêtres de Paulin : pourvoyeurs de main-d'œuvre pour les journaliers agricoles (les « manouvriers »), plus riches, plus instruits, mieux considérés, ils tiennent le haut du pavé au village. Derrière eux viennent les cultivateurs « ordinaires », encore assez aisés, puis le petit peuple des paysans-artisans, charrons ou sabotiers, à qui la culture d'un petit lopin de terre confère un statut plus élevé que celui des simples ouvriers agricoles¹⁷⁶.

Pierre-Hubert Ladeuze : une image incertaine. — De Pierre-Hubert Ladeuze, comme nous l'avons vu, les documents d'archives ne nous apprennent rien de certain. Il est possible qu'il soit le Pierre-Hubert des rôles fiscaux du Régime français examinés plus haut, mais ce n'est pas attesté. Pour le reste, seuls les registres paroissiaux nous

¹⁷⁵ *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 65.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 58-61.

permettent de cerner quelque peu son environnement familial. Fils d'Adrien (1687-1776) et de Marie-Joseph Lescrève, originaire de Gibecq (à une dizaine de kilomètres d'Horrues, au sud de l'ancienne chaussée Ath-Enghien¹⁷⁷), il épousera en 1776 une jeune censière de Hoves, une certaine Marie-Anne Blondeau (1735- ?). Issue de l'union d'Henri Blondeau (1687-1742) et de Marie-Anne Langhendries (± 1700-1785), cette dernière est la seule des ancêtres de Paulin qui, par sa naissance à Vollezele, soit d'origine « thioise », même si au XVIII^e siècle le village appartenait en fait au bailliage d'Enghien et au comté de Hainaut¹⁷⁸. Au-delà de cette filiation attestée par des écrits, Pierre-Hubert est aussi, vraisemblablement, le petit-fils de Josse Ladeuze et de son épouse, Marie-Thérèse Dubois, dont la tradition familiale affirme qu'ils « ont habité Gages »¹⁷⁹. Petit village rural du pays d'Ath situé à six kilomètres du hameau de La Loge, Gages, qui serait le berceau connu le plus ancien de la famille de Paulin¹⁸⁰, se trouve également à quelques kilomètres seulement de Ladeuze, localité qui, selon toute vraisemblance, est à l'origine du patronyme « Ladeuze »¹⁸¹. Pour y avoir cherché des ancêtres de notre branche Ladeuze, nous y avons trouvé un seigneur, premier du lieu, portant le nom de Thiry de Ladeuze¹⁸², mais sans que l'on puisse cependant établir une filiation quelconque entre les familles¹⁸³.

Pierre-Philippe Bouttiau : un gros censier d'Ancien Régime. — Sur Pierre-Philippe Bouttiau, dont nous avons déjà évoqué indirectement la figure à propos de son

¹⁷⁷ De l'arrondissement d'Ath, canton de Chièvres, après avoir fait partie de la châtellenie d'Ath (*Communes de Belgique...*, t. I, p. 561-562 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 347).

¹⁷⁸ Appartenant au département de la Dyle sous le Régime français, puis à l'arrondissement de Nivelles et au Brabant, ce village de frontière fut rattaché à l'arrondissement de Halle-Vilvorde en 1963 (cf. *Communes de Belgique...*, t. IV, p. 2884-2885 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 798-799).

¹⁷⁹ A.P., F.M.P., Chemise [Bourse d'études], Un récapitulatif manuscrit des origines de la famille.

¹⁸⁰ Ceci n'est attesté par aucun document d'archive : nous n'en avons trouvé aucune trace dans les registres paroissiaux de Gages (BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL [FILMOTHÈQUE], *Fonds Paternostre de la Mairie*, n° MT 40-41, Gages et Cambron-Casteau et JL 1020-1021, Gages [tables et compléments actes]).

¹⁸¹ L'étymologie du toponyme lui-même est contestée (cf. J. HERBILLON, *op. cit.*, p. 87).

¹⁸² P. DEMEULDRE, *Histoire de Ladeuze*, Chièvres, 1924, p. 66.

¹⁸³ Outre *Communes de Belgique...*, t. I, p. 784 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 467, voir P. DEMEULDRE, *Histoire de Ladeuze*, Chièvre, 1924, à remplacer partiellement par ID., *Ladeuze. Topographie, hydronymie, toponymie* (Extrait des *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XXII, 1936), Bruxelles, 1936.

fil, Maximilien-Xavier, nous en savons un peu plus. Inscrit vers 1806 au Registre civique de l'arrondissement¹⁸⁴, il figurera en son temps sur les listes électorales parmi les plus gros contribuables d'Harveng¹⁸⁵. Issu d'une famille bien enracinée à Harveng (ses parents y sont nés au début du XVIII^e siècle), il épousera en 1782 Marie-Françoise Botteau (1756- ?), fille de Jean-Baptiste Botteau, meunier de son état, et de Marie-Marguerite Hot, dont les registres paroissiaux nous disent — signe de l'importance que l'on y attachait — qu'elle mourut « au moulin d'Harveng où elle était née »¹⁸⁶ ! Contemporaine de Ferdinand Meaux (1741-1766), enfant du pays qui fut *primus* à Louvain en 1762¹⁸⁷, elle est une des rares ascendantes de Paulin à n'être pas née dans une ferme, et elle appartient à une famille dont les successeurs, vraisemblablement, seront au nombre des gros censiers que côtoieront Maximilien Rigauumont et Xavier Bouttiau sur les listes électorales du XIX^e siècle¹⁸⁸.

Plus loin encore dans le temps : quelques indices d'une condition déjà enviable. — A côté de ces deux représentants des lignées Ladeuze et Bouttiau, d'autres membres des familles apparentées ayant précédé de quatre générations et plus celle de Paulin mériteraient sans doute d'être tirés de l'oubli dans lequel les maintiennent malgré tout les registres paroissiaux. Mais les informations ainsi recueillies nous apprendraient-elles autre chose que ce que nous savons déjà grâce aux générations plus proches de

¹⁸⁴ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 88, Mouvement de l'État civil et de population, 1825-1900, Un document intitulé *Département de Jemape. Arrondissement de Mons. Commune d'Harveng. Liste des individus qui ont droit à être portés sur le Registre civique de l'arrondissement. Exécution de l'article 2 du réglément (sic) du 17 janvier 1806, relatif à la tenue des Assemblées de Canton.* Un Pierre-Philippe Bouttiau, cultivateur âgé de 56 ans à l'époque, y figure au n° 13. Malgré le fait que sa naissance remonterait donc à 1750 (et non à 1748, comme nous l'indiquent les registres paroissiaux), nous n'avons pas trouvé d'éléments qui permettent d'affirmer l'existence d'un autre Pierre-Philippe Bouttiau...

¹⁸⁵ *Ibid.*, n° 112, Listes d'électeurs, 1818-1900, de 1820 à 1831. Ce n'est qu'après 1831, malheureusement, que les listes électorales indiquent la date de naissance des déclarants, de telle sorte que nous sommes dans l'impossibilité de confirmer l'identification de notre Pierre-Philippe Bouttiau.

¹⁸⁶ A.É.M., *État civil. Harveng*, Registre des décès. 1851-1900, à la date du 27 novembre 1785. « *Primus* » se disait, sous l'Ancien Régime, d'un étudiant qui, ayant étudié la logique, parvenait à résoudre le plus de problèmes dialectiques lors d'un concours organisé chaque année et qui, de ce fait, était fêté comme un héros à Louvain et dans son pays natal (cfr C. BRUNEEL, *Le « Primus » de Louvain au XVIII^e siècle*, dans *Revue du Nord*, t. LXIX, n° 274, juillet-septembre 1987, p. 575-588).

¹⁸⁷ É. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt et ses seigneuries*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXIII, 1904, p. 5-6.

¹⁸⁸ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 112, Listes d'électeurs. 1818-1900 : des Hot y apparaissent dès 1836 et y demeurent jusqu'à la fin du siècle.

nous, ou ce que nous pressentons sur les générations antérieures à travers quelques menus détails glanés dans les actes de baptême, de mariage et de décès ? Outre que tous, du moins chez les hommes, signent d'une main instruite, certaines indications trahissent également une extraction qui était loin d'être basse. Du côté des Bouttiau, par exemple, trois ascendants au moins eurent des funérailles qui n'étaient pas celles du commun : Pierre-François Bouttiau (né en 1696) fut mis en terre à Mons le 31 janvier 1774 « avec service »¹⁸⁹, la dépouille de Marie-Antoinette Jeumont (née en 1704) fut déposée dans l'église de Braquegnies¹⁹⁰, le 26 décembre 1767¹⁹¹, et Pierre Neufnez (né en 1654) fut inhumé dans la chapelle de Neufvilles¹⁹² le 14 février 1752¹⁹³. Autre détail révélateur : nous savons qu'en 1729, par exemple, la grand-mère de Maximilien Rigauumont, Marie-Madeleine Mouchart (1688-1751), par ailleurs censièrre de Casteau¹⁹⁴, obtint d'un de ses parents une rente de douze livres par an¹⁹⁵. Enfin, derniers indices, les alliances de la famille de Marie-Thérèse Lombart (1777-1856), l'épouse de Maximilien Rigauumont, font davantage penser à des arrangements évitant la dilution du patrimoine qu'à de simples noces paysannes. Lorsque le 4 septembre 1736, Jean-Charles Lombard (fermier à Givry¹⁹⁶) épouse Marguerite Decamps (native d'Havré¹⁹⁷), c'est munis d'une dispense

¹⁸⁹ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL (FILMOTHÈQUE), *Fonds Paternostre de la Mairieu*, n° JL 22-66, Mons (à Mons), Décès.

¹⁹⁰ Strépy-Braquegnies, situé entre La Louvière et Mons, dans la vallée de la Haine qui prolonge le sillon industriel sambro-mosan, est d'occupation très ancienne. Tandis que Braquegnies était au départ un hameau peu important mais que la houille, attestée dès le XIV^e siècle et exploitée systématiquement à partir du XVIII^e siècle, le développera au XIX^e siècle, le village de Strépy proprement dit, resté en marge du développement, allait garder un aspect essentiellement rural. Autrefois dans la prévôté de Binche, Strépy relève aujourd'hui de l'arrondissement de Soignies, canton du Rœulx (*Communes de Belgique...*, t. II, p. 1416-1417 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 737-738).

¹⁹¹ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL (FILMOTHÈQUE), *Fonds Paternostre de la Mairieu*, n° MT 118, Strépy-Braquegnies. Registre des décès. 1695-1804, à la date du 26 décembre 1767.

¹⁹² Arrondissement de Mons, canton de Lens (*Communes de Belgique...*, t. II, p. 1089-1090 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 577).

¹⁹³ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL (FILMOTHÈQUE), *Fonds Paternostre de la Mairieu*, n° JL 335, Registre des décès et des mariages. 1709-1766, à la date du 14 février 1752.

¹⁹⁴ Anciennement de la prévôté de Mons, il fait actuellement partie de l'arrondissement de Soignies, canton de Rœulx (*Communes de Belgique...*, t. I, p. 273-274 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 231).

¹⁹⁵ A.P., F.M.P., Chemise [Bourses d'études], Copie d'un acte notarié du 17 décembre 1729.

¹⁹⁶ Village de la prévôté de Mons, puis de l'arrondissement de Mons, canton de Pâturages (*Communes*

pour consanguinité au deuxième degré qu'ils se présentent à l'église de l'Oratoire à Mons¹⁹⁸. Quarante ans plus tard, son fils Jean-Charles engendrera une fille naturelle, peut-être parce qu'il dut attendre plus que prévu « de son excellence révérendissime le nonce apostolique de Bruxelles », une « dispense des trois empêchements de consanguinité, à savoir du 2^e au 3^e, du 3^e au 4^e, et aussi du 4^e au 5^e »¹⁹⁹. On notera d'ailleurs que cette arrière-grand-mère de Paulin, Marie-Thérèse Lombart précisément, fut rapidement lavée du péché de sa naissance illégitime : sur l'acte de baptême, le desservant a rajouté que « les parties [ses parents] se sont mariées quelque peu de temps après »²⁰⁰... Ces mariages consanguins, du reste, comme nous l'avons signalé à l'occasion du mariage des parents de Paulin, ont laissé un souvenir vivace dans la tradition familiale, puisque d'après celle-ci, ce serait faute de « cousin » à marier que Rosine Bouttiau aurait, après arrangement par son frère ecclésiastique, accepté d'épouser un « étranger »...

Au-delà de ces caractères matrimoniaux parfois anecdotiques, une constatation plus fondamentale semble s'imposer : à travers le jeu des alliances familiales, qui ne débouchent jamais que sur la création de nouveaux foyers de fermiers, les aïeux de Paulin se sont toujours, sans exception, déplacés vers des lieux plus propices au travail de la terre. Du côté des Ladeuze, les hommes, qui résidaient à Horrues, s'attachèrent des compagnes venant surtout de Graty-Hoves (mais aussi de Gibecq et de Silly²⁰¹), avant de s'installer, avec Ernest, dans ce pays béni des cultivateurs que constitue le sud-est de Mons. Du côté des Bouttiau, outre la branche Bouttiau proprement dite qui est, aussi haut que l'on puisse remonter, enracinée à Harveng, les familles apparentées proviennent, quand ce n'est pas de la région privilégiée d'Harveng (Givry, Genly²⁰², etc.), de terroirs

de Belgique..., t. I, p. 564 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 349).

¹⁹⁷ Relevant anciennement de la prévôté de Mons, il est intégré aujourd'hui dans l'arrondissement et le canton de Mons (*Communes de Belgique...*, t. I, p. 659-660 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 389).

¹⁹⁸ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UCL (FILMOTHÈQUE), *Fonds Paternostre de la Mairieu*, n° 369, Givry. Registre des baptêmes, mariages et décès. 1657-1755, ou JL 370, Givry. Registre des mariages. 1727-1786, à la date du 4 septembre 1736.

¹⁹⁹ *Ibid.*, n° JL 370, Givry. Registre des mariages. 1727-1786, à la date du 19 mai 1777.

²⁰⁰ *Ibid.*, n° JL 369, Givry. Registre des baptêmes. 1756-1786, à la date du 7 avril 1777.

²⁰¹ Dans l'arrondissement de Soignies, canton d'Enghien, qui a succédé à l'ancienne châtellenie d'Ath (*Communes de Belgique...*, t. II, p. 1370-1371 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 705).

²⁰² Qui faisaient autrefois partie de la prévôté de Mons et relève aujourd'hui de arrondissement de

moins favorisés, terroirs que des alliances, sans doute mûrement réfléchies, ont permis de quitter : Neufvilles, Casteau, dont le paysage de bruyères dit assez la pauvreté²⁰³, etc. Sans doute faut-il y voir, plus qu'une tendance bien humaine à chercher l'amélioration de sa condition, une propension de nantis qui, n'abandonnant pas leur patrimoine aux caprices des sentiments, cherchent par une habile politique familiale à le conserver, ou mieux, à l'accroître.

Quoi qu'il en soit de la personnalité précise des ancêtres éloignés de Paulin, une chose paraît certaine : ce que nous en savons nous les fait percevoir comme des privilégiés. Situés dans la hiérarchie sociale de leur temps juste après la noblesse et la bourgeoisie urbaine, ils appartiennent au petit groupe des notables qui dominent, et de loin, le reste des villageois. Leurs descendants entreront dans l'époque contemporaine avec un solide héritage, fait d'un patrimoine foncier autant que d'un capital moral riche de potentialités humaines, héritage que l'évolution libérale de la société leur permettra d'exploiter. En ce sens, Paulin Ladeuze ne nous apparaît absolument pas comme le fils d'une lignée de paysans arrachés à la modestie de leur condition par l'Église, mais bien comme le produit de plusieurs générations de riches fermiers hennuyers, bien implantés dans le pays depuis le XVII^e siècle au moins. Nous pouvons dès lors nous demander si, par la tradition familiale dans laquelle il s'insère, Paulin n'appartient pas encore, pour une part au moins, au XVIII^e siècle ; s'il n'est pas, en quelque sorte, un des derniers représentants de cette élite paysanne que, bientôt, la révolution industrielle éliminera définitivement. Si la réponse à cette question est délicate, il faut néanmoins bien constater que son destin est l'aboutissement logique, la consécration d'une histoire antérieure, bien plus que l'émergence d'un monde nouveau tel que l'illustre l'ascension de grands capitaines d'industrie, par exemple.

Mons, canton de Pâturages (*Communes de Belgique...*, t. I, p. 549-550 et HOUET et CLEEREN, *op. cit.*, p. 342).

²⁰³ *Architecture rurale de Wallonie...*, p. 39.

CHAPITRE II : JEUNESSE ET FORMATION. D'HARVENG À BONNE-ESPÉRANCE

Petit, c'est donc à Harveng, dans le cadre que nous avons tenté de décrire, que Paulin Ladeuze a fait ses premiers apprentissages. Si les décors, relativement bien conservés, sont toujours en place, les acteurs de cette petite enfance campagnarde ont depuis longtemps disparu, sans guère laisser de traces écrites. A y regarder de plus près, comme nous allons le voir, c'est en fait la tradition familiale qui a le mieux fixé, à travers un récit plus ou moins rapidement codifié par écrit, la geste simple des jeunes années. Elles conduisent, après un bref détour par Tournai où l'enfant termine ses études primaires chez les frères, au petit séminaire de Bonne-Espérance, dont l'oncle Florimond était pour l'heure le président. Établi dans le cadre remarquable d'une vieille abbaye d'origine médiévale, l'établissement scolaire remonte en fait à la fin du Régime hollandais et aux débuts de la Belgique indépendante. De la vie qui l'animait à l'époque de Paulin, on conserve heureusement un témoignage exceptionnel à travers un roman à clés où ce dernier apparaît sous les traits de Florimond Dharvengt. Grâce aux archives du collège, enfin, le portrait que nous pouvons tracer du jeune Dharvengt quitte le domaine de la fiction romanesque et acquiert le statut d'objectivité que lui confèrent les documents.

A. L'enfance et la formation élémentaire

Sur la scolarisation initiale du jeune Ladeuze et, a fortiori, sur sa petite enfance, nous ne savons que très peu de choses. C'est que les enfants en bas âge ne suscitaient pas, durant leurs premières années, d'autres écrits durables que leur acte de naissance, et que les archives locales ne conservent guère, d'ordinaire, la mémoire des faits et gestes des petits écoliers d'autrefois. Pour Harveng, les archives nous apprennent tout au plus que l'enfant a pu fréquenter une école communale, étant entendu que : « Par arrêté en date du 3 décembre 1875, la Députation permanente a autorisé la commune d'Harveng à adopter pour tenir lieu d'école communale, l'établissement de Me Célestine Marteleur [?], en religion sœur Prudente »¹... En définitive, ce sont les souvenirs, mis par écrit plus ou moins rapidement ou consignés par la tradition orale, qui se sont révélés ici les plus prolixes. Avant d'en extraire le contenu cependant, il convient de s'interroger de façon critique sur leur formation et leur valeur.

1. Les « souvenirs » relatifs au jeune Ladeuze : leur crédit

En fait, les quelques bribes d'information que l'on conserve sur les premières années du petit Paulin proviennent toutes de « souvenirs » familiaux. Nous pouvons les grouper en deux « traditions ». La première, consignée à travers une chronique de presse publiée dans les années 1960 par un cousin, un certain Tondeur, se limite à quelques indications personnelles — dont l'origine exacte échappe — disséminées dans des articles de pure compilation. La seconde, entretenue à travers les témoignages des descendants et dans un document énigmatique conservé au grand séminaire de Tournai, exprime en réalité la tradition familiale telle qu'elle s'est constituée pour l'essentiel autour du témoignage d'un frère de Paulin, Bruno Ladeuze.

¹ A.É.M., *Archives communales. Harveng*, n° 110, Dossier des écoles adoptées, 1876-1938.

a. La chronique du cousin Tondeur : une compilation agrémentée d'éléments personnels parfois discutables

Un premier ensemble de « souvenirs » émane d'un certain H. Tondeur, lequel rédigea, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, une série d'articles pour *Le Journal de Mons et du Borinage* consacrés à Mgr Ladeuze². Le contenu même de ces écrits³, ainsi qu'un manuscrit marqué également de ce patronyme et conservé au séminaire de Bonne-Espérance⁴, nous permettent d'identifier leur rédacteur comme un membre de la famille proche de Paulin. Il s'agit d'un « cousin », natif d'Harveng⁵, qui fréquenta la même école que lui vingt-cinq ans plus tard et qui, jeune diplômé de l'école normale de Bonne-Espérance, enseigna à l'école communale d'Harveng pendant la guerre 1914-1918, en remplacement du maître d'école mobilisé⁶. Comme l'indiquent les propres notes de Tondeur⁷, et comme le révèlent d'ailleurs des comparaisons internes⁸,

² Que les archives de Bonne-Espérance ont conservés sous forme de coupures de presse (cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Coupures de presse : *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. La réception solennelle de M. l'abbé Paulin Ladeuze [...] le 17 juillet 1898* [samedi 19 juillet 1958] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr P. Ladeuze. II. Son enfance* [vendredi 22 janvier 1960] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. (III) Mgr Paulin Ladeuze et l'école maternelle* [jeudi 4 février 1960] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Il y a 20 ans mourait Mgr Paulin Ladeuze* [mercredi 10 février 1960] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Après la mort de Mgr Ladeuze. Un aperçu de son œuvre* [lundi 15 février 1960] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire* [mercredi 23 mars 1960] ; *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. Réception solennelle du 26-12-1909* [mardi 4 avril 1961, p. 3]).

³ Voir notamment ID., *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mercredi 23 mars 1960 (*ibid.*).

⁴ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Un manuscrit intitulé *Mgr P. Ladeuze et Harvengt. 1870-1940*.

⁵ En fait, un petit-cousin, puisque, natif d'Harveng, il est issu de la branche Bouttiau et que de ce côté, Paulin n'avait qu'un oncle ecclésiastique... Rappelons que la méthode généalogique adoptée au chapitre précédent ne conduisait pas à l'identification de cette catégorie de membres de la famille.

⁶ Au moment de la rédaction de ses textes biographiques sur Ladeuze, il était « chef d'école e.r. de Havre-Ville » (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Un manuscrit intitulé *Mgr P. Ladeuze et Harvengt. 1870-1940*).

⁷ Conservées elles aussi pour partie au séminaire de Bonne-Espérance : *ibid.*, Un cahier de notes consacrées au recteur de Louvain et dû manifestement à H. Tondeur lui-même. Nous y trouvons cités : L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Œuvre d'Auteuil, Paris, [janvier-octobre] 1910 (p. 45, le portrait de Ladeuze) ; L. CERFAUX, *Monseigneur Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance*, dans *Bona Spes. Bulletin de l'Association des anciens élèves du séminaire de Bonne-Espérance*, n° 23-24, juin 1946 (p. 11, le récit

les articles parus dans le *Journal de Mons et du Borinage* ne sont pour l'essentiel que le fruit d'une compilation plus ou moins intelligente des imprimés disponibles dans les années 1960. Il s'y glisse cependant çà et là des souvenirs personnels (en ce sens qu'ils rapportent des faits dont nous ne trouvons pas mention dans les imprimés utilisés), qui font souvent l'intérêt de ces productions de l'érudition locale.

Aux dires du cousin Tondeur, les premières années du fils aîné d'Ernest Ladeuze se partagèrent entre sa mère, fort occupée par les charges de la maison et de la ferme, et sa grand-mère, Sophie — et non Séraphine, comme il l'écrit — Rigaumont⁹, qui « collabora généreusement à l'entretien et à l'éducation des enfants »¹⁰. Après cette première éducation par la gent féminine du foyer, le jeune Paulin aurait alors fréquenté l'école communale pour garçons fondée à Harveng en 1874. D'après Tondeur, il n'aurait existé à l'origine au village qu'une école primaire « mixte improvisée »¹¹, et ce n'est qu'en 1870 qu'un projet de création d'une école primaire pour filles spécifique et d'une école maternelle aurait vu le jour. Confirmant à cet égard les données des archives communales, il signale que les deux nouvelles écoles ouvrirent leurs portes en 1874 et qu'elles furent animées par les Filles de Marie de Pesches, au nombre desquelles nous trouvons notamment une certaine sœur Prudente¹². C'est donc à l'école primaire pour garçons née de cette « ségrégation des sexes » (école dont nous ignorons par ailleurs le caractère « officiel » ou « adopté ») que le fils d'Ernest Ladeuze et de Rosine Bouttiau aurait fait ses premiers pas scolaires à partir d'octobre 1876. L'établissement, situé à l'endroit de l'ancienne maison communale (en bordure des actuelles place Communale

de la mort de Ladeuze par Cerfaux) ; H. VAN WAEYENBERGH, *Funérailles de Son Exc. Mgr Ladeuze. Éloge funèbre [...]*, dans *AN.U.C.L. 1940-1941*, p. XXVII-XXXVIII ; etc.

⁸ Pour ne prendre qu'un exemple, l'article consacré à la réception du nouveau recteur à Harveng en 1909 (H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. Réception solennelle du 26-12-1909*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mardi 4 avril 1961, p. 3) n'est qu'un arrangement de passages tirés mot à mot de la brochure commémorative (*Harvengt. Réception solennelle de Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain. Dimanche 26 décembre 1909*, Ath, [1910], la partie *Compte rendu*, p. 5-9), agrémenté de quelques considérations personnelles...

⁹ Cfr le Tableau AID, en Annexe I.

¹⁰ H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr P. Ladeuze. II. Son enfance*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, vendredi 22 janvier 1960 (cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Coupures de presse).

¹¹ ID., *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. (III) Mgr Paulin Ladeuze et l'école maternelle*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, jeudi 4 février 1960 (*ibid.*).

¹² *Ibid.*

et rue Cardinal Mercier), était, toujours selon le témoignage de l'auteur, desservi par un maître unique : un certain Désiré Bottieau, diplômé de l'école normale de Bonne-Espérance et nommé à Harvengt le 26 novembre 1873¹³.

Faut-il suivre l'auteur lorsqu'il suppose que Paulin fréquenta également l'école gardienne¹⁴ ou lorsqu'il rapporte que, vingt-cinq ans plus tard, lui-même fréquentant la classe du vieil instituteur Bottieau, le maître d'école vantait encore les talents inégalés de son ancien élève Ladeuze¹⁵ ? On ne peut l'établir avec certitude. Mais à première vue, il paraît douteux qu'à l'époque un enfant d'une famille de « bonne condition » comme celle des Ladeuze ait jamais fréquenté l'enseignement maternel. De même, il semble bien que l'éloge des aptitudes du petit Paulin, qui flaire bon les récits hagiographiques du temps, doive être rangé au rang des accessoires indispensables de la littérature édifiante... Le doute étant jeté sur ces deux éléments d'information, que faut-il penser du reste du témoignage de Tondeur, noyé ici dans un flot de considérations très générales ? Nous pouvons, semble-t-il, lui accorder un crédit certain dans la mesure où il est confirmé par une solide tradition orale, heureusement fixée par écrit de fraîche date.

b. Les descendants Ladeuze et le « Questionnaire biographique » de Tournai : des « souvenirs » dérivés du témoignage de Bruno Ladeuze

Le second ensemble de « souvenirs », en effet, consiste en une série de « séquences » d'informations relatives aux jeunes années de Ladeuze qui, fondamentalement, semblent toutes dériver, dans des proportions certes variables, du témoignage d'un frère de Paulin. Ces séquences, nous les avons tout d'abord entendues, par bribes au moins, dans la plupart des interviews menées auprès des membres de la famille Ladeuze encore en vie¹⁶. Comme à maintes reprises les informations rapportées par les personnes

¹³ ID., *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mercredi 23 mars 1960 (*ibid.*).

¹⁴ ID., *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. (III) Mgr Paulin Ladeuze et l'école maternelle*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, jeudi 4 février 1960 (*ibid.*).

¹⁵ ID., *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mercredi 23 mars 1960 (*ibid.*).

¹⁶ Plusieurs entretiens de 1987 à 1990 avec Marie Poivre, épouse Molderez (Liège) ; Entretien

interrogées étaient identiques et portaient sur des faits dont, eu égard aux circonstances, elles ne pouvaient avoir été témoins directs (fait antérieur à la naissance pour telle petite-nièce, antérieur à l'entrée dans la famille pour telle belle-fille d'un collatéral, etc.), il fallait admettre l'existence d'une « tradition orale » familiale bien établie. De plus, étant donné le caractère « codifié » et homogène de ces informations, nous étions en droit de penser à une source unique, identifiée ici par recoupements chronologiques et spatiaux à Bruno Ladeuze, le frère de Paulin qui occupa la ferme familiale au décès des parents. Ces séquences d'informations ensuite, nous les avons trouvées consignées systématiquement dans un document à première vue énigmatique des Archives du grand séminaire de Tournai (une liste de réponses anonymes à un questionnaire très fouillé sur la vie de Ladeuze¹⁷), mais qui appartient en fait, comme nous allons le voir, à une série constituant en quelque sorte une « extension » des archives de Mgr Lucien Cerfaux¹⁸ relatives à la biographie qu'il préparait sur le recteur de Louvain et en vue de laquelle il publia plusieurs articles¹⁹. En effet, à la suite d'une longue et tortueuse enquête menée

téléphonique du 21 avril 1988 avec Ernest Poivre[†] (Mons) ; Entretien du 13 et du 16 août 1990 avec Sabine Ladeuze, épouse Quinchon (Ville-Pommerœul) ; Entretien téléphonique du 13 août 1990 avec Ghislaine Vandevatere, veuve Herman Ladeuze (Harveng) ; Entretien du 16 août 1990 avec Marguerite Ladeuze et Andrée Lefébure, veuve Maurice Ladeuze (Harveng) ; Entretien du 16 août 1990 avec la famille Paulin Poivre (Villers-Saint-Ghislain) ; Entretien du 12 août 1992 avec Paul Ladeuze (Harveng).

¹⁷ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) ».

¹⁸ Sur Lucien Cerfaux, helléniste et exégète, né à Presles le 14 juin 1883 et décédé à Lourdes le 11 août 1968, voir surtout : J. COPPENS, *Cerfaux (Lucien-Jean-Joseph)*, dans *B.N.*, t. XLI, col. 95-110, qui fournit la liste des nécrologies disponibles. Notons que Cerfaux, docteur en philosophie (1903) et en théologie (1910) de l'Université grégorienne de Rome, et formé à l'exégèse à l'Institut biblique pontifical (1910-1911), ne fut jamais l'élève de Ladeuze. Nommé professeur d'exégèse au séminaire de Tournai en 1911 (en remplacement de Rasneur, dont l'enseignement n'inspirait pas confiance à son évêque...), il ne commença sa carrière proprement scientifique qu'au début des années 1920 et fut bientôt invité par Ladeuze à donner un enseignement à Louvain sur les mouvements religieux du monde hellénistique (1928). A la mort prématurée du chanoine Tobac, en 1930, il lui succéda à Louvain à la chaire d'exégèse du Nouveau Testament. Signalons que, depuis la notice parue dans la *Biographie Nationale*, les articles d'Albert Descamps et de Joseph Coppens publiés à l'occasion du décès de Cerfaux (A. DESCAMPS, *Monseigneur Lucien Cerfaux. Ébauche d'un portrait*, et J. COPPENS, *La carrière et l'œuvre scientifiques de Monseigneur Lucien Cerfaux*, dans F. NEIRYNCK, *L'évangile de Luc. Problèmes littéraires et théologiques. Mémorial Lucien Cerfaux* [Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. XXXII], Louvain, 1973, p. 9-59 et 71-90) ont été réédités : *Recueil Lucien Cerfaux. Études d'exégèse et d'histoire religieuse*, t. III, nouv. éd. (dans Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. LXXI), Louvain, 1985, p. XI-XXXIII et XXIV-LX.

¹⁹ L. CERFAUX, *La carrière scientifique de Mgr Ladeuze*, dans *La revue catholique des idées et des faits*, t. XX, n° 6-7, vendredi 10 mai 1940, p. 6-8 ; ID., *Éloge académique de Mgr Paulin Ladeuze*, dans *AN.U.C.L. 1940-1941*, p. XXXIX-XLI ; ID., *Monseigneur Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance...* ; ID.,

au départ de cette série, nous sommes arrivé à une double conclusion : d'une part, que le document en question n'était qu'un des éléments d'une vaste enquête menée par Cerfaux dans tout le diocèse de Tournai sur son aîné, d'autre part, qu'il consignait ponctuellement les résultats des investigations menées pendant la dernière guerre par le curé d'Harveng en se fondant surtout sur le témoignage de Bruno Ladeuze. Qu'il s'agisse des descendants ou du « Questionnaire biographique », leurs informations dérivent donc pour l'essentiel d'une source unique : Bruno Ladeuze.

A l'origine du document tournaisien : une enquête de Mgr Cerfaux. — Les documents de Tournai, en fait un dossier personnel constitué par l'archiviste du séminaire, Albert Milet, à partir de documents prélevés dans les papiers du chanoine Materne²⁰, comportaient, lorsque nous en avons pris connaissance, trois ensembles de papiers d'inégale valeur pour notre propos et de provenance impossible à préciser en première lecture. En termes de contenu, le premier ensemble réunissait²¹, outre quelques sources relatives à Mgr Ladeuze, sources originales (souvenirs d'ordination, photographies, arbre généalogique, etc.) ou copiées (résultats au séminaire de Bonne-Espérance d'après les « palmarès »), un questionnaire biographique de trente et une questions (en trois versions quasi identiques, dont une dactylographiée), une liste complète de réponses à ce questionnaire, une synthèse dactylographiée portant sur la partie de l'enquête traitant de la vie spirituelle et deux lettres relatives à l'enquête en cours. Le second ensemble²² contenait pour l'essentiel des copies de discours du recteur Ladeuze prononcés entre 1928 et 1940, sans intérêt direct ici. Le troisième ensemble²³, enfin, groupait des feuillets qui constituent un inventaire renvoyant à de mystérieux « paq.[uets] »,

Un grand recteur : Mgr Ladeuze, dans *Revue générale*, 1946, n° 3, p. 315-333 ; ID., *Hommage à Mgr Ladeuze*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. XXV, 1949, p. 325-331.

²⁰ Sur Albert Materne, né à Ixelles le 12 juin 1900 et décédé à Tournai le 6 février 1984, prêtre du diocèse de Tournai (1924), docteur en droit canon de l'Université de Louvain, successivement professeur au collège d'Ath, vicaire et aumônier de la Visitation à Celles-lez-Tournai, curé de Bois de Lessines, doyen d'Ath (1948), aumônier des Sœurs de Saint-André à Ramegnies-Chin (1961), chanoine honoraire et juge prosynodal, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

²¹ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) ».

²² *Ibid.*, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Sermons et allocutions (1928-1940) + lettre du 12 mars 1925 ».

²³ *Ibid.*, Chemise « Archives de Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Dossiers (inventaires) ».

« cahiers » et « dossiers » (seize dossiers numérotés en chiffres romains) contenant manifestement d'importantes archives du recteur de Louvain²⁴.

En termes de provenance par ailleurs, ces trois ensembles ne fournissaient que de faibles indices. Une lettre de L. Cerfaux adressée à « Mon cher Lucien [?] » (datée à Louvain du 18 septembre 1945)²⁵, évoquant la tenue prochaine d'une réunion chez un ecclésiastique du diocèse (qui « possède la documentation de Bonne-Espérance »), signalant la date de mort d'un oncle de Mgr Ladeuze et demandant à être mis en contact avec le curé d'Harveng pour en obtenir des renseignements. Une carte postale de X [illisible] à « Mon cher confrère » (Harveng 24 octobre 1945)²⁶ accompagnant le renvoi du questionnaire complété par l'expéditeur et signalant sa transmission à un tiers (en fait, il pouvait s'agir d'une lettre du curé d'Harveng, H. Lacroix²⁷, faisant suite à la précédente — adressée par conséquent à Lucien Cerfaux ou à son enquêteur Lucien — et dont l'écriture semblait identique à celle des réponses conservées dans les papiers Materne...). Deux enveloppes vides datant de 1945 et adressées, l'une à Cerfaux par un certain Robert Christiaens, l'autre à l'aumônier de l'hospice d'Ellezelles par un inconnu²⁸. Un extrait d'acte de naissance, enfin, daté du 4 octobre 1945²⁹. De l'analyse

²⁴ A l'époque de notre visite à Tournai, une enquête menée dans les inventaires d'archives de l'Université de Louvain pour retrouver la mention de ces « paq.[uets] », « cahiers » et « dossiers » était restée sans résultat. Sans être mieux informé de la provenance de ces derniers documents, nous en avons même cherché des traces dans d'éventuelles archives Cerfaux (dont nous subodorions ici le rôle) en consultant le professeur Albert Houssiaux, actuel évêque de Liège et à l'époque professeur à la Faculté de théologie de Louvain, qui avait été au décès de Cerfaux son légataire universel. Sur les conseils de ce dernier, nous avons été amené à effectuer une série de démarches — nous avons ainsi consulté, aux Halles universitaires de Louvain-la-Neuve, les archives rectorales de Mgr Albert Descamps, auteur d'une notice biographique sur Mgr Ladeuze et qui aurait été à l'époque en possession de documents Cerfaux —, mais sans résultats.

²⁵ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) ».

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Henri Lacroix, né à Petit-Rechain le 4 mai 1889 et décédé à Montzen (Suisse) le 6 janvier 1964, fut ordonné prêtre le 6 août 1922. Il fut successivement vicaire à Cuesmes, Couillet et Brugelette, curé de Montroeuil-sur-Haine et d'Harveng, et chapelain d'Havré. Cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

²⁸ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) ».

²⁹ *Ibid.*

de ces éléments, un fait semblait ressortir clairement et une présomption se faire jour. Un fait : tous les documents étaient manifestement liés à une enquête relative au plus célèbre enfant d'Harveng, menée systématiquement pendant la guerre dans les milieux ecclésiastiques tournaisiens. Une présomption : s'ils émanaient de plusieurs personnes différentes (comme l'attestait notamment la diversité des écritures consignées), la figure de Lucien Cerfaux semblait émerger des personnalités en présence. Outre que son nom apparaissait dans deux documents³⁰, sa lettre du 18 septembre semblait effectivement le désigner comme le pivot de l'enquête, fait d'autant plus plausible qu'il avait été le premier biographe de Ladeuze³¹.

Ces conclusions toutes relatives allaient trouver une confirmation décisive grâce à la sagacité du chanoine A. Milet, qui, lors de notre passage aux Archives du séminaire, orienta nos recherches vers l'abbé Roger Aguilera, à l'époque toujours en vie³² et dont le nom apparaissait dans les *Papiers Materne*. Dans la liste des réponses fournies au questionnaire³³ en effet, nous pouvions lire :

« Avec l'abbé Aguilera de B(.)[onne]-E(.)[spérance], il y a deux ans, je pense, nous avons fureté sous les combles de la ferme du neveu : Maurice Ladeuze — ferme paternelle — et d'un grand tiroir qui contenait livres et cahiers de B(.)[onne]-E(.)[spérance] et de Tournai nous avons retrouvé [*sic*] des cahiers de théologie, des notes, un travail académique, et des notes de retraite, si je ne m'abuse. Précieux documents que sans doute l'abbé Aguilera aura transmis à Monsieur Cerfaux » .

Si cet extrait témoignait d'une relation de confiance avec la famille, faisait preuve chez les enquêteurs de préoccupations heuristiques et confirmait le rôle central de Cerfaux, il devait aussi nous permettre d'entrer en contact avec l'abbé Aguilera en question qui, ravivant sa mémoire, put nous fournir une série d'informations fort précieuses.

³⁰ Sur l'enveloppe vide qui lui est adressée et datant de 1945, ainsi que dans sa propre lettre destinée à « Mon cher Lucien [?] », Louvain 18 septembre 1945 (*ibid.*).

³¹ Cfr *supra*, note 19, la liste de ses écrits sur Ladeuze.

³² Sur l'abbé Roger Aguilera (Thulin 1912-Gilly 1989), prêtre du diocèse de Tournai, professeur de cinquième latine à Bonne-Espérance (1948-1952), curé de Strée et de Jonqueret (1952), chapelain à Monceau-sur-Sambre (1952-1955), curé à Harveng (1955-1972) et aumônier à l'Hôpital civil Saint-Joseph à Gilly depuis 1972, voir A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Roger Aguilera.

³³ *Ibid.*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

L'enquête dont les mystérieux papiers du chanoine Materne conservaient la trace avait bel et bien été l'œuvre de Lucien Cerfaux, lequel avait entrepris une vaste biographie de son ancien recteur, biographie qui ne vit cependant jamais le jour. Les collaborateurs de ses investigations avaient tous été à l'époque, sans exception aux dires d'Aguillera, des prêtres du diocèse de Tournai, liés personnellement à Mgr Cerfaux par la Fraternité sacerdotale du tiers ordre de Saint-François, dont il était pour l'heure le directeur. Les témoignages avaient été recueillis sur place à bonnes sources et les archives collectées vraisemblablement transmises à Cerfaux, comme cela avait été le cas pour lui³⁴.

Par la suite, l'exploration de deux séries de documents vint renforcer ces dires et étoffer notre connaissance des recherches entreprises par Cerfaux : la découverte... de papiers Aguillera, entre-temps décédé, aux Archives du séminaire de Tournai³⁵ et la consultation des « Archives privées de Ladeuze » à la Katholieke Universiteit Leuven³⁶. En octobre 1989, d'une part, le chanoine A. Milet nous signala avoir découvert quelques papiers intéressants, où la personnalité de Ladeuze était évoquée et qui ressemblaient à s'y méprendre à ceux ayant été possédés jadis par le chanoine Materne. Il venait en fait d'hériter à la bibliothèque du séminaire de Tournai des ouvrages de feu l'abbé Aguillera, où quelques écrits perdus depuis des décennies dans les pages de livres oubliés allaient changer de destinée : deux lettres de janvier et mai 1943, échangées sans doute par des membres de la fraternité sacerdotale à laquelle appartenait l'aumônier disparu, et une liste de réponses, sans doute de sa main, au questionnaire de Cerfaux rejoignaient les archives du séminaire, sans grand profit pour l'historien du reste³⁷. A la fin des années 1980, d'autre part, alors que nos dépouillements d'archives étaient quasiment terminés, nous avons appris, grâce à l'amabilité du conservateur des archives de la Katholieke Universiteit Leuven, Jan Roegiers, la découverte à la maison rectoriale de la

³⁴ Entretien avec Roger Aguillera du 17 août 1988 (Gilly).

³⁵ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Roger Aguillera.

³⁶ A.K.U.L., A.P.L.

³⁷ En fait, la liste des réponses au questionnaire, de loin moins complète que celle due probablement au curé d'Harveng, peut être attribuée à Aguillera par l'écriture, très semblable à celle d'un document de la même époque signé par lui (cfr A.K.U.L., A.P.L., [n° 23], Un ensemble de documents de Mgr L. Cerfaux relatifs à Mgr Ladeuze [sources inédites et notes personnelles], Lettre de l'abbé Roger Aguillera à « Monsieur le Chanoine » [Cerfaux], Bonne-Espérance 21 mai 1943). Seuls quelques points de détail sont plus précis dans cette « déposition » que dans celle présumée pour l'instant du desservant d'Harveng au moment de l'enquête.

Naamsestraat d'un coffre d'archives Ladeuze laissé sur place par le recteur É. Massaux, qui venait d'accéder à l'éméritat³⁸. Quelle ne fut pas notre surprise d'y découvrir des « paquets », « cahiers » et « dossiers » numérotés en chiffres romains correspondant exactement aux feuillets d'inventaires conservés dans les *Papiers Materne*³⁹. Surprise également d'y trouver les documents Ladeuze décrits dans ces mêmes *Papiers Materne* comme ayant été récupérés à la ferme familiale avec l'aide de l'abbé Aguilera et transmis au chanoine Cerfaux⁴⁰. Surprise plus grande encore, enfin, d'y dénicher un lot de documents ayant appartenu incontestablement à Mgr Cerfaux, documents qui constituaient en quelque sorte ses propres archives concernant la rédaction de sa biographie de Ladeuze⁴¹.

Ces dernières « archives Cerfaux » comportaient en réalité des documents assez semblables à ceux du Dossier de Tournai. Des sources, notamment, en l'occurrence de nombreux écrits ayant appartenu à Ladeuze et éclairant de façon très neuve les débuts de son rectorat⁴². Des copies de documents, dont la collation des prix obtenus par ce

³⁸ Bien que recteur de l'Université catholique de Louvain, section francophone de l'ancienne université unitaire installée à Louvain-la-Neuve, Mgr Édouard Massaux occupa la maison rectoriale de Leuven jusqu'à la fin de son rectorat, date à laquelle la bâtisse réintégra le patrimoine de la Katholieke Universiteit Leuven, section néerlandophone de l'ancienne université unitaire...

³⁹ Cfr *supra*, p. 180-181, la description de la chemise « Archives de Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Dossiers (inventaires) » (A.G.S.T., *Dossiers personnels*).

⁴⁰ *Ibid.*, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle », qui signale, pour rappel : « des cahiers de théologie, des notes, un travail académique, et des notes de retraite ». Ces documents se retrouvent en fait dans A.K.U.L., A.P.L., [n° 12], Un ensemble de « carnets » comprenant notamment quatre carnets de notes (un cours de politesse, deux cours d'histoire de l'Église [l'un daté de 1890-1891] et un livret de retraite [1899]) et dans A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », contenant notamment un travail intitulé « P. Ladeuze. Grandeur du sacerdoce chrétien » (travail présenté à l'Académie littéraire de Bonne-Espérance en 1888)...

⁴¹ A.K.U.L., A.P.L., [n° 23], Un ensemble de documents de Mgr L. Cerfaux relatifs à Mgr Ladeuze (sources inédites et notes personnelles).

⁴² Ces documents furent distraits des séries normales par le successeur de Ladeuze, Honoré Van Waeyenbergh (cfr *ibid.*, Lettre d'H. Van Waeyenbergh à « M. le Chan. Cerfaux » [voir enveloppe], Louvain le [9] février 1941), et sans doute par Cerfaux lui-même (la présence de documents personnels dans ces archives prouve qu'il y eut lui-même accès). Sur Mgr Honoré Van Waeyenbergh, né à Bruxelles le 25 novembre 1891 et mort à Korbeek-Loo le 19 juillet 1971, ordonné prêtre au diocèse de Malines le 28 décembre 1919, docteur (ancienne formule) en philologie germanique de l'Université de Louvain (1921), professeur au collège de Lier (1921-1927), dont il devient le directeur après sa promotion au doctorat en philologie classique (1924), directeur du Collège Saint-Jean Berchmans d'Anvers (1927-1936), vice-recteur (1936), puis recteur de l'Université de Louvain (1940-1963), voir surtout J.A. AERTS,

dernier et ses condisciples à Bonne-Espérance en 1882 et 1883, par exemple. Des « témoignages » apportant des éléments de réponses au questionnaire signalé dans les archives Materne, mais concernant surtout l'âge adulte. Des lettres liées à l'investigation en cours, etc. Constituait ici des documents d'un genre nouveau par rapport à Tournai, de nombreux écrits de Cerfaux lui-même, en fait certains de ses articles publiés sur Ladeuze⁴³ et des notes préparatoires à leur rédaction⁴⁴. En termes archivistiques, ces documents peuvent être considérés comme appartenant à une série « Notes et documents en vue de la biographie de Mgr Ladeuze » des archives Cerfaux, série dans laquelle on peut concevoir de réintégrer certains documents des *Archives privées de Mgr Ladeuze*⁴⁵ ou des *Papiers Materne*⁴⁶.

Aux sources de la tradition familiale et du document tournaisien : le témoignage de Bruno Ladeuze. — Quoi qu'il en soit du point de vue archivistique, c'est sur le plan historique que les documents de Louvain présentaient le plus d'intérêt. Outre qu'ils fournissaient quelques indications complémentaires — sans grande portée dans le cadre de ce chapitre — sur la biographie de Ladeuze, ils allaient surtout permettre d'établir définitivement la provenance de la liste de réponses au questionnaire initialement découverte à Tournai. Du point de vue de l'auteur, ils contiennent une lettre de septembre 1945 que les données internes permettent d'attribuer indubitablement au curé d'Harveng et dont l'écriture est en tous points identique au document de Tournai⁴⁷. En

Waeyenbergh, Honoré Marie Louis van, dans *N.B.W.*, t. VII, 1043-1061.

⁴³ Nous trouvons ainsi le texte de ses contributions sur Ladeuze parues dans la *Revue générale* (sous forme manuscrite et dactylographiée), dans les *Ephemerides theologicae lovanienses* (manuscrit) et dans *La revue catholique des idées et des faits* (imprimé). Pour la référence précise à ces articles, voir ci-dessus, note 19.

⁴⁴ Il est à remarquer que ces notes, constituées de feuilles volantes non classées, rédigées d'une écriture pour le moins rapide et en un style télégraphique dépourvu d'apparat critique, sont d'une manipulation délicate. Dans la mesure où nous en retrouvons largement le contenu dans les publications de leur auteur, cette difficulté d'accès ne porte pas trop à conséquence...

⁴⁵ Par exemple les documents Ladeuze emportés de la ferme familiale et qui, à défaut d'y retourner, constituent une « collection » d'archives de Cerfaux.

⁴⁶ En fait, tout concourt à penser que les informations recueillies par Cerfaux circulaient ensuite parmi les membres de sa fraternité sacerdotale, comme en témoigne par exemple la présence, dans les archives de Tournai, d'une lettre qui lui était adressée (A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Lettre de L. Cerfaux à « Mon cher Lucien [?] », Louvain 18 septembre 1945)... Ce sont les hasards de sa propre recherche qui expliquent que des lieux de conservation sont différents.

⁴⁷ *Ibid.*, Lettre de [illisible] à [Cerfaux], Harveng 27 septembre 1945.

outre, cette lettre rappelle à son destinataire que : « pour votre gouverne, l'abbé Aguilera me semblait avoir emporté de la ferme Ladeuze des documents intéressants pour la période : études au Séminaire de Mgr L(.)[adeuze] ». Ce qui signifie que celui qui écrit ces lignes a toutes les chances d'être la personne qui signalait le fait dans le document de Tournai, étant entendu que l'expédition n'eut que deux acteurs — et partant, deux témoins en dehors de la famille : Aguilera, dont parle la présente lettre et le document de Tournai⁴⁸, et ... le curé Lacroix, anonyme dans ce dernier document, mais clairement nommé dans une lettre d'Aguilera dont il va être maintenant question. Quant à la date du document de Tournai, en effet, une lettre de ce dernier conservée à Louvain et datée du 21 mai 1943 signale :

« Aux grandes vacances dernières Monsieur le chanoine Cerfaux que je rencontre aux réunions de la fraternité sacerdotale du Tiers-Ordre m'avait demandé de recueillir les documents que je pourrais sur Son Excellence Monseigneur Ladeuze. Je m'en fus à Harvengt où grâce à l'amabilité de Monsieur le Curé, à la complaisance de la famille [...] et surtout du frère de Monseigneur, Bruno, je pus emporter les précieux manuscrits que je vous envoie aujourd'hui »⁴⁹.

Outre qu'il ne mentionne que le desservant du lieu comme intervenant extérieur dans la quête de « souvenirs » familiaux, ce passage fait remonter la fouille des greniers Ladeuze « aux grandes vacances dernières », c'est-à-dire vers juillet-août 1942. Or, comme l'auteur de la rédaction des réponses au questionnaire de Cerfaux conservées au séminaire de Tournai — le curé Lacroix — fait remonter à « il y a deux ans, je pense »⁵⁰ l'inspection des combles en question, cette rédaction doit se situer approximativement vers juillet-août 1944.

Si la provenance du mystérieux document de Tournai est ainsi établie, quelle est l'origine des informations qu'il consigne et quel crédit peut-on leur accorder ? Pour nous, l'origine ne fait guère de doute. Tout d'abord, a priori, lorsque le curé d'Harveng réalisa son enquête, il n'y avait plus guère au village que Bruno Ladeuze capable de fournir des indications aussi précises que celles que l'on trouve sous la plume de son

⁴⁸ *Ibid.*, Une liste de réponses manuscrites au questionnaire.

⁴⁹ A.K.U.L., A.P.L., [n° 23], Un ensemble de documents de Mgr L. Cerfaux relatifs à Mgr Ladeuze (sources inédites et notes personnelles), Lettre de l'abbé Roger Aguilera à « Monsieur le chanoine » [?], Bonne-Espérance 21 mai 1943.

⁵⁰ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

pasteur (les parents étaient décédés, la sœur habitait Harmignies, les cousins de l'âge de Paulin résidaient dans la région de Soignies, berceau paternel de la famille, etc.⁵¹). Ensuite la plupart des documents que nous avons évoqués font allusion d'une manière ou d'une autre au rôle de ce frère de Paulin dans la collecte de renseignements concernant son illustre aîné⁵². Enfin, dans sa propre déposition — et c'est un élément déterminant —, l'abbé Lacroix ne mentionne que lui comme témoin direct et le cite à reprises (« souvenir de B. Ladeuze », « Bruno Ladeuze ne croit pas [...] », « aux dires de Bruno », etc.⁵³)... Quant au crédit des informations, il paraît solide. Reposant pour une part essentielle sur le récit d'un témoin privilégié (un frère), consigné rapidement par écrit (au moment de l'enquête), par un scribe digne de foi (un ecclésiastique dont le seul but était de satisfaire un confrère), le témoignage est certainement fiable. Son seul véritable défaut est d'être tardif (environ soixante années se sont écoulées entre les faits dont Bruno fut le témoin et sa déposition) et par conséquent souvent fragmentaire.

2. *Quelques images d'une enfance ordinaire*

Après ce long détour critique, que pouvons-nous dire de l'objet de nos préoccupations dans cette partie de notre étude : les premières années du jeune Paulin ? Davantage, quand même, que ce qu'en dit Tondeur dans ses articles publiés par un journal local, mais très peu en définitive. En fait, les quelques lumières que nous possédons éclairent surtout son parcours scolaire et les influences familiales subies sur le plan religieux.

⁵¹ Cfr Les Tableaux C relatifs aux collatéraux, en Annexe I.

⁵² Voir, à titre d'exemple, la lettre citée de l'abbé Roger Aguilera à « Monsieur le chanoine » [?], Bonne-Espérance 21 mai 1943 (A.K.U.L., A.P.L., [n° 23], Un ensemble de documents de Mgr L. Cerfaux relatifs à Mgr Ladeuze [sources inédites et notes personnelles]).

⁵³ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Quatrième et cinquième feuilles.

a. L'école primaire : à Harveng, puis à Tournai, sous l'œil de l'oncle Florimond

Du point de vue scolaire, le correspondant de Cerfaux confirme l'inscription de Paulin à l'école communale d'Harveng, dans les classes de l'instituteur Bottieau, ainsi que ses performances en matière d'apprentissage (« au dire de son maître d'école qui le rappelait volontiers : à 5 ans (?) '[il] savait lire une grande affiche' [souvenirs de B. Ladeuze] »⁵⁴). Mais il apporte une précision de taille en signalant qu'à la fin de sa scolarité primaire, le jeune Ladeuze quittera le pays natal pour Tournai où son oncle Florimond « s'occupera de faire instruire son neveu Paulin [...] chez les frères »⁵⁵, où il brillera d'ailleurs également (il est « deuxième au concours interscolaire des Frères à Tournai »⁵⁶). Que penser de ce passage éventuel de Paulin Ladeuze dans l'établissement des frères des Écoles chrétiennes de Tournai⁵⁷, alors que son cousin Tondeur n'en parle pas explicitement dans sa « Chronique »⁵⁸ ?

En fait, il ne semble guère faire de doute, malgré certaines apparences... D'une part, si l'on ne trouve pas de trace de son séjour dans la cité de saint Éleuthère, c'est simplement parce que les archives des frères ont disparu en 1940⁵⁹. D'autre part, il faut

⁵⁴ *Ibid.*, Quatrième feuille manuscrite marquée « C. les études ».

⁵⁵ *Ibid.*, Première feuille manuscrite marquée « A. Généalogie ».

⁵⁶ *Ibid.*, Quatrième feuille manuscrite marquée « C. les études ».

⁵⁷ Le document parle à cet endroit (*ibid.*) de « frères », mais on y trouve ailleurs (*ibid.*, Troisième feuille marquée « B. Vie religieuse ») la mention de « frères de la Doctrine Chrétienne ». Il doit s'agir d'une erreur de transcription dans la mesure où nous n'avons pas réussi à établir l'existence à l'époque d'une école des frères de la Doctrine chrétienne à Tournai, alors qu'un établissement des frères des Écoles chrétiennes existe bel et bien, que citent d'ailleurs d'autres témoignages (cfr *infra*, page suivante et note 62)...

⁵⁸ H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mercredi 23 mars 1960 (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Coupures de presse).

⁵⁹ Sur place, à l'école de Tournai, on n'en conserve aucune trace écrite de l'époque, l'ensemble des archives ayant été détruites lors du bombardement de la ville en 1940 (c'est ce qui nous a été répondu lors de l'enquête menée auprès de l'institution héritière, l'Institut Notre-Dame, rue Four Chapitre 3, à Tournai). Aux archives du Mont de la Salles à Ciney, la maison provinciale, on n'en conserve pas davantage le moindre souvenir (ARCHIVES DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES [CINEY], Enquête du frère L. Frings : voir sa lettre du 5 septembre 1990, dans laquelle il ajoute, après avoir signalé la consultation des frères « louvanistes » encore vivants : « Un frère de 90 ans qui a une mémoire étonnante, dit : 'Je n'ai jamais entendu dire que Mgr Ladeuze ait été ancien élève des Frères' »...). Cette dernière absence de trace n'a cependant rien d'étonnant dans la mesure où, en principe, le passage d'un élève dans une école ne donne pas lieu à un quelconque document pour la maison provinciale et dans la mesure où, le séjour de

tenir compte du but poursuivi par Tondeur dans son article, qui consiste autant à mettre en valeur la figure de son illustre cousin que... la sienne propre, de façon plus discrète il est vrai. Vieil instituteur de campagne lui-même, en effet, il décrit longuement dans son papier la difficulté de la tâche et conclut ⁶⁰ :

« Et malgré cette nudité, malgré cette pénible fréquentation scolaire, nos écoles rurales n'ont pas failli à ce qu'on attendait d'elles. A l'égal de leurs consœurs des villes et des centres, les résultats de leurs élèves aux concours cantonaux alors institués, leur rendaient témoignage. Elles eurent l'honneur de former des hommes illustres [...] ».

On comprend dans ce contexte qu'il n'ait pas signalé clairement la « trahison », par l'enfant du pays, de l'école rurale au profit d'une « consœur des villes » et qu'il se soit contenté de dire, de l'école d'Harveng et de Paulin, que « c'est chez elle qu'il fera *la plus grande partie* de ses études primaires »⁶¹. Enfin, signalons — et ce témoignage est décisif — que lors d'un entretien avec le chanoine R. Guelluy, étudiant à Louvain dans les années 1930 et plus tard professeur à la Faculté de théologie de l'Université, celui-ci nous a incidemment confirmé le fait, qu'il tenait de Mgr Ladeuze lui-même⁶².

Dans sa relation de la carrière scolaire de Ladeuze, il est à noter que le curé d'Harveng semble accorder beaucoup d'importance à l'emprise de Florimond Ladeuze sur son filleul. Outre qu'il note que c'est lui qui « s'occupera de faire instruire son neveu Paulin [...] chez les frères », il signale qu'après cela, l'oncle « retournera à B(.)[onne]-E(.)[spérance] comme président du séminaire vers 1880 »⁶³, précisément au moment où le neveu y entrait... Par ailleurs, un peu plus loin, il se demande si ce n'est pas Florimond lui-même qui prit l'initiative d'accompagner son neveu et filleul à Tournai,

Paulin à Tournai ayant été très bref, il n'a pas eu le temps de s'inscrire solidement dans les mémoires...

⁶⁰ H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. Mgr Paulin Ladeuze. IV. L'école primaire*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, mercredi 23 mars 1960 (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Coupures de presse).

⁶¹ *Ibid.* C'est nous qui soulignons.

⁶² A Louvain, chaque année, le recteur conviait les étudiants ecclésiastiques de son diocèse à un repas où il prenait plaisir à évoquer ses souvenirs et notamment son passage chez les frères de Tournai (Entretien téléphonique avec Robert Guelluy du 5 août 1988 [Louvain-la-Neuve]).

⁶³ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Première feuille marquée « A. Généalogie ».

sans doute pour mieux veiller à sa formation⁶⁴. Cette importance — soulignée par la tradition familiale actuelle⁶⁵ — ne semble pas faire problème : il n'est guère douteux que le jeune Paulin ait été marqué, mais dans une mesure qu'il est impossible à fixer, par cette figure de prêtre à la fois familier et austère.

b. La sphère religieuse : l'influence des oncles ecclésiastiques

Dans le domaine de la foi, enfin, et sans parler du problème de la vocation sur lequel nous reviendrons, que savons-nous vraiment ? Nous touchons ici un domaine de la vie dont on peut se demander si l'analyse parvient jamais à atteindre l'intimité. De l'emprise du milieu familial à cet égard, en toute hypothèse, le curé d'Harveng retient surtout — s'appuyant en cela sur le témoignage de Bruno Ladeuze — le rôle joué par ses deux oncles ecclésiastiques : « l'influence du ch(.)[anoine] Bouttiau faisait suite à celle du ch(.)[anoine] Ladeuze »⁶⁶, dit-il, illustrant son propos par le fait que, sans doute à un âge plus avancé, le jeune Paulin partageait ses vacances entre sa famille d'Harveng et ses deux oncles de Lessines et Tournai⁶⁷. Il insiste plus particulièrement sur le rôle — confirmé, comme nous l'avons vu, par le cousin Tondeur — de son oncle Florimond, qui « a couvé son filleul depuis le Baptême [...] » et qu'il décrit, toujours en citant Bruno Ladeuze, comme « un grand 'scrupuleux' qui n'osait manger du gibier m[ême] pendant la période de chasse de crainte de pactiser avec du braconnage ! et sans doute un grand dévot... »⁶⁸. L'ambiance religieuse de la maison pourtant semble avoir été forte, certes, mais sans excès, les Ladeuze étant « solides pratiquants, mais pas dévots »⁶⁹ et la mère ne paraissant pas avoir exercé une emprise démesurée sur les consciences⁷⁰.

⁶⁴ *Ibid.*, Quatrième feuille manuscrite marquée « C. les études ».

⁶⁵ Cfr chapitre précédent, le paragraphe consacré à Florimond Ladeuze, p. 153-155.

⁶⁶ *Ibid.*, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

⁶⁷ *Ibid.*, Première feuille manuscrite marquée « A. Généalogie » et cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

Au-delà de l'ascendant des ecclésiastiques de la famille, particulièrement celle de l'oncle Florimond, et d'une vie religieuse familiale équilibrée, nous ne savons en fait à peu près rien de son itinéraire religieux en ces jeunes années. Il fit vraisemblablement sa communion privée à Tournai et reçut la confirmation à Bonne-Espérance⁷¹. Pour le reste, tout ce que nous pouvons dire, c'est que « rien ne transpire, dans les souvenirs de Bruno, d'une dévotion bien marquée qu'aurait eue son frère » dans son jeune âge⁷².

B. L'adolescence et les humanités

Après sa prime jeunesse passée à Harveng et dans une moindre mesure à Tournai, c'est au séminaire de Bonne-Espérance que Paulin Ladeuze va passer l'essentiel de sa jeunesse et qu'il recevra sa formation secondaire, combien déterminante pour la vie adulte. Installé dans une antique abbaye norbertine, le séminaire offrait un cadre exceptionnel qu'il nous serait difficile de ne pas évoquer ici, dans un premier temps, à travers sa dimension architecturale et l'histoire de sa transformation en établissement d'enseignement. Concernant la vie des élèves à Bonne-Espérance au temps de Paulin Ladeuze, ensuite, nous possédons une histoire romancée, *Latiniste*⁷³, qui, comme toute source littéraire, réclame quelques précautions critiques et ne se laisse guère appréhender qu'à travers un certain nombre d'évocations qui pourraient paraître à d'aucuns fastidieuses. Quant à la vie de Paulin Ladeuze durant ces années, enfin, outre les allusions très suggestives qu'y fait *Latiniste*, nous la découvrons également à travers divers témoignages scolaires éclairant partiellement certaines facettes de sa personnalité en devenir.

⁷¹ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Troisième feuille manuscrite marquée « B. Vie religieuse ».

⁷² *Ibid.*, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

⁷³ L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Œuvre d'Auteuil, Paris, s.d. [1911].

1. Coup d'œil sur Bonne-Espérance

Ancienne abbaye de prémontrés, *Bona Spes* fut créée vers 1126-1127 sur un domaine concédé par un certain Rainard, seigneur de Croix, dont un fils venait de rejoindre le nouveau mouvement norbertien⁷⁴. Après une première tentative d'installation à Ramegnies, les moines s'établirent à Sart-Richevain et enfin, vers 1130, à Vellereille-les-Brayeux. Sous la conduite d'Odon, un ancien chanoine de Laon et Cuissy, l'établissement prospéra rapidement, au point qu'en 1140, la communauté érigea à Rivreulle une maison de norbertines. Un siècle plus tard, le développement était tel que les bâtiments furent entièrement reconstruits, dans le style gothique en vogue à l'époque.

Pour le reste, la fondation hennuyère des moines blancs connaîtra, au cours de l'Ancien Régime, une histoire sans surprises où la ferveur alternera avec le relâchement et où la quiétude monastique ne sera vraiment ébranlée que par les heurts du siècle. Ainsi, la convoitise de la France et les guerres de religion touchent-elle durement le monastère au XVI^e siècle (pillage lors du siège de Binche de 1543, incendie lors du sac du prince d'Orange en 1568, etc.). Les troubles religieux terminés, restent les exactions des troupes françaises qui lui infligent des pertes sévères en 1654. Au siècle suivant enfin, avec la paix qu'instaure le Régime autrichien, l'abbaye prospère et se reconstruit. Désertée par les moines après la bataille de Jemappes, l'abbaye est supprimée lors de l'occupation française de 1793. Désargentés et dispersés, les religieux, qui avaient entre-

⁷⁴ Sur Bonne-Espérance, on trouvera une excellente bibliographie des publications disponibles dans A. MILET, *Abbaye de Bonne-Espérance. Bibliographie*, dans *Bona Spes...*, n° 59, mars 1960, p. 28-43. Cette bibliographie, qui ne s'est guère enrichie que de quelques titres depuis sa publication, est la synthèse de ID., *Abbaye de Bonne-Espérance. Bibliographie*, dans *Analecta Praemonstratensia*, t. XXXV, 1959, fasc. 3-4, p. 329-348 et *Abbaye de Bonne-Espérance. Iconographie*, *ibid.*, t. XXXVI, 1960, fasc. 1-2, p. 346-394. Nous ne possédons malheureusement pas d'étude d'ensemble qui satisfasse les besoins d'un lecteur moderne. Pour une première information générale, voir, faute de mieux, les notices disponibles : outre la présentation d'U. BERLIÈRE, *Ordre de Prémontré. Abbaye de Bonne-Espérance*, dans *Monasticon belge*, t. I, *Province de Namur et de Hainaut*, 1^{er} fasc., Maredsous, 1890, p. 392-409, les articles des grandes encyclopédies (N. BACKMUND, *Bonne-Espérance*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. II, Fribourg, 1958, col. 600 ; M. GEUDENS, *Bonne-Espérance, The Abbey of*, dans *The Catholic Encyclopedia*, t. II, New York, 1907, p. 674-675 ; E. D. MC SHANE, *Bonne-Espérance, Monastery of*, dans *New Catholic Encyclopedia*, t. II, Washington, 1967, p. 676 ; A. VERSTEYLEN, *Bonne-Espérance*, dans *D.H.G.E.*, t. IX, col. 1030-1032) et quelques présentations de vulgarisation (É. POUMON, *Abbayes, béguinages, vieux couvents de Wallonie*, s.l., 1978, n.p. (notice 4) ; ID., *Abbayes de Belgique*, Bruxelles, 1954, p. 110-111 ; ID., *Hainaut, terre monastique*, Vilvorde, 1954, *passim*). Récemment, le chanoine A. MILET, responsable pendant une trentaine d'années de la section de philosophie de Bonne-Espérance et sans doute l'auteur le plus au fait du passé de l'abbaye, a publié un petit volume sur Bonne-Espérance, mais qui n'est en fait qu'un recueil de ses précédents articles sur le sujet (A. MILET, *Bonne-Espérance. Histoire d'une abbaye prémontrée aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Ottignies, 1994).

temps retrouvé secrètement la propriété de leurs abbaye, ne réussiront cependant jamais à restaurer leur vie conventuelle. En 1829, ils céderont les bâtiments à l'évêché de Tournai afin qu'y soit établie la « première division » du séminaire, « destinée[s] aux humanités et à la philosophie »⁷⁵.

Travaillée par les siècles, Bonne-Espérance a conservé, une atmosphère de quiétude qui, aujourd'hui encore, invite à la méditation.

a. Un cadre remarquable

Engagé sur la route Binche-Mons, le visiteur doit rouler quelques kilomètres après la cité des Gilles et emprunter alors la chaussée qui conduit au village de Vellereille-lez-Brayeux, pour gagner les majestueux bâtiments du Séminaire de Bonne-Espérance⁷⁶. Avant d'atteindre l'établissement aujourd'hui fréquenté par des jeunes gens que rien ne distingue d'autres collégiens, il laisse sur le côté la gare de Vellereille, désaffectée et privée de ses voies, mais qui au temps de Paulin Ladeuze voyait défiler une fois par trimestre la plupart des petits séminaristes⁷⁷. S'élevant d'un massif boisé entouré d'une couronne de champs, une tour massive s'impose à son regard, seul vestige, avec le cloître, de l'abbaye médiévale établie au temps de saint Norbert. Elle s'élevait autrefois au départ d'une travée du vaste édifice gothique construit en 1266-1274 et fut conservée comme tour de façade par les bâtisseurs du XVIII^e siècle⁷⁸.

⁷⁵ Mandement de Mgr Delplancq du 19 décembre 1829, cité par A. MILET, *Entrées en philosophie et programme des études au séminaire de Bonne-Espérance*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, t. X, 1955, p. 358.

⁷⁶ Sur l'ensemble architectural actuel de l'abbaye de Bonne-Espérance, voir surtout L. TONDREAU, *L'ancienne abbaye de Bonne-Espérance*, Mons, 1978, qui renvoie aux principales publications disponibles et dont nous avons suivi ici l'itinéraire. Pour une approche plus historique des bâtiments, voir E. PUISSANT, *Bonne-Espérance*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès archéologique et historique de Mons. Documents officiels et compte rendu du Congrès*, Mons-Frameries, 1928, 16 p., et P. FAIDER et I. VERCAUTEREN, *Bonne-Espérance*, *ibid.*, 12 p.

⁷⁷ L'association des anciens élèves de Bonne-Espérance, très active, possède un petit local au séminaire qui lui sert de bureau et qui fait office de salle de lecture pour les archives. Il s'y trouve une collection importante de documents photographiques, parmi lesquels on trouve quelques clichés de la gare dans son état primitif (cfr A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents photographiques divers).

⁷⁸ Sur la partie médiévale des bâtiments qui subsiste, voir également S. BRIGODE, *L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique*, t. I, *Des origines à la fin du XV^e siècle*, Bruxelles, 1950,

C'est par un portail de pierre que l'on accède au domaine, ceint de toutes parts par de hautes murailles qui retiennent à l'extérieur les bruits du monde. A travers le cintre surbaissé ouvrant sur un porche, on découvre au loin le bâtiment principal de l'abbaye, précédé d'un vaste jardin à la française. Passés une centaine de mètres, le chemin conduit sur la gauche à l'ancienne brasserie, à une vieille boulangerie toujours en service, à une pièce d'eau et à un bâtiment agricole, tandis qu'une grille ouvre sur la cour d'honneur appelée dans le lexique du lieu « jardin botanique »⁷⁹. Franchissant la clôture, on aborde sur la droite un vaste pignon de grange auquel succède la façade d'une très belle demeure campagnarde. D'un seul étage, elle s'ouvre par une porte charretière surmontée d'un fronton triangulaire et d'une tour faîtière, sur le quadrilatère d'une ancienne ferme abbatiale du XVIII^e siècle. En face, le goût de la symétrie a conduit à construire une façade presque identique, où l'alternance de la pierre bleue et des briques rouges autour de fenêtres légèrement cintrées n'est pas sans rappeler le style tournaisien en vogue dans les bâtisses rurales de la région depuis le XVII^e siècle⁸⁰.

Dans le prolongement de ces façades symétriques, on aborde ensuite deux ailes latérales reliées à angle droit au bâtiment du fond avec lequel elles forment une « Cour carrée », déjà mentionnée au XVII^e siècle. Construites sur deux niveaux et percées de nombreuses ouvertures par où la lumière pénètre abondamment, elles allient également de façon harmonieuse les nuances chromatiques de la brique, de la pierre et de l'ardoise. Ouverte par un portail monumental surmonté d'un cadran solaire, l'aile gauche abritait autrefois les métiers et les convers, tandis qu'elle accueille aujourd'hui des classes au rez-de-chaussée et des chambres à l'étage. L'aile de droite, jadis occupée par des annexes de la ferme, est actuellement affectée à des locaux de cours au premier niveau, et à la salle des professeurs au second.

Joignant ces deux ailes et fermant la cour d'honneur, le bâtiment central, construit de 1738 à 1741 par un architecte montois, s'impose d'emblée par son équilibre. Au milieu de l'édifice, les trois travées centrales, construites en saillie sur deux niveaux ajourés de cinq fenêtres et rehaussées d'un parement de pierre de taille, ont été ordonnées de façon à souligner la porte principale surmontée d'un fronton et d'un toit surhaussé. Aux extrémités, des ensembles de trois travées sont également mis en évidence par une

p. 201-211.

⁷⁹ Sur le lexique spécifique de Bonne-Espérance, voir ci-dessous p. 217, l'analyse du roman *Latiniste*.

⁸⁰ Cfr *supra*, note 25, p. 129.

construction en saillie et l'adjonction d'un étage surmonté d'un toit en pavillon. Ils sont reliés à la partie centrale de l'édifice par deux groupes de huit travées régulièrement éclairées de baies à croisillons. L'ordonnement des lucarnes uniformément disposées entre les éléments en saillie de la façade, la répétition de deux paires de cheminées de part et d'autre de la portion de toit surhaussée, etc., tout concourt à l'impression d'harmonie. Le bâtiment, qui abritait jadis le « quartier de l'abbé » et le « quartier des hôtes de distinction », héberge aujourd'hui la direction de l'école. Derrière cette majestueuse demeure se trouve le cloître auquel elle a été adossée, cloître flanqué à droite de l'abbatiale du XVIII^e siècle et prolongé vers la gauche et l'arrière par des annexes modernes construites de façon un peu anarchique depuis l'installation du séminaire⁸¹.

Élément central autour duquel s'ordonnaient les activités monastiques, le cloître a gardé dans l'ensemble son ordonnancement gothique et reste l'espace central à partir duquel se distribuent les fonctions. Il est relié au bâtiment principal par le « cloître » ouest — étant entendu que dans le vocabulaire de la maison les ailes s'appellent des « cloîtres ». Le cloître nord comprend le chauffoir et le réfectoire des moines, qui constituent aujourd'hui pour les élèves de magnifiques salles à manger Louis XIV, ainsi que la cuisine, dont les instruments culinaires contemporains contrastent avec les voûtes d'ogive du XVI^e siècle. Il se prolonge par un vestibule menant aux bâtiments modernes : les appartements des sœurs de Bonne-Espérance, la salle de jeux et des fêtes (autrefois salle d'étude dénommée « musée ») et, depuis quelques années déjà, les infrastructures sportives, remplissant çà et là les espaces disponibles. L'aile est abrite la salle capitulaire médiévale (fin XIII^e-début XIV^e siècle) et a fait place pour le reste à des espaces de circulation. A son extrémité sud, un petit escalier donne accès à un hall datant du siècle des Lumières, qui conduit, d'un côté au dortoir des moines situé à l'étage (occupé depuis par les élèves), de l'autre à la basilique accolée primitivement à l'aile sud (ouvrant aujourd'hui sur divers locaux scolaires et, à l'étage, sur la bibliothèque des moines qui a retrouvé son ancienne fonction).

⁸¹ Sur ces annexes construites au XIX^e siècle, les archives de Bonne-Espérance ont conservé une collection de cartes postales d'époque qui nous les font apprécier dans leur état d'origine (A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents photographiques divers).

L'église abbatiale, qui remplace l'édifice gothique construit en 1266-1274 à l'endroit du sanctuaire primitif, est une construction néo-classique que d'aucuns⁸² classent parmi les meilleures œuvres de l'architecte Laurent-Benoît Dewez⁸³. Elle comporte une nef centrale de neuf travées terminées par un chœur en abside, longée de deux bas-côtés terminés par des chapelles adossées au chœur. Les deux extrémités du transept à la huitième travée sont également arrondis et concourent à donner au bâtiment son plan tréflé. La décoration intérieure, où l'on reconnaît notamment dans le bas-côté nord des statues monumentales dues au sculpteur Fernande⁸⁴, demeure très mesurée pour le style adopté, même si elle contraste avec la rigueur du décor médiéval du cloître. Des ornements gothiques, Dewez n'a conservé, dans la chapelle de gauche, que la statue de la Vierge, vénérée depuis des temps immémoriaux sous le nom de « Notre-Dame de Bonne-Espérance »⁸⁵. C'est une petite statue d'un bon mètre de haut, réalisée en pierre d'Avesnes polychrome et qui figure la Vierge assise allaitant son Fils. Objet d'un culte très ancien et d'un pèlerinage à l'Annonciation (le 25 mars), elle a toujours joué un rôle essentiel dans la vie spirituelle des habitants de la maison, y compris des séminaristes qui succéderont aux moines⁸⁶.

⁸² Voir par exemple : L. DEWEZ, *Laurent-Benoît Dewez, premier architecte de la Cour de Bruxelles sous Charles de Lorraine*, dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XXXV, 1930, p. 65-94, spécialement p. 83-86.

⁸³ Sur Dewez (1731-1812), architecte néo-classique et reconstruteur d'un grand nombre d'édifices religieux de nos régions au XVIII^e siècle, voir également Ch. PIOT, *Dewez (Laurent-Benoît)*, dans *B.N.*, t. V, col. 908-912. Sur l'église, voir également : A. MILET, *La basilique de Notre-Dame de Bonne-Espérance dans son cadre d'autrefois*, dans *Bona Spes...*, n° 65, mars 1963, p. 15-18.

⁸⁴ Sur Joseph Fernande (1741-1799), voir : É. JACQUES, *Joseph Fernande, sculpteur brugeois (1741-1799), et le mécénat autrichien au XVIII^e siècle* (Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts. Mémoires, Collection in-8°, t. X, fasc. 4), Bruxelles, 1957 et dans une moindre mesure É. JACQUES, *Fernande (Joseph-François)*, dans *B.N.*, t. XXX, col. 378-380 (qui complète F. STAPPAERTS, *Fernande [Joseph]*, dans *B.N.*, t. VII, col. 39-41).

⁸⁵ Sur la Vierge de Bonne-Espérance et son culte, voir également A. GRÉGOIRE, *Souvenir du couronnement et aperçu sur l'histoire du culte de Notre-Dame de Bonne-Espérance*, Bruxelles, 1905, J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *La Vierge de la collégiale Saint-Vincent et la Vierge de Bonne-Espérance*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès archéologique et historique de Mons. Documents officiels et compte rendu du Congrès*, Mons-Frameries, 1928, 3 p., et, plus récemment, A. MILET, *La statue de Notre-Dame de Bonne-Espérance dans son cadre d'autrefois*, dans *Bona Spes...*, n° 68, mars 1963, p. 7-18.

⁸⁶ Voir ci-dessous, la partie consacrée à la vie à Bonne-Espérance à l'époque de Paulin Ladeuze, *passim*.

Que retenir de cette rapide visite quant au cadre de vie du jeune Ladeuze ? S'il est toujours délicat d'inférer des conséquences psychologiques de la fréquentation d'un lieu, deux éléments nous ont cependant frappé ici qui, a priori, peuvent jouer un rôle sur une personnalité en devenir. L'atmosphère monastique tout d'abord, qui prédispose aux activités intellectuelles et à l'intériorité, et la présence diffuse d'une « tradition » ensuite, qui inscrit l'individu dans une filiation, un héritage. L'isolement dans les champs, les hautes murailles qui contiennent les constructions, la structure même de l'espace conçu pour la vie cénobitique, tout convie ici à la vie de l'esprit. La solennité du sanctuaire où affluent les pèlerins de Notre-Dame, l'austérité du vieux cloître où l'on croirait à tout moment voir un vieux moine surgir du passé, la majesté du quartier de l'abbé, jadis réservé aux grands de ce monde, l'intimité du réfectoire couvert de lambris de vieux chêne et où l'on mange sous l'œil de saint Norbert, toutes ces émotions qui « transpirent » des vieux murs concourent à convaincre le visiteur qu'il ne se déplace pas seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps, et qu'il se situe dans une histoire séculaire où il trouve naturellement sa place.

b. Aux origines du petit séminaire

De façon lointaine, rappelons que l'établissement d'un collège épiscopal à Bonne-Espérance (ou, plus exactement, de son équivalent et d'une section de philosophie préparatoire à la prêtrise⁸⁷), n'a été possible qu'à la suite de la nationalisation des biens d'Église à la Révolution française⁸⁸. Si après Jemappes, les chanoines n'avaient pas eu

⁸⁷ Pour l'anecdote, signalons qu'à l'époque contemporaine, l'établissement de Bonne-Espérance s'est toujours appelé « séminaire », et non « collège épiscopal » ou « petit séminaire de Bonne-Espérance », parce qu'il fut d'emblée conçu comme un ensemble comprenant les humanités et la philosophie, cette dernière destinée à former la « première division » des études conduisant à la prêtrise, la seconde étant formée par les années de théologie dispensées à Tournai.

⁸⁸ Sur les débuts du séminaire de Bonne-Espérance, partie humanités, voir, de façon générale : L. CHEVALIER, *Les origines du petit séminaire de Bonne-Espérance* (Extrait de *Collationes diœcesis Tornacensis*, t. XXVI, 1931, n° 6, p. 369-380), Wetteren, 1931, et, dans une moindre mesure, *L'enseignement catholique en Belgique et aux missions belges*, s.l.n.d., p. 127-129, et *Un siècle d'enseignement libre* (Revue catholiques des idées et des faits, t. XII, n° spécial, 25 mars 1932), Bruxelles, 1932, p. 135-137. Voir également P. CLÉMENT, *L'enseignement en Belgique, particulièrement dans le diocèse de Tournai, des origines à nos jours*, t. I, *Des origines à 1850*, Houdeng-Aimeries, s.d., *passim*, et t. II, *De 1850 à 1940*, Houdeng-Aimeries, s.d., p. 92-94. Le travail de C. DUMAZY, *L'organisation des collèges d'humanités de Soignies et de Bonne-Espérance (1794-1844). La section de philosophie à Bonne-Espérance*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain,

trop à souffrir de la présence des troupes de la République, les choses prirent une autre tournure lors de la seconde occupation française consécutive à la victoire de Fleurus⁸⁹. Occupée à plusieurs reprises par les troupes ennemies au cours de la campagne, l'abbaye, si elle ne fut pas incendiée, n'échappa cependant pas au pillage de la soldatesque (et d'une partie de la population...). Bientôt mise à contribution, elle se vit imposer un prélèvement militaire, puis une levée sur les riches habitants et propriétaires, tandis que la nationalisation se préparait. Ce fut chose faite avec la loi du 15 Fructidor an IV (1^{er} septembre 1796), qui dans les neuf départements réunis supprimait les établissements ecclésiastiques et confisquait leurs biens (à moins qu'ils ne se consacrent à l'enseignement ou au soin des malades). Après pas mal de tergiversations, l'inventaire définitif du mobilier et des effets de l'abbaye qui devait en permettre la liquidation fut réalisé en octobre 1797. Dépouillé de ses meubles, le domaine de Bonne-Espérance (c'est-à-dire les bâtiments et la plupart des terrains contenus dans le périmètre de l'enclos) fut adjugé pour la somme de 1 680 000 livres au notaire Baudour, pour compte d'Augustin Dureulx, tenancier de la ferme de la Basse Cour à Bonne-Espérance... En réalité, le citoyen Dureulx n'avait agi que comme prête-nom des religieux, qui réussirent ainsi par son intermédiaire à racheter leur propre monastère. Malgré leurs efforts, ils ne devaient cependant jamais réussir à y reprendre leur vie commune.

Si les bâtiments étaient demeurés debout à travers la tempête, il ne restait rien du patrimoine foncier autrefois attaché à l'abbaye qui lui permettait de faire face à ses dépenses. Les chanoines, dont le temps qui passe réduisait progressivement le nombre et la vitalité, finirent par renoncer au projet de restauration qu'ils caressaient depuis 1805⁹⁰. En 1819, ils conçurent alors de faire don de l'abbaye, sous réserve d'un rétablissement de l'ordre, au séminaire de Tournai et engagèrent les démarches pour y parvenir. Après avoir obtenu l'aval de Rome, ils entamèrent, au début de 1820, des

Louvain-la-Neuve, 1981-1982, p. 138-173, présente une synthèse (parfois reprise mot à mot) des travaux disponibles et est vaguement teintée de références aux quelques documents conservés à Bonne-Espérance.

⁸⁹ Concernant les avatars de l'abbaye à la période française, voir également A. MILET, *L'abbaye norbertine de Bonne-Espérance au début de la seconde occupation française (1794-1798) et le sort de sa bibliothèque* (Extrait des *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. LXX, p. 177-206, dont l'intérêt dépasse largement le problème du sort de la bibliothèque, et J.B. VALVEKENS, *L'abbaye de Bonne-Espérance après la Révolution française. Quelques témoignages*, dans *Analecta Praemonstratensia*, t. LIVI, 1978, fasc. 1-2, p. 57-69, qui publie quelques lettres, de portée toute relative, sur la situation de l'abbaye au cours des années 1820-1845.

⁹⁰ Sur les tribulations des derniers moines, voir également A. MILET, *Il y a cent ans... La mort du dernier religieux de Bonne-Espérance et ses conséquences*, dans *Bona Spes...*, n° 56, juin 1956, p. 46-47.

tractations avec l'évêché et obtinrent du gouvernement hollandais, en date du 21 octobre 1821, un arrêté royal autorisant la donation, scellée par un acte notarial du 29 décembre. Sans entrer ici dans les détails du complexe montage financier imaginé pour assurer une rente aux religieux survivants et dispenser l'évêché des droits de donation, disons simplement que les circonstances politico-religieuses de la fin du régime hollandais ne permirent pas au séminaire diocésain de profiter d'emblée de ce don.

Après avoir multiplié de 1822 à 1824 les mesures vexatoires à l'encontre des écoles catholiques, en effet, le gouvernement hollandais allait s'engager dans des mesures plus radicales : deux arrêtés du 14 juin 1825 mettaient toute forme d'enseignement sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et imposaient comme préalable à la prêtrise la fréquentation d'un collège philosophique. Après des péripéties dont il n'y a pas lieu de traiter ici, les séminaires ne purent être rétablis dans des conditions acceptables par les catholiques qu'en 1829, suite à un arrêté du 2 octobre. Immédiatement, dans un mandement déjà évoqué du 19 décembre 1829⁹¹, l'évêque de Tournai arrête alors son programme des études ecclésiastiques où il distingue la première section (humanités et philosophie) et la seconde section (théologie). Les candidats au sacerdoce entrent bientôt en grand nombre au séminaire de Tournai, posant aussitôt un gros problème d'hébergement. C'est que, si les locaux sont exigus, la législation n'autorise qu'un seul séminaire par diocèse, dont de surcroît toutes les classes doivent être confinées en un seul lieu ! La ville de Tournai n'offrant pas de bâtiments suffisamment vastes dans un avenir proche, l'évêque obtient finalement l'autorisation, mais initialement pour deux ans seulement, de transférer les premières années d'études (les sept années d'humanités et les deux années de philosophie, préparatoires aux quatre ans de théologie), à Bonne-Espérance. La révolution belge, qui éclatera quelques mois plus tard et transformera radicalement la législation civile en matière d'enseignement ecclésiastique, rendra en fait cet arrangement définitif... La première année débuta en mai 1830 avec l'ouverture, faute de locaux en bon état, de deux classes seulement (les première et cinquième années des études secondaires) et vit une fréquentation de 46 élèves. Dès l'année suivante, les 278 inscrits purent suivre régulièrement l'ensemble du programme des humanités, dans un établissement bien réaménagé pour ses nouvelles fonctions⁹².

⁹¹ Cfr *supra*, note 75, p. 193.

⁹² Sur la fondation du séminaire de Bonne-Espérance, on trouvera également quelques bribes d'informations dans : *1830-1880. Fêtes jubilaires du petit séminaire de Bonne-Espérance*, Tournai, 1880 ; A. GRÉGOIRE, *Souvenir du couronnement et aperçu sur l'histoire du culte de Notre-Dame de Bonne-*

Sur la vie au séminaire au cours des premières années de l'Indépendance, nous ne possédons pas d'informations élaborées⁹³. Faute de mieux, nous pouvons essayer de l'évoquer brièvement à travers des souvenirs anonymes, publiés bien des années plus tard dans le journal *Le XX^e Siècle*. A la date du 2 octobre 1904, en effet, nous y lisons, sous la plume d'un certain Morayne, la relation d'une « interview d'un très ancien étudiant » ayant fréquenté Bonne-Espérance dans les années 1840, réalisée par un de ses confrères dans le sacerdoce⁹⁴. S'il est difficile de jauger le crédit que nous pouvons accorder à ces souvenirs, nous pouvons au moins invoquer l'exemple et l'autorité de nos prédécesseurs... Ces souvenirs inspirèrent ainsi l'auteur Jean d'Escalette dans un de ses ouvrages consacré à un ancien élève du séminaire⁹⁵ et furent utilisés par le chanoine A. Milet, longtemps professeur à Bonne-Espérance et archiviste-historien des lieux, pour retracer l'atmosphère des débuts du séminaire dans un de ses articles publiés par *Bona Spes*⁹⁶.

Espérance... ; et *Album jubilaire. Séminaire de Bonne-Espérance. 1955*, [Bonne-Espérance, 1955], n.p.

⁹³ Nous ne possédons guère de travaux à ce sujet (C. DUMAZY, *op. cit.*, p. 170-173, ne fournit que quelques indications fort fragmentaires pour les humanités) et, par ailleurs, si les archives de Bonne-Espérance conservent une série de documents intéressants à ce point de vue, il ne nous appartient pas de les exploiter ici (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 134, Farde cartonnée comprenant divers documents relatifs au régime des études au Séminaire [I] et n° 138, Farde cartonnée comprenant divers documents relatifs au régime des études au Séminaire [II]).

⁹⁴ MORAYNES, *L'abbaye et le Séminaire de Bonne-Espérance. Quelques souvenirs historiques*, parus dans *Le XX^e siècle*, dimanche 2 octobre 1904 (dont on trouvera une copie dans A.S.B.-E., A.B.-E., n° 154, Main courante de Mr le Président Chevalier, p. 159-164, qui constitue un gros recueil manuscrit de copies de documents ou travaux relatifs à Bonne-Espérance).

⁹⁵ Il cite le même article mais ayant paru dans *L'indicateur de Péruwelz*, 6-7 octobre 1904. Cfr J. D'ESCALETTE, *Un prêtre ! Alphonse Stiévenard, maître d'étude à Bonne-Espérance, vicaire à Givry et à Soignies, missionnaire diocésain à Binche, curé de Croix, fondateur de l'Hospice de Croix et d'Ellezelles (1824-1908)*, Paris-Tournai, 1934, p. 20-27, où il décrit la vie de son héros, étudiant à Bonne-Espérance de 1839 à 1847 (voir également les pages 177, 180, 181, 186 et 187). Jean d'Escalette est le pseudonyme de Gaston-Marie Lebrun, ancien élève de Bonne-Espérance (il dut faire sa rhétorique en 1903-1904), à l'époque curé de Blaregnies et auteur de trois ouvrages où nous trouvons des allusions, parfois très lointaines, à Bonne-Espérance (outre *Un prêtre [...]*, voir *Gavroche. Roman scolaire*, Roulers-Tamines, 1931, p. 5, 31-32, 94, 115, et *La reine servante*, s.l., 1933, p. 101-106). Sur l'abbé Gaston Lebrun, voir A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Un ensemble de documents intitulés « Abbé Gaston Lebrun (ancien élève). Lettres à l'abbé Jean Cassart (Œuvre du 'Bon Pasteur') ».

⁹⁶ Cfr *Au séminaire de Bonne-Espérance. Le séminaire célèbre le centenaire des Révérendes Sœurs de Bonne-Espérance*, dans *Bona Spes...*, n° 58, novembre 1959, p. 24-38, spécialement p. 29-38, le texte de la conférence donnée par A. Milet sur l'histoire de la congrégation, où il cite les deux documents précédents.

L'évocation commence par la description de l'aspect d'une classe, à la vérité fort rudimentaire. Le seul mobilier consistait en un banc d'un seul tenant encastré dans le mur autour du local et en un pupitre de professeur. Les élèves écrivaient sur une cassette en bois, munie d'un couvercle à glissière et placée sur les genoux ; l'encrier était disposé à terre. Tout le reste était à l'avenant. La salle d'étude, installée dans la salle capitulaire du cloître gothique, était mal éclairée et nécessitait rapidement l'apport de « quinquets fumeux » dispensant un faible surcroît de lumière sur les cassettes de bois. Le régime disciplinaire, sous l'autorité du « Père Martin », était des plus stricts, à l'image du régime alimentaire. Ceux qui habitaient dans les environs recevaient l'ordinaire de chez eux et devaient naturellement régler leur appétit sur la fortune paternelle, tandis que les autres recevaient de l'établissement la nourriture « saine et abondante » promise par les prospectus de l'époque. Le logement, lui, avait progressé depuis 1830 : on ne couchait plus sur des matelas étendus par terre dans le grand dortoir des moines, mais dans de petites alcôves, fermées par un rideau et dont le lit recouvrait un coffre à roulettes contenant le trousseau. Pour tout lavabo, les élèves disposaient d'une grande cuve en zinc d'une douzaine de mètres où dès potron-minet, au premier coup de sonnette, les potaches se précipitaient pour éviter la file et, en hiver, l'attente glacée... Si le témoignage est muet sur bien d'autres aspects de la vie quotidienne, sur le régime des études, le corps professoral, etc., l'atmosphère qui s'en dégage nous les laisse quelque peu deviner⁹⁷. Comme nous allons le voir, l'information est de bien meilleure qualité pour la période de Paulin Ladeuze.

2. Bonne-Espérance au temps de Paulin Ladeuze (1881-1887)

Entré en sixième à Bonne-Espérance l'année scolaire 1880-1881, Paulin Ladeuze devait y faire la connaissance d'un certain Léon Clainquart, du même âge que lui et qu'il allait côtoyer quasi journellement pendant six ans. Il était loin d'imaginer à l'époque que

⁹⁷ Notons que la revue *Bona Spes* a publié de nombreux témoignages d'anciens (parmi lesquels un certain nombre pour la période antérieure à Paulin Ladeuze), mais qui sont souvent d'un intérêt limité. Voir, à titre d'exemple : L. BOSSU, *En marge de l'histoire. Crêche [sic], pâté et escopettes, ou la célébration de la Noël 1857 et de l'Épiphanie 1858 à Bonne-Espérance*, dans *Bona Spes*..., n° 45, avril 1953, p. 26-36. L'Association des anciens, qui publie *Bona Spes*, a également édité d'autres témoignages. Voir, par exemple, F. SERVAIS, *Pourquoi j'aimais Bonne-Espérance. Souvenirs d'il y a cinquante ans. Causerie faite à l'assemblée générale annuelle des anciens élèves du petit séminaire de Bonne-Espérance, le 9 décembre 1926*, Bruxelles, [1926], qui décrit le Bonne-Espérance des années 1870.

trente ans plus tard, son ancien condisciple publierait sous le pseudonyme de Louis Villarceau, à l'Œuvre d'Auteuil, à Paris, un ouvrage intitulé *Latiniste* retraçant de façon romancée la vie à Bonne-Espérance entre 1880 et 1887⁹⁸. Le livre en question est un roman à clés, où tout le petit monde du séminaire de l'époque est présenté sous des noms d'emprunt et où Paulin Ladeuze est décrit sous les traits de Florimond Dharvengt... Il fut vraisemblablement diffusé pour la Belgique par les éditions Uystpruyst, rue de la Monnaie à Louvain⁹⁹, dirigées par un ancien de Bonne-Espérance également¹⁰⁰. Il connut, semble-t-il, un certain succès¹⁰¹. Une seconde édition parut en 1914¹⁰². Il aurait dû normalement être suivi par un second volume, mais nous n'avons pas réussi à en trouver la trace¹⁰³.

De l'auteur, Léon Clainquart, nous ne savons que ce que Louis Villarceau a bien voulu nous en révéler lui-même dans *Latiniste*, où il s'est mis en scène sous le

⁹⁸ L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], 286 p. L'ouvrage porte sur la période 1880-1887, et non sur la période 1881-1887, l'auteur ayant suivi une septième année que ne fit pas Paulin Ladeuze.

⁹⁹ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes, Lettre de Léon Clainquart [Villarceau] à Paul Mélotte (avocat à la cour d'appel de Liège et critique au journal *La Meuse*), Grand-Fresnoy (Oise) 10 janvier 1912.

¹⁰⁰ Cfr *infra*, p. 207 et note 124 : c'est ce que nous apprennent les notes de l'exemplaire annoté par Ch. Uystpruyst de L. VILLARCEAU, *op. cit.*

¹⁰¹ A l'étranger en tout cas, car l'auteur signale que son récit a été diffusé en Perse, au Canada ainsi qu'au Congo, et qu'il a reçu le prix du jury de littérature spiritualiste en France... (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Lettre de Léon Clainquart à Victor Carlier [président du Séminaire de Bonne-Espérance à l'époque], Grand-Fresnoy 23 juillet [1912]). En Belgique, il semble que le succès ait été plus mitigé, car en envoyant son ouvrage pour recension au journal *La Meuse*, le même note : « [...] si à Paris l'ouvrage se vend bien, il n'en est pas de même en Belgique » (*ibid.*, *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes, Lettre de Léon Clainquart à Paul Mélotte, Grand-Fresnoy 10 janvier 1912).

¹⁰² L. VILLARCEAU, *Latiniste. Scènes de la vie de collège*, Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Co, Lille-Paris-Bruges, 1914, identique en tous points, pour le texte, à la première édition.

¹⁰³ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes, Lettre de Léon Clainquart à Paul Mélotte, Grand-Fresnoy 1^{er} mai 1912, et *ibid.*, A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Lettre de Léon Clainquart à Victor Carlier, Grand-Fresnoy 23 juillet [1912].

patronyme de Paul Delcourt, et ce que nous en disent quelques documents conservés aux archives de Bonne-Espérance¹⁰⁴. Originaire de Blaton, non loin de la frontière française, il avait de nombreux cousins en France, et c'est sans doute à ces attaches familiales qu'il doit de s'y être installé plus tard comme médecin¹⁰⁵. Issu d'une famille essentiellement paysanne, son père faisait exception et s'était fait une situation dans l'exploitation de la pierre bleue et le commerce de la chaux. Ayant commencé son instruction sous la conduite d'un précepteur, il allait la poursuivre à Bonne-Espérance où il fit son entrée en 1880, dans la classe de septième, une année préparatoire aux humanités¹⁰⁶. Au début de celles-ci, Paul s'intégra dans un petit groupe d'amis dont Paulin Ladeuze et « François Gérôme », de son vrai nom Victor Grégoire¹⁰⁷, étaient les éléments moteurs¹⁰⁸. Ils furent même assez liés pour échanger plusieurs fois une

¹⁰⁴ C'est sur ces éléments que se fonde la seule notice disponible, due à l'abbé A. Milet (*Pièces de théâtre et distributions des prix au séminaire de Bonne-Espérance de 1831 à nos jours*, dans *Bona Spes...*, n° 56, mars 1959, p. 24, note 22).

¹⁰⁵ Toutes les lettres que nous conservons de lui sont signées de Grand-Fresnoy, par le docteur L. Clainquart (voir par exemple : A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Lettres de Léon Clainquart à Victor Carlier [président du séminaire de Bonne-Espérance à l'époque], Grand-Fresnoy 4 août 1911 et 23 juillet [1912]). Nous savons par ailleurs qu'à l'époque de la publication de *Latiniste*, il était « correspondant scientifique auprès d'un grand illustré parisien » (*ibid.*, Lettre de Léon Clainquart à Victor Carlier, Grand-Fresnoy 4 août 1911).

¹⁰⁶ Cfr L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 5-14.

¹⁰⁷ Né à Anderlues le 6 décembre 1870, Victor Grégoire fut à Bonne-Espérance le condisciple de Paulin Ladeuze où ils rivalisèrent pour la première place de 1881 à 1887. Tandis que Paulin poursuivait sa formation cléricale en Belgique, le premier partit pour Rome d'où il revint en 1894 docteur en philosophie et en théologie de la Grégorienne, tout en ayant été ordonné prêtre le 8 octobre 1893. Sans inclination au départ pour la biologie, il y vint pour ainsi dire accidentellement, le chanoine Jean-Baptiste Carnoy cherchant à l'époque des jeunes de talent pour le seconder à l'Université de Louvain. Docteur en sciences naturelles en 1899, Grégoire entreprit un séjour d'études en Allemagne, mais qui fut interrompu après quelques mois par le décès inopiné de son maître. Nommé professeur de botanique et de cytologie, il devait le rester jusqu'à sa mort survenue à Louvain le 12 décembre 1938. Selon le propre témoignage de P. Ladeuze, ils étaient liés par une vieille amitié (Cfr P. LADEUZE, *M. le Chanoine Grégoire, doyen de la Faculté des sciences. Discours prononcé aux funérailles célébrées à Louvain, le 16 décembre 1938 [...]*, dans *AN.U.C.L. 1936-1939*, p. XCV-CI, plus spécialement p. CI, qui évoque « une intimité de près de soixante années, contractée quand nous avions onze ans, le jour de notre entrée en 6^e latine du petit séminaire de Bonne-Espérance » [ce texte a également paru dans la *Revue des questions scientifiques* du 20 février 1939])... Sur Victor Grégoire (1870-1938), outre les indications rassemblées aux A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse (A. Milet)*, voir surtout P. MARTENS, dans *B.N.*, t. XXXIV, col. 430-436, qui renvoie aux principales publications disponibles.

¹⁰⁸ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 43-51.

correspondance de vacances, correspondance dont, il est vrai, le jeune Clainquart semble avoir toujours eu l'initiative¹⁰⁹.

Les motivations qui amenèrent Clainquart à rédiger ces « souvenirs » n'apparaissent pas clairement. Le goût pour l'écriture n'y est peut-être pas étranger, puisque nous savons qu'il obtint en rhétorique un prix d'honneur de l'Académie littéraire¹¹⁰, non plus que les sentiments philanthropiques, puisque l'ouvrage était vendu « au profit des Orphelins-Apprentis, rue de la Fontaine, 40, à Paris »¹¹¹. Mais plus fondamentalement, il semble que la défense de l'enseignement religieux, de l'enseignement « congréganiste » comme on le qualifiait en France en cette époque de sécularisation, ait joué un rôle essentiel. D'une part, c'est cette idée qui transparaît à la lecture du prospectus de vente, lequel signale que, le plus intéressant dans l'ouvrage :

« c'est de voir comment les maîtres dans les collèges religieux à cette époque — et aujourd'hui encore car les choses n'ont pas changé à ce point de vue — s'attachaient par-dessus tout à faire aimer et admirer la vertu à leurs élèves ; quel incessant effort était le leur pour faire de tous ces jeunes gens des hommes énergiques et vertueux, des chrétiens à la foi agissante et robuste. Ah ! les bons maîtres. Et à lire ce livre comme on se prend à les aimer »¹¹².

D'autre part, c'est aussi ce qu'affirme l'auteur — et il semble que nous puissions le suivre dans cette affirmation — lorsqu'il écrit : « j'ai atteint le but que je me proposais : montrer que dans nos collèges religieux on fait des hommes, des hommes instruits, pieux et chastes »¹¹³. Quoi qu'il en soit — et sous réserve d'inventaire critique auquel il nous faut maintenant procéder — l'ouvrage apparaît comme un témoignage fondamental sur le Bonne-Espérance des années Ladeuze.

¹⁰⁹ *Latiniste* témoigne ainsi d'un échange épistolaire sur les écoles littéraires contemporaines et même, à la veille de la rhétorique, sur le problème de la vocation religieuse (*ibid.*, p. 168-171 et 234).

¹¹⁰ A. MILET, *Pièces de théâtre et distributions des prix au séminaire de Bonne-Espérance de 1831 à nos jours...*, dans *Bona Spes...*, n° 56, mars 1959, p. 24, note 22.

¹¹¹ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes, Recension de *Latiniste* par Louis Villarceau parue dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 25 novembre 1911, p. 767.

¹¹² *Ibid.*, Tract de vente de l'ouvrage.

¹¹³ *Ibid.*, A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Lettre de Léon Clainquart à Victor Carlier, Grand-Fresnoy 23 juillet [1912].

a. Un témoignage fondamental

En première lecture, le témoignage consigné par Léon Clainquart dans son roman *Latiniste* sur ses années de collège appelle une approche nuancée. Si l'auteur fut un témoin direct des faits qu'il retrace, si nous possédons par ailleurs, comme nous le verrons, une information suffisante pour percer un certain nombre de codes utilisés par lui pour mettre en scène ses « personnages », la critique d'autorité pourrait soulever un certain nombre d'objections. Quel crédit apporter à un ouvrage rédigé une bonne vingtaine d'années après les faits, sur la base de souvenirs remontant à une époque où l'observateur était très jeune ? Par ailleurs, la qualité d'acteur de l'auteur au moment des faits, ses préoccupations littéraires et apologétiques au moment de la rédaction, ne font-elles pas de ce livre une déposition à prendre avec une certaine circonspection ? Nous ne le pensons pas. S'il est vrai que, menée systématiquement, la critique interne ne permet pas toujours de statuer sur la valeur de telle ou telle affirmation (le permet-elle souvent ?), elle ne fait en tout cas apparaître aucune difficulté majeure, eu égard aux attentes que nous avons ici. En toute hypothèse, la confrontation des témoignages plaide positivement... Sans parler ici du recours aux traces de Bonne-Espérance ou d'autres institutions, qui permettent de confirmer toute une série de faits matériels (les erreurs en la matière sont rares et souvent sans portée), nous avons conservé une série de jugements sur l'œuvre de Clainquart qui dans l'ensemble se révèlent favorables.

Le témoignage des contemporains sur Latiniste. — Parmi ces témoignages, un certain nombre sont constitués par des exemplaires annotés du récit de Villarceau, parfois par des contemporains de Clainquart, dont les notes présentent un intérêt critique ou herméneutique. Six volumes ainsi commentés ont été repérés dans le cadre de cette étude, dont les gloses apportent quelque éclairage sur l'œuvre du médecin de Grand-Fresnoy. Un premier exemplaire est conservé aux archives de Bonne-Espérance¹¹⁴. Il s'agit d'une version annotée par le chanoine Adelin Hanse, qui vécut à Bonne-Espérance de 1883 à 1927, comme professeur, directeur et retraité de l'École normale¹¹⁵, et qui se

¹¹⁴ A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], 286 p., avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes.

¹¹⁵ Adelin-François-Joseph Hanse, prêtre du diocèse de Tournai (1873), est né à Frasnes-lez-Buissenal le 1^{er} janvier 1850 et mort à Bonne-Espérance le 6 septembre 1927. Désigné comme professeur de la classe élémentaire au collège d'Enghien en 1873, alors qu'il n'était encore que sous-diacre, il fut nommé professeur à la section professionnelle du même collège en 1880. En 1883, il fut attaché comme professeur à l'école normale de Bonne-Espérance dont il devint le directeur en 1897. Resté à la tête de

montre très critique à l'égard de son chroniqueur. Sans doute avait-il découvert l'existence de *Latiniste* dès sa parution, puisque nous savons que le président du séminaire¹¹⁶ — et par lui, sans doute, tout le milieu de Bonne-Espérance — de même que tout le clergé tournaisien furent d'emblée mis au courant de sa sortie¹¹⁷. Un second exemplaire, actuellement en possession du chanoine Roger Aubert, fut la propriété de l'abbé Georges Malherbe, élève à Bonne-Espérance de 1877-1878 à 1885-1886¹¹⁸, qui le remplit de notes explicatives¹¹⁹. Il est vraisemblable que ce volume appartenait au fonds Georges Malherbe, légué à la Bibliothèque centrale de l'Université, dont il dut être distrait des papiers par le bibliothécaire en chef et, de là, remis à un de ses familiers historien, le chanoine Aubert¹²⁰. Trois autres exemplaires, de moindre intérêt, sont conservés à la Bibliothèque générale et de sciences humaines de l'Université de Louvain, à Louvain-la-Neuve : un exemplaire coté A 72775, don posthume de Mgr

cette institution jusqu'en 1912, il continua à y vivre durant toute sa longue retraite. Sur Adelin Hanse, il n'existe pas de notice élaborée et la meilleure information disponible est celle rassemblée aux archives du séminaire de Tournai (cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

¹¹⁶ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Lettres de Léon Clainquart à Victor Carlier, Grand-Fresnoy 4 août 1911.

¹¹⁷ Grâce à une recension de *Latiniste* par Louis Villarceau, parue dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 25 novembre 1911, p. 767 (on trouvera un tiré à part de cette recension dans : A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes).

¹¹⁸ Né à Nimy le 13 janvier 1865 et décédé à Kortenberg le 5 décembre 1956, l'abbé Georges Malherbe, ordonné prêtre le 10 août 1889, fut successivement professeur intérimaire de sixième à Bonne-Espérance (en janvier et février 1889, alors qu'il n'était pas encore ordonné), professeur au Collège Saint-Joseph à Chimay (1889-1892) puis au Collège de Notre-Dame de Bon Secours à Binche (1892-1899), vicaire de Saint-Julien et professeur de religion à l'école moyenne à Ath (1899-1905) et, enfin, curé de Ronquières (1905-1943). A son sujet, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

¹¹⁹ L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe (Exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert).

¹²⁰ S.A.U.L., *Archives G. Malherbe* (Ancienne série en chiffres romains. XXXII). Ce fonds, déjà signalé dans l'inventaire de L. Leclerc terminé en 1954 (sous le numéro D 33), fut ensuite intégré dans la nouvelle numérotation en chiffres romains par A. d'Haenens, actuellement professeur à l'Université de Louvain et à l'époque responsable du Département des archives et manuscrits de l'Université. Si nous n'avons trouvé aucune trace de *Latiniste* dans ces anciens inventaires, c'est peut-être qu'il fut repéré dès l'arrivée des papiers Malherbe par É. Van Cauwenbergh, bibliothécaire en chef à Louvain à l'époque, et dont l'exemplaire du chanoine Aubert porte la signature (sur Étienne Van Cauwenbergh [1890-1964], voir C. BRUNEEL, *Van Cauwenbergh, Étienne, Marie, Jean, Adelaïde, Pierre, Ghislain*, dans *N.B.N.*, t. II, p. 353-354). A l'appui de cette thèse, signalons la présence, dans les *Archives G. Malherbe*, de l'article de L. CHEVALIER, *Les origines du petit séminaire de Bonne-Espérance* (Extrait de *Collationes diœcesis Tornacensis*, t. XXVI, 1931, n° 6, p. 369-380), Wetteren, 1931, annoté de la même manière que *Latiniste*.

de Strycker¹²¹, président du Collège américain de Louvain¹²² où Mgr Ladeuze disait sa messe quotidienne¹²³ ; un exemplaire coté A 4166 de Ch. Uystpruyst, dont l'ex-libris nous apprend qu'il était de Louvain et dont les notes nous disent qu'il eut pour père un ancien de Bonne-Espérance¹²⁴ ; et un exemplaire coté 5A 39992, offert, d'après la dédicace, le 18 octobre 1911 à Victor Grégoire par l'auteur¹²⁵. Un dernier exemplaire, enfin, est un volume sans marque de propriété conservé à la bibliothèque du séminaire de Tournai¹²⁶, mais qui pourrait avoir appartenu à un certain A. Delattre¹²⁷.

Sur le plan critique, seuls les trois premiers exemplaires contiennent des indications négatives sur tel ou tel fait rapporté, tandis que les annotations contenues dans les autres volumes ont surtout un intérêt documentaire¹²⁸. Et même, pour tout dire, seuls les

¹²¹ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, *Gestion de la Bibliothèque*, Registres des ouvrages catalogués : l'ouvrage est entré à la bibliothèque le 8 décembre 1949, soit quelques mois après la mort de son propriétaire.

¹²² Sur Mgr Pierre de Strycker, né à Lierre le 17 mai 1880 et décédé à Louvain le 7 juillet 1949, professeur de philosophie à l'Université de Louvain (1919-1947), président du Collège Adrien IV (1919-1930) et recteur du Collège américain (1930-1947), voir A. DE MEYER, *Monseigneur Pierre De Strycker, Professeur émérite de la Faculté de philosophie et lettres, recteur honoraire du Collège américain*, dans *AN.U.C.L. 1949-1950*, p. XXXVIII-L.

¹²³ Entretien téléphonique avec Robert Guelluy du 5 août 1988 (Louvain-la-Neuve) et Entretien avec Philippe Delhaye en septembre 1988 (Louvain-la-Neuve).

¹²⁴ Comme nous l'avons vu plus haut (note 99) grâce à une lettre de L. Clainquart (à Paul Mélotte, Grand-Fresnoy 10 janvier 1912 — cfr A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes), c'est la librairie Uystpruyst à Louvain qui vraisemblablement diffusait *Latiniste* en Belgique. Donné à la bibliothèque de l'Université suite à l'incendie de 1940 (comme l'indique également l'ex-libris), le présent exemplaire est entré à la bibliothèque le 17 décembre 1940 (BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DES SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, *Gestion de la Bibliothèque*, Registres des ouvrages catalogués), probablement prélevé dans les restes du stock de Uystpruyst père par son fils...

¹²⁵ Ce volume a été catalogué le 15 juillet 1961 (*ibid.*) et probablement offert à la bibliothèque par un descendant. Il porte la marque d'un tampon d'un certain « M. le Chan. F. Grégoire », sans doute le chanoine Franz Grégoire (1898-1964), depuis 1938 professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Louvain, où il avait commencé à enseigner dès 1932.

¹²⁶ BIBLIOTHÈQUE DU SÉMINAIRE DE TOURNAI, exemplaire aimablement communiqué par le chanoine A. Milet.

¹²⁷ Il contient un « bon pour objets classiques » daté de La Louvière le 10 février 1917 et destiné à l'élève A. Delattre.

¹²⁸ Pour la commodité de l'exposé (et en raison de leur intérêt heuristique), nous avons regroupé l'ensemble des annotations trouvées dans les divers volumes en des tableaux rassemblés en annexe (cfr

commentaires du chanoine Hanse posent réellement des problèmes, tant son jugement paraît sévère :

« Cet ouvrage n'a aucun mérite littéraire. M. Clainquart — alias Villarceau — a un style plutôt lourd, incorrect et peu châtié justifiant ce qu'il dit lui-même quelque part : que jamais un Belge ne fera un véritable écrivain, ce qui, par parenthèse, est une ânerie.

Il n'a pas davantage le mérite de l'exactitude ; il travestit le caractère de plusieurs professeurs, M.M. Boulard (Carbonnelle [*sic*]) et Vandendungen (Cantineau) entre autres — il raconte bien des faits de façon inexacte et même mensongère et celui qui jugerait B(.)[onne]-E(.)[spérance] d'après ses dires, se tromperait la plupart du temps. — J'ai vécu à B(.)[onne]-E(.)[spérance] depuis 1883-1884, année où l'auteur finissait sa 5^e — et j'y ai connu Clainquart et les jeunes gens dont il parle, les Grégoire, les Ladeuze, etc. J'y ai connu tous les professeurs — qu'il juge du haut de sa grandeur — et j'affirme que ses appréciations sont très souvent des appréciations d'élève c'est-à-dire injustes et tendancieuses. Quelques-unes, élogieuses, sont exagérées.

Je ne conseillerais pas de mettre cet ouvrage entre les mains des élèves non sortis de B(.)[onne]-E(.)[spérance] » ¹²⁹.

Pour l'abbé Malherbe, par contre, qui, pour rappel, fut élève à Bonne-Espérance à l'époque des faits, l'ouvrage, irréprochable, « est la description exacte de la vie à Bonne-Espérance sous la présidence du chanoine Ladeuze [Florimond Ladeuze, oncle paternel de Paulin] » ¹³⁰ ! Le seul détail qu'il rectifie — et c'est également la seule indication critique contenue dans l'exemplaire de Mgr P. de Strycker¹³¹ — porte sur les attributions de l'inspecteur diocésain de l'époque, que Villarceau présente comme ayant été curé de la ville haute à Charleroi, alors qu'il s'agit de la ville basse¹³² !

Au-delà d'erreurs matérielles repérables : un témoignage psychologique de première main. — En fait, le jugement d'Adelin Hanse se fonde sur une série de griefs précis, dont il fait état à travers ses apostilles disséminées dans son exemplaire de *Latiniste* et dont nous

Annexe II). Notons que, dans la suite de cet exposé, une référence aux exemplaires annotés signifie en réalité un renvoi aux annotations contenues dans ces exemplaires, les emprunts au roman lui-même étant signalés par une référence à L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911].

¹²⁹ A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], avec annotations critiques du chanoine A. Hanse, page de garde.

¹³⁰ L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe (exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert), page de garde.

¹³¹ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DE SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, cote A 72775, Deuxième exemplaire de L. Villarceau, *Latiniste. Scènes de la vie de collège*, Société Saint-Augustin, [2^e éd.], Desclée, De Brouwer & Co, Lille-Paris-Bruges, 1914, annoté par Mgr P. de Strycker, p. 189.

¹³² L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe (exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert), p. 189.

pouvons juger de la pertinence. Il convient cependant avant toute chose de distinguer soigneusement ces apostilles de celles, plus tardives et documentaires cette fois, dues à l'abbé A. Milet. L'examen paléographique, en effet, révèle la superposition de deux écritures, dont l'identification est, dans un premier temps, rendue difficile par le fait que certaines mentions écrites très légèrement au crayon ont été repassées à la plume. Pour l'essentiel cependant il s'agit de l'écriture d'Adelin Hanse, que nous pouvons identifier avec certitude grâce à la longue présentation signée qu'il fait de l'ouvrage en page de garde. L'autre écriture, plus ronde et plus coulante, est manifestement le fait de l'abbé Milet, longtemps archiviste de Bonne-Espérance et, à ce titre, conservateur du volume. Dans « Main courante de Mr le Président Chevalier », gros recueil manuscrit de copies de documents ou travaux relatifs à Bonne-Espérance¹³³, nous trouvons, à la suite des écrits de Chevalier et manifestement sous la plume de l'archiviste (p. 225-228), une compilation des annotations initiales de Hanse contenues dans le volume *Latiniste* de Bonne-Espérance. Excepté quatre annotations dues manifestement à l'ancien directeur de l'école normale et sans doute oubliées par Milet, ce sont précisément les commentaires que nous attribuons à ce dernier qui manquent dans son relevé. Nous pouvons raisonnablement penser que lors de sa compilation, l'abbé Milet n'aura pas repris dans son inventaire les gloses qu'il savait être de sa propre main ou, plus simplement, qu'il n'avait pas encore rédigées... Par ailleurs, à côté de ces annotations littéraires attribuées à l'abbé Milet¹³⁴, nous avons trouvé, en plusieurs endroits du volume, l'insertion de séries de numéros d'appels de notes correspondant en fait à des renvois à l'ouvrage *Latiniste* effectués par Milet dans ses propres travaux sur Bonne-Espérance. Ainsi, aux pages 95 à 105 du *Latiniste* de Bonne-Espérance, trouvons-nous des appels de notes indexés de 1 à 18 et correspondant exactement à l'apparat critique de l'édition de ces pages dans l'article *Il y a 75 ans...* publié par lui dans *Bona Spes*¹³⁵ !

Si nous revenons maintenant aux griefs d'A. Hanse, il convient tout d'abord d'en récuser un certain nombre qui ne résistent pas à l'examen : les jugements d'ordre personnel, qui n'affectent pas la valeur du témoignage, par exemple ; les avis qui procèdent d'une confusion des plans et qui oublient que ce que Clainquart fait dire aux élèves correspond bien à leur perception des faits à l'époque et non à ce qu'en savaient

¹³³ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 1.

¹³⁴ Cfr Tableau I de l'Annexe II.

¹³⁵ A. MILET, *Il y a 75 ans...*, dans *Bona Spes*..., n° 58, novembre 1959, p. 40-46.

les professeurs par ailleurs ; les critiques liées à une différence de perception légitime d'un même fait ; etc. Citons quelques exemples. De jugements personnels tout d'abord : lorsque Hanse considère comme « sacrilège » le fait que Villarceau décrive l'émerveillement des élèves pour le Virgile des *Églogues* par rapport au « pâle Virgile de l'Énéide »¹³⁶ ou quand il affuble l'auteur de la qualification « le pauvre » parce que le jeune Paul Delcourt ose déclarer : « dans l'Énéide, je n'ai aimé qu'une seule page »¹³⁷. Les sentiments du critique sont ici affaire de goût et n'ont rien à voir avec le Bonne-Espérance décrit par Léon Clainquart. De confusion des plans ensuite : Hanse qualifie de « blague » la description que fait Villarceau du « chauffoir », salle réservée aux professeurs et que les élèves s'imaginaient « un endroit mystérieux que l'on disait orné de boiseries rares et de tableaux, chefs-d'œuvre inestimables de l'ancienne abbaye »¹³⁸. Que le chauffoir n'ait pas été le lieu idéalisé par les élèves, personne n'en doute, mais qu'ils se le soient imaginé tel paraît bien conforme à la psychologie humaine et, à la limite, constituait un fait qui échappait au professeur. De différence de perception, enfin : Hanse proteste que la salle d'étude était éclairée par « douzes [sic] » fenêtres, alors que *Latiniste* affirme qu'elle « prenait jour de chaque côté par huit grandes fenêtres ». Outre que le premier compte en fenêtres (six de chaque côté) et le second en battants (soit quatre fenêtres de chaque côté), ils ne parlent pas de la même chose : la salle — qui existe toujours — comprenait six travées percées d'ouvertures (les quatre premières occupées par la salle d'étude et les deux dernières par une scène), de telle sorte que si l'on prend en considération la salle d'étude plutôt que la salle des fêtes, on compte huit fenêtres plutôt que douze... En fait, on sent chez Hanse, à travers ces reproches immérités, une opposition irréductible à l'ouvrage de Clainquart et qui n'est sans doute pas innocente : longtemps directeur de l'école normale, Hanse dut sans doute être blessé par la condescendance que l'auteur de *Latiniste* attribue aux « humanistes » par rapport aux « normaliens » et, susceptibilité mal placée, récuser un témoignage qui ne visait pourtant pas l'école normale comme telle, mais simplement sa perception par les élèves d'humanités¹³⁹...

¹³⁶ Cfr Annexe II, Tableau I, Extrait 38.

¹³⁷ *Ibid.*, Extrait 39.

¹³⁸ *Ibid.*, Extrait 5.

¹³⁹ Cfr ci-dessous, p. 217-218.

Sans tenir compte de ces critiques, à coup sûr excessives, de l'ancien directeur de l'école normale, il reste qu'une dizaine de faits rapportés par Villarceau et contestés par Hanse, ou par l'un ou l'autre lecteur bien informé, sont effectivement inexacts. Il s'agit cependant toujours de points de détail, portant le plus souvent sur des éléments dont le jeune Clainquart n'avait pu être témoin et qui, dans la mesure où ils ne concernent pas strictement les humanités à Bonne-Espérance, ne nous intéressent pas ici. Ainsi, que Villarceau ait écrit, lui qui ne mit jamais un pied à l'école normale, que « les normaliens pouvaient lire les journaux, porter la moustache et fumer deux fois par semaine »¹⁴⁰, qu'il ait fait de Maxime de Bousies, alias Max de Barbançon, « l'aîné d'une des plus vieilles et plus nobles familles du Hainaut »¹⁴¹ et non le cadet, comme le note l'abbé Milet, ou encore qu'il ait qualifié l'oncle maternel de Paulin, le chanoine Bouttiau, doyen de Gosselies et non doyen de Lessines¹⁴², n'a guère d'importance. Même les quelques « erreurs » — il est difficile de parler d'erreurs pour un roman — portant sur des événements observés à l'époque par Léon Clainquart et concernant les humanités ne paraissent pas très significatives ici. Pour ne prendre qu'un exemple, situer au moment de la syntaxe de Paul Delcourt (en 1884-1885) un discours prononcé par Maxime de Bousies (alors que celui-ci avait quitté l'établissement à la mi-1883)¹⁴³ n'empêche pas la présentation qui est faite de ses talents littéraires¹⁴⁴ d'être conforme à ce que nous savons par ailleurs¹⁴⁵. En réalité, au-delà de tel ou tel détail, dont nous pouvons toujours

¹⁴⁰ Cfr Annexe II, Tableau I, Extrait 4. Nous pouvons en outre voir dans ce passage la description par Clainquart de la perception qu'avaient les humanistes des normaliens, même si cette perception ne correspond pas à la réalité.

¹⁴¹ *Ibid.*, Extrait 22. Maxime de Bousies, né à Harveng le 23 août 1865 et mort à Bruxelles le 11 mai 1942, fréquenta Bonne-Espérance en 1881-1882 et 1882-1883, pour y terminer des humanités péniblement commencées chez les jésuites de Mons. Il était effectivement le cadet, et non l'aîné de la famille. Cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Un manuscrit inédit et anonyme relatif au comte Maxime de Bousies, dont le titre complet est « *Monsieur le comte Charles, Denis, Joseph, MAXIME, Amaury de BOUSIES. Bourgmestre de Harvengt 1914-1921. Vu par un enfant d'Harvengt reconnaissant. 23 août 1865, 23 août 1963, avec la coll. de sa petite-nièce, Madame la comtesse Béatrice du Chastel de la Howarderie* », œuvre en réalité de H. Tondeur, auteur des articles du *Journal de Mons* et du *Borinage* sur Mgr Ladeuze cités plus haut. Voir également O. COOMANS DE BRACHÈNE, *État présent de la noblesse belge. Annuaire de 1985*, Bruxelles, 1985, p. 131.

¹⁴² Cfr Annexe II, Tableau I, Extrait 50.

¹⁴³ *Ibid.*, Extrait 32.

¹⁴⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 158-159.

contrôler l'exactitude grâce aux archives, *Latiniste* nous replonge dans l'ambiance d'une époque, nous fait percevoir tel trait de la psychologie d'un personnage qui échappe généralement aux documents scolaires.

Fondamentalement, ce sont ces qualités qui sont reconnues par l'abbé Malherbe quand il considère que *Latiniste* « est la description exacte de la vie à Bonne-Espérance sous la présidence du chanoine [Fl.] Ladeuze »¹⁴⁶ ou quand il écrit :

« *Latiniste* retint bientôt notre attention, non pour sa valeur littéraire, mais comme document photographique d'une époque que nous avons vécue, et parce que l'auteur était de notre temps. C'est l'image de Bonne-Espérance du temps du président Ladeuze. C'est le cadre où vécurent Paulin Ladeuze et Victor Grégoire, les vrais héros du volume. C'est le rappel de vieilles coutumes, de vieux usages. D'anciens souvenirs qui font revivre le passé de Bonne-Espérance. C'est la Bible du Bonne-Espérance primitif !... »¹⁴⁷.

Ce jugement, auquel souscrit sans réserve l'abbé A. Milet, sans doute le meilleur connaisseur de l'histoire de Bonne-Espérance, est aussi celui que nous trouvons, avec quelques nuances, dans une recension autorisée parue dès la sortie de l'ouvrage¹⁴⁸. Dans une feuille cléricale du diocèse, en effet, dont les lecteurs étaient pour la plupart passés par Vellereille et dont la rédaction était peu suspecte de complaisance¹⁴⁹, nous pouvons lire :

« Toute la vie de Bonne-Espérance y est dépeinte, et parfois en de très jolis traits, du dortoir au 'musée', du réfectoire à l'église, de la classe aux cloîtres, à la grande cour, à la campagne et au bois. Les portraits des professeurs sont exquis pour la plupart, chargés et même, il faut le dire, absolument faux pour quelques-uns¹⁵⁰. [...] Certains condisciples sont photographiés à la perfection, spécialement *Florimond Dharvengt*, neveu de M. le Président, *François Gérôme*, *Émile*

¹⁴⁵ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 119, Académie littéraire, p. 73-91.

¹⁴⁶ Cfr *supra*, p. 208 et note 130.

¹⁴⁷ G. MALHERBE, *Le docteur Henri Pouillon*, dans *Bona Spes...*, n° 46, novembre 1953, p. 3-4, spécialement p. 3.

¹⁴⁸ A. MILET, *Pièces de théâtre et distributions des prix au Séminaire de Bonne-Espérance de 1831 à nos jours*, dans *Bona Spes...*, n° 56, mars 1959, p. 24, note 22, cite textuellement, en le reprenant à son compte, l'avis de Malherbe...

¹⁴⁹ Recension de *Latiniste* par Louis Villarceau, parue dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 25 novembre 1911, p. 767 (cfr A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], 286 p., avec annotations critiques du chanoine A. Hanse et quelques documents annexes).

¹⁵⁰ L'auteur cite la présentation, qu'il considère injuste, de deux professeurs, mais en admettant que *Latiniste* reproduise légitimement des impressions d'élèves.

Liégeois, Paul Sérieux et toute la bande que fréquentait *Paul Delcourt* de Blaton, le héros du livre »¹⁵¹.

b. Scènes de la vie d'un collège d'autrefois

Décrite dans *Latiniste* au gré des péripéties du jeune Paul Delcourt, la vie à Bonne-Espérance se découvre par petites touches successives. Au fil des pages, l'esquisse prend forme et finit par dessiner avec quelque netteté certains contours du cadre familial. A travers les travaux et les jours, nous voyons les personnages de l'intrigue prendre chair, proches condisciples et professeurs dont les gloses de contemporains nous permettent de connaître le vrai nom¹⁵². Progressivement même, se tracent les grandes lignes du programme, se devinent les méthodes. Ordonnées et complétées par d'autres sources d'information, ces impressions de lecture permettent de se faire une bonne idée du milieu où, adolescent, le jeune Ladeuze a grandi¹⁵³.

Un cadre de vie. — On ne pénétrait pas à Bonne-Espérance sans rencontrer le portier, « un petit bossu à la mine éveillée, portant moustache et cheveux crépus » et baptisé

¹⁵¹ Est à souligner le jugement positif porté sur le portrait de Paulin Ladeuze notamment (Florimond Dharvengt). Sur Émile Liégeois (Édouard Pluche) et Paul Sérieux (Léopold Gravis), voir ci-dessous, p. 227-228.

¹⁵² Pour l'interprétation des noms d'emprunt utilisés par Villarceau, cfr Annexe IV, Tableaux I et II.

¹⁵³ Signalons que *Latiniste* a déjà été utilisé par un biographe de Joseph Bidez (1867-1945) (cfr A. SEVERYNS, *Joseph Bidez [1867-1945]* [tiré à part de *Notice sur Joseph Bidez*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*], Bruxelles, 1956, p. 97-98), ancien de Bonne-Espérance qui, diplômé en philologie classique de l'Université de Liège, fera une brillante carrière d'helléniste à l'Université de Gand (voir à ce sujet : G. SANDERS, *Bidez, Marie-Auguste-Joseph*, dans *N.B.W.*, t. I, col. 191-193 et A. SEVERYNS et P. MERTENS, *Bidez (Marie-Auguste-Joseph)*, dans *B.N.*, t. XXXI, col. 77-80). Sur l'exploitation de *Latiniste* dans le cadre de la biographie de Bidez, voir également la correspondance échangée à cette occasion entre Severyns et l'abbé Milet (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Un ensemble de documents intitulés « Renseignements sur Joseph Bidez, prof. à l'Univ. de Gand »). Notons qu'il existe également d'autres témoignages sur la vie à Bonne-Espérance, de portée générale comme *Latiniste*, mais dont l'intérêt est beaucoup plus limité dans le cadre de notre étude (cfr *Paul Arnould [1900]. Prêtre, fils d'ouvrier et Bonne-Espérance avant 1914 : la vie quotidienne dans un collège*, dans A. D'HAENENS, *150 ans de vie quotidienne en Wallonie. Clés pour une pratique historique active*, fiche 14, Namur, 1980-1981, et A.G.S.T., *Documents divers*, G. MALHERBE, *Histoire des collèges du diocèse de Tournai*, s.l.n.d. [manuscrit inédit], vol. 1, 3^e cahier, *Histoire du séminaire de Bonne-Espérance*, 107 pages non paginées, le chapitre VII consacré à la présidence du chanoine Florimond Ladeuze [p. 67-85].

« Ésope » par les élèves¹⁵⁴. C'est lui qui accompagnait les visiteurs de la porterie au quartier de la direction, d'abord par le petit chemin conduisant aussi à la boulangerie, puis à travers le jardin d'honneur. La boulangerie et l'ancienne brasserie abritaient elles aussi ce type d'artisans d'un autre âge qui, à Bonne-Espérance, faisaient presque partie du décor. « Le maître boulanger particulièrement, petit vieux au visage rouge brique, ratatiné comme une pomme reinette [...] entré tout jeune dans la boulangerie du séminaire » et dont la vie avait été « bien plutôt celle d'un frère convers que d'un ouvrier laïque »¹⁵⁵. C'est lui qui pétrissait le pain quotidien et fabriquait les célèbres macarons, auxiliaires indispensables depuis des générations de toutes les festivités de Bonne-Espérance¹⁵⁶. L'ancienne brasserie, quant à elle, était l'antre du gazier, « *Vulcain*, ce maître de la lumière qui logeait dans les ténèbres », comme disaient les élèves, eu égard au fait que ce « grand sec, le visage toujours barbouillé, occupait un réduit très sombre et sans fenêtres non loin de son gazomètre »¹⁵⁷. C'est que l'éclairage au gaz, qui avait été introduit vers 1865, ne serait remplacé par l'électricité qu'en 1895¹⁵⁸.

Tandis que toute l'équipe des domestiques, « plus ou moins taillée sur le même patron »¹⁵⁹, était dirigée par « M. l'Économe »¹⁶⁰, les servantes l'étaient par les « sœurs de l'infirmerie »¹⁶¹. Servantes et religieuses, elles aussi, faisaient littéralement partie du décor. Les religieuses, venues aux débuts du séminaire d'une communauté de Sœurs noires d'Audenarde pour s'occuper des malades et diriger la lingerie, avaient fini par constituer une congrégation des Sœurs de la Charité de Bonne-Espérance préposées à la vie matérielle des collèges épiscopaux¹⁶². Quant aux servantes :

¹⁵⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 15-16.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 31-32.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 32.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 32.

¹⁵⁸ *L'éclairage du séminaire de Bonne-Espérance*, dans *Bona Spes...*, n° 12, 25 août 1938, p. 418.

¹⁵⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 32.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 32. Sur ce personnage de l'économe, cfr G. MALHERBE, *La chronique des économes de Bonne-Espérance*, dans *Bona Spes...*, n° 12, 25 août 1938, p. 396-399. À l'époque, respectivement de 1882 à 1884 et de 1884 à 1893, les économes furent Charles Waeyenbergh (1853-1916) et Émile Fauquenois (1839-1921) — cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse (A. Milet)*.

¹⁶¹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 32.

¹⁶² *Latiniste* les cite à plusieurs reprises (p. 15, p. 32, etc.). Sur les religieuses de Bonne-Espérance, voir *Au séminaire de Bonne-Espérance. Le séminaire célèbre le centenaire des Révérendes Sœurs de*

« elles portaient toutes un petit bonnet fort comique et avaient une tenue dont on n'aurait pu dire si elle était laïque ou religieuse. Leur domaine était l'immense cuisine et le dortoir où on ne les rencontrait jamais que la brosse et le balai à la main. Dans le langage des élèves, elles s'appelaient les *Catherines*. On ne disait pas des servantes, on disait des *Catherines* »¹⁶³.

Établis à l'étage du cloître et accessibles par un large escalier de chêne situé près de l'entrée de la basilique, les dortoirs portaient chacun un nom de saint. Chaque séminariste y occupait une alcôve, ouverte par un rideau blanc sur « le petit lit de bois, la petite armoire, l'un et l'autre peints en jaune ocre, un paillason devant le lit, et à la paroi de faux chêne un bénitier de faïence avec une petite tige de buis »¹⁶⁴. Dans l'armoire étaient rangés les effets personnels et notamment un costume du dimanche, le seul prescrit par le règlement et dont l'unique caractéristique exigée était qu'il fût noir¹⁶⁵. Les alcôves ne contenaient pas encore, comme cela serait le cas quelques années plus tard¹⁶⁶, de lavabo individuel. Pour leurs ablutions quotidiennes, les pensionnaires disposaient, à proximité de leurs chambrettes :

« d'un immense lavabo collectif situé au fond du grand couloir central et adossé à une immense fenêtre ogivale treillissée de plomb. Il se composait d'un gros tube en fonte peint au minium, long d'environ quinze mètres et dans lequel de chaque côté étaient implantés une cinquantaine de petits robinets de cuivre : sous ce tube un long bac de zinc. Le tout supporté par cinq ou six pieds de bois également peints en rouge »¹⁶⁷.

Le nombre de robinets étant de loin inférieur à celui des utilisateurs, c'est là que tous se précipitaient chaque matin pour arriver parmi les premiers et éviter, surtout dans la froideur de l'hiver, les longues stations en file sous l'œil attentif d'un surveillant¹⁶⁸. Les élèves prenaient leurs repas dans les deux réfectoires, celui des « petits » et celui des

Bonne-Espérance, dans *Bona Spes...*, n° 58, novembre 1959, p. 24-38 (spécialement p. 29-38, le texte d'A. Milet sur l'histoire de la congrégation).

¹⁶³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 32.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 17-18.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 47.

¹⁶⁶ A.G.S.T., *Documents divers*, G. MALHERBE, *Histoire des collèges du diocèse de Tournai*, s.l.n.d. (manuscrit inédit), vol. 1, 3^e cahier, *Histoire du séminaire de Bonne-Espérance*, 107 pages non paginées, chapitre VII consacré à la présidence du chanoine Florimond Ladeuze [aux p. 70-71].

¹⁶⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 23.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 24-25.

« grands »¹⁶⁹, tandis que les professeurs mangeaient entre eux dans le « chauffoir », « un endroit mystérieux » où jamais les élèves ne pouvaient entrer¹⁷⁰.

Les besoins du corps satisfaits, quel était le cadre des soins de l'esprit ? A l'époque, toutes les salles de cours se distribuaient encore autour du cloître : la classe de septième donnait dans le cloître ouest, par exemple¹⁷¹, de même que celles de quatrième et de syntaxe, qui encadraient l'escalier d'honneur conduisant au quartier de l'abbé¹⁷². Le mobilier y était rudimentaire, comme en témoigne le relevé de la classe préparatoire : « vieux bancs de sapin rendus luisants par l'usage, très bas et tout tailladés, une petite chaire en pitchpin vernissé pour le professeur ; au mur, un tableau noir et deux cartes de géographie représentant l'une l'Europe et l'autre la Belgique » et, comprise dans l'inventaire, « une odeur de pomme et de poussière »¹⁷³.

L'étude se faisait dans une bâtisse récente, « communément désignée par les élèves sous le nom de *musée* »¹⁷⁴ :

« La salle d'étude, de construction récente, était haute et vaste comme une église et, comme une église, était divisée en trois nefs. Une double rangée de sveltes colonnes de fer peintes en gris soutenait l'édifice, limitant ainsi la nef du milieu. Elle prenait jour de chaque côté par huit grandes fenêtres. Elle était meublée d'une grande quantité de bancs peints en noir. Le fond était occupé par un grand rideau peint, car la salle d'étude servait aussi de salle de spectacle ; la scène dépassait le rideau de plusieurs mètres, et sur ce large espace s'installait le maître d'étude dans une petite chaire en bois jaune surmontée d'un Christ »¹⁷⁵.

Attenant au musée, le « *magasin* », « où s'accumulaient sur des rayons de bois blanc les livres et fournitures classiques nécessaires aux élèves »¹⁷⁶ et où, contre remise d'un

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 24. A.G.S.T., *Documents divers*, G. MALHERBE, *Histoire des collèges du diocèse de Tournai*, s.l.n.d. (manuscrit inédit), vol. 1, 3^e cahier, *Histoire du séminaire de Bonne-Espérance*, 107 pages non paginées, le chapitre VII consacré à la présidence du chanoine Florimond Ladeuze [p. 73] signale qu'auparavant, tous mangeaient dans la même pièce.

¹⁷¹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 24.

¹⁷² A. M., *Quelques souvenirs d'un « humaniste » de 1878 à 1884*, dans *Bona Spes...*, n° 3, 1^{er} août 1935, p. 57-62.

¹⁷³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 24-25.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 60.

¹⁷⁵ Cfr [A. Milet], *Le « Musée » a cent ans*, dans *Bona Spes...*, n° 63, juillet 1961, p. 16-21 : commencé en 1857, il fut inauguré en 1861 et servit d'abord de salle d'étude, puis de salle des fêtes.

¹⁷⁶ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 85.

bon signé du professeur, on recevait ses effets d'un élève de philosophie désigné « *magasinier* »¹⁷⁷.

L'établissement comptait également une bibliothèque, « située au-dessus d'une petite loge à l'entrée de la grande cour, loge ou *Ésope*, le petit portier bossu, vendait des balles aux élèves pendant les récréations et où Félicien, le perruquier de l'établissement, s'occupait sans relâche à moissonner les chevelures »¹⁷⁸ :

« La bibliothèque se composait d'une assez vaste pièce obscure et prenant jour sur le jardin botanique par une fenêtre grillagée. Au milieu de cette pièce était une grande table chargée de pots à colle, de pinceaux, de ciseaux, de rognures de carton et de toile noire servant à relier les livres, car les bibliothécaires étaient aussi relieurs. Tout le long des murs, des planches de sapin sur lesquelles s'empilaient et s'écroulaient des livres de tous formats uniformément recouverts d'un grossier cartonnage bleu. Sur le bord de ces planches étaient collées des étiquettes blanches portant en grosse ronde : *Voyages, Histoire, Littérature, Romans*, ces derniers occupant une très petite place »¹⁷⁹.

A la tête de la bibliothèque, le professeur de troisième était assisté par des « bibliothécaires », charges très convoitées par les élèves parce qu'elles permettaient à leurs titulaires de passer tous les temps libres au coin d'un bon feu en hiver et à l'abri du soleil en été¹⁸⁰...

Parmi les autres éléments familiers faisant partie du « décor », signalons l'existence d'un lexique connu des seuls initiés et dont nous venons de découvrir quelques aperçus. L'onomastique de Bonne-Espérance ne comprenait pas seulement les noms antiques de quelques héros du cru (*Ésope, Vulcain*, etc.), ni les toponymes aux origines oubliées (le botanique, le musée, etc.), mais aussi des pratiques, des phénomènes propres à Bonne-Espérance. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les tourbillons de fine poussière qui s'élevaient par grand vent de la cour de récréation entièrement cernée de murs s'appelaient ici le « *simoun* »¹⁸¹. Un bâtiment échappait à la familiarité des collégiens : l'école normale, dont l'accès était interdit aux élèves d'humanités. Sans doute, comme le suggère Villarceau, craignait-on à travers les normaliens l'influence du siècle sur les élèves du petit séminaire. Toujours est-il que « tout ce qui venait de l'école normale était

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 122.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 121.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 37.

tenu pour suspect aux yeux des séminaristes, même les professeurs qui, bien que prêtres comme ceux du séminaire, étaient regardés quelque peu comme étant professeurs *in partibus infidelium* »¹⁸². On rappellera au passage que ce jugement sur l'école normale attribué aux « humanistes » n'est sans doute pas étranger à la perception négative du roman de Clainquart par A. Hanse.

Les travaux et les jours. — Du cycle des études, il n'y a pas grand-chose à dire. Petit séminaire, Bonne-Espérance ne différait guère des autres établissements religieux de l'époque : les humanités y comprenaient six années (sixième, cinquième, quatrième, syntaxe, poésie et rhétorique), éventuellement précédées d'une année préparatoire, « la classe de septième, — antichambre des humanités »¹⁸³. Bien que Villarceau n'y fasse pas allusion, le séminaire avait pour but principal « de former des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique », même si les études étaient « organisées de façon à permettre aux élèves l'accès à toutes les carrières scientifiques »¹⁸⁴. Pour pouvoir fréquenter l'institution épiscopale, la seule condition exigée était d'« appartenir à une famille honorable et avoir obtenu du curé de sa paroisse une recommandation ou un certificat de bonne conduite »¹⁸⁵... A moins que l'on ait fréquenté un autre collège, auquel cas il fallait « produire un second certificat délivré par le supérieur de cet établissement »¹⁸⁶.

De ses études secondaires considérées dans leur ensemble, Villarceau n'a retenu que ce qui marque généralement tout un chacun : la première rentrée, avec son mélange complexe de sentiments (fait d'« attrait de la nouveauté »¹⁸⁷ la veille du départ et de « grande tristesse » le lendemain¹⁸⁸) ainsi que l'adieu au collège, teinté de mélancolie (« pour la première fois de sa vie, il ressentait cette tristesse que l'on éprouve devant les choses qui vont finir ») et d'appréhension (« la mélancolie se nuança d'un vague

¹⁸² *Ibid.*, p. 30.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 44.

¹⁸⁴ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [vers 1880/1890].

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 21.

sentiment d'inquiétude »¹⁸⁹). Et entre ces deux griffes du temps, ce sont essentiellement les petits événements de la vie scolaire vécus comme autant d'étapes marquantes du développement personnel ou intellectuel, qui constituent la trame de l'évocation : le premier cours de latin (« le latin revêtait dans l'esprit de ces jeunes élèves un caractère mystérieux, presque sacré »¹⁹⁰), le premier contact avec un auteur antique (« à la grande joie des élèves de cinquième, on avait commencé l'étude d'un véritable auteur latin et de bonne et élégante latinité, *Cornélius Népos*, au lieu de l'*Epitome* et du *De viris* de Lhomond »¹⁹¹), etc.

Chaque année passée à Bonne-Espérance se déroulait selon un rituel immuable. Commençant fatalement après les vacances, en octobre¹⁹², par une rentrée totalement dépourvue des émotions du début (« ce fut avec une véritable indifférence qu'il vit arriver la date de la rentrée »¹⁹³), elle se terminait par la distribution des prix. Outre la proclamation des résultats, les festivités de fin d'année, rehaussées parfois de la présence de l'évêque et de son vicaire général¹⁹⁴, consistaient en l'interprétation par les élèves d'une pièce écrite par un professeur¹⁹⁵. Seules les vacances de nouvel an¹⁹⁶ et de

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 285.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 57. Il s'agit de LHOMOND, *Epitome historiae sacrae. Les auteurs latins expliqués d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises [...]*, par une société de professeurs et de latinistes, Paris, Hachette, 1886 (dont nous avons repéré des éditions de 1793 à 1925 !), et ID., *De viris illustribus urbis Romae* (nombreuses éditions également). En ce qui concerne l'*Epitome*, il s'agit d'un manuel classique d'histoire sainte qui couvre tout l'Ancien Testament de la Genèse jusqu'à la venue du Christ et qui comprend, page de gauche, le texte latin au-dessus et la traduction littéraire en dessous, et page de droite, une traduction juxtalinéaire. Pour ce qui est du *De viris illustribus urbis Romae*, nous en avons trouvé une édition tout à fait révélatrice de son succès : il s'agit d'une traduction flamande d'une version française de l'ouvrage écrit initialement en latin par Lhomond (*Des hommes illustres de la Ville de Rome, depuis Romulus jusqu'à C. Auguste*, Ouvrage traduit du latin de C. F. LHOMOND par M. BOINVILLIERS [...] maintenant traduit du français en flamand par F. L. N. HENCKEL, Gand, 1811...). Au sujet de Cornelius Nepos, le programme se contente d'indiquer « Vies choisies » (cfr A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours, Tournai, 1883, par exemple). Sur Lhomond, cfr *infra*, note 316.

¹⁹² A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [vers 1880].

¹⁹³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 43.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 76.

¹⁹⁵ Sur les distributions des prix à Bonne-Espérance, voir A. MILET, *Pièces de théâtre et distributions des prix au séminaire de Bonne-Espérance de 1831 à nos jours*, dans *Bona Spes...*, n° 56, mars 1959, p. 16-25 ; n° 57, juillet 1959, p. 16-21 (années 1883-1900) ; n° 62, mars 1961, p. 41-48 (1901-1908) ;

Pâques¹⁹⁷ et les congés trimestriels pour les élèves méritants¹⁹⁸, venaient interrompre la vie cloîtrée des pensionnaires, dans l'ambiance que l'on devine : « Il régnait le matin des sorties un certain désordre au séminaire. Il n'y avait pas de messe. Du dortoir on descendait directement au réfectoire où l'on avalait à la hâte un léger déjeuner, puis l'on se dirigeait par bandes vers la station de chemin de fer »¹⁹⁹. L'attente de ces moments d'évasion était, il est vrai, calmée partiellement par l'éventualité d'une visite familiale le jeudi²⁰⁰... Autre rythme de l'année, la proclamation des tableaux par Monsieur le Président, tous les premiers dimanches du mois, après la grand-messe et en présence de tous les professeurs et élèves :

« M. le Président tenait entre ses mains un grand registre relié en vert dans lequel il lisait, en commençant par la septième, le nom de tous les élèves. Et après chaque nom, il ajoutait trois notes indiquant, l'une la conduite, l'autre l'application, la troisième la politesse. Les notes habituelles étaient *assez bien* ou *bien* ou *très bien*. Malgré la longueur et la monotonie de cette lecture, elle était écoutée avec un religieux silence et une profonde attention. Les tableaux, en effet, révélaient aux élèves tout ce qu'il fallait penser du sérieux et du travail de chacun d'eux. Parfois, après un nom, M. le Président faisait une pause et prononçait avec lenteur le mot médiocrement, puis passait à un autre nom. Le malheureux coupable était à la torture, rougissait de honte, se sentait chargé de mille regards de réprobation et souvent des larmes silencieuses coulaient sur les joues criminelles »²⁰¹.

D'une journée à Bonne-Espérance de Paul Delcourt — et de son condisciple Ladeuze —, nous pouvons dire qu'elle commençait presque inmanquablement par « un fracas de cloches »²⁰², sonnées sans doute à six heures du matin, suivi du rituel du lever : la course au lavoir pour éviter la file, la descente à l'église pour la messe de six

n° 63, juillet 1961, p. 55-58 (1909-1914) ; n° 66, juin 1962, p. 39-46 (1880-1881). Il semble que la pièce *Jovien*, jouée à la distribution des prix du 16 août 1881, soit l'année avant l'entrée de Paulin, ait fait forte impression (cfr L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 40, et A. M., *Quelques souvenirs d'un « humaniste » de 1878 à 1884...*, p. 57-62).

¹⁹⁶ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 73.

¹⁹⁸ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [vers 1880], signale simplement que « les élèves qui l'ont mérité [...] peuvent retourner en famille une fois chacun des deux premiers trimestres, deux fois pendant le troisième ».

¹⁹⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 38.

²⁰⁰ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [vers 1880], et L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 37.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 61-62.

²⁰² *Ibid.*, p. 22.

heures trente, l'étude enfin, suivie du déjeuner et d'une courte récréation²⁰³. Venaient alors les cours, de huit heures trente à seize heures, entrecoupés sans doute de récréations on l'on faisait peut-être une « partie de balles »²⁰⁴, ainsi que du repas de midi²⁰⁵. La classe commençait par une courte invocation au Saint-Esprit²⁰⁶ et donnait lieu, au bout d'un certain temps, au « colloque » : « le professeur frappa l'une contre l'autre deux clefs qui rendirent un son argentin. A ce signal tout le monde dit joyeusement : *Deo gratias* et les élèves, s'étant formés en groupes de trois ou quatre, se mirent à causer entre eux. C'est ce qu'on appelait le colloque »²⁰⁷. Après le goûter²⁰⁸, il pouvait y avoir — peut-être y avait-il tous les jours — promenade²⁰⁹ et, en toute hypothèse, le souper, agrémenté parfois, pour l'un ou l'autre privilégié, par la lecture d'une lettre²¹⁰. A la sortie du réfectoire, les élèves formaient de petits groupes marchant en cadence dans les cloîtres éclairés au gaz, tous dans le même sens : on appelait ça « tourner »²¹¹. C'était l'occasion de lire le « cadre », un petit tableau de bois où chaque samedi étaient affichées les instructions concernant la communauté : les veilles de fêtes par exemple, « il portait ce mot magique : '*Crastinum*', ce qui voulait dire que le lendemain on se lèverait une heure plus tard »²¹². Au signal de la cloche, les élèves se rangeaient sur deux rangs pour se rendre à l'église en vue de la prière du soir, après quoi

²⁰³ *Ibid.*, p. 23-24, et Paul Arnould (1900). *Prêtre, fils d'ouvrier et Bonne-Espérance avant 1914 : la vie quotidienne dans un collège...*

²⁰⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 53-56. Voir également A. DUPIRE, *Éloquence sportive en 1898*, dans *Bona Spes...*, n° 31, octobre 1948, p. 14-20. *La correspondance d'un pensionnaire de Bonne-Espérance de 1896 à 1902*, dans *Bona Spes...*, n° 44, novembre 1952, p. 7-12, présente des extraits d'un ensemble de lettres d'un petit collégien de Bonne-Espérance à sa mère vers 1900, dans lesquelles il signale, parmi les occupations des élèves, un chahut avec hannetons, une « projection lumineuse », des jeux de balle, etc.

²⁰⁵ Paul Arnould (1900). *Prêtre, fils d'ouvrier et Bonne-Espérance avant 1914 : la vie quotidienne dans un collège...*

²⁰⁶ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 22.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 25-26.

²⁰⁸ Paul Arnould (1900). *Prêtre, fils d'ouvrier et Bonne-Espérance avant 1914 : la vie quotidienne dans un collège...*

²⁰⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 27.

²¹⁰ *Ibid.* : le courrier se distribuait au repas du soir.

²¹¹ *Ibid.*, p. 21.

²¹² *Ibid.*, p. 129.

on gagnait le dortoir²¹³. Le dimanche échappait naturellement à ce rituel, ne fût-ce que parce que les cours étaient suspendus et que l'on assistait à la messe et aux vêpres chantées²¹⁴.

C'est qu'aux cycles de la vie profane venaient se superposer ceux de la vie spirituelle. Il n'y avait pas que la messe du matin et la prière du soir (la grand-messe et les vêpres chantées le dimanche) pour rappeler à leur destinée surnaturelle les jeunes âmes du séminaire. Sans parler de la vie quotidienne, christianisée dans ses moindres détails par de menus gestes ou paroles de foi (invocation de l'Esprit-Saint au début de la classe, « *Deo Gratias* » ponctuant le début du « colloque », etc.), l'année liturgique devait être vécue à Bonne-Espérance dans toute sa solennité, comme en témoignent les offices de la semaine sainte²¹⁵. Tout était prétexte à cérémonies religieuses : les grandes fêtes du temporal, bien sûr (Ascension, Pentecôte, etc.), celles du sanctoral (la Saint-Louis, par exemple) et même certains événements profanes (comme la fête de « Monsieur le Président »)²¹⁶. Le petit séminaire avait également son propre avec, à l'Annonciation (le 25 mars), la fête de Notre-Dame de Bonne-Espérance et ses nombreux pèlerins qui envahissaient l'antique sanctuaire²¹⁷. Il y avait aussi la retraite annuelle, prêchée au cours de la seconde semaine d'octobre par des jésuites ou des rédemptoristes, et durant laquelle saluts, récitation des psaumes, prédications, chemins de croix, chapelets, lectures édifiantes, grand-messes avec communion générale et *Te Deum* se succédaient pendant quatre jours²¹⁸. Si l'on ajoute à cela les dévotions, entretenues dès le plus jeune âge par des congrégations, des Saints-Anges pour les plus jeunes, de Saint-Louis pour la quatrième, la syntaxe et la poésie, et de la Sainte-Vierge pour quelques rhétoriciens choisis et les philosophes²¹⁹, l'on pourra se faire une idée approximative de l'atmosphère religieuse dont se nourrissaient les futurs prêtres du diocèse.

²¹³ *Ibid.*, p. 20-21.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 48.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 69-71.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 277.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 49 et 69.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 124-127.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 283. L. BOSSU, *En marge de l'histoire. Crèche [sic], pâté et escopettes, ou la célébration de la Noël 1857 et de l'Épiphanie 1858 à Bonne-Espérance...*, p. 31-32, signale en note l'origine de la congrégation des Saints-Anges, fondée en 1837. Voir également A.S.B.-E., *A.B.-E.*, n° 161, Chronique de la Congr[égatio]n de la Ste Vierge (1865-1874), n° 164, Annales de la Congr[égatio]n de S. Louis (1838-

Rompant avec ces cycles sacrés ou mondains, un « incident » venait parfois perturber la vie bien réglée du pensionnat, petits faits de la gent estudiantine ou événements politiques majeurs trouvant à Bonne-Espérance des prolongements insoupçonnés. Parmi les exploits dignes de la geste étudiante, l'auteur rapporte une expédition nocturne au « chauffoir »²²⁰ (une salle réservée aux professeurs et qui excitait la curiosité des élèves²²¹) ou encore, plus sérieuse, l'émeute qui passa à la postérité sous l'appellation d'« Affaire des casquettes » et qui avait éclaté à la rentrée en syntaxe de Paul (en 1885-1886)²²². Le professeur de politesse ayant décidé que l'usage d'aller nu-tête était indécent, le port obligatoire d'un couvre-chef fut décrété. S'étant concertée, la classe de syntaxe décida de faire exécuter des casquettes de forme identique pour tous auprès d'un couturier de Binche. Le hasard voulut que l'artisan travaillât deux draps de couleurs différentes et que l'étude des guerres puniques chez Tite-Live donnât des idées aux latinistes, les uns s'identifiant aux Romains, les autres aux Carthaginois. L'affaire dégénéra tant et si bien (on alla même jusqu'à entonner des chants libéraux dans les cloîtres !) que l'aventure valut à deux malheureux d'aller à « l'infirmerie », pièce annexe à la salle de soins où l'on enfermait les élèves animés du « mauvais esprit, c'est-à-dire l'esprit de révolte, d'indiscipline, celui qui avait fait Luther, Calvin et tous les hérésiarques »²²³...

Il n'y eut pas que des manquements coupables à la discipline pour perturber l'ordre immuable des choses. Lors des élections législatives de 1884²²⁴, l'ambiance tendue du corps professoral à la veille de la consultation fit place, à l'annonce de la victoire catholique, à une atmosphère de liesse dans tout le collège : on fit sonner les cloches, des salves de fusils retentirent, on pavoisa les couleurs nationales, tous dansèrent au son

1942), et n° 165, Annales de la Congrégation des SS. Angès (1856-1906).

²²⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 159-164.

²²¹ *Ibid.*, p. 34.

²²² Relatée par *ibid.*, p. 127-133, et ainsi qualifiée par l'abbé Georges Malherbe, dans ses annotations de *Latiniste* (cfr L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe [Exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert], p. 127).

²²³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 90.

²²⁴ *Ibid.*, p. 96-101. Il s'agit des élections du 10 juin 1884, qui virent la défaite des libéraux et la constitution d'une majorité catholique qui allait durer jusqu'à la Première Guerre. Sur ces événements, voir un ouvrage récent : *1884 : un tournant politique en Belgique ? Colloque. Facultés Saint-Louis, Bruxelles, 24.X.1984. Acta* (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis. Travaux et recherches, t. VII), éd. par E. LAMBERTS et J. LORY, Bruxelles, 1986, plus spécialement p. 1-5, la partie événementielle de l'*Introduction* de J. LORY.

de la fanfare et l'on décréta pour le lendemain une promenade exceptionnelle avec droit de fumer²²⁵ ! Durant les grandes grèves de 1886²²⁶, le séminaire vécut à l'inverse en état de choc :

« Dans toute la classe régnait une profonde consternation : quelques élèves, Sérieux entre autres, pleuraient silencieusement. M. Magnus déplia son journal et lut à ses élèves un récit complet des événements tragiques qui ensanglantaient à cette époque le pays de Charleroi. La classe s'acheva en conversation sur ce douloureux sujet. Il en fut de même durant plusieurs jours. Les études étant pour ainsi dire suspendues, chaque journée amenant des événements nouveaux »²²⁷.

Malgré la quiétude monastique du lieu, le bruit du monde et de ses combats parvenait donc parfois à Bonne-Espérance. Il arriva même que des séminaristes prissent part, pour la défense de la bonne cause s'entend, à des manifestations de rue, comme ce fut le cas lors de la manifestation catholique du 7 septembre 1884 à Bruxelles²²⁸.

Les condisciples. — Des compagnons de classe de Paulin Ladeuze, nous avons déjà évoqué la figure de Victor Grégoire²²⁹, futur professeur à Louvain et qui demeurera jusqu'à sa mort un ami intime du recteur. Il en eut cependant bien d'autres, à commencer par Léon Clainquart lui-même, mais qu'il n'est pas toujours aisé de faire sortir réellement de l'anonymat où les a plongés un destin qui n'avait rien d'exceptionnel pour la postérité. Outre ce qu'en dit *Latiniste*, quelques témoignages nous permettent de les mieux cerner, au moins globalement. Ainsi par exemple, si nous n'avons pas réussi à mettre la main sur une collection des palmarès de Bonne-Espérance de l'époque²³⁰, au

²²⁵ L'événement dut être très important à Bonne-Espérance car il a également marqué un autre témoin contemporain (cfr A. M., *Quelques souvenirs d'un « humaniste » de 1878 à 1884...*, p. 61).

²²⁶ Sur l'insurrection de 1886, voir notamment : 1886. *La Wallonie née de la grève ?* (Archives du futur), sous la dir. de M. BRUWIER, Liège, 1990.

²²⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 265-268, spécialement p. 266.

²²⁸ *Ibid.*, p. 115. Sur cette manifestation, réponse à la manifestation libérale du 30 août 1884 dirigée contre le projet scolaire du gouvernement catholique — et où les manifestants cléricaux se firent passablement chahuter —, voir L. KEUNINGS, *Le maintien de l'ordre en 1884. Les manifestations d'août et de septembre à Bruxelles*, dans *1884 : un tournant politique ?...*, p. 99-146, plus spécialement p. 115-118.

²²⁹ Sur Victor Grégoire, identifié plus haut à la note 107, voir également E. ORMAN, *La carrière scientifique de M. le Chanoine Victor Grégoire (1870-1938)*, dans *Bona Spes...*, n° 13, 15 août 1939, p. 454-458, et V. ESTIENNE, *Le chanoine Victor Grégoire (1870-1938)*, *ibid.*, n° 23-24, juin 1946, p. 23-26.

²³⁰ Ce qui ne nous a pas empêché de connaître par ailleurs les résultats scolaires de Paulin, grâce à diverses archives qui en conservent la trace (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze,

moins avons-nous pu voir un « Tableau d'inscription des élèves » qui nous donne en quelque sorte une photographie de la classe de Paulin en quatrième latine (1883-1884)²³¹.

La première impression éprouvée par Léon Clainquart à l'égard de la population scolaire de Bonne-Espérance dans son ensemble paraît bien avoir été une très grande déception :

« Peu à peu, un étonnement s'emparait de lui. Il regardait tous ces élèves, les grands surtout, et il leur trouvait à presque tous un air vulgaire et commun. Leurs vêtements étaient d'étoffe modeste et de coupe malhabile. Beaucoup portaient des lunettes et avaient des visages rasés qui les faisaient paraître vieux. Les façons de la plupart d'entre eux étaient brusques, et leur langage rude. Les élèves du petit séminaire étaient, pour la plupart, des enfants de petits cultivateurs, de petits commerçants de village, de *clercs chantres* ou même d'ouvriers. Par contre, presque tous avaient la figure intelligente et un air de bonté ; mais Paul, qui s'était figuré n'avoir pour condisciples que des jeunes gens riches et distingués, ressentait une déception cruelle à sa vanité. Il s'était figuré aussi que les conversations des séminaristes ne pouvaient rouler que sur des sujets de science, d'histoire et de géographie, et la prodigieuse niaiserie des propos entendus autour de lui le choquait visiblement »²³².

S'il convient de minimiser cette déception d'un fils de bonne famille au premier contact avec la « réalité scolaire », la description du milieu social des élèves semble par contre assez conforme à la réalité. Il s'agit essentiellement de ce que nous pourrions appeler la petite bourgeoisie, rurale ou de petites villes, comme en témoigne l'examen du tableau reproduit en annexe où sont mentionnées les professions des compagnons de classe de Paul Delcourt²³³.

Sur 32 professions connues (pour 36 élèves), on dénombre 10 fermiers, 6 « négociants, auxquels nous pouvons associer 1 voyageur de commerce et 6 artisans (1 meunier, 1 boulanger, 1 bonnetier, 1 menuisier, 1 brasseur, 1 peintre) ; on compte encore, d'élévation sociale proche, 2 instituteurs et 1 employé des chemins de fer, tandis que 3 professions semblent mériter le qualificatif de « supérieures » (2 industriels et 1 banquier) et 3 celui « d'inférieures » (1 garde de nuit de charbonnage, 1 maçon et

dont Une copie des palmarès, et A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique [et éléments de réponses], Une copie dactylographiée du palmarès de Bonne-Espérance pour 1887-1888).

²³¹ Cfr Annexe III.

²³² L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 26-27.

²³³ Cfr Annexe III.

l'ajusteur). Nous reconnaissons bien là le milieu dont parle Villarceau, fait « de petits cultivateurs, de petits commerçants de village, de *clerks chantres* ou même d'ouvriers »²³⁴, d'autant que la plupart proviennent de villages ou de petites villes de services et non de grands centres urbains ou industriels. D'autres éléments ressortent également à la lecture du tableau : homogénéité du groupe, formé pour l'essentiel à la rentrée de 1881 (sept élèves sur 36 se sont inscrits après 1881), variation dans l'âge au début des études (il oscille ici de 16 à 11 ans...) et « élitisme » de Villarceau qui, comme nous allons le voir, décrit surtout le peloton de tête de son année (excepté A. Bondroit, qui se classe huitième au premier trimestre de 1883-1884, P. Ladeuze, L. Clainquart, L. Gravis et V. Grégoire, auxquels il s'attache surtout dans *Latiniste*, sont parmi les cinq premiers).

De cette société étudiante en général, Villarceau a finalement relevé peu d'éléments singuliers. Nous venons d'évoquer sa « déception » quant à l'origine sociale des élèves, origine confirmée par les documents administratifs. Il signale également, sans en être déçu cette fois, des différences de comportement en fonction de l'origine géographique. Ainsi, si « les élèves étaient presque tous originaires des différentes régions du Hainaut »²³⁵, l'auteur relève néanmoins l'existence d'un clivage entre Picards et Wallons :

« L'accent des élèves du Tournaisis et des riverains de l'Escaut rappelait beaucoup celui des habitants du Nord de la France. Leur patois était un véritable picard. Les élèves du pays de Charleroi et de Thuin avaient un accent plus guttural : ils ne disaient pas *parler patois*, mais *parler wallon* et leur wallon était plus terne et avait plus de rudesse que le patois des Tournaisiens. Ces différences de langage se poursuivaient jusque dans la manière d'être et la tournure du caractère. Les Tournaisiens étant, en général, rieurs, bavards, plaisantins, très en dehors ; les élèves des pays usiniers et miniers de Mons et de Charleroi étant, en général, plus sombres, moins bruyants et moins expansifs »²³⁶.

Un autre élément, que l'auteur ne souligne pas directement tant il lui paraît aller de soi, consiste évidemment en l'absence de l'autre sexe dans l'éducation. Aussi n'est-ce qu'en rhétorique que nous assistons aux premiers émois de Paul pour « sa cousine Blanche », lesquels font dire à Villarceau : « tous ces jeunes gens ignoraient

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*, p. 32.

²³⁶ *Ibid.*, p. 33.

profondément le mal : ils n'avaient pas été corrompus par des lectures malsaines ou des conversations mauvaises »²³⁷.

Au-delà de ces quelques traits globaux fort sommaires, nous découvrons un petit groupe d'amis qui formaient la compagnie habituelle de Paul Delcourt et auquel appartenait Paulin Ladeuze. Par chance, l'identification de cette phalange est partiellement possible : les élèves ayant marqué Villarceau et dont il traite surtout dans son livre sont aussi ceux qui avaient retenu l'attention des autres témoins et qu'ils ont identifiés dans leurs notes. Dans sa description du Bonne-Espérance qu'il a connu, L. Clainquart mentionne une vingtaine de condisciples dont le pseudonyme cache un des élèves repris dans le tableau des inscriptions de 1883-1884 (cfr Annexe III) : outre son propre personnage (Paul Delcourt), il cite François Gérôme (première citation, p. 45), Florimond Dharvengt (p. 45), Émile Liégeois (p. 46), Paul Sérieux (p. 46), Lucien Dupré (p. 46), Joseph Rateau (p. 46), Roulet (p. 55), Lejaune (p. 55), Achile Couturier (p. 89), Jules Lefèvre (p. 129), Pierre l'Intrépide (p. 104), Deprez (p. 104), Victor Dupré (p. 150), Romain Dubois (p. 143), Jean Lardenois (p. 144), Fernand Robert (p. 144), Pierre l'Énergique (p. 197). De ces pseudonymes, six ont pu être percés, grâce aux annotations conservées dans quelques exemplaires de *Latiniste*²³⁸ : François Gérôme (Victor Grégoire) et Florimond Dharvengt (Paulin Ladeuze) bien sûr, déjà signalés, mais aussi Émile Liégeois (Édouard Pluche), Paul Sérieux (Léopold Gravis), Max de Barbançon (Maxime de Bousies), et Achile Couturier (Amédée Bondroit). Pour le reste, il est très aléatoire, sur la base des indications contenues dans le roman, de vouloir faire coïncider les noms d'emprunt avec les vrais patronymes des élèves qu'ils désignent : à part le cas de « Pierre l'Intrépide », renseigné par Villarceau comme étant originaire de Lobbes²³⁹ et qui ne peut dès lors désigner que Jean Deladrière²⁴⁰, les autres clés utilisées conservent leur mystère.

Le groupe de Paul Clainquart se constitua dès la sixième : très vite, la classe au départ homogène « se fragmenta et de petits cercles de camarades se formèrent, suivant

²³⁷ *Ibid.*, p. 268.

²³⁸ Cfr Annexe IV.

²³⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 104.

²⁴⁰ Le seul renseigné dans le tableau des inscriptions de 1883-1884 comme étant de Lobbes (cfr Annexe III).

les villages d'origine, suivant les goûts et les caractères différents »²⁴¹. Outre Florimond Dharvengt et François Gérôme, décrits comme des tempéraments opposés unis par une égale piété et qui très vite « s'affirmèrent nettement supérieurs à tous les autres »²⁴², nous y trouvons Émile Liégeois, « à l'intelligente figure marquée de petite vérole » (Édouard Pluche), Paul Sérieux, « lui aussi épris de botanique » (Léopold Gravis), ainsi que Lucien Dupré et Joseph Rateau (que les gloses contemporaines n'ont pas fait sortir de l'anonymat)²⁴³. Ce petit monde fut rejoint en quatrième par Achile Couturier, transfuge du Collège de Leuze (Amédée Bondroit)²⁴⁴ et, avec moins de proximité, par Max de Barbançon (Maxime de Bousies), venu terminer ses humanités à Bonne-Espérance après des classes difficiles chez les jésuites de Mons et que sa qualité de comte avait rendu célèbre²⁴⁵. Au sujet de ces proches de Paul, deux choses peuvent être mentionnées : d'une part, le fait que seuls ceux dont nous savons qu'ils embrassèrent la carrière ecclésiastique (en l'occurrence, outre Paulin Ladeuze et Victor Grégoire, Amédée Bondroit, alias Achille Couturier, et Léopold Gravis, présenté sous les traits de Paul Sérieux) peuvent être mieux cernés et d'autre part, le fait que nous ne pouvons que souscrire au jugement de Georges Malherbe pour qui, précisément, Paulin Ladeuze et Victor Grégoire sont « les vrais héros du volume » de Léon Clainquart²⁴⁶.

Né à Tournai le 15 juillet 1870, Amédée Bondroit ne devint le compagnon de Ladeuze et Grégoire à Bonne-Espérance qu'en quatrième année. Il devait d'ailleurs les retrouver à Louvain comme professeur par la suite puisque, ordonné prêtre le 17 décembre 1892, il conquist brillamment un diplôme en droit canon à l'*Alma Mater* en 1896 avant d'entamer alors une carrière académique prometteuse (on le compte notamment au nombre des fondateurs, avec Ladeuze, de la *Revue d'histoire ecclésiastique*). Il dut cependant interrompre brutalement son enseignement en 1909, alors que Paulin accédait au rectorat, le surmenage l'obligeant à s'exiler en Suisse. C'est

²⁴¹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 44-45.

²⁴² *Ibid.*, p. 45.

²⁴³ *Ibid.*, p. 46.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 88-89.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 84-85.

²⁴⁶ G. MALHERBE, *Le docteur Henri Pouillon*, dans *Bona Spes...*, n° 46, novembre 1953, p. 3-4, spécialement p. 3.

là qu'il mourut le 4 mars 1940²⁴⁷. Quant à Léopold Gravis, né à Courcelles le 4 décembre 1867 et décédé à Binche le 30 mars 1918, nous n'en connaissons également que la carrière ecclésiastique : ordonné le 19 décembre 1891, il fut professeur (1891), puis principal (1895) du collège de Chimay, avant d'enseigner la religion aux athénées de Charleroi et de Tournai²⁴⁸. Bien qu'ils aient été liés tous deux de près à la bande de Paul Delcourt, ils n'apparaissent pas spécialement comme des intimes du trio composé de ce dernier, de Paulin Ladeuze et de Victor Grégoire, fréquemment associés par *Latiniste*²⁴⁹. Il faut dire que le roman de Villarceau prétend précisément dépeindre l'univers de Paul Delcourt et ne peut pas être considéré comme un témoignage exhaustif sur Ladeuze. Il est possible que ce dernier n'ait pas vécu leurs rapports comme le futur médecin de Grand-Fresnoy les décrit ou, plus simplement, qu'il ait eu des relations avec d'autres qui ne retinrent pas l'attention de l'écrivain...

Nonobstant cette remarque critique, une chose paraît certaine, c'est qu'au sein du petit groupe de Paul, les élèves débattaient fréquemment entre eux des questions intellectuelles et existentielles qui les préoccupaient : « les récréations se passaient à causer interminablement des leçons, des devoirs, du latin, du grec, de Monsieur Cléret et des surveillants »²⁵⁰. Discussions sur l'étude des auteurs chrétiens en latin et le rôle de la culture antique²⁵¹, sur les élections et leurs enjeux²⁵², sur la valeur littéraire des chansons de geste²⁵³, sur le romantisme²⁵⁴, sur les nouvelles méthodes pédagogiques²⁵⁵,

²⁴⁷ Sur le chanoine Amédée Bondroit, suppléant de Mgr de Becker en 1896, successeur de Mgr Strang comme professeur de théologie morale au Collège américain en 1899 et comme responsable de la chaire de droit civil ecclésiastique aux Facultés de théologie et de droit en 1900, héritier du cours « Église et État » de Mgr Moulart et chanoine honoraire de Tournai en 1907, voir les notices publiées çà et là après son décès : *Annuaire nuntia lovaniensia*, 4^e année, 1937-1938. 1938-1939, Louvain, 1940, p. 71-72 ; A. VAN HOVE, *M. le Chanoine Amédée Bondroit, professeur honoraire de la Faculté de théologie*, dans *AN.U.C.L. 1940-1941*, p. CIII-CIX ; L. CARPRIAUX, *Le chanoine Amédée Bondroit, professeur honoraire à l'Université de Louvain (1870-1940)*, dans *Bona Spes*, n° 25, octobre 1946, p. 4-7 ; etc. (cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse [A. Milet]*).

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 51, 64, 71, 103, 137-138, 148-149, 154, 178-179, 181-182, 219, 224, 252-253, 263, 273, 285.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 63. Sur M. Cléret, de son vrai nom Firmin Leclercq, voir ci-dessous, p. 233-234.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 74-75.

²⁵² *Ibid.*, p. 97.

²⁵³ *Ibid.*, p. 148-149.

sur les grèves de 1886²⁵⁶, etc. De ce point de vue, Paul semble incontestablement avoir tenu Paulin Ladeuze et Victor Grégoire en grande estime. Villarceau relate ainsi un échange de vues avec ses deux amis consacré à sa problématique vocation religieuse²⁵⁷ et semble suggérer que Paul ait entretenu avec eux un commerce épistolaire régulier durant les vacances scolaires²⁵⁸. Dans ce petit séminaire cependant, tout empreint de références cléricales, il était parfois des sujets profanes qu'un jeune homme chaste n'osait aborder. Ainsi, toujours à propos de l'émotion ressentie par Paul en rhétorique au contact de sa cousine Blanche, Villarceau note à son endroit : « il savait que Florimond et François voulaient se faire prêtres. Il avait de cette vocation sublime un tel respect qu'il eût cru commettre un sacrilège en parlant d'amour devant eux, même de l'amour le plus chaste — et il n'en connaissait pas d'autre »²⁵⁹. C'est que le choix de l'établissement, opéré dans le chef des élèves à la veille des humanités, n'avait pas toujours eu que des motivations profanes : lorsqu'en rhétorique se profilèrent les vocations respectives, six élèves optèrent pour des études profanes à Louvain ; quatre, fils de paysans ou d'artisans, retournèrent dans leur famille ; et tous les autres décidèrent de rester à Bonne-Espérance pour y entamer la philosophie²⁶⁰.

Que dire des autres condisciples anonymes de la classe ? Pas grand-chose, si ce n'est que leur anonymat n'empêche pas de saisir le milieu qu'ils constituaient. En fait, l'identification biographique des condisciples de Ladeuze dont les noms figurent en Annexe III n'aurait réellement d'intérêt ici que si nous pouvions connaître par ailleurs le type de relations qu'ils entretenaient avec lui. La biographie détaillée de Victor Gaillez²⁶¹ ou d'Oscar Frère²⁶², par exemple, qui devinrent tous deux prêtres comme

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 168-171.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 181-182.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 266.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 137-178.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 111-117 et 168-171.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 268.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 272. Voir également *La rhétorique de 1886-87*, dans *Bona Spes...*, n° 9 et 10, 1^{er} septembre 1935, p. 333-334, qui fournit quelques indications sur les prêtres de cette année, et A. M., *Quelques souvenirs d'un « humaniste » de 1878 à 1884...*, p. 57-64, qui indique une proportion semblable de philosophes deux ans auparavant.

²⁶¹ Victor Gaillez (1866-1831), ordonné en 1892, fut successivement vicaire à Houdeng-Goegnies et à Lessines, chapelain puis curé de Saint-Roch et, enfin, curé de Saint-Vaast et d'Attre (A.G.S.T., *Fichier*

Paulin, nous importe peu puisque, ne sachant pas sous quels noms Villarceau les a fait évoluer, nous ignorons tout de leurs relations.

Le corps professoral. — Dans sa description globale du corps enseignant de Bonne-Espérance, Villarceau met bien en lumière les traits communs des professeurs, traits qui ressortent assez clairement d'un examen attentif de la biographie de chacun. Originaires sans exception du Hainaut, tous étaient — et c'est là un élément essentiel du système de recrutement et de formation du clergé diocésain²⁶³ — des prêtres. Un seul avait échappé à cette règle non écrite, le professeur de musique, appelé par les élèves comme par les professeurs « Papa Delhayé »²⁶⁴. Responsable de la fanfare du collège, il était de toutes les fêtes du séminaire et sa réputation débordait de beaucoup des vieux murs de l'abbaye. La plupart étaient de jeunes prêtres (peu avaient dépassé 35 ans)²⁶⁵, devenus enseignants sans formation particulière au sortir du grand séminaire, ce qui ne semble pas les avoir empêchés d'être à la hauteur : « leur préparation à l'enseignement était nulle et la plupart étaient d'emblée de fort bons maîtres. Il est vrai que leurs supérieurs savaient discerner les aptitudes : il est vrai aussi que l'idée du devoir, de la mission à remplir était toujours présente à leur esprit. Il faut dire enfin que les préoccupations matérielles n'existaient pas pour eux »²⁶⁶. Pourtant, l'organisation de l'enseignement reposait sur le principe du titulariat, un professeur dispensant la plupart des matières d'une année et n'étant suppléé par des maîtres spécialisés que pour l'une ou l'autre

onomastique des prêtres du diocèse [A. Milet]).

²⁶² Oscar Frère (1870-1946) devint, après avoir été ordonné en 1893, maître d'étude et économiste au collège de La Louvière, vicaire de Rœux et de Sainte-Waudru à Mons, curé de Pironchamps et curé-doyen de Seneffe. Cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

²⁶³ Cfr J. ROGÉ, *Le simple prêtre, sa formation, son expérience* (Religion et sociétés), Tournai, 1965 : « La différence essentielle entre un petit séminaire et tout autre établissement, même chrétien, ne réside pas dans le contenu de l'enseignement, ni exactement dans la manière d'enseigner, mais dans l'être de ceux qui enseignent » (p. 52). Dans cette remarquable étude de psychologie sociale consacrée au prêtre diocésain français engagé dans le ministère paroissial, l'auteur s'est attaché à la population des prêtres en 1939, c'est-à-dire ordonnés de 1895 (nés vers 1870) à 1939 (nés vers 1914). La situation qu'il décrit pour la France correspond donc tout à fait au profil de Ladeuze, du moins au point de vue de la formation sacerdotale.

²⁶⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 33-34. Sur Ursmer Delhayé (1815-1889), professeur de musique à Bonne-Espérance depuis 1834-1835, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

²⁶⁵ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 34.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 52-53.

discipline : « le même professeur enseignait l'archéologie, le plain-chant et... les sciences naturelles »²⁶⁷.

A la tête de ce corps enseignant, un homme exerçait l'autorité sur tout l'établissement : Florimond Ladeuze, oncle de Paulin, appelé révérencieusement par tous « Monsieur le Président », titre hérité de la fonction de direction de la section de philosophie. Dans *Latiniste*, il n'apparaît guère aux élèves qu'à quelques moments forts ; il y est présenté de façon assez neutre (« C'était un homme de haute taille et d'aspect imposant. Sa longue figure, coupée par un nez fort et à l'arête aiguë, offrait un curieux mélange d'ascétisme et de bienveillance : ses faibles yeux de myope se fermaient à demi à une lumière vive »)²⁶⁸. Effectivement, un autre témoignage le décrit certes comme un « excellent homme », mais aussi comme un « Jupiter inaccessible, gardien du règlement lu dès les premiers jours » et qui « rarement [...] descendait de l'Olympe présidentiel »²⁶⁹). L'abbé Malherbe, quant à lui, insiste à la fois sur sa forte culture²⁷⁰ et sur... le délabrement de sa santé :

« Le chanoine Ladeuze était un gentleman et un lettré. Mais il n'avait ni la bonhomie, ni la belle performance, ni l'attrait du président Spork [son prédécesseur]. De plus, il était malade. Quand, à la rentrée de 1879, il se présenta aux classes, nous vîmes entrer dans la salle d'étude un prêtre élancé et courbé, chaussé de galoches et portant un caban, une véritable image de la maladie. Sa parole élégante et son style fleuri firent néanmoins bonne impression et la vie reprit à Bonne-Espérance comme par le passé »²⁷¹.

Durant sa présidence, de 1879 à 1893, il s'attacha surtout à la modernisation du séminaire (création d'un jardin dans la cour d'honneur, installation de lavabos dans les alcôves, etc.) et au perfectionnement intellectuel des élèves (mise sur pied de l'Académie littéraire, création d'un cours — pratique, comme nous le verrons²⁷² — de

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 29.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 16.

²⁶⁹ DE GRELLÉ, *Pages d'histoire. Bonne-Espérance. 1892-1898*, dans *Bona Spes...*, n° 31, octobre 1948, p. 9-13, ici p. 9.

²⁷⁰ Outre la citation ci-après, voir également G. MALHERBE, *L'Académie littéraire. Son origine, ses lauréats, ses travaux*, dans *Bona Spes...*, n° 9 et 10, 1^{er} septembre 1935, p. 309-317, spécialement p. 309 : « S'il était philosophe, M. Ladeuze était avant tout humaniste : ses sermons, ses allocutions, ses conférences témoignaient de sa forte culture ».

²⁷¹ A.G.S.T., *Documents divers*, G. MALHERBE, *Histoire des collèges du diocèse de Tournai*, s.l.n.d. (manuscrit inédit) : vol. 1, 3^e cahier (*Histoire du séminaire de Bonne-Espérance*, 107 p.), p. 70.

²⁷² Cfr *infra*, p. 247 et note 357.

politesse, introduction d'une nouvelle pédagogie — le « Système Féron », sur lequel nous reviendrons plus loin — dans l'enseignement du latin, etc.)²⁷³.

Le premier contact de Paulin Ladeuze avec les enseignants de Bonne-Espérance — mais non de Paul Delcourt, qui avait commencé en septième quelques mois plus tôt — prit la figure d'un certain « Chapuis »²⁷⁴. Titulaire du cours de sixième, « Monsieur Chapuis (de chapeau) était l'abbé Louis Coiffé [*sic*] qui se coiffait d'un chapeau »²⁷⁵. Cette classe, nombreuse (quarante-cinq élèves) et presque exclusivement composée de nouveaux, avait ainsi à sa tête « un seul professeur, ancien déjà dans le métier et doué d'une maîtrise véritable pour enseigner le rudiment »²⁷⁶. Ce premier maître ne semble pas avoir marqué outre mesure ses jeunes recrues, si ce n'est par ses talents d'organiste, qu'il déployait le dimanche au jubé²⁷⁷, et, peut-être, par ses ressources pédagogiques, originales, qui le faisaient utiliser les patronymes de l'auditoire traduisibles en latin (Renard, Lejour, etc.) pour inculquer à ses latinistes en herbe l'abc de l'idiome antique. Ainsi, par exemple :

« Cette année-là, on comptait un Lechien, *canis*, troisième déclinaison, un Leloup, *lupus*, deuxième déclinaison, un Lejour, *dies*, cinquième déclinaison. Le propriétaire d'un de ces noms avait en quelque sorte la police de sa déclinaison et lorsqu'un élève hésitait en déclinant un nom de la cinquième déclinaison, Lejour, *dies*, avait le droit de signaler l'erreur »²⁷⁸.

Les deux années suivantes, la cinquième et la quatrième, étaient aux mains de deux personnalités aux tempéraments opposés, les abbés Firmin Leclercq (« M. Cléret »²⁷⁹) et

²⁷³ Cfr P. CLÉMENT, *op. cit.*, t. II, p. 273-275, et A.G.S.T., *Documents divers*, G. MALHERBE, *Histoire des collèges du diocèse de Tournai*, s.l.n.d. (manuscrit inédit) : vol. 1, 3^e cahier (*Histoire du séminaire de Bonne-Espérance*, 107 p.), p. 70-71.

²⁷⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 43.

²⁷⁵ ID., *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe (Exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert), p. 43. Il s'agit en fait de Louis Coiffez et non Coiffé. Né à Hertain le 8 décembre 1844, il fut ordonné prêtre le 6 septembre 1868 et fut nommé, après un professorat à Bonne-Espérance commencé en 1867, curé de Thimougies en 1882. Retiré à Tournai en 1916, il s'y éteignit le 20 avril 1917 (cfr VOS, *Les paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai*, t. IV, Bruges, 1901, p. 168, et A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse [A. Milet]*).

²⁷⁶ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 43.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 48.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 44.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 56-60. Firmin Leclercq, né à Flobecq le 19 août 1858 et ordonné prêtre le 21 septembre 1881, fut successivement économe et professeur à Bonne-Espérance, professeur de plain-chant au séminaire de Tournai, trésorier du bureau administratif du séminaire de Tournai et inspecteur du matériel

Antoine Carbonnelle (« M. Boulard »²⁸⁰), que les élèves appréciaient diversement. Léon Clainquart, quant à lui, ne cache pas, dans *Latiniste*, sa préférence pour le professeur de cinquième :

« Monsieur Boulard était un probe et consciencieux travailleur, mais il n'avait pas, tant s'en faut, les qualités professorales de M. Cléret. Sous l'impulsion vigoureuse de M. Cléret, la classe de cinquième prenait déjà des allures et un ton de classe littéraire. Avec M. Boulard, la classe de quatrième retombait dans les ornières grammaticales et se traînait dans des redites perpétuelles »²⁸¹.

Il faut dire que l'abbé Leclercq avait réussi, par une prise en main énergique, à améliorer sensiblement les résultats fort médiocres de l'élève : « Le système adopté par Monsieur Cléret à l'égard de Paul avait considérablement modifié la conduite de celui-ci. Il était devenu un modèle de travail ; à la salle d'étude, il surprenait les surveillants par son assiduité au travail, car jusque-là il avait été fort dissipé »²⁸². Cette pédagogie du maître eut d'ailleurs des effets bénéfiques pour la plupart des auditeurs²⁸³.

La syntaxe, où paradoxalement « on ne s'occupe plus de grammaire »²⁸⁴, était le domaine réservé de l'abbé Lucien Blin, le Monsieur Lamblin de Villarceau²⁸⁵. Esprit apparemment plus ouvert que ses estimables collègues aux nouveautés du siècle, il apporta dans des études plutôt conventionnelles une bouffée d'air frais :

« M. Lamblin était une nature débonnaire et un esprit très fin et très cultivé. Dans un temps où à Bonne-Espérance on ne connaissait guère que l'*Art poétique* de Boileau, il avait lu Théodore de

des collèges. Chanoine honoraire en 1893, chanoine titulaire en 1906, il mourut à Tournai le 20 avril 1935 (A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

²⁸⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 86-88. Sur Antoine Carbonnelle, né à Ramecroix le 11 septembre 1856 et décédé à Fontaine-l'Évêque le 16 novembre 1919, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet). Ordonné le 23 novembre 1879, il fut professeur à Bonne-Espérance de 1878-1879 à 1893-1894 : en cinquième de 1878 à 1881, en quatrième de 1881 à 1884 et de syntaxe de 1884 à 1894.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 86.

²⁸² *Ibid.*, p. 60.

²⁸³ *Ibid.*, p. 62.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 120.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 120-124. Lucien Blin, né à Braffe le 1^{er} septembre 1851 et décédé à Wattripont le 29 septembre 1926, fut ordonné en 1878. Il occupa successivement les fonctions de surveillant (1877), de professeur de mathématiques (1878), de titulaire de quatrième (1880), de syntaxe (1881) et de poésie (1886) à Bonne-Espérance, avant d'être nommé principal du collège de Soignies (1891). Il fut un temps directeur de l'orphelinat de Boussu, avant d'assurer l'inspection des collèges diocésains (cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

Banville. Il appelait Boileau, non le législateur mais le notaire du Parnasse. Il conduisait sa classe paternellement, si paternellement même que ses élèves avaient fini par l'appeler papa Lamblin. Il était de santé chétive et souffrait souvent de rhumatismes. Ce qui parfois l'obligeait à remplacer une classe qu'il n'avait pu préparer par d'intéressantes lectures au moyen desquelles il s'efforçait de former le goût de ses élèves. Il était adoré de tout le monde »²⁸⁶.

Son acuité intellectuelle semble s'être doublée d'une grande finesse psychologique dans la conduite de ces jeunes adolescents qui, en troisième, commençaient à s'éveiller aux problèmes de la vie²⁸⁷.

Ce souffle intellectuel, les élèves allaient le retrouver avec les professeurs de poésie et de rhétorique, Messieurs Ducarme²⁸⁸ et Magnus²⁸⁹, les seuls — et il faut sans doute y voir une forme d'hommage de la part de Léon Clainquart — à être décrits dans *Latiniste* sous leur vrai nom ! Il est vrai qu'ils enseignaient tous deux à des élèves que l'âge rend particulièrement sensibles aux prouesses de l'intelligence. Également doués pour les choses de l'esprit, les deux professeurs différaient cependant dans leur approche des problèmes, tout en se complétant à merveille. Monsieur Ducarme était, aux dires de Villarceau, ce qu'on appelle un « vrai poète »²⁹⁰, c'est-à-dire un maître qui introduit à l'intelligence des choses là où il n'y a souvent que répétition mécanique dans le

²⁸⁶ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 123.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 124.

²⁸⁸ Charles Ducarme naquit à Mignault le 3 octobre 1846 et décéda à Bonne-Espérance le 21 juin 1890. Ordonné prêtre en 1871, il commença sa carrière ecclésiastique comme vicaire de Mainvault. Au nombre des fondateurs du Collège du Sacré-Cœur de Charleroi, il y enseigna pendant quatre ans avant d'exercer ses talents pédagogiques aux collèges de Kain (1876) et de Bonne-Espérance (1878). A Bonne-Espérance, il fut successivement titulaire de la poésie (de 1878-1879 à 1885-1886) et de la rhétorique (de 1888-1889 à sa mort), après un intermède de deux ans imposé par l'état de sa santé, d'abord comme chapelain de la famille Robiano, ensuite comme aumônier des Ursulines de la paroisse de Bauffe (outre A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet], voir *Éloge funèbre de Monsieur l'abbé Charles-Joseph Ducarme, professeur de rhétorique au séminaire de Bonne-Espérance prononcé en l'église de Bonne-Espérance le 30 juin 1890 par M. le Chanoine Ladeuze, président du séminaire*, Mons, s.d. [1890]).

²⁸⁹ Ferdinand Magnus, né à Beaumont le 9 septembre 1839 et décédé à Boussu le 26 mai 1903, avait été ordonné en 1864. Professeur aux collèges de Kain (1864-1882) et de Bonne-Espérance (1882-1888), il y donna la classe de rhétorique durant une quinzaine d'années (à partir de 1875). Nommé inspecteur des écoles moyennes catholiques de filles en 1888, puis professeur de religion à l'école normale de Tournai, il termina sa vie comme aumônier de couvent à Boussu, où il avait été nommé en 1900. Cfr C. DEWATTINES, *Notice sur M. le Chanoine Magnus*, dans *Association des anciens élèves du Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain. Conférences 1903-1905*, Tournai, s.d., p. 5-22, et E. MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. II, Enghien, 1905. Voir également A. M., *Quelques souvenirs d'un « humaniste » de 1878 à 1884...*, p. 57-62.

²⁹⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 174.

commentaire : « M. Ducarme lut d'abord et commenta la première *Églogue*. Un Virgile nouveau, un Virgile inconnu d'eux apparut aux élèves. Ils ne connaissaient que le pâle Virgile de l'*Énéide*. Combien les *Églogues* leur apparurent fraîches, printanières, colorées et pittoresques. — Quel magicien est donc notre professeur, disait Paul »²⁹¹. A sa connaissance érudite des auteurs classiques, l'enseignant joignait en outre un goût éclairé pour les écrivains contemporains (Hugo, Lamartine, Sully Prudhomme, Hérédia, etc.), qu'il savait communiquer : « la parole enflammée du maître et son enseignement plein d'aperçus si profonds, si neufs, si poétiques avaient merveilleusement préparé tous ces jeunes gens à se passionner pour Victor Hugo »²⁹². Lorsqu'on apprit que le vénéré maître devait quitter Bonne-Espérance pour des raisons de santé, la déception n'eut d'égal que l'enthousiasme antérieur. Valère Cantineau²⁹³, alias Monsieur Vandendungen, avait beau être un brillant canoniste fraîchement débarqué de la Ville éternelle, il dut faire face à une révolte sourde de la gent estudiantine et ne parvint jamais à faire oublier son brillant prédécesseur²⁹⁴.

Le professeur de rhétorique, quant à lui, y réussit : « Le maître parlait avec chaleur et conviction : les élèves retrouvaient avec bonheur un professeur véritable. Les idées émises par M. Magnus continuaient et amplifiaient celles de M. Ducarme [...] »²⁹⁵. Si les idées émises par M. Magnus continuaient et amplifiaient celles de M. Ducarme quant à son goût pour la modernité (« Il faisait haranguer les zouaves pontificaux par Charette, commémorer les morts de Sedan, faire l'oraison funèbre de Pie IX ou de Léopold I^{er}. Cela changeait un peu des sujets romains ou bibliques »²⁹⁶...), il n'en avait cependant pas la poésie. Monsieur Magnus n'avait, par exemple, pour tout programme de latin que *La vie d'Agricola* de Tacite :

²⁹¹ *Ibid.*, p. 183.

²⁹² *Ibid.*, p. 187.

²⁹³ Valère Cantineau est né à Frameries le 19 novembre 1858 et mort le 13 janvier 1931 à Tournai. Prêtre du diocèse de Tournai (1882), docteur en philosophie, docteur en droit canonique et bachelier en théologie de l'Université grégorienne, il ne fut professeur à Bonne-Espérance qu'en 1886. Désigné ensuite comme secrétaire à l'évêché, il fut alors nommé successivement chanoine honoraire en 1893, chanoine titulaire en 1897, vicaire général en 1916, archidiacre en 1918, doyen du chapitre en 1921, vicaire capitulaire en 1923-1924 et prélat de la Maison de Sa Sainteté en 1924. Cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet].

²⁹⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 201-228, raconte en détail les heurs et malheurs du savant professeur.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 238.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 242.

« Cette *Vie d'Agricola*, vous allez l'apprendre par cœur, par cœur vous m'entendez bien et non de mémoire : dans six semaines nous en aurons terminé la traduction et les commentaires. Alors nous recommencerons, puis une troisième fois et ainsi de suite jusqu'au dernier jour de votre rhétorique »²⁹⁷.

La raison de cette insistance n'était pas obsessionnelle, mais procédait d'une volonté de l'enseignant de donner à ses cadets une technique de travail : « [...] Agricola importe peu, Tacite importe peu, le latin lui-même importe peu : ce qui importe, c'est la méthode, et ce que je veux, c'est vous donner une méthode pour vos études supérieures que vous allez aborder au sortir de cette classe »²⁹⁸...

A côté des titulaires, dont l'emprise sur les élèves était proportionnelle à leur poids dans l'horaire, quelques professeurs davantage formés à l'une ou l'autre discipline assuraient l'enseignement de leur spécialité dans plusieurs classes. Deux ont particulièrement retenu l'attention de Villarceau : Omer Deltenre, décrit sous les traits de « Tanret »²⁹⁹, pour l'histoire et la géographie, et Adelson Walravens, appelé Raverson dans *Latiniste*³⁰⁰, pour les mathématiques, les sciences et... la politesse. La description qui en est faite donne une idée du respect dans lequel on tenait certaines disciplines. Ainsi, « depuis un temps immémorial, l'histoire dans les collèges religieux n'avait pas de professeurs spéciaux : deux fois par semaine, on rognait un bout de classe de l'après-midi, et on expédiait quelques pages d'un manuel : c'était la leçon d'histoire »³⁰¹. L'arrivée de Monsieur Tanret ne mit malheureusement pas fin au massacre. Interrogeant les élèves au début du cours, il commençait par entrer dans des colères noires pour une syllabe mal articulée ou une date non retenue, puis, rasséréné après ses premiers débordements, il interrogeait les suivants avec une bienveillance et une sollicitude extrêmes. Le hasard voulut qu'il commençât toujours par les bons élèves

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 237.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 238.

²⁹⁹ Sur Omer Deltenre (1838-1901), professeur à l'école normale de Bonne-Espérance (de 1862 à 1887) et au séminaire (de 1881 ou 1882 à 1887), pasteur de Buzet en 1888 et directeur de la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai* (1889-1894), voir : A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

³⁰⁰ Sur Adelson Walravens (1845-1900), prêtre en 1868, vicaire de Saint-Julien à Ath en 1869, professeur à Bonne-Espérance en 1873, directeur (1886) puis principal (1891) du collège d'Enghien et enfin principal du collège d'Ath où il mourut, voir, outre A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet), *A la mémoire de M. le Chanoine Adelson Walravens décédé à Ath le 2 février 1900*, Enghien, 1900.

³⁰¹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 66.

— à qui il fit ainsi perdre le goût de l'histoire — pour terminer par les cancre... Mathématicien au départ, ce n'est ni par l'algèbre ni par la géométrie qu'Adelson Walravens passa à la postérité, mais par la mise sur pied d'un cours de politesse « qui provoqua une hilarité générale parmi les élèves à cause de la préciosité du titulaire »³⁰². « Ce cours de politesse eut au reste des résultats très durables : vingt ans après être sortis du séminaire, d'anciens élèves ne s'étaient pas encore dépêtrés des formules de M. Raverson et ils offraient à tout venant leurs respectueux hommages »³⁰³. Chargé à la fin des études de Paul Delcourt des cours de sciences que l'on venait d'introduire dans le programme des humanités, le précieux professeur n'allait pas améliorer son image : « M. Raverson faisait lire à haute voix quelques pages de [...] manuel par un élève, ensuite sous prétexte d'expliquer cette lecture il la rendait inintelligible à l'aide de quelques formules mathématiques que personne [...] ne comprenait »³⁰⁴.

Enfin, à côté des titulaires et des maîtres spéciaux, les surveillants, organisés en un corps hiérarchisé, ne contribuaient pas peu à la bonne marche de l'établissement. Conduits par un « chef des surveillants », ils comprenaient quatre maîtres d'études ayant chacun sa tâche. Ainsi par exemple Villarceau rapporte que « c'est au quatrième surveillant que vont toutes les corvées, c'est lui qui est chargé du lavoir, de l'étude du matin, des rondes de nuit, etc. »³⁰⁵. A l'époque, c'est un certain Joseph Dujardin, rebaptisé ici Monsieur Jardinet³⁰⁶, qui officiait comme chef de la surveillance³⁰⁷ ; il fut remplacé durant la poésie de Paul Delcourt par son second hiérarchique, Jules Desenfants (Monsieur Lejeune)³⁰⁸. Autant — et c'est paradoxal pour un surveillant en

³⁰² ID., *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par l'abbé G. Malherbe (Exemplaire personnel du chanoine Roger Aubert), p. 81. Voir également la description d'un cours pratique de politesse par L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 82-83.

³⁰³ *Ibid.*, p. 83.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 222.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 197-198.

³⁰⁶ De Joseph Dujardin, né à Wiers le 7 janvier 1850 et ordonné le 25 octobre 1874, nous savons seulement qu'il fut surveillant à Bonne-Espérance de 1873 à 1885 (A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

³⁰⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 196.

³⁰⁸ Sur Jules Desenfants, né à Horrues le 12 octobre 1852, ordonné prêtre le 22 mai 1880, surveillant à Bonne-Espérance de 1879 à 1888, curé de Rouveroy en 1888, de Pironchamps en 1894, de Sirault en 1901 et de Quevaucamps en 1904, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

chef — Monsieur Jardinot « était aimé de tout le monde »³⁰⁹ en raison de sa chaleur humaine, autant Monsieur Lejeune semble avoir été redouté des élèves (« avec lui il va falloir marcher droit »³¹⁰). Le départ du premier surveillant ayant provoqué un mouvement ascensionnel dans l'ensemble du corps, la place à pourvoir ne se situa pas à la tête mais à la queue du petit groupe : ce fut Monsieur Buisse (de son vrai nom Joseph Suys³¹¹) qui fut nommé. Paul Delcourt reconnut en lui un élève ayant fréquenté la philosophie à l'époque où il était en septième : est-ce vraiment un hasard si cette découverte raviva en lui la question de sa vocation religieuse ou n'est-ce pas plutôt la conséquence logique d'un système d'encadrement entièrement conçu pour éveiller les vocations³¹² ?

Les études. — Quant au contenu de l'enseignement, Villarceau rapporte la déception du jeune Paul Delcourt au début de ses humanités à Bonne-Espérance devant l'absence de cours de botanique et, plus largement, de cours de sciences³¹³. Et il ajoute que, si « les humanités y étaient très fortes, [...] les programmes et les méthodes d'enseignement n'avaient guère dû varier depuis Lhomond et Rollin »³¹⁴. Quand on sait que le *Traité des études* de Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au cœur*, date de 1726-1728 (4 vol., Paris)³¹⁵ et que les manuels qui firent la réputation de Lhomond furent publiés à la veille de la

³⁰⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 196.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 197.

³¹¹ Joseph Suys (1863-1931), ordonné le 12 novembre 1886, fut surveillant à Bonne-Espérance de 1885 à 1888, puis vicaire à Notre-Dame de Tournai et chantre à la cathédrale, curé de Pipaix puis de Potte où il décéda (cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

³¹² L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 198-199.

³¹³ En l'absence d'une large synthèse de l'histoire de l'enseignement en Belgique, voir surtout M. DE VROEDE, *Onderwijs. 1878-1914*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, [2^e éd.], t. XIII, Haarlem, 1978, p. 328-351. Pour l'enseignement libre, particulièrement dans le diocèse de Tournai, voir surtout P. CLÉMENT, *op. cit.*, plus spécialement le t. II, p. 92-94 (1850-1884) et p. 273-275 (1884-1914), pour ce qui concerne Bonne-Espérance.

³¹⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 29.

³¹⁵ Sur Charles Rollin (1661-1741), auteur d'une œuvre pédagogique importante, qui fut notamment professeur au collège du Plessis (1683) et au Collège de France (1688), recteur de l'Université de Paris (1694-1696 et 1720) et principal du collège de Beauvais (1696-1712), voir J. CARREYRE, *Rollin* (*Charles*), dans *D.T.C.*, t. XIII, col. 2846-2847.

Révolution³¹⁶, on comprend de suite la portée de l'avis du narrateur. On aurait cependant tort de s'y arrêter et d'y voir un jugement définitif. Outre que la déception du jeune Delcourt ne préjuge en rien de la valeur de l'enseignement par ailleurs, Villarceau introduit par la suite un certain nombre de correctifs à cette vision d'enfant.

Il note, tout d'abord, que les professeurs étaient « d'emblée de fort bons maîtres », qualité qu'il attribue, nous l'avons vu, à un recrutement judicieux, au sens du devoir et à l'absence de préoccupations matérielles³¹⁷. En toute hypothèse, nous avons effectivement trouvé de nombreux indices d'un réel souci pédagogique, parfois très moderne, dans le chef des enseignants. Que l'on songe ici, pour ne prendre qu'un exemple, à la méthode d'apprentissage des rudiments du latin de Monsieur Chapuis³¹⁸, ou encore à l'existence précoce de « conférences pédagogiques » destinées au perfectionnement des maîtres³¹⁹. Il signale ensuite, en semblant d'ailleurs les redouter³²⁰, que des réformes étaient en projet au moment de ses études, et nous pouvons penser qu'elle devaient déjà influencer partiellement l'enseignement de son temps. Passées à la postérité sous l'appellation de « système Féron », du nom de son promoteur, Pierre Féron³²¹, elles visaient notamment à recentrer l'enseignement sur

³¹⁶ Sur Charles-François Lhomond (1727-1794), prêtre, pendant vingt ans professeur de sixième au Collège Cardinal-Lemoine à Paris (1793) et auteur de petits livres d'initiation qui eurent un succès considérable (notamment le *De viris illustribus urbis Romae* [1775] et l'*Epitome historiae sacrae* [1784], voir C. I., Lhomond (Charles-François), dans *Catholicisme...*, t. VII, Paris, 1975, col. 534. Voir également *supra*, p. 219, note 191.

³¹⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 52-53.

³¹⁸ Cfr *supra*, p. 233 et note 275, la présentation de ce dernier.

³¹⁹ Les archives de Bonne-Espérance conservent les registres de ces conférences qui témoignent d'un souci précoce de « formation continuée ». En 1880, par exemple, nous trouvons, parmi les sujets traités : « De la modestie dans le maintien, comment l'inculquer aux jeunes gens », « Comment doit-on soutenir l'attention des jeunes gens en classe », etc. (cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 127, Conférences pédagogiques — Tome II — [1879-1885]).

³²⁰ « Depuis quelque temps, il était question parmi les professeurs d'humanités de méthodes nouvelles à introduire dans l'enseignement des langues mortes. [...] Il est inutile de dire que ces méthodes venaient directement d'Allemagne d'où les avaient rapportées quelques pédagogues officiels envoyés en mission à Leipzig »... (L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 190-191).

³²¹ Pierre Féron, né à Thulin le 25 novembre 1849 et décédé à La Louvière le 10 janvier 1919, avait été ordonné le 6 septembre 1868. Professeur de syntaxe à Bonne-Espérance de 1868 à 1877, il y enseigna également l'allemand (1869-1877) et l'anglais (1873-1876). Il fut ensuite principal du Collège Saint-Joseph de Chimay dès sa création (1877-1881), avant de se rendre durant deux ans en Allemagne pour y étudier les nouvelles méthodes d'enseignement (1881-1882). De retour en Belgique, il obtint la cure de Peissant, où il put travailler à ses manuels pédagogiques et devint, à partir de 1884 et pour vingt-cinq ans,

l'élève : mieux adapter les exigences à ses possibilités, lui faire réaliser un travail personnel d'appropriation des matières et lui permettre de bénéficier de méthodes actives d'apprentissage³²². Il fait allusion enfin, à des modifications de programme effectivement intervenues à la fin de ses humanités, avec l'introduction, en poésie (1885-1886), de cours de sciences (deux heures par semaine) et de langues (cours facultatifs)³²³.

Ceci dit, il est incontestable que le programme, même réformé, faisait la part essentielle à la culture classique et littéraire. Un horaire hebdomadaire des matières datant des années 1880 permet de s'en convaincre. Si l'on se reporte à la présentation synthétique que nous en avons donnée en Annexe V, le fait est patent³²⁴. En termes quantitatifs (Tableau I) en effet, les cours de français, latin et grec représentent de manière constante 17 heures de cours par semaine sur un total de 32 à 35 heures obligatoires, soit la moitié environ. Seul l'équilibre interne de ces disciplines change à l'entrée en cinquième : le grec, absent du programme de sixième latine, passe à 4 heures par semaine ultérieurement, le français se voit consacrer 4 heures au lieu de 5 et le latin 9 au lieu de 12. Et encore faut-il tenir compte ici du fait que les « heures » correspondent en fait à des plages horaires de durée variable : « d'après l'importance des matières les cours sont d'une heure, de trois quarts d'heure, ou d'une demi-heure »³²⁵.

inspecteur des collèges diocésains. L'année suivante, en 1885, il fut également nommé professeur de pédagogie au séminaire de Tournai (outre A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet], voir J. BLANPAIN, *Pierre Féron*, dans *Nova et Vetera*, t. IV, n° 1, janvier-mars 1921, p. 2-4, plus accessible).

³²² Cette volonté de réforme s'accompagnait d'un élargissement des programmes : multiplication des auteurs et des œuvres, introduction des sciences et développement de l'histoire et de la géographie. Sur la méthode Féron, voir surtout J. CASSART, *La pédagogie nouvelle et le système Féron*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, septembre 1950, p. 394-406, É. DERUME, *Les humanités gréco-latines et la méthode Féron*, Tournai, 1942, et P. CLÉMENT, *op. cit.*, t. II, p. 230-245, qui reprend une série de mises au point sur le « système Féron ». Voir également le témoignage de G. MALHERBE, *Le système Féron. Choses vues, choses vécues*, dans *Bulletin trimestriel de l'Association des anciens élèves du collège épiscopal de Chimay*, t. XII, n° 42, octobre 1951, p. 15-19, et son article sur la genèse de la méthode, ID., *Pierre Féron à Bonn*, *ibid.*, t. XII, n° 41, juillet 1951, p. 28-31.

³²³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 221-226.

³²⁴ Cfr Tableau I en Annexe V. Il est repris d'un prospectus non daté (A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d., point II), mais que nous pouvons situer dans les années 1880 : il figure encore, par exemple, la cour d'honneur pavée, alors qu'elle a été transformée en jardin en 1884.

³²⁵ *Ibid.*

Pour le reste, la répartition des matières obligatoires ne change guère : abstraction faite du flamand — dont nous ne sommes pas sûr qu'il fût obligatoire à l'époque de Ladeuze³²⁶ et qui n'est pas enseigné en sixième —, il y a 2 cours de religion par semaine, 3 d'histoire et de géographie, 3 de mathématiques, 2 de sciences naturelles, 2 de musique et de plain-chant et 1 de politesse. Il n'y a que la calligraphie, créditée d'1 cours les deux premières années, et le dessin, enseigné à raison de deux cours par semaine jusqu'en quatrième, dont le volume évolue : la calligraphie disparaît à partir de la quatrième et le dessin devient facultatif. Parmi les autres disciplines facultatives, nous relevons 1 cours d'anglais et 1 cours d'allemand à partir de la quatrième, ainsi que 3 cours de gymnastique durant toute la durée des études.

Que recouvrait en réalité ces « cours » dans les différentes disciplines ? Deux programmes très détaillés des matières obligatoires professées à Bonne-Espérance en 1883 et 1886 permettent de s'en faire une idée très précise. Les données de ces programmes, que nous avons repris sous forme de tableau synthétique en annexe³²⁷, présentent dans l'ensemble une grande convergence avec la description de Villarceau³²⁸. Les deux sources s'avèrent en fait ici complémentaires, dans la mesure où, si la mémoire de ce dernier le trahit parfois sur l'un ou l'autre point très précis³²⁹, il apporte souvent, comme nous le verrons, l'une ou l'autre information intéressante que l'on ne pourrait trouver dans les programmes officiels.

³²⁶ Cfr *infra*, p. 250 et note 369.

³²⁷ Cfr Annexe IV (Tableau II). Nous nous sommes basé sur la version de 1886, qui correspond mieux au programme effectivement suivi par Paul Delcourt et ses compagnons que la version de 1883 (cfr A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure *Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours*, Tournai, 1883 et 1886). En fait, les deux sont quasi identiques, sauf en ce qui concerne les disciplines scientifiques introduites durant la poésie de Paul Delcourt (1885-1886) : pour connaître le programme réellement suivi, il suffit, à quelques nuances près, de faire abstraction des cours de sciences en quatrième et troisième... Nous n'avons pas tenu compte ici des nombreux détails fournis pour chaque matière, par exemple pour expliciter quelles notions de grammaire sont vues, ou encore quels types d'exercices sont pratiqués.

³²⁸ Pour ne prendre que quelques exemples, ce dernier signale, conformément aux programmes imprimés, l'étude de l'*Epitome historiae sacrae* de Lhomond en sixième (L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 44), « de Cornelius Népos, au lieu de l'*Epitome* et du *De viris* de Lhomond » en cinquième (*ibid.*, p. 67), etc.

³²⁹ En ce qui concerne le nouveau programme de sciences, par exemple, il intervertit la place de la zoologie et de la botanique en quatrième et en syntaxe (*ibid.*, p. 221-222).

La religion étant « la base de l'enseignement »³³⁰, c'est elle qui figure naturellement en tête des matières de chaque année d'études. Jusqu'en syntaxe, elle repose sur l'étude approfondie du catéchisme, petit catéchisme d'abord, catéchisme d'explication ensuite³³¹, et sur une « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ »³³². Chaque année donne lieu systématiquement à l'étude de quelques chapitres des deux ouvrages : en sixième, tout le petit catéchisme et la vie cachée de Jésus ; en cinquième, la grâce, la prière et le symbole, dans le catéchisme d'explication, et la vie publique, dans la vie de Jésus ; etc. En seconde et en rhétorique, les nourritures spirituelles deviennent plus consistantes : outre les révisions, la poésie est centrée sur l'apologétique (« Fondements de la démonstration chrétienne — Vérité de la religion chrétienne démontrée aux incrédules »³³³) et la rhétorique, sur la dogmatique (les dogmes préliminaires, Dieu et ses attributs, la Trinité et l'Incarnation) et sur la morale (les préliminaires et les lois).

Première colonne du temple des humanités, le latin comporte un programme qui n'étonnera personne. La grammaire en est la base qui est vue et revue en détail jusqu'en rhétorique, essentiellement grâce à la grammaire de Leclair³³⁴ (seul un autre manuel est utilisé à titre de complément pour la versification en quatrième). Autre constante du programme : l'étude de texte latins chrétiens, en sixième, avec des *Vitae sanctorum*, puis à l'aide des *Flores e patribus et scriptoribus Ecclesiae latinae selecti*, une anthologie que nous n'avons pas retrouvée mais au sujet de laquelle Villarceau apporte une précision intéressante. Il en attribue la paternité à un collaborateur du chanoine

³³⁰ A.S.B.-E., Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance, Documents non classés, Un prospectus de présentation Bonne-Espérance, Tournai, s.d. [années 1880], point II.

³³¹ Catéchisme du diocèse de Tournai, Tournai, Casterman, s.d. (catéchisme « classique », si l'on peut dire : — 1. *Qui vous a mis au monde ?* — Dieu, et mes père et mère. — *Pourquoi êtes-vous mis au monde ?* — Pour connaître, aimer et servir Dieu, et ainsi parvenir un jour en Paradis, etc.) et, à partir de la quatrième, LABIS, *Grand catéchisme ou développement de la doctrine chrétienne à l'usage des écoles et des familles chrétiennes*, dont nous avons vu la 8^e éd., Paris-Leipzig-Tournai, 1872 (d'après l'approbation, la première édition doit dater de 1865).

³³² Abbé G.-J. HURDEBISE [ancien professeur au Collège Marie-Thérèse], *La vie de Notre-Seigneur*, 13^e éd., Bruxelles, Société belge de librairie, 1904. D'après une annotation de l'édition consultée, l'ouvrage pourrait être sorti en 1876.

³³³ A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours, Tournai, 1886, p. 13.

³³⁴ A défaut de la grammaire, difficile à trouver de nos jours, voir les exercices qui l'accompagnaient : L.[ucien] LECLAIR et L. FEUILLET, *Nouvelle grammaire de la langue latine rédigée d'après les principes de la méthode comparative. Exercices et thèmes sur la grammaire complète*, Paris, Librairie classique d'Eugène Belin, 1877.

Guillaume, doyen de Beauraing et, émule de l'abbé Gaume, propagandiste à l'époque d'un mouvement de remise à l'honneur des auteurs chrétiens et des Pères de l'Église³³⁵. Pour ce qui est des auteurs païens, on ne les aborde pas sans le détour obligé par les manuels de Lhomond (*l'Építome* et le *De viris*, en sixième, *l'Építome* seul, en cinquième³³⁶). Commence alors l'étude des classiques : Phèdre et Cornelius Nepos en cinquième ; Cornelius Nepos, Cicéron, César, Ovide et Virgile, en quatrième ; César, Salluste, Tite-Live, Virgile et Cicéron en troisième ; Tite-Live, Salluste, Virgile, Horace et Cicéron en poésie ; Tacite, Salluste, Tite-Live et Cicéron en rhétorique. Dix auteurs donc, pas plus, mais sans doute analysés de manière approfondie...

Deuxième pilier du temple, le français est enseigné selon un programme qui brille par son classicisme. Durant les trois premières années, la grammaire est étudiée systématiquement avec Leclair³³⁷, tandis que les seuls auteurs dont l'analyse méthodique est proposée sont Fénelon et La Fontaine ! Tout au plus commence-t-on en quatrième l'étude théorique de la littérature à l'aide d'un petit précis illustré d'extraits³³⁸. Au cours du second cycle, on s'attache à l'étude de la langue — et en dernière année de la rhétorique — avec les manuels du père jésuite Joseph Broeckaert³³⁹, que Villarceau

³³⁵ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 73-74. Sur Louis Guillaume (1838-1909), curé-doyen de Beauraing (1879-1898) après avoir été professeur au collège de Dinant et précepteur, voir E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains belges. Bio-bibliographie*, t. I, 1930, p. 944-945, et ID., *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1935, p. 529. Les idées de Guillaume sont proches de celles défendues en France à la génération précédente par Jean-Joseph Gaume, auteur d'un ouvrage célèbre (*Le ver rongeur des sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation*, 1851) où il soutenait que l'usage exclusif des auteurs classiques païens dans les humanités était une des causes de la décadence de la société chrétienne (voir T. DE MORENBERT, *Gaume [Jean-Joseph]*, dans *Dictionnaire de biographie française*, t. XV, Paris, 1982, col. 779-780, qui renvoie aux notices disponibles).

³³⁶ Cfr *supra*, p. 219, note 191.

³³⁷ Ici non plus, nous n'avons pas réussi à retrouver un exemplaire de la grammaire française. Faute de mieux, voir L.[ucien] LECLAIR, *Grammaire de la langue française ramenée aux principes les plus simples. Exercices français en rapport avec la grammaire complète par MM. L. Leclair et Fraiche*, 28^e éd., Paris, Librairie classique d'Eugène Belin, 1886, qui permet de se faire une idée du contenu de la grammaire proprement dite.

³³⁸ CHARLES-ANDRÉ, *Leçons choisies de littérature française et de morale*, Bruxelles, Bruylant, s.d., se présente comme un manuel théorique de littérature, mais illustré de citations des grands auteurs pour chaque genre (Boileau, Pascal, etc., par exemple, pour la partie sur l'éloquence). Charles-André est en réalité le pseudonyme d'André Van Hasselt (1806-1874), auteur, avec la collaboration d'un certain Charles Hen, de plusieurs ouvrages d'éducation (cfr E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains...*, t. II, p. 1890-1893, et ID., *Dictionnaire biographique...*, t. II, p. 1058-1059).

³³⁹ Sur les nombreux manuels de Joseph Broeckaert (1807-1880), voir C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Bibliographie*, t. III, Bruxelles-Paris, 1891, col. 197-200.

cite de mémoire « Brouckart »³⁴⁰. Les auteurs abordés dans le texte sont en nombre limité et tous classiques au sens strict : Fénelon et Boileau (en troisième), La Fontaine, Boileau, Racine et Corneille (en poésie), Bossuet et Fléchier (en rhétorique). Et pour le reste, on s'en remet aux anthologies de Charles-André³⁴¹ et de Joseph Broeckaert³⁴², elles aussi centrées sur les « classiques ». En principe, il s'agit donc d'un programme axé sur une étude minutieuse et approfondie de la langue classique, même si la réalité a pu être un peu différente. Ainsi, à l'opposé de Monsieur Boulard qui, en quatrième d'après Villarceau, jugeait le programme de français trop compliqué et l'amputait des Fables de La Fontaine³⁴³, le professeur de poésie, comme nous l'avons vu, Monsieur Ducarme, l'étendait lui à des lectures contemporaines³⁴⁴.

Troisième soutien de l'édifice des études classiques, le grec suit une programmation semblable à celle du latin mais apparemment moins approfondie. Son étude commence vraisemblablement en cinquième, comme l'indique Villarceau et l'horaire de 1890³⁴⁵, et non dès la sixième comme le signale le programme détaillé de 1866³⁴⁶. En toute hypothèse, la grammaire est la base de l'enseignement durant toutes les humanités et s'apprend également avec un ouvrage de Leclair³⁴⁷. Dans la mesure où une sixième grecque existe à l'époque, son contenu ne diffère pas beaucoup de celui de la cinquième : l'*Epitome Novi Testamenti* de Kersten³⁴⁸, « l'analogue de l'*Epitome* de

³⁴⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 106 et 152.

³⁴¹ Il doit s'agir ici de l'anthologie : CHARLES-ANDRÉ, *Petit cours de littérature française. Choix de morceaux en prose et en vers [...]*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, s.d.

³⁴² Cfr ci-dessus, note 339.

³⁴³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 87.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 189.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 57-58 et A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [années 1880], point II.

³⁴⁶ A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure *Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours*, Tournai, 1886, p. 7. Il n'est pas impossible — c'était encore le programme appliqué dans de nombreux collèges après la Seconde Guerre — qu'une initiation minimale (l'alphabet et deux déclinaison sur trois) ait été donnée dès le troisième trimestre de la sixième latine.

³⁴⁷ L.[ucien] LECLAIR et L. FEUILLET, *Grammaire de la langue grecque ramenée aux principes les plus simples. Grammaire complète*, 17^e éd., Paris, Librairie classique d'Eugène Belin, 1886.

³⁴⁸ P. KERSTEN, *Epitome Novi Testamenti*, 1^{ère} éd., Liège, Imprimerie épiscopale, 1823. Sur Pierre Kersten (1789-1865) professeur de grec à l'athénée de Maestricht avant d'être appelé à la direction du

Lhomond »³⁴⁹, sert de base aux premiers apprentissages dans les deux années, complété par l'« amusante Anthologie grecque du Père Manoury »³⁵⁰ en cinquième. Les années suivantes, l'ouvrage de Manoury reste au programme jusqu'en seconde et les auteurs abordés, comme pour les autres disciplines littéraires, sont en nombre limité : Ésope en quatrième ; Xénophon et saint Luc en troisième ; un Père grec, Homère et Hérodote en poésie ; et enfin saint Jean Chrisostome, Démosthène et Thucydide en rhétorique.

L'histoire et la géographie sont enseignées selon un découpage « traditionnel ». L'histoire traverse les âges en commençant par l'histoire antique au premier cycle des humanités, partie profane grâce au manuel de Mathieu³⁵¹, partie religieuse à l'aide de l'ouvrage de Möller³⁵². Elle parcourt ensuite systématiquement les grandes périodes en trois grandes orientations : l'histoire profane, l'histoire sainte et l'histoire nationale correspondantes, à l'aide des précis de Mathieu³⁵³ et Swolfs³⁵⁴, pour l'histoire profane et nationale. Notons que pour l'enseignement de l'histoire antique en cinquième, Villarceau cite également le Père Gazeau, absent du programme mais dont il loue la problématique (« passant rapidement sur les guerres, il s'attachait surtout à décrire la vie, les mœurs,

Courrier de la Meuse, organe catholique qui joua un rôle dans la révolution belge, et de fonder, en 1834, le *Journal historique et littéraire*, voir surtout P. BERGMANS, *Kersten (Pierre)*, dans *B.N.*, t. X, Bruxelles, 1888-1889, col. 662-665.

³⁴⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 75.

³⁵⁰ D'après *ibid.*, p. 113. Cfr A. F. MANOURY, *Petite anthologie. Recueil de fables, descriptions, épigrammes, pensées contenant les racines de la langue grecque*, 30^e éd., Paris, Ch. Delagrave et Cie, 1901 ; une édition plus ancienne existait déjà en 1849 ayant pour auteur le chanoine Manoury, ancien professeur au séminaire de Sée).

³⁵¹ Il doit s'agir de C.-J. MATHIEU, *Cours d'histoire universelle*, 1^{re} Partie, *Histoire ancienne*, 1^{re} éd., Namur, Wesmael-Charlier, 1870, par un professeur de l'école normale de Carlsbourg (à moins que ce ne soit ID., *Les grands faits de l'histoire générale*, 1^{re} éd., Namur, Wesmael-Charlier, 1871, qui soit visé ici).

³⁵² Il s'agit probablement de J. MÖLLER, *Histoire sacrée. Extraits du cours de Jean Möller*, Tournai, H. Casterman, 1881 (cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900*, Louvain, 1900, p. 259). Sur Jean Möller (1806-1862), professeur d'histoire à l'Université de Louvain à partir de 1834, voir T.-J. LAMY, *Moeller (Jean)*, dans *B.N.*, t. XIV, col. 938-942.

³⁵³ C.-J. MATHIEU, *Cours d'histoire universelle*, 4 vol., 1^{re} éd., Namur, Wesmael-Charlier, 1876-1879, dont le premier tome consacré à l'histoire ancienne a été cité ci-dessus, note 351.

³⁵⁴ J. J. D. SWOLFS, *Précis d'histoire nationale d'après le cours de Mgr A. J. Namèche, recteur de l'Université catholique de Louvain, disposé pour l'enseignement moyen*, 1^{re} éd., Louvain, Charles Fonteyn, 1875. Sur Jean-Joseph Swolfs (1842-1909), prêtre du diocèse de Malines, historien et exégète, inspecteur de l'enseignement moyen diocésain et auteur de deux manuels d'histoire nationale qui eurent un succès considérable à l'époque, voir E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains...*, t. II, p. 1695, et ID., *Dictionnaire biographique...*, t. II, p. 952.

les coutumes et les institutions de Rome »)³⁵⁵... Grâce aux nombreux manuels du frère Jean-Baptiste Gochet, en religion frère Alexis³⁵⁶, le cours de géographie commence par la découverte de l'Europe et de la Belgique la première année des humanités, aborde ensuite le reste des pays européens les deux années suivantes et les quatre autres continents les deux années ultérieures, pour terminer par la cosmographie en rhétorique.

Quant aux cours scientifiques, réduits à la portion congrue en termes d'horaire et dont la description est souvent laconique, ils peuvent être présentés rapidement. En mathématiques, l'arithmétique occupe seule les classes de sixième/cinquième et, partiellement (avec de l'algèbre), de quatrième. Les autres années, les cours se partagent entre l'algèbre et les huit Livres de géométrie, avec, en rhétorique, un complément de trigonométrie. En sciences, l'apprentissage ne porte que sur des cours élémentaires pour chacune des disciplines (botanique, zoologie, physique et chimie) qui se succèdent de la quatrième à la rhétorique.

Pour le reste, le programme de 1886 comporte chaque année un intitulé « Lecture expressive et déclamation » et signale l'obligation, pour toutes les classes, de suivre le cours théorique et pratique de politesse et de bienséance³⁵⁷. L'existence de cours facultatifs de langues, de musique et de dessin est signalée en note. Enfin, il est dit que « les élèves les plus distingués des classes supérieures forment une Académie littéraire qui tient régulièrement ses séances publiques ou particulières »³⁵⁸. On notera à ce

³⁵⁵ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 65-66. Sur François Gazeau (1827-1877), auteur de nombreux manuels d'histoire fréquemment réédités au siècle passé, voir H. BLÉMOND, *Gazeau (Charles)*, dans *Dictionnaire de biographie française*, t. XV, Paris, 1982, col. 924.

³⁵⁶ Sur Jean-Baptiste Gochet (1835-1910), des frères des écoles chrétiennes, longtemps professeur à Carlsbourg avant d'être appelé à Paris pour réaliser des travaux géographiques destinés à l'ensemble des écoles des frères, voir E. DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains...*, t. I, p. 907-908, et ID., *Dictionnaire biographique...*, t. I, p. 507-508.

³⁵⁷ A l'aide du manuel de Louis BLANCHEREAU, *Politesse et convenances ecclésiastiques*, 1^{re} éd., Paris, 1872. D'après l'édition contemporaine de Ladeuze (ID., *Politesse et convenances ecclésiastiques*, 6^e éd., Paris, Jules Vic, 1884, 584 p.), le prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du grand séminaire d'Orléans, s'attachait de manière concrète à son objet en trois temps : « Politesse et convenances ecclésiastiques dans la vie privée » (soins du corps : propreté des pieds, des mains, du visage, eaux de senteur, chevelure, usage du tabac, diverses précautions à prendre ; le vêtement ; l'habitation ; le maintien : attitude du corps, des mains, etc. ; de la vie ecclésiastique) ; « Politesse et convenances ecclésiastiques dans les relations » (rencontres, affaires, société, visites, repas, etc.) ; « Politesse et convenances ecclésiastiques dans le langage ».

³⁵⁸ A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure *Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours*, Tournai, 1886, p. 3. Sur cette Académie littéraire, voir G. MALHERBE, *L'Académie littéraire. Son*

propos quelques divergences entre les documents : la musique est obligatoire dans l'horaire non daté que nous avons situé « dans les années 1880 »³⁵⁹, de même que le cours de dessin dans le cycle inférieur et un cours de calligraphie les deux premières années. Faut-il attribuer ces différences à un éventuel caractère plus tardif de cette dernière source d'information ? C'est difficile à préciser, mais on notera en toute hypothèse que le témoignage de Villarceau lui-même s'accorde mieux avec le programme de 1886 qu'avec ce dernier document...

3. Sur les traces de Paulin Ladeuze

Après avoir essayé de cerner autant que faire se peut le milieu dans lequel l'adolescent Paulin Ladeuze s'est formé, que pouvons-nous savoir de lui personnellement ? Quelle influence a pu exercer Bonne-Espérance sur le développement de sa personnalité, notamment dans le domaine de la vocation ? En fait, le portrait que permet de nous en faire Villarceau nous le révèle comme un élève modèle, tant sur le plan intellectuel que sur le plan psychologique ou religieux. Cette image, presque trop belle pour être crédible, est pourtant largement confirmée par les documents scolaires de Bonne-Espérance, programmes des prix, tableaux d'honneur, etc., qui nous le montrent effectivement toujours aux premiers rangs...

Dans les annotations de son exemplaire de *Latiniste*, Charles Uystpruyst a relevé pas moins de vingt-quatre passages où l'auteur s'attache à la figure de Florimond Dharvengt³⁶⁰ ; une lecture attentive permet d'en découvrir davantage encore³⁶¹. A travers ces extraits, véritables descriptions psychologiques du personnage ou simples allusions à de menus faits, l'image du petit garçon d'Harveng se précise quelque peu. La

origine, ses lauréats, ses travaux, dans *Bona Spes...*, n°s 9 et 10, 1^{er} septembre 1935, p. 309-317. Voir également A.S.B.-E., A.B.-E., n° 119, Académie littéraire [Registre des procès-verbaux des séances, 17 octobre 1880-23 juillet 1899], p. 1, le « Règlement ».

³⁵⁹ A.S.B.-E., *Bureau de l'Association royale des anciens élèves de Bonne-Espérance*, Documents non classés, Un prospectus de présentation *Bonne-Espérance*, Tournai, s.d. [années 1880], point II.

³⁶⁰ BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DE SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, cote A 4166, Premier exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s.d. [1911], annoté par Ch. Uystpruyst (cfr Annexe II, Tableau IV).

³⁶¹ Cfr L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 74-75, 98, 150, 155-156, 180, 187, 282.

première présentation qui en est faite le décrit en contrepoint de son inséparable compagnon, Victor Grégoire :

« [...] Florimond Dharvengt, excitait la curiosité de tous, car il était le neveu de M. le Président. Florimond Dharvengt avait onze ans environ à l'époque. Sa figure d'un ovale allongé et d'un teint délicat était déjà sérieuse et réfléchie. Il avait un très large front couronné d'une chevelure noire et soyeuse. Il parlait peu, il était peu bruyant et même au jeu de barres, il ne se départait jamais d'une certaine gravité. Tout autre était François Gérôme [Victor Grégoire], un turbulent petit gamin du même âge, toujours riant, toujours criant, toujours raillant, toujours sautillant. La fine, mobile et expressive figure de François formait un parfait contraste avec la calme physionomie de Florimond. Ce contraste se retrouvait tout entier dans leur tournure d'esprit : François était d'une intelligence vive, pétulante et primesautière ; Florimond d'une intelligence plus lente mais plus ferme et plus vaste. Un seul point les réunissait : ils étaient également pieux. Au bout de peu de temps, ces deux élèves s'affirmèrent nettement supérieurs à tous les autres et l'on sentait en eux des *premiers de cours* suivant l'expression usitée à Bonne-Espérance »³⁶².

Au-delà du portrait physique, l'image qui en est donnée est globalement celle d'un enfant doué sur le plan intellectuel, foncièrement introverti, et dont la ferveur religieuse cadre parfaitement avec un petit séminaire.

a. Des capacités intellectuelles supérieures

Sur le plan intellectuel, Villarceau évoque à plusieurs reprises la nette supériorité de Ladeuze, toujours associé pour la circonstance à Grégoire, et ses brillants résultats scolaires³⁶³. Plus largement, les deux compagnons lui servent souvent de norme de référence dans l'appréciation du degré de difficulté d'une matière ou d'une discipline, qu'il s'agisse de problèmes d'arithmétique³⁶⁴ ou d'exercices de versification latine³⁶⁵. Il suggère également chez le jeune Paulin une solide culture générale, lui permettant de fournir à ses condisciples des explications originales sur telle question de liturgie par exemple (origine de l'office des Ténèbres de la semaine sainte³⁶⁶), ou encore de

³⁶² *Ibid.*, p. 45. A propos de ce portrait, Lucien Cerfaux, premier biographe de Ladeuze, note : « Curieuse synthèse, par leur fusion dans la piété et l'amabilité, des deux types de notre wallonie [*sic*]. Nous portons tous en nous les deux types ; et c'est pourquoi nous les apprécions tous deux également » (L. CERFAUX, *Monseigneur Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance...*, p. 11-22, ici p. 13).

³⁶³ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 51, 150, 154-155, etc.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 64.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 150.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 71.

littérature (formation des chansons de geste³⁶⁷), domaine où, il faut le souligner, se manifeste peut-être déjà son intérêt pour la critique littéraire. Cette présentation, que l'on pourrait prendre pour une caricature de romancier, est en réalité assez conforme à la réalité que nous pouvons découvrir par ailleurs dans les documents scolaires.

Si nous n'avons pas réussi à mettre la main sur la collection complète des palmarès ou des *Programmes des prix* de Bonne-Espérance, divers fonds nous ont fait connaître les résultats de l'élève Ladeuze ou nous ont livré des informations qui y suppléaient³⁶⁸. Nous constatons immédiatement, à l'examen des données (cfr Tableau I, ci-dessous), que Paulin Ladeuze a toujours été le premier de sa classe et que, excepté quelques « accrocs », il a toujours obtenu des premiers ou des seconds prix dans toutes les branches. Ses résultats n'indiquent pas véritablement de faiblesse, excepté peut-être en lecture/diction où il se voit plusieurs fois infliger un accessit, parfois « sévère » (cinquième accessit en troisième latine).

Notons au passage que ce tableau ne nous éclaire guère sur les dons particuliers du jeune Ladeuze : bien coté dans toutes les disciplines, il s'avère difficile de deviner chez lui des domaines de prédilection dans lesquels la passion l'eût conduit à briller davantage. De ce point de vue, nous pouvons juste relever son choix de l'allemand comme langue moderne, choix que Villarceau éclaire par des considérations qui devaient être générales à l'époque : « Florimond, François et d'autres avaient choisi l'allemand sur ce prétexte que c'était la langue scientifique de notre époque et que l'allemand leur serait nécessaire plus tard pour perfectionner leurs études »³⁶⁹. Pour le

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 148.

³⁶⁸ Outre A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maximé de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Copie manuscrite des résultats de P. Ladeuze extraits des palmarès, qui a servi ici de base à la confection du Tableau I, plusieurs autres documents peuvent être consultés : A.G.S.T., *Documents divers*, Brochures diverses, dont *Programme des prix distribués aux élèves du séminaire épiscopal de Bonne-Espérance [...]*, Tournai, 1883, 1885, 1886 et 1887 (pour les années 1882-1883 [cinquième], 1884-1885 [troisième], 1885-1886 [poésie] et 1886-1887 [rhétorique]) ; A.S.B.-E., A.B.-E., n° 141, Tableau d'inscription des élèves (1883-1884) (qui ne concerne que la quatrième et qui, en termes de résultats scolaires, ne fournit que le classement global) ; A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Copie dactylographiée du palmarès de Bonne-Espérance pour 1887-1888 et 1888-1889.

³⁶⁹ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 224. Comme nous l'avons suggéré, il est possible que le caractère obligatoire du cours de flamand dans l'horaire des années 1880 s'explique en fait par une datation plus

TABLEAU I : RÉSULTATS SCOLAIRES DE PAULIN LADEUZE AU SÉMINAIRE DE BONNE-ESPÉRANCE (1881-1882/1886-1887)³⁷⁰

BRANCHES	1881- 1882 6 ^e	1882- 1883 5 ^e	1883- 1884 4 ^e	1884- 1885 3 ^e	1885- 1886 2 ^e	1886- 1887 1 ^{ère}
Excellence	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Religion	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix	2 ^e prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix
Thème latin	1 ^{er} Acc.	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Version latine	2 ^e prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix
Exercices latin-français	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Langue grecque	1 ^{er} Acc.	2 ^e prix	—	—	—	—
Thème grec	—	—	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix
Version grecque	—	—	1 ^{er} prix	2 ^e prix	2 ^e prix	2 ^e prix
Exercices grecs	—	2 ^e prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Orthographe et analyse	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	—	—	—	—
Exercices français	—	—	2 ^e prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Nar.[ration] française	—	—	—	1 ^{er} prix	—	—
Lecture/diction	2 ^e Acc.	1 ^{er} prix	2 ^e prix	5 ^e Acc.	1 ^{er} prix	2 ^e prix
Mathématiques	2 ^e prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix
Histoire/géographie	2 ^e prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix	1 ^{er} prix	2 ^e prix
Sciences naturelles	—	—	—	3 ^e Acc.	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Politesse	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Allemand	—	—	1 ^{er} prix	—	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix

tardive que celle admise ici. Le témoignage de *Latiniste* et le programme de 1886 s'accordent cependant ici avec les palmarès pour accréditer la thèse de cours linguistiques facultatifs...

³⁷⁰ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Copie manuscrite des résultats de P. Ladeuze extraits des palmarès.

reste, Villarceau note çà et là l'intérêt du compagnon de Paul Delcourt pour tel ou tel enseignement, mais sans que nous puissions y déceler le signe d'une véritable passion intellectuelle. L'enthousiasme de Florimond pour les explications d'Homère en poésie, par exemple, témoigne davantage de l'admiration de toute une classe pour un professeur hors pair, que du réel engouement d'un seul pour la matière enseignée³⁷¹... La seule exception consiste peut-être dans l'étude des auteurs latins chrétiens, introduite en cinquième par l'abbé Firmin Leclercq et qui semble avoir été pour lui une véritable révélation³⁷².

Si nous revenons aux autres documents scolaires conservés à Bonne-Espérance et qui nous renseignent sur les qualités intellectuelles du jeune Ladeuze, il nous reste à évoquer ici un cours manuscrit et quelques passages des comptes rendus de l'Académie littéraire. Les archives du séminaire ont conservé plusieurs cahiers de notes de l'étudiant Ladeuze dont un, intitulé « Classe de rhétorique — Cahier de rhétorique », intéresse les humanités³⁷³. Il s'agit d'un petit cahier d'écolier d'environ septante pages, à la couverture de toile noire, qui nous est sans doute parvenu dans l'état où son propriétaire l'avait laissé à la fin de ses études. De petits papiers reprenant des brouillons de notes ou de récitations jalonnent les pages, tandis qu'un plan de synthèse, fort concis et qui a dû servir de base à la mémorisation, est inséré à la fin des feuilles. Résultat probable d'une mise au net des notes de cours proprement dites, il ne révèle pas grand-chose de son auteur. Une fine petite écriture, avare de papier et de place, y noircit déjà de façon régulière des pages bien serrées, comme plus tard elle noircira préparations de cours universitaires et courrier rectoral... La seule chose qu'il convient peut-être de relever — mais elle ne concerne pas directement Ladeuze —, c'est la part importante, pour un cours d'humanités, consacrée à l'éloquence sacrée : une quinzaine de pages où sont abordés tous les types de discours religieux, de l'explication du catéchisme à l'éloge funèbre, en passant par le sermon dogmatique. Quant aux procès-verbaux des séances de l'Académie littéraire, nous y lisons que Paulin Ladeuze fut reçu dans ses murs dès la

³⁷¹ *Ibid.*, p. 179.

³⁷² *Ibid.*, p. 74-75. Selon le témoignage de Cerfaux, d'ailleurs, Ladeuze devait redire souvent plus tard son admiration et sa reconnaissance pour son initiateur à la patrologie (L. CERFAUX, *Monseigneur Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance...*, p. 11-22, spécialement p. 14).

³⁷³ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Un cahier de Paulin Ladeuze offert à l'abbé V. Pecraut, professeur de rhétorique, par H. Tondeur.

rentrée de 1885-1886, en compagnie, comme le signale d'ailleurs Villarceau³⁷⁴, de Léon Clainquart, Léopold Gravis et Victor Grégoire³⁷⁵. Ayant obtenu dès la poésie un privilège réservé aux meilleurs éléments, Paulin ne devait pas décevoir. Outre que durant le reste de ses humanités, il fut chaque fois élu par ses pairs membre du bureau de cinq élèves chargés d'assister le Président de l'Académie, il fit très bonne impression lors de la seule de ses prestations d'humanités dont parle la chronique de l'institution :

« M. Ladeuze n[ou]s donne lecture d'un discours latin intitulé *Oratio Civilis ad Batavos*. M. Taminiaux, critique d'office, nous fait part de ses remarques qui portent sur les passages inutiles et sur les passages défectueux. [...] La discussion très animée a témoigné de l'érudition peu commune des honorables adversaires qui ont fait valoir leurs raisons d'arguments tirés de Boileau, Cicéron, Tacite, Salluste et je crois même de Broeckart »³⁷⁶.

b. Un adolescent modèle

Sur le plan de la personnalité, Ladeuze nous apparaît dans *Latiniste* comme un enfant mesuré, voire réservé, attaché à un certain classicisme, en littérature comme dans la vie, et s'essayant toujours, en élève modèle, à régler les problèmes comme l'aurait fait un adulte. Dans sa première présentation du jeune Dharvengt, Villarceau utilise une série de qualificatifs (sérieux, réfléchi, peu bavard, peu bruyant, grave) qui décrivent parfaitement le tempérament de celui que nous retrouvons au fil des pages à travers les menus faits de la vie d'un collège. Ainsi, à propos de l'enthousiasme général suscité par l'enseignement du professeur de poésie, Léon Clainquart note que son ami « lui aussi était bouleversé, quoique de nature plus froide »³⁷⁷, ou encore, à propos de ses propres transports d'adolescent, que souvent « Florimond réprimait les faciles emballements de son ami Paul »³⁷⁸. C'est d'ailleurs peut-être à cette forme de retenue qu'il faut attribuer

³⁷⁴ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 155-156.

³⁷⁵ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 119, Académie littéraire [Registre des procès-verbaux des séances, 17 octobre 1880-23 juillet 1899], Séance du 11 octobre 1885, p. 140-141.

³⁷⁶ *Ibid.*, Séance du 19 juin 1887, p. 185-186. Les archives de Bonne-Espérance ne conservent pas le texte de ce discours latin, mais nous savons qu'il fut peut-être un moment en possession de l'abbé R. Aguilera (A.K.U.L., A.P.L., [n° 23], Un ensemble de documents de Mgr L. Cerfaux relatifs à Mgr Ladeuze (sources inédites et notes personnelles), Lettre de l'abbé Roger Aguilera au chanoine [?], Bonne-Espérance 21 mai 1943).

³⁷⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 179.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 182.

ses moins bons résultats en lecture et diction et le « supplice » enduré un bref moment par le rhétoricien Ladeuze dans un exercice d'improvisation où il se montrait peu assuré³⁷⁹.

Retenu, contrôlant puissamment ses sentiments, le jeune Ladeuze était imbu d'un certain classicisme. En littérature d'abord, où, à l'occasion d'une discussion sur le style romantique, Paul Delcourt note que : « François et Florimond [...] étaient classiques par tempérament, Florimond plus encore que François, et leurs études n'avaient fait qu'augmenter cette tendance naturelle »³⁸⁰. Et ailleurs, devant l'émerveillement de Paul pour une rime colorée de Victor Hugo, nous voyons le condisciple Ladeuze s'étonner de cet intérêt pour un vers « dénué de toute pensée »³⁸¹... Dans la vie ensuite, ce classicisme se manifestait par un attachement aux règles, à la méthode, à la rigueur, à la régularité, etc. Face à un Paul Delcourt confessant son ennui devant la monotonie — et pour tout dire la platitude — du professeur de quatrième, par exemple, Florimond lui rétorque sa satisfaction devant l'ordre et le caractère méthodique de l'enseignement : « le travail de l'année nous a été exposé : on en a fait un tableau synoptique, nous savons comment diriger notre travail »³⁸². A l'inverse, l'enseignement du professeur de poésie, plus souple dans l'étude des auteurs et davantage centré sur le travail de l'élève, l'effrayait quelque peu : « — Il me semble, disait-il, qu'il faut tâcher de comprendre un auteur complètement et non pas à demi. La méthode de M. Ducarme nous fait verser dans l'à peu près »³⁸³. On aurait tort cependant, croyons-nous, de voir dans ces comportements un quelconque conformisme. Il s'agit plutôt de l'expression d'un caractère peu sensible aux contraintes et qu'une capacité de raisonnement, d'une grande maturité pour un collégien, permet d'intégrer facilement.

Cette grande maturité se révèle à travers une série d'attitudes ou de réflexions qui, sans être le moins du monde servilité à l'égard de l'autorité ou des idées courantes, cherchaient en quelque sorte toujours à être en conformité avec une pensée qui se veut droite. Confronté à l'indifférence de Paul pour les éventuelles difficultés des plus faibles

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 244.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 282.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 187.

³⁸² *Ibid.*, p. 86-87.

³⁸³ *Ibid.*, p. 180.

à suivre tel enseignement, par exemple, Florimond s'indigne de son égoïsme³⁸⁴. Dans le conflit sourd qui oppose les poètes au successeur, jugé indigne par les élèves, de Monsieur Ducarme, nous le voyons travailler à établir un meilleur climat à l'aide d'un argumentaire d'adulte³⁸⁵. C'est à lui que devra son salut un élève passé directement, en cours d'année, de poésie en rhétorique pour des raisons économiques et qui avait été mis en quarantaine par ses condisciples en raison de ce passage jugé indu³⁸⁶. Ce sont sans doute ces attitudes qui lui valaient l'estime générale dont témoignent les documents d'archives. Par chance, en effet, nous avons conservé le Livre d'honneur³⁸⁷ dans lequel se trouvent consignés les « tableaux » que décrit Villarceau³⁸⁸ et dont le Président faisait lecture une fois par mois devant tout le séminaire assemblé. Chaque élève y fait l'objet mensuellement de trois cotations portant respectivement sur la conduite, sur l'application et sur la politesse, mais que nous n'avons pas réussi à isoler dans le registre. L'échelle d'appréciation comportait quatre cotations que Villarceau permet d'identifier : « T » (très bien), « B » (bien), « A » (assez bien) et « M » (médiocrement). Nous constatons que les cotes obtenues par Paulin Ladeuze sont parmi les meilleures,

TABLEAU II : APPRÉCIATIONS RELATIVES À PAULIN LADEUZE EN MATIÈRE DE CONDUITE, D'APPLICATION ET DE POLITESSE À BONNE-ESPÉRANCE (1881-1882/1886-1887)

Classe (année)	élèves	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Mai	Juin	Juillet
6° (1881-1882)	49	B	BTB	BTB	BTB	BTB	BTB	BTB	BTB	BTB
5° (1882-1883)	43	BTB	BTB	—	BTB	BTB	—	BTB	BTB	—
4° (1883-1884)	37	BTB	BTB	BTB	BTB	BTB	—	BTB	BTB	—
Syntaxe (1884-1885)	34	BTB	BTB	—	BTB	BTB	BTB	BTB	TTB	—
Poésie (1885-1886)	28	TTB	TTB	—	TTB	TTB	—	—	TTB	—
Rhétorique (1886-1887)	29	T ³⁸⁹	T	T	T	T	T	T	?	?

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 181.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 210-221.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 249-253.

³⁸⁷ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 123, Livre d'Honneur (1874-1875 à 1890-1891).

³⁸⁸ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 61.

³⁸⁹ Cette année-là, l'indication des mois d'attribution des cotes a été omise et les cotes de l'élève

surtout dans les classes terminales, et qu'elles confirment ainsi largement l'image d'élève modèle tracée par *Latiniste*. Le fait que Ladeuze ait obtenu durant toutes ses études le premier prix de politesse et de bienséance (cfr ci-dessus) le suggérait d'ailleurs déjà.

c. Une foi ferme et une piété exemplaire

A ses qualités intellectuelles, à sa personnalité tout en mesure, le neveu du président du petit séminaire joignait probablement une piété que dans le langage de l'époque on eût sans doute qualifiée de « vraiment catholique ». Capable d'une grande sensibilité religieuse (voir ce qu'il dit, d'après Villarceau, des lectures de la semaine sainte : « ces pages de la Genèse projettent vraiment l'esprit hors des temps réels et nous font vivre aux premiers âges du monde ! »³⁹⁰), il se montre viscéralement attaché à la foi. En témoigne à suffisance son attitude face aux auteurs classiques, plusieurs fois signalée dans *Latiniste*, où il prend la défense des littérateurs chrétiens, « nos véritables auteurs » : « Les humanités doivent façonner notre intelligence : leur rôle s'arrête là. Il ne faudrait pas qu'elles prétendent pétrir nos âmes »³⁹¹. Et Paul Delcourt ne note-t-il pas, dans une de ses lettres adressée à Florimond : « ...vous-même m'avez dit plusieurs fois que notre éducation [classique] tendait à faire de nous des païens »³⁹²... A cet attachement, il allie également une pratique assidue des dévotions proposées aux séminaristes à travers des « congrégations »³⁹³ : celle des Saints-Anges³⁹⁴, destinée aux plus jeunes, celle de Saint-Louis, réservée aux élèves de quatrième, troisième et poésie, et celle de la Sainte Vierge, attribuée, d'après Villarceau, aux philosophes et « à deux ou trois rhétoriciens choisis parmi les plus pieux »³⁹⁵. Paulin Ladeuze en fit partie durant

Paulin Ladeuze ont été mentionnées à l'aide d'une seule lettre, « T », signifiant en réalité « TTT », c'est-à-dire — cas unique dans les documents consultés — les cotes les plus hautes.

³⁹⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 71.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 74-75.

³⁹² *Ibid.*, p. 169.

³⁹³ *Ibid.*, p. 283-284.

³⁹⁴ Sur l'origine de cette congrégation, voir également, pour rappel : L. BOSSU, *En marge de l'histoire. Crèche [sic], pâté et escopettes, ou la célébration de la Noël 1857 et de l'Épiphanie 1858 à Bonne-Espérance...*, p. 26-36, ici les notes, p. 31-36.

³⁹⁵ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 283.

toutes ses études : entré à la Congrégation des Saints-Anges le 25 décembre 1881³⁹⁶ et à celle de Saint-Louis le 21 juin 1883³⁹⁷, il eut le privilège de compter au nombre des élèves admis dans la Congrégation de la Sainte Vierge dès la fin de sa syntaxe (ce qui contredit l'information consignée dans *Latiniste* selon laquelle la confrérie mariale était réservée aux rhétoriciens...) ³⁹⁸. Signalons, en matière de dévotion, que, signe de son attachement profond à Notre-Dame de Bonne-Espérance, il lui fit don, à la fin de ses études de philosophie — nous anticipons un peu sur chapitre suivant — de toutes ses médailles conquises au cours des huit années passées dans la vieille abbaye³⁹⁹.

Au-delà de ces quelques indices d'une foi solide et d'une religiosité bien affirmée, que faut-il penser de la vocation de Ladeuze et de ses rapports éventuels avec le petit séminaire : le choix de Bonne-Espérance pour accomplir ses humanités fut-il conditionné par une disposition précoce pour le sacerdoce ou, à l'inverse, l'appel au ministère s'est-il affirmé au contact du petit séminaire ? Sans vouloir évoquer la filiation spirituelle de Philippe de Harvengt⁴⁰⁰, second abbé de Bonne-Espérance au XII^e siècle⁴⁰¹, il semble bien qu'il ne faille voir dans l'élection de Bonne-Espérance rien d'autre que le résultat d'une tradition familiale. Les frères de Paulin, Bruno et Ernest, qui n'avaient pas l'ombre d'une vocation religieuse, étaient passés par Bonne-Espérance⁴⁰². Du côté maternel, l'oncle de Paulin, Gustave Bouttiau, avait fait ses classes à Bonne-Espérance. Du côté paternel, le père de Paulin, Ernest⁴⁰³, et son oncle Florimond étaient

³⁹⁶ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 165, Annales de la Congrégation des SS. Angés (1856-1906), p. 132 verso.

³⁹⁷ *Ibid.*, n° 164, Annales de la Congr[égatio]n de S. Louis (1838-1942), s.p.

³⁹⁸ *Ibid.*, n° 161, Chronique de la Congr[égatio]n de la Ste Vierge (1865-1874), Procès-verbaux des séances (15 octobre 1867-7 octobre 1924), Séance du 9 août 1884, p. 91.

³⁹⁹ *Ibid.*, Chronique de la Congr[égatio]n de la Ste Vierge (1865-1874), Procès-verbaux des séances (15 octobre 1867-7 octobre 1924).

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 11-22.

⁴⁰¹ Sur Philippe de Harvengt (début du XII^e siècle-1183), écrivain, second abbé de Bonne-Espérance, qu'il géra, au temporel comme au spirituel, avec génie, voir L. DEVILLERS, *Philippe de Harvengt*, dans *B.N.*, t. XVII, col. 310-313.

⁴⁰² Voir par exemple A.S.B.-E., A.B.-E., n° 141, Tableau d'inscription des élèves (1883-1884), l'inscription de Bruno Ladeuze en cinquième latine et *ibid.*, n° 124, Livre d'Honneur (1891-1892 à 1910-1911), l'inscription en 1991-1992 de son frère Ernest dans la classe de septième.

⁴⁰³ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Première feuille manuscrite marquée « A. Généalogie ».

des anciens de Bonne-Espérance. Toujours du côté paternel enfin, signalons pour l'anecdote que Jean-Baptiste Auverlax, fils d'un grand-oncle de Florimond et d'Ernest Ladeuze, avait été un des derniers moines de l'abbaye⁴⁰⁴... Avec ou sans prédispositions pour le sacerdoce, il semble évident que le jeune Paulin aurait, en toute hypothèse, fait ses classes secondaires dans la vieille abbaye.

Sur la question de la vocation de Paulin, nous sommes en fait mal renseignés. Dans *Latiniste*, Florimond n'est présenté clairement comme candidat au sacerdoce qu'en rhétorique⁴⁰⁵, même si divers indices laissent deviner une vocation plus précoce⁴⁰⁶. D'après la tradition familiale cependant, qui se souvient que « tout petit, il [Paulin] obligeait ses frères Bruno et Maurice à lui servir la messe » — mais n'était-ce pas un jeu fréquent à l'époque ? —, « il y a toujours pensé »⁴⁰⁷. D'un point de vue sociologique, il est difficile de faire la part des déterminants qui ont pu jouer. Si le milieu était foncièrement chrétien, il n'était pas « dévot » et, toujours aux dires du frère Bruno, l'influence de la mère fut inexistante dans ce domaine⁴⁰⁸. L'ascendant des deux oncles, de Florimond Ladeuze surtout, est par contre fortement souligné⁴⁰⁹ et transparaît d'ailleurs à plusieurs reprises chez Villarceau⁴¹⁰. Plus simplement, on note qu'« il n'avait pas du tout le goût du travail agricole »⁴¹¹, mais cela n'explique guère, bien entendu, une

⁴⁰⁴ Jean-Baptiste Auverlax, né à Neufville le 10 octobre 1776 et décédé à Gouy-lez-Piéton le 21 juillet 1833, était le fils de Pierre-François-Joseph et d'Albertine Ladeuze. Après ses humanités à Fontaine-l'Évêque et à Thuin et sa philosophie à Douai, il entra à l'abbaye de Bonne-Espérance où il fit sa profession le 5 février 1792. Après la tourmente révolutionnaire, nous le retrouvons vicaire à Silly en 1805 et curé à Gouy-lez-Piéton en 1814 (A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, dont une notice biographique manuscrite sur Jean-Baptiste Auverlax).

⁴⁰⁵ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 268.

⁴⁰⁶ En syntaxe, par exemple, nous apprenons que Paulin choisit comme thème de narration française un sujet religieux, le crucifiement de saint Pierre à Rome (cfr L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 154).

⁴⁰⁷ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Troisième page marquée « B. Vie religieuse ».

⁴⁰⁸ *Ibid.*, Une liste de réponses manuscrites au questionnaire, Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 98, 208, 273.

⁴¹¹ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Cinquième feuille manuscrite marquée « D. Vie personnelle ».

vocation. Quoi qu'il en soit, certains éléments essentiels du système éducatif des petits séminaires ont certainement dû le marquer, comme le fait que tous les enseignants aient été des prêtres, modèles d'identification et relais de la vie cléricale du diocèse⁴¹².

En clôturant ce chapitre, nous ne pouvons nous empêcher de poser la question de l'influence des humanités passées à Bonne-Espérance sur la personnalité du futur recteur de Louvain. La question est à la fois simple et complexe. Simple, parce que d'une manière générale, le lieu où l'on passe son adolescence exerce fatalement une profonde influence sur le développement personnel. Complexe parce l'entreprise qui consiste à déterminer dans quels domaines précis cette influence s'est exercée est des plus hasardeuses. Ce qui est certain, c'est que Ladeuze resta toute sa vie très attaché à Bonne-Espérance⁴¹³ et qu'il a souvent redit ce qu'il devait à ses humanités et sa gratitude intellectuelle envers ses maîtres du secondaire. Selon le témoignage de L. Cerfaux,

« Que de fois Mgr Ladeuze répétera à ses étudiants que les humanités ont formé harmonieusement nos facultés humaines, donnant la primauté à l'intelligence, qu'elles nous ont mis en contact avec les idées qui nous ont civilisés, qu'elles ont assuré à nos esprits les qualités fondamentales à mettre en œuvre dans les études supérieures et dans la vie »⁴¹⁴.

Et Mgr Ladeuze lui-même, lors d'une réunion d'anciens à Bonne-Espérance du 11 septembre 1930, confessait ainsi sa dette :

« Qu'en ce moment, Messieurs, chacun de nous fasse repasser devant les yeux de son souvenir les figures aimées et vénérées de ceux qui ont formé son âme ! Je salue pour ma part, avec une profonde émotion, la mémoire des Coiffez, des Carbonelle, des Blin, des Ducarme, des Magnus, et j'acclame avec un cœur profondément reconnaissant les deux maîtres que la Providence conserve encore à ma vénération, Mgr Cantineau et M. le Chanoine Leclercq. Qu'elle est belle la lignée des professeurs de notre séminaire qui, pour ne parler que des disparus, contemplent en ce moment en nous, de là haut [*sic*], ceux en qui ils se sont efforcés de former le chrétien d'abord et aussi l'homme cultivé capable de sauvegarder et de promouvoir les intérêts supérieurs de l'humanité, en développant harmonieusement toutes nos facultés et en nous donnant l'ensemble des connaissances positives nécessaires à qui doit exercer une action féconde sur la vie intellectuelle et morale de son temps »⁴¹⁵.

⁴¹² Cfr J. ROGÉ, *op. cit.*, p. 46-77.

⁴¹³ L. CERFAUX, *Monseigneur Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance...*, p. 20-22.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁴¹⁵ Cité par *ibid.*, p. 14-15.

CHAPITRE III : LA FORMATION SACERDOTALE. DE BONNE-ESPÉRANCE À TOURNAI

Pour Ladeuze comme pour un certain nombre de condisciples, les vacances de rhétorique ne furent pas celles des adieux définitifs à Bonne-Espérance. A la différence de son ami Paul Delcourt, que des études de médecine appelaient sous d'autres cieux, ou de quelques fils de fermiers, que l'achèvement des humanités rendait au travail de la terre et à leur famille, Paulin Ladeuze reviendrait encore, avec un certain nombre de condisciples qui avaient comme lui choisi le sacerdoce, dans la vieille abbaye. Ce serait seulement après deux années de philosophie passées dans ces lieux familiers qu'aurait lieu le vrai départ, si la vocation était toujours au rendez-vous, pour Tournai et le grand séminaire de la rue des Jésuites. Et, au terme de trois nouvelles années d'études théologiques, viendrait enfin le grand moment : l'ordination et les premiers pas dans la prêtrise, sans doute dans le ministère paroissial, avec un vicariat dans une des grosses cures du diocèse, à moins que Monseigneur ne le désigne à un poste d'enseignement dans un de ses collèges épiscopaux. En fait, si le jeune séminariste suivra effectivement le cursus habituel des candidats tournaisiens à l'ordination, c'est un tout autre destin qui l'attendra à la sortie du séminaire : après sa philosophie à Bonne-Espérance (en 1887-1888 et 1888-1889) et sa théologie à Tournai (de 1889-1890 à 1891-1892), c'est à Louvain, comme nous le verrons au chapitre suivant, qu'il passera en réalité ses premières années de prêtrise et, après son doctorat en théologie (de 1892-1893 à 1897-1898), le reste de son existence... Pour ce qui est de sa formation sacerdotale à Bonne-Espérance et à Tournai, qui doit plus particulièrement retenir notre attention ici, on notera cependant combien les documents sont rares et combien il est difficile d'en dégager quelque vue précise. Même en s'aidant des travaux disponibles, le cas échéant,

pour d'autres lieux de formation sacerdotale, on n'échappe pas à un certain impressionnisme, dont il faut bien se contenter. Avant de nous attacher à dégager ces quelques impressions de la documentation, il n'est peut-être pas inutile de fournir quelques très brefs points de repère sur l'Église dans laquelle il s'engage.

A. Le catholicisme au temps de Ladeuze : quelques points de repère

Lorsque le jeune Paulin entame ses études cléricales, l'ordinaire du lieu a pour nom Isidore-Joseph Du Rousseau, un prélat originaire du diocèse de Malines qui avait hérité d'un diocèse fortement secoué par son prédécesseur et, de surcroît, en proie aux premiers soubresauts de la question sociale. Et tandis qu'à Malines le siège archiépiscopal est occupé par Mgr Goossens, qui s'attache lui aussi à calmer les esprits, à Rome, Léon XIII manifeste un esprit nouveau dans la conduite des affaires du Saint-Siège, spécialement sur le terrain intellectuel¹.

Dans le diocèse de Tournai², tout d'abord, l'épiscopat de Mgr Dumont, titulaire du siège de 1872 à 1880³, s'était terminé de façon dramatique. Ultramontain intransigeant,

¹ Sur la situation et les mouvements qui agitent l'Église en cette fin du XIX^e siècle, il existe une littérature abondante et un gros chapitre serait nécessaire pour en présenter la substance. D'une façon générale, voir l'*Histoire du christianisme des origines à nos jours*, sous la dir. de J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD, t. XI, *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, sous la dir. de J. GADILLE et J.-M. MAYEUR, Paris, 1995, qui, comme ouvrage le plus récent, s'impose en premier lieu. Les classiques conservent cependant toute leur valeur : *Handbuch der Kirchengeschichte*, sous la dir. d'H. JEDIN, 2^e éd., t. VI, *Die Kirche in der Gegenwart*, Fribourg-Basel-Vienne, 1973 (réimpression 1985), p. 3-386 (et p. XV-XXVI), et surtout, R. AUBERT, *L'Église catholique de la crise de 1848 à la Première Guerre mondiale*, dans *Nouvelle histoire de l'Église*, sous la dir. de R. AUBERT, M.D. KNOWLES et L.J. ROGIER, t. V, *L'Église dans le monde moderne (1848 à nos jours)*, Paris, 1975, p. 7-217 (et p. 757-808 pour la bibliographie). Signalons que la traduction italienne du *Handbuch der Kirchengeschichte* de Jedin, parue en 1979, présente de nombreux compléments bibliographiques par rapport à l'édition originale (*Storia della Chiesa*, sous la dir. d'H. JEDIN, t. IX, *La Chiesa negli stati moderni e i movimenti sociali. 1878-1914*, Milan, 1979).

² Sur le diocèse de Tournai, nous disposons de très peu d'études générales relatives à la période contemporaine (cfr notamment A. PASTURE, *Bibliographie de l'histoire du diocèse de Tournai*, dans *Collationes diœcesis Tornacensis*, t. XXXIII, 1937-1938, n° 5, avril 1938, p. 289-318). Parmi les travaux récents, seule la période française a été traitée dans son ensemble (J. PLUMET, *L'évêché de Tournai pendant la Révolution française* [Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e sér., fasc. 27], Louvain, 1963). Faute de mieux, on se reportera à J. WARICHEZ, *Le diocèse de Tournai*, dans *Un siècle de l'Église catholique en Belgique. 1830-1930*, t. I, Paris-Courtrai-Bruxelles, [1930],

ce dernier s'était lancé, à partir de 1875, dans une véritable croisade contre le libéralisme et, surtout, contre ce qu'il appelait le catholicisme libéral, plus dangereux encore à ses yeux que le libéralisme lui-même... Multipliant les excès (en janvier 1877, par exemple, il avait annoncé qu'il refuserait désormais la confirmation aux élèves de l'Institut communal de Demoiselles de Tournai) et frappé de plus en plus fréquemment par des accès de démence, il avait fini par provoquer une véritable « affaire Dumont », qui allait défrayer la chronique pendant plusieurs années en Belgique⁴. En proie à de violentes attaques du monde libéral, en butte à l'hostilité déclarée d'une partie du clergé diocésain, l'évêque finit par être sanctionné par Rome, sans que cela réussisse d'ailleurs

p. 177-253. Pour le reste, nous disposons certes d'une série d'approches sur les revues diocésaines (A. MILET, *Notes historiques et bibliographiques sur les revues diocésaines de Tournai*, dans *Église de Tournai*, novembre 1980, p. 414-417), le clergé (outre les travaux consacrés au recrutement et à la formation sacerdotale cités ci-dessous, p. 283 sv., voir : T. BERTRAND, *Attitude et mentalité du clergé paroissial en Tournaisis. 1914-1918*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain, 1971 ; P. MULLIER, *Les aumôniers jocistes dans le diocèse de Tournai [1925-1940]*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1975 ; et R. GUELLEY, *Les ecclésiastiques à Tournai sous les bombes*, dans *Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai. Bulletin d'information*, t. IX, n° 4, p. 5-10) ou les religieuses (M.-T. MATTEZ, *Les religieuses du diocèse de Tournai. Étude sociologique de leur provenance*, dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, t. XXII, n° 7, novembre 1956, p. 649-698), mais sans grand intérêt ici. Pour le reste, il convient dès lors de recourir à l'approche biographique (outre les biographies particulières citées en notes de ce travail, voir quelques recueils généraux : J. VOS, *Le clergé du diocèse de Tournai depuis le concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, 5 vol., Braine-le-Comte, 1887-1893, et ID., *Les curés et les paroisses de l'actuel diocèse de Tournai*, 8 vol., Bruges, 1899-1904).

³ Sur Mgr Dumont, voir l'aperçu d'ensemble d'A. SIMON, *Dumont (Edmond-Joseph-Hyacinthe)*, dans *B.N.*, t. XXX, 1959, col. 351-352. Voir également J.-L. SOETE, *Monseigneur Dumont et l'Institut communal de Demoiselles à Tournai (1875-1878)*, dans *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t. IV, Tournai, 1983-1984, p. 317-332, qui, à travers l'étude de l'attitude de l'évêque face à l'enseignement féminin communal de Tournai, apporte un bon éclairage sur sa personnalité et ses idées politico-religieuses.

⁴ Sur l'« affaire Dumont », un mémoire de licence a été réalisé à l'Université de Bruxelles, mais que nous n'avons pu consulter (C. ARTOIS, *L'« affaire » de Monseigneur Dumont, évêque de Tournai. 1873-1880*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1970-1971). La seule étude publiée disponible est celle de É. JANSSENS, *Extravagantes aventures et procès retentissants : l'affaire du chanoine Bernard (1879-1886)*, dans *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t. V, 1986, p. 79-129, qui ne l'aborde en fait qu'indirectement, à travers le procès intenté contre le secrétaire de l'évêché pour détournement de fonds... Faute d'une publication d'ensemble facilement accessible sur l'affaire comme telle, il convient de se reporter aux témoignages d'époque : PRIMEN, *Mgr Dumont, évêque de 1872 à 1879*, s.l.n.d., 9 p. ; *Relation sommaire des incidents qui ont précédé et suivi la suspension de Mgr Dumont*, dans *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 10 juillet 1880 et 23 avril 1881, p. 850-852 ; [J. B. FALISE], *Mgr Dumont devant l'histoire d'après les documents authentiques. 1873-1880, Par un témoin oculaire*, Bruxelles, 1880 ; *Affaire de l'Évêché de Tournai. Procès de Mgr Dumont contre Mgr Du Rousseau*, Tournai, 1881 ; L. BERNARD, *Documents relatifs à l'histoire religieuse du diocèse de Tournai pendant les années 1879, 1880 et 1881*, New York, 1881.

à mettre fin immédiatement aux tensions, comme en témoignent les procès contre le nouvel évêque entamés par Mgr Dumont. Nommé administrateur apostolique du siège de Tournai le 22 novembre 1879 et sacré évêque le 14 mars 1880, Mgr Du Rousseau eut pour première tâche de pacifier un diocèse profondément divisé par son devancier⁵. A côté d'une action énergique dans le domaine de l'organisation interne (réunion de deux synodes et promulgation des statuts diocésains ; publication d'un nouveau petit catéchisme ; action en faveur du chant grégorien dans la liturgie ; extension de l'enseignement fondamental catholique), son épiscopat allait faire évoluer progressivement l'action sociale diocésaine d'un concept paternaliste à un modèle démocrate chrétien. Sur le plan politico-religieux, il resterait fidèle durant son épiscopat à ses convictions catholiques-libérales d'antan, mais de façon non dogmatique : lorsqu'une fracture s'amorça sur le terrain social entre progressistes et conservateurs, il choisit résolument l'option progressiste, généralement défendue par les ultramontains⁶. Au départ pourtant, son attitude dans la question sociale avait été clairement paternaliste : expliquant la détresse de la classe ouvrière par sa misère morale et religieuse, les désordres sociaux par l'irrégion, il s'en était remis dans un premier temps à la charité privée pour régler les problèmes matériels du prolétariat et n'avait conçu l'action sociale que comme un instrument de perfection religieuse⁷. Son

⁵ A propos de Mgr Du Rousseau, né à Halle le 19 janvier 1826 et décédé à Tournai le 23 décembre 1897, ordonné prêtre du diocèse de Malines le 8 septembre 1849, professeur (1849) puis directeur (1868) du petit séminaire de Malines, administrateur apostolique (1879) puis évêque (1880) de Tournai, voir, de façon générale, A. SIMON, *Du Rousseau (Isidore-Joseph)*, dans *B.N.*, t. XXX, col. 752-753, et surtout la biographie plus substantielle de A. DE BAETS, *Monseigneur I.J. Du Rousseau, bisschop van Doornik (1880-1897). Een onderzoek naar zijn houding tegenover sociaal-politiek-religieuze problemen van zijn tijd*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, t. I, Leuven, 1977, p. 1-14.

⁶ Sur l'évolution des catholiques belges du paternalisme vers la démocratie chrétienne, en passant par le corporatisme, voir le travail pionnier de R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique. 1842-1909* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e sér., fasc. 13), Louvain, 1958, et, plus récemment, l'excellente mise au point de J.-L. JADOULLE, *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la démocratie chrétienne en Belgique* (*ibid.*, 6^e sér., fasc. 40), Louvain-la-Neuve-Bruxelles, 1991, p. 2-34.

⁷ Pour les idées de Mgr Du Rousseau dans le domaine social, voir J. LEFRANCQ, *Aux origines du mouvement social dans le diocèse. La pensée sociale de Mgr Du Rousseau*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, t. VII, 1952, p. 385-394, et surtout A. DE BAETS, *op. cit.* (2 vol.). Voir également ID., *Het pragmatisch liberaal-katholiek standpunt van Superior Du Rousseau*, dans *De Torenblazer. Orgaan van de oudleerlingenbond en de oudervereniging van het klein seminarie*, t. XI, 1975, n° 1, p. 11-22.

évolution, à la suite de *Rerum novarum*⁸, vers une authentique position démocrate chrétienne, témoigne tout à la fois de son ouverture intellectuelle et de son inclination naturelle au pragmatisme et à la conciliation, qualités qui expliquent son ascendant sur la conférence épiscopale et le caractère influent de ses avis auprès du Vatican. C'est de ce pasteur attachant que Paulin Ladeuze allait recevoir l'ordination sacerdotale en 1892 et sa désignation pour des études complémentaires à Louvain.

Du point de vue de l'Église de Belgique⁹, ensuite, la période de formation supérieure de Ladeuze correspond à l'archiépiscopat de Mgr Goossens, primat de Belgique de 1884 à 1906¹⁰. Artisan du ralliement définitif des ultramontains à la Constitution, il contribua

⁸ Sur l'encyclique *Rerum novarum*, voir, parmi bien d'autres travaux, la présentation récente de R. AUBERT, *L'encyclique Rerum novarum, une « charte des travailleurs »*, dans *Le monde catholique et la question sociale (1891-1950)*, sous la dir. de F. ROSART et G. ZELIS, Bruxelles, 1992, p. 11-28.

⁹ Sur l'histoire de l'Église en Belgique au XIX^e siècle, la synthèse la plus récente est celle d'A. TIHON, avec les parties *La Belgique*, dans *l'Histoire du christianisme des origines à nos jours*, sous la dir. de J.-M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD, t. XI, *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, sous la dir. de J. GADILLE et J.-M. MAYEUR, Paris, 1995, p. 203-212 (pour la période 1830-1860) et p. 545-561 (pour la période 1860-1914). Suggestive mais brève, elle ne remplace pas celle de R. AUBERT, *150 ans de vie des Églises*, Bruxelles, 1980, qui a fait l'objet d'une présentation synthétique dans la revue *La foi et le temps* (ID., *Le catholicisme belge de 1830 à Vatican II*, dans *La Foi et le temps*, nouv. sér., t. X, n° 5, septembre-octobre 1980, p. 481-496) et qui avait été précédée d'un bref aperçu en flamand paru en 1970 (ID., *De geschiedenis van de katholieke kerk in België*, dans *Spiegel historiael*, t. V, n° 10, octobre 1970, p. 535-540). Parallèlement ont paru, dans les histoires régionales de Belgique, des synthèses plus brèves, mais présentant l'avantage d'offrir un appareil critique minimum dont sont privées les contributions du chanoine R. Aubert rédigées dans une perspective de vulgarisation (A. TIHON, *La vie religieuse*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture*, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, t. IV, *Compléments*, Bruxelles, 1981, p. 39-59, et J. ART, *Kerk en religie 1844-1914*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, [2^e éd.], t. XII, Haarlem, 1977, p. 168-178). Dans ce contexte, les ouvrages érudits du Père É. de Moreau, bien qu'assez anciens eu égard à la période qui nous occupe ici, conservent un certain intérêt : É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église catholique en Belgique*, dans *Histoire de la Belgique contemporaine. 1830-1914*, t. II, Bruxelles, 1929, p. 475-596 (p. 561-588 pour la période 1884-1914) ; ID., *Belgique*, dans *D.H.G.E.*, t. VII, col. 520-756 (plus spécialement le point *L'Église de Belgique de 1795 à nos jours*, col. 711-753) ; et ID., *L'Église en Belgique des origines au début du XX^e siècle*, Bruxelles, 1944 (p. 253-263 pour les années 1884-1914). Voir également O. KÖHLER, *Auf dem Weg zum Konservativismus : Belgien, Niederlande und Luxemburg*, dans *Handbuch der Kirchengeschichte...*, t. VI, p. 112-120.

¹⁰ Sur Pierre-Lambert Goossens, né à Perk le 17 juillet 1827 et décédé à Malines le 2 janvier 1906, ordonné prêtre du diocèse de Malines le 25 décembre 1850, professeur au pensionnat du Bruul (1851) et vicaire de Saint-Rombaut (1855) à Malines, secrétaire de l'archevêché (1856), vicaire général de Mgr Dechamps (1858), évêque coadjuteur de Mgr Gravez puis évêque de Namur (1883), archevêque de Malines (1884) et cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem (1889), voir A. SIMON, *Goossens (Pierre-Lambert)*, dans *B.N.*, col. 412-417, qui renvoie notamment à une étude plus conséquente de J. MUYLDERMANS, *Zijne Eminentie Kardinaal Petr. Lamb. Goossens, XV^e aartsbisschop van Mechelen. Zijn leven en zijne werken*, Malines, 1922.

à la victoire aux élections de 1884 des catholiques qui, grâce à son action incessante en faveur de l'unité du parti, devaient se maintenir au pouvoir durant tout son épiscopat. Comme archevêque, s'il ne fut plus handicapé par les problèmes politico-religieux qui avaient empoisonné les dernières années de l'épiscopat de son prédécesseur, il fut essentiellement confronté, tout comme son collègue de Tournai, aux problèmes liés à la question sociale et à la déchristianisation des masses¹¹. Sensible à la misère ouvrière, comme en témoignent ses lettres pastorales, et souvent en accord avec les responsables de la Ligue démocratique chrétienne, il eût sans doute appuyé davantage les démocrates chrétiens si la nécessité de l'unité des rangs catholiques ne lui avait imposé des solutions moins nettes. Face aux heurts violents, en certains endroits, entre l'opinion démocratique (qui souhaitait davantage d'autonomie au sein du parti) et la tendance conservatrice (priviliégiant à son avantage l'unité d'action), il présida à l'établissement du « Programme minimum de Malines » (1896) qui, tout en faisant des concessions aux démocrates, privilégiait de fait le clan conservateur.

Du point de vue de l'Église universelle, enfin, les études de Ladeuze correspondent au pontificat de Léon XIII¹², qui inaugure un esprit nouveau dans la conduite du Saint-Siège, particulièrement sensible dans le domaine intellectuel¹³. Poursuivant, bien plus qu'on ne le pense souvent, la politique de son prédécesseur (condamnation du rationalisme et du libéralisme, réaction contre la philosophie moderne, renforcement de la centralisation romaine, et même attitude intransigeante dans la Question romaine), son pontificat marque cependant un tournant important par sa diplomatie plus cordiale avec les États, son pragmatisme par rapport aux institutions modernes, sa sympathie pour le progrès des sciences, son attitude ouverte en ce domaine débouchant sur une

¹¹ M. LANNOYE, *De Houding van Kardinaal Goossens tegenover arbeidvraagstuk en de christen-democratie (1884-1906)*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, Leuven, 1973.

¹² Sur Vincenzo-Gioacchino Pecci, né le 2 mars 1810 à Carpineto et décédé à Rome le 20 juillet 1903, fonctionnaire de l'administration pontificale à Bénévent (1837) et à Pérouse (1841), nonce à Bruxelles (1843-1846), évêque de Pérouse (1846), cardinal (1850), camerlingue (1877) et pape sous le nom de Léon XIII (1878-1903), voir R. AUBERT, *Léon XIII*, dans *Catholicisme...*, t. VII, col. 331-335, qui renvoie aux travaux essentiels (compléments bibliographiques : P. LEVILLAIN, *Léon XIII*, dans *D.H.P.*, p. 1035-1038.

¹³ Sur le pontificat de Léon XIII, voir les vues d'ensemble de R. AUBERT, *L'Église catholique de la crise de 1848 à la première guerre mondiale...*, p. 13-22, et de O. KÖHLER, *Der Weltplan Leos XIII. : Ziele und Methoden*, dans *Handbuch der Kirchengeschichte...*, 2^e éd., t. VI, p. 12-27 (version italienne dans la *Storia della Chiesa...*, t. IX, p. 4-31).

conception renouvelée de la façon dont l'Église doit être présente au monde. Dans ses relations avec les gouvernements, Léon XIII évite les anathèmes et favorise le dialogue. Il insiste notamment, dans les régions troublées socialement, sur les avantages que peut procurer le soutien moral de l'Église du point de vue de l'ordre social. Il obtient ainsi de réels succès avec un grand nombre d'États, dont les relations avec Rome s'améliorent (rétablissement des relations avec l'Allemagne, apaisement du conflit avec la Suisse, etc.), mais il échoue dans sa tentative de faire reconnaître un certain pouvoir temporel par le jeune État italien et dans sa politique de ralliement des catholiques français aux institutions de la République. Dans ce domaine politico-religieux, s'il renouvelle la condamnation de principe du libéralisme, le pape invite cependant les catholiques à dépasser leurs discussions stériles sur le régime chrétien idéal et à exploiter positivement les institutions modernes au profit des idéaux catholiques. Il s'attache même, dans un certain nombre d'encycliques, à préciser la légitimité d'une certaine autonomie du pouvoir civil dans son ordre propre. Dans le domaine intellectuel, conscient de la nécessité pour l'Église de faire preuve d'ouverture et soucieux, à la différence de son prédécesseur, de donner aux catholiques des orientations positives, il favorise l'éclosion d'un nouveau climat qui permettra aux catholiques de reconquérir leur place dans le domaine scientifique, spécialement dans le domaine historique où ils avaient perdu pied depuis longtemps¹⁴.

B. La philosophie à Bonne-Espérance (1887-1888/1888-1889)

Lorsqu'il entre en première année de philosophie à Bonne-Espérance, le jeune Ladeuze, qui se destine sans doute depuis longtemps à l'état ecclésiastique, n'éprouve probablement aucune inquiétude particulière. A la différence d'un certain nombre de candidats au sacerdoce, qui ont fait leur humanités dans d'autres collèges du diocèse et qui doivent nourrir quelque appréhension au sujet de leurs nouvelles conditions de vie, il pénètre en terrain largement connu. Ils sont d'ailleurs quinze de sa rhétorique, sur 40 entrants en philosophie, à être dans ce cas¹⁵ (13 sur 32, en seconde année¹⁶). En effet,

¹⁴ Cfr *infra*, la seconde partie de ce travail, p. 429-435.

¹⁵ C'est ce que permet d'établir la comparaison des listes nominatives des deux années concernées (cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 123, Livre d'Honneur [1874-1875 à 1890-1891]), où l'on retrouve les noms de :

si, par rapport aux humanités, le programme d'études s'est modifié, et si la section de philosophie possède des locaux et un encadrement propres, tout le reste, du cadre de vie aux exercices spirituels, demeure pareil. Il s'en fallut pourtant de peu que le jeune philosophe ne quitte définitivement Bonne-Espérance au profit de la Ville éternelle. C'est que, désigné par son évêque pour poursuivre ses études au Collège belge de Rome, il ne dut qu'à l'opposition farouche de sa mère de rester au pays. Très marquée par l'expérience malheureuse de son beau-frère, Florimond Ladeuze, qui avait rapporté de Rome une santé très délabrée, Rosine Bouttiau refusa en effet obstinément d'exposer son fils à l'insalubrité des marais pontins¹⁷. C'est en fait Victor Grégoire, un des condisciples de Paulin à Bonne-Espérance et son futur collègue à Louvain, qui hérita du voyage cette année-là¹⁸. Ceci dit, que ce soit sur la physionomie propre de la section de philosophie de Bonne-Espérance par rapport aux humanités ou sur le séjour qu'y fit le jeune séminariste Ladeuze durant ses deux années de philosophie, nous ne savons que très peu de choses.

1. Physionomie de la section de philosophie

D'une manière générale, les sections de philosophie des séminaires diocésains belges restent très mal connues. Le plus souvent rattachées à des petits séminaires assurant l'enseignement des humanités et formant avec eux des ensembles homogènes, elles sont généralement négligées, voire passées sous silence, dans les travaux qui s'intéressent à ces derniers établissements¹⁹. Bonne-Espérance ne fait pas exception à la règle, puisque

Amédée Bondroit, Nestor Brynart, Joseph Brigode, Edmond Donkerwoleke, Paul Duquesnoy, Jules Florent, Oscar Frère, Victor Gaillet, Alphonse Genaudet, Aloïs Hugain, Justin Lecoq, Fernand Pierrard, Oscar Taminiaux, Ferdinand Villers et Louis Wolmacq.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) ».

¹⁸ Cfr *supra*, p. 154.

¹⁹ Voir ici, qui illustrent ce « principe » : pour Bastogne, E. CONROTTE et J. FLAMION, *Séminaire de Bastogne. Notice historique*, Namur, 1906, et M. FRANCARD et L. LEJEUNE, *Le séminaire de Bastogne. 150 années de fidélité*, Bastogne, 1980 ; pour Hoogstraeten, *Petit séminaire-Hoogstraeten*, Anvers, s.d. ; pour Malines, L. LAGAERT, *Petit séminaire de Malines*, s.l.n.d. ; pour Saint-Nicolas, G. FAELENS, *Histoire du petit séminaire de Saint-Nicolas. 1808-1908*, Saint-Nicolas, 1908 ; pour Saint-Roch, *Petit*

tous les travaux qui s'attachent à l'établissement épiscopal négligent le cycle des études philosophiques²⁰. Seules deux publications, relatant expressément les débuts de la section de philosophie, permettent, sur la base des quelques documents disponibles, d'en suggérer la physionomie probable au cours des années 1834-1844²¹, mais sans que l'on sache très bien dans quelle mesure la situation qu'elles décrivent prévaut encore à la fin du siècle. En ce qui concerne l'époque de Paulin Ladeuze, les archives ne permettent pas d'en savoir beaucoup plus. Pour ce qui est de la vie quotidienne en philosophie, nous pouvons raisonnablement penser qu'elle n'a pas dû différer beaucoup de celle de ses humanités que nous avons découverte à la lecture de *Latiniste*. A quelques détails près, comme les locaux de cours (une aile des bâtiments était réservée aux « philosophes ») et certains offices (comme celui du « magasin », par exemple, toujours exercé par un candidat au sacerdoce²²), le régime de vie a dû être assez semblable. En toute hypothèse, les deux seuls domaines pour lesquels nous possédons quelque information consistent dans le corps enseignant et le programme des cours.

a. Le corps professoral

En termes d'encadrement, on peut dire que, par rapport aux humanités, la philosophie fait également figure d'« annexe » puisque, sans tenir compte du personnel

séminaire de Saint-Roch. 1853-1903. Souvenir du Jubilé. 2 septembre 1903, Liège, 1903 ; pour Rolduc/Saint-Trond, Ch. DE CLERCQ, *Rolduc. Son abbaye. Ses religieux. Son séminaire (1661-1860)*, Kerkrade, 1975, et G. MONCHAMP, *Cinquantenaire du petit séminaire de Saint-Trond. Rapport historique*, Liège, 1893 ; pour Roulers, A.-C. DE SCHREVEL, *Histoire du petit séminaire de Roulers*, Roulers, 1906.

²⁰ *Un siècle d'enseignement libre* (Revue catholique des idées et des faits, t. XII, n° spécial, 25 mars 1932), Bruxelles, 1932, p. 127-129 ; *L'enseignement catholique en Belgique et aux missions belges*, s.l.n.d., p. 135-137 ; P. CLÉMENT, *L'enseignement en Belgique, particulièrement dans le diocèse de Tournai, des origines à nos jours*, 2 vol., Houdeng-Aimeries, s.d. ; etc.

²¹ Voir A. MILET, *Les dix premières années de la section de philosophie au séminaire de Bonne-Espérance (1834-1844)*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, t. IX, 1954, p. 209-228, qui publie une chronique inédite des débuts de la section de philosophie, et ID., *Entrées en philosophie et programme des études au séminaire de Bonne-Espérance (1834-1844)*, dans *Revue diocésaine de Tournai*, t. X, 1955, p. 355-361, qui apporte quelques précisions complémentaires à l'article précédent.

²² Pour rappel (cfr *supra*, p. 216-217), le « magasin » était un petit local attenant à la salle d'étude où les élèves pouvaient s'approvisionner en fournitures classiques auprès d'un élève de philosophie désigné « magasinier » (L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 85).

d'administration et de surveillance, commun à tout l'établissement, seules trois personnes y sont directement impliquées. Outre le président, en effet, qui cumule cette fonction avec la direction des humanités et qui n'est autre, à l'époque, que l'oncle de Paulin, Florimond Ladeuze, le personnel spécifique ne comprend que deux professeurs : Octave Cambier, pour le cours de philosophie inférieure, et Eugène Sténier, pour le cours de philosophie supérieure²³.

Concernant la figure du président, dont le rôle est essentiel en matière de spiritualité et de discipline, nous n'en savons pas plus que ce que nous en avons dit dans les chapitres précédents. Très soucieux depuis toujours de la formation de son neveu et filleul, Florimond Ladeuze a sans doute continué à exercer sur lui une influence décisive alors qu'il était étudiant en philosophie. Et l'on peut supposer que, d'une grande austérité dans sa vie privée comme dans la direction des humanités à Bonne-Espérance, il a imprimé à la section de philosophie le même esprit de rigueur que celui qui se dégage de la lecture de *Latiniste*. Mais en dehors de ces suppositions, nous ne savons rien de sa direction effective des « philosophes » tournaisiens. Par ailleurs, de la personnalité et de l'enseignement des deux professeurs attachés à la section de philosophie nous ne savons guère plus que ce que veulent bien nous en laisser deviner les notices biographiques anciennes. Professeur de philosophie à Bonne-Espérance de 1884 à 1895, Octave Cambier avait été élève au Collège belge de Rome où il avait été ordonné le 8 juin 1879 ; il avait ensuite conquis le grade de docteur en théologie à Louvain en 1884²⁴, puis avait été nommé alors professeur à Bonne-Espérance. Il est l'auteur de plusieurs traités, mais qui sont tous postérieurs au passage de Paulin en philosophie²⁵ : s'ils reflètent sans doute l'enseignement dispensé à Bonne-Espérance avant leur rédaction, nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude²⁶. Quant à Eugène

²³ *Album jubilaire. Séminaire de Bonne-Espérance. 1955*, [Bonne-Espérance, 1955], (n. p.).

²⁴ Avec une thèse sur la confession : *De divina institutione confessionis sacramentalis. Dissertatio historico-theologica*, Louvain, Vanlinthout Frères, 1884, XV-347 p.

²⁵ *Elementa philosophiae scholasticae*, Tournai, Decallonne, 1890, 347 p. [2^e éd., Tournai, Casterman, 1894, 539 p., et 3^e éd., Tournai, Casterman, 1898, IV-541 p.] ; *Tractatus de vera religione seu apologia religionis christianae*, Tournai, Decallonne-Liagre, 1893, IV-226 p. [3^e éd., Tournai, Casterman, 1904, VI-216 p.] ; et *Elementa philosophiae scholasticae. Ethica seu philosophia moralis*, Tournai, Casterman, 1895, IV-127 p.

²⁶ Sur Octave-François Cambier (1854-1913), curé-doyen de Gosselies de 1895 à sa mort, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai et examinateur synodal depuis 1904, voir, outre A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse (A. Milet)* : U. BERLIÈRE, *Recherches historiques sur la ville de Gosselies*, 1^{re} partie, *Histoire de la paroisse*, Maredsous, 1922, p. 122-123.

Sténier, sur lequel nous sommes encore moins bien renseigné, nous savons seulement qu'il fut ordonné le 7 août 1877 et qu'après avoir conquis un doctorat en philosophie et une licence en théologie, il se consacra au service de la formation des séminaristes du diocèse : professeur du cours supérieur de philosophie à Bonne-Espérance de 1880 à 1892 et président du petit séminaire de 1893 à 1897, il termina sa carrière comme professeur et président du grand séminaire de Tournai²⁷.

b. Le programme des cours

Pour ce qui est du contenu de l'enseignement, il semble que, même si nous ne possédons pas le programme précis des deux classes de philosophie pour les années 1887-1888 et 1888-1889 fréquentées par Paulin Ladeuze, nous puissions nous en remettre ici à la version de 1886-1887²⁸ : dans un domaine où la pérennité est la règle, en effet, il y a peu de risques que, à un an d'intervalle, les modifications aient pu être très sensibles. Si une comparaison avec le programme de 1883, que nous possédons également, montre que quelques changements sont intervenus entre-temps, ceux-ci ne concernent guère que les manuels utilisés et s'expliquent selon toute vraisemblance par un changement de titulaire intervenu en 1884...

A première vue, le programme des deux années de philosophie (cfr Tableau III, ci-dessous) était très semblable. Pour les cours d'introduction à l'Écriture sainte²⁹, d'histoire et archéologie sacrée, de littérature, de lecture expressive et de déclamation, et pour le chant, en effet, le programme de la seconde année d'études renvoie purement et simplement à celui de la première. Il y a gros à parier, eu égard au fait qu'il n'y avait que deux enseignants, que ces cours étaient donnés aux deux années de philosophie

²⁷ Sur Eugène Sténier, né à Wagnelée le 8 novembre 1851 et y décédé le 23 août 1927, cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet), qui se fonde sur la seule notice nécrologique disponible publiée dans *Collationes diœcesis Tornacensis*, t. XXII, 1927, p. 589.

²⁸ A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure *Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours*, Tournai, 1883 et 1886.

²⁹ Fait révélateur d'une évolution en faveur de la théologie positive, ce cours d'Écriture sainte ne figurait pas au projet de programme de 1839-1840 (cfr A.S.B.E., A.B.-E., n° 138, Farde cartonnée comprenant divers documents relatifs au régime des études au Séminaire [II], Projet de programme et de règlement d'études pour la philosophie de Bonne-Espérance en l'année scolaire 1839-1840, cité par A. MILET, *Entrées en philosophie...*, p. 358).

réunies et que la matière était répartie sur un cycle de deux ans que les séminaristes pouvaient aborder indifféremment par la première ou la seconde partie. Ceci dit, que recouvrent au juste ces intitulés communs aux deux années ? L'indication des manuels utilisés permet en fait de se faire une idée du contenu des cours et de l'orientation générale de l'enseignement. En Écriture sainte, tout d'abord, la brochure de présentation renvoie à un certain Ad. Liagre, le « cours abrégé ». Si l'auteur, Adolphe-Joseph Liagre, docteur en théologie de Louvain et à l'époque professeur d'exégèse au grand séminaire de Tournai, est bien connu, comme nous le verrons³⁰, nous n'avons cependant pas retrouvé la trace d'un éventuel manuel abrégé qui aurait été de sa composition... La rubrique « Histoire et archéologie sacrées » ensuite, recouvre semble-t-il deux réalités : une « Histoire abrégée de l'Église » et un « Essai de philosophie de l'histoire au point de vue catholique », d'une part, qui s'enseignent grâce à J. Liagre, et l'archéologie chrétienne, d'autre part, qui se donne à l'aide d'un ouvrage de Reusens. Le manuel de Jules Liagre, lui aussi docteur en théologie de l'Université de Louvain, ancien professeur de philosophie à Bonne-Espérance (1871-1879) et à l'époque professeur au grand séminaire Tournai³¹, doit probablement consister en un volume intitulé *Essai de philosophie de l'histoire au point de vue catholique* qui, imprimé à Bonne-Espérance avec des moyens de fortune à l'époque où son auteur y professait, continua à servir après son départ³². Quant à l'ouvrage d'Edmond Reusens, professeur d'archéologie et de sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Louvain³³, il doit s'agir de son *Manuel d'archéologie chrétienne à l'usage des séminaires et des établissements d'instruction* qui venait d'être publié lors de la confection du programme³⁴. Enfin, outre les cours de déclamation et de chant, pour lesquelles le programme n'apporte pas de précisions, l'intitulé « Littérature » recouvre en fait l'étude, sans doute approfondie, d'un nombre

³⁰ Nous en reparlerons au paragraphe consacré au passage de Paulin au grand séminaire de Tournai (cfr *infra*, p. 305-306).

³¹ *Ibid.*, p. 303.

³² A défaut de cette version, difficile à trouver, voir : J. LIAGRE, *Essais sur la philosophie de l'histoire au point de vue catholique. Leçons professées au séminaire de Bonne-Espérance*, Decallonne-Liagre, Tournai, 1882, 157 p.

³³ Voir également ci-dessous, le point consacré à l'enseignement théologique de Ladeuze à Louvain (cfr *infra*, p. 340-341).

³⁴ Louvain, Charles Peeters, 1886, IV-546 p.

TABLEAU III : LISTES DES AUTEURS/MATIÈRES ÉTUDIÉS ET DES MANUELS UTILISÉS EN PHILOSOPHIE A BONNE-ESPÉRANCE (1886)³⁵

COURS INFÉRIEUR	AUTEURS/MATIÈRES	MANUELS
Philosophie	Logica	(N.)*
	Ontologia	(N.)
	Cosmologia	(N.)
	Psychologia	(N.)
Introductio generalis in Scripturam Sacram		Ad. LIAGRE
Histoire et archéologie sacrées	Histoire abrégée de l'Église	
	Essai sur la philosophie de l'histoire au point de vue catholique	J. LIAGRE
	Manuel d'archéologie chrétienne	REUSENS
Sciences physiques	Mécanique	
	Physique et météorologie	GANOT
	Astronomie	PIOLET
	Chimie	(N.)
Littérature française	Un discours français de BOSSUET, de Mgr DUPANLOUP ou de Mgr PIE	
Littérature latine	CICÉRON (discours)	
		<i>Flores e patribus et scriptoribus Ecclesiae latinae selecti</i>
Littérature grecque	S. LUC (Actus Apostolorum) ou S. JACQUES (Epistola catholica)	
Lecture expressive et déclamation		
Chant ecclésiastique		

* Le sigle (N.[éant]) est utilisé ici pour exprimer les points de suspension du programme, qui signifient qu'il n'y a plus, ou pas encore, de manuel choisi pour l'enseignement de telle ou telle matière.

³⁵ A.G.S.T., *Imprimés divers*, Brochure Séminaire épiscopal de Tournai. Programme des cours, Tournai, 1886.

COURS SUPÉRIEUR	AUTEURS/MATIÈRES	MANUELS
[Sciences ecclésiastiques]	Theologia naturalis : De existentia, essentia et attributis Dei	(N.)
	Philosophie morale	(N.)
	De vera religione	JUNGSMANN
	De actibus humanis — De conscientia	(N.)
Introductio generalis in Scripturam Sacram		Ad. LIAGRE
Histoire et archéologie sacrées	Histoire abrégée de l'Église	
	Essai sur la philosophie de l'histoire au point de vue catholique	J. LIAGRE
	Manuel d'archéologie chrétienne	REUSENS
Sciences naturelles	Physiologie animale	THOLIN
	Botanique	
	Géologie	(N.)
Littérature française	Un discours français de BOSSUET,	
	de Mgr DUPANLOUP	
	ou de Mgr PIE	
Littérature latine	CICÉRON (discours)	
		<i>Flores e patribus et scriptoribus Ecclesiae latinae selecti</i>
Littérature grecque	S. LUC (Actus Apostolorum) ou	
	S. JACQUES* (Epistola catholica)	
Lecture expressive et déclamation		
Chant ecclésiastique		

limité d'auteurs français (Bossuet, Dupanloup et Mgr Pie³⁶), latins (Cicéron, les *Discours* et les *Flores e patribus et scriptoribus Ecclesiae latinae*) et grecs (saint Luc,

³⁶ Sur Mgr Pie (1815-1880), prêtre du diocèse de Chartre (1839), évêque de Poitiers (1849) et cardinal (1879), ultramontain connu pour son éloquence sacrée, mais moins cependant que Bossuet ou Dupanloup,

les Actes des Apôtres, et saint Jacques, l'Épître). Rappelons également, puisque cette matière concerne toutes les classes du petit séminaire, que les élèves des deux années de philosophie sont également astreints à suivre les cours théoriques et pratiques de politesse et de bienséance³⁷.

A ce tronc commun aux deux années s'ajoute un enseignement propre à chaque niveau : des cours, probablement assez généraux, de sciences exactes (physique et chimie en première, zoologie, botanique et géologie en seconde³⁸) et, surtout, de philosophie : logique, ontologie, cosmologie et psychologie au cours inférieur, théodicée, morale et apologétique au cours supérieur. En ce qui concerne l'enseignement philosophique général de première année, nous pouvons supposer qu'il est sensiblement proche du contenu du traité *Elementa Philosophiae scholasticae*, publié plus tard, en 1890, par O. Cambier, mais ce n'est pas attesté. Pour la seconde année, la situation est encore moins claire. En théodicée, ou « *Theologia naturalis* », le programme précise l'objet (« de l'existence, de l'essence et des attributs de Dieu »), mais non le manuel utilisé. De même en morale, qui apparaît dans le programme sous deux intitulés qu'il convient de réunir, l'objet porte sur le traité *De actibus humanis — De conscientia*, mais sans que l'on connaisse l'auteur de référence. Le seul cours où l'enseignement est davantage explicité est l'apologétique, qui aborde le traité *De vera religione* grâce à un manuel de Jungmann³⁹.

Compte tenu de la littérature disponible, tant du point de vue des traités que du point de vue des auteurs, c'est encore, pour les disciplines à portée théologique, l'enseignement de l'apologétique qui nous paraît le mieux cernable ici. Rappelons que le traité *De vera religione*, qui s'est formé aux XVII^e et XVIII^e siècles en réaction au philosophisme, a pour objet de démontrer le caractère surnaturel de la religion

voir F. FERRIER, *Pie (Louis-Désiré, Édouard)*, dans *Catholicisme...*, t. XI, col. 311-315, qui renvoie aux travaux disponibles, parmi lesquels on peut citer : L. BAUNARD, *Histoire du cardinal Pie, évêque de Poitiers*, 6^e éd., 2 vol., Paris, 1901.

³⁷ Comme nous l'avons vu au chapitre précédent (cfr *supra*, p. 247, note 357), le manuel utilisé est celui de L. BLANCHEREAU, *Politesse et convenances ecclésiastiques*, 6^e éd., Paris, 1884.

³⁸ Pour la zoologie, par exemple, le manuel utilisé est celui de A. THOLIN, *Tableaux d'histoire naturelle pour la classe de philosophie* (Publications de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne), Paris, Poussielgue Frères, 1886, 31 p., assez sommaire.

³⁹ B. JUNGSMANN, *Institutiones theologiae dogmaticae generalis. Tractatus de vera religione*, 2^e éd., Ratisbone [...], Imprimerie F. Pustet, 1879, 255 p.

chrétienne⁴⁰. Contre l'affirmation que le christianisme n'est qu'une religion parmi d'autres, il entend prouver in abstracto la nécessité d'une révélation divine et établir ainsi la supériorité de la religion du Christ sur toutes les autres. Face à la négation des miracles et de la possibilité du surnaturel par ailleurs, il s'attache à fonder les premiers pour sauver le second. Il connaîtra un succès considérable au XIX^e siècle où, moyennant adaptations, il sera utilisé pour lutter contre la critique rationaliste. Le *Tractatus de vera religione* rédigé par Jungmann est tout à fait conforme à cette méthode classique et son utilisation témoigne, dans une certaine mesure, du caractère « traditionnel » de l'enseignement théologique du petit séminaire à l'époque⁴¹.

Traditionnel peut-être, mais non médiocre : si les problèmes posés par la critique historique et la philosophie moderne ne semblent pas encore faire partie des préoccupations, plusieurs éléments témoignent d'un souci de qualité et d'adaptation. Souci de qualité tout d'abord, qui se manifeste dans le choix du personnel et des manuels : les trois enseignants de la section de philosophie sont tous docteurs en théologie, le président de la Grégorienne, les deux autres de Louvain, et tous les manuels à portée théologique émanent également de docteurs en théologie, professeurs à l'Université de Louvain ou au grand séminaire de Tournai. Souci d'adaptation également, qui s'exprime à travers certaines « audaces » du programme : un cours d'Écriture sainte, qui ne figurait pas dans le programme de 1839-1840 et dont l'enseignement, dès le cycle des études philosophiques, ne s'imposait pas à l'époque comme une nécessité impérieuse ; des cours de sciences, qui, même s'ils sont peu développés, étonnent malgré tout dans le cadre d'une formation sacerdotale du siècle passé ; un cours d'archéologie chrétienne, qui exprime peut-être une première ouverture à la théologie positive.

⁴⁰ Cfr J. BELLAMY, *La théologie au XIX^e siècle* (Bibliothèque de théologie historique), Paris, 1904, p. 210-225.

⁴¹ Sur Bernard Jungmann (1833-1895), ancien élève du Collège romain (il est ordonné à Rome en 1857), professeur de philosophie au petit séminaire de Roulers (1861), professeur de dogmatique au grand séminaire de Bruges quatre ans plus tard, où il rédige une série d'*Institutiones theologiae dogmaticae* plusieurs fois rééditées par la suite, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Louvain (1871), cfr J. COPPENS, *Jungmann (Bernard)*, dans *Catholicisme...*, t. VI, col. 1260. Voir également ci-dessous, p. 337-338.

2. Paulin Ladeuze, philosophe

Des deux années de philosophie passées au petit séminaire par le neveu du président, nous ne conservons guère de traces. En réalité, les quelques documents épars que nous possédons, soit ne nous révèlent que des détails peu significatifs, soit nous le montrent tel que nous l'avons appréhendé jusqu'à présent, sans guère nous révéler rien de nouveau. Ainsi, par exemple, petits détails de la chronique scolaire de Paulin Ladeuze en philosophie, nous savons qu'il bénéficia, en 1887-1888, d'une bourse d'études⁴², ou encore qu'à la fin de ses études philosophiques, au moment de quitter définitivement la vieille abbaye, il fit don de ses médailles scolaires à la patronne des lieux, Notre-Dame de Bonne-Espérance⁴³. Mais il s'agit là de faits peu significatifs, plus révélateurs d'un milieu familial et scolaire que de la personnalité de Paulin comme telle⁴⁴. Si les traces que l'on conserve de ses travaux littéraires et de ses citations de philosophe sont plus intéressantes, notamment en termes d'idéal sacerdotal, elles ne font cependant souvent que confirmer l'image d'élève modèle que l'on avait déjà.

a. Les travaux littéraires du jeune séminariste

Parmi les quelques témoignages disponibles, les procès-verbaux de l'Académie littéraire⁴⁵ ainsi que le texte complet d'une de ses conférences consacrée au sacerdoce permettent de souligner, s'il en était encore besoin, l'estime dont jouissait l'intéressé

⁴² Une bourse de 206 francs, en tant que parent au quatorzième degré de Jacques Francq, fondateur (A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une chemise anonyme de documents généalogiques, Lettre de la Commission des bourses d'études du Brabant à Paulin Ladeuze, Bruxelles 6 août 1887). Il s'agit (*ibid.*, Un crayon généalogique établissant la parenté entre Paulin Ladeuze et Jacques Francq) d'un ascendant maternel de Paulin, par l'intermédiaire de Jeanne-Marie Neufnez, de Neufvilles (cfr Tableau AIIIG, en Annexe I).

⁴³ *Ibid.*, n° 161, Chronique de la Congr[égatio]n de la Ste Vierge (1865-1874), Procès-verbaux des séances (15 octobre 1867-7 octobre 1924), p. 103. Signalons que, entré à la Congrégation à la fin de sa rhétorique (*ibid.*, Séance du 7 août 1887, p. 97), il en fut élu « préfet » à la fin de sa première année de philosophie (*ibid.*, Séance du mois d'août 1888, p. 100).

⁴⁴ L'action de l'oncle Florimond, président du séminaire et bien informé de toutes les ressources en matière scolaire, ne fut sans doute pas étrangère à l'obtention d'une bourse d'études, tandis que le don de ses médailles à la Vierge s'inscrit logiquement dans le courant de dévotion encouragé par le séminaire...

⁴⁵ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 119, Académie littéraire [Registre des procès-verbaux des séances, 17 octobre 1880-23 juillet 1899], années 1887-1888 et 1888-1889.

auprès de ses condisciples, ses capacités intellectuelles, de même que la force de ses aspirations sacerdotales⁴⁶. En fait d'estime tout d'abord, notons, outre les appréciations très positives consignées à son sujet dans les comptes rendus des séances, qu'il est désigné les deux années comme membre du bureau de l'Académie et ce, en recueillant chaque fois le plus de suffrages⁴⁷. Pour ce qui est de ses capacités, ensuite, outre que l'on souligne sa « science »⁴⁸ et qu'on lui promet « une brillante carrière oratoire »⁴⁹, on note que, « esprit philosophique remontant jusqu'aux derniers principes des choses, littérateur aussi distingué que modeste, [...] il a étonné l'Académie par la sagacité de ses observations »⁵⁰. Quant à ses aspirations sacerdotales, enfin, elles trouvent ici de nombreuses occasions de s'exprimer avec force et conviction, que ce soit à travers le choix d'un thème de conférence (*Grandeurs et sublimité du sacerdoce*, par exemple⁵¹), à l'occasion de ses interventions en séance (« nous devons, nous, futurs ministres de Dieu, travailler un jour au bien de l'Église et de la société »⁵², etc.), ou encore dans l'analyse de certains problèmes où seule la dimension religieuse est prise en considération (dans l'analyse d'un discours consacré à la *Nécessité du travail*, par exemple, son critique lui reproche son point de vue exclusivement ascétique, soulignant que le travail est aussi un moyen d'accéder au bonheur⁵³...).

Plus précis que de simples procès-verbaux, le texte même de son travail littéraire sur le sacerdoce, que nous avons retrouvé fortuitement dans les archives rectoriales de

⁴⁶ Voir également A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », Copie dactylographiée des palmarès de Bonne-Espérance pour 1887-1888 et 1888-1889, qui signale qu'en 1887-1888, Paulin Ladeuze a été couronné par l'Académie littéraire pour *Grandeur du sacerdoce catholique. Conférence*, et en 1888-1889, pour *De la nécessité du travail. Conférence*.

⁴⁷ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 119, Académie littéraire [Registre des procès-verbaux des séances, 17 octobre 1880-23 juillet 1899], Séance du 30 octobre 1887, p. 189, et Séance du 11 novembre 1888, p. 209.

⁴⁸ *Ibid.*, Séance du 4 mars 1888, p. 203.

⁴⁹ *Ibid.*, Séances du 25 novembre et du 2 décembre 1888, p. 210.

⁵⁰ *Ibid.*, Séance du 5 février 1888, p. 201-202.

⁵¹ *Ibid.*, Séance du 4 mars 1888, p. 203.

⁵² *Ibid.*, Séances du 25 novembre et du 2 décembre 1888, p. 210.

⁵³ *Ibid.*

Louvain⁵⁴, permet de se faire une meilleure idée de ses conceptions en matière de prêtrise à l'époque. Après avoir décrit la majesté de la cérémonie où, prosterné devant l'évêque entouré du peuple en prière dans la cathédrale, le futur prêtre entend retentir le « *tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech* »⁵⁵, le jeune séminariste évoque, avec une ardeur toute juvénile, les effets de l'ordre chez le nouveau lévite :

« Hier il passait inconnu d[an]s la foule. Aujourd'hui tous le respectent et le vénèrent. Il parle et les savants de ce monde l'écoutent en silence. Les vieillards inclinent devant lui leur front blanchi, et les puissants de la terre, se jetant à ses pieds, lui disent 'Mon Père, j'ai péché ! Peccavi [...]' »⁵⁶.

Il poursuit en démontrant la sublimité du sacerdoce par lequel le prêtre, ambassadeur du Très-Haut, enseigne les nations dans la chaire, entend au tribunal de la miséricorde le gémissement des consciences et, par-dessus tout, offre sur la colline sainte la Victime d'expiation. Et de conclure :

« Oui, pensez souvent qu'un jour v[ou]s(.) monterez d[an]s(.) la chaire sacrée, chargés par Dieu même de prêcher au peuple la doctrine et la morale du Christ. N'oubliez pas que bientôt les coupables, à genoux devant v[ou]s(.), v[ou]s(.) prieront de laisser tomber de vos lèvres l'*Ego te absolvo*. Enfin, souvenez-v[ou]s(.) que d[an]s q[ue]lques années, votre bouche fera descendre Jésus d[an]s(.) l'hostie et vos mains, touchant son corps sacré, l'exposeront aux yeux des fidèles attendris. Et si vous voulez comprendre q[ue]lq[ue] chose de la grandeur et de la dignité sacerdotales, gravez d[an]s(.) votre mémoire ces paroles d'un Saint : 'Si, sur le même chemin, je rencontrais un roi et un simple prêtre, c'est à ce pauvre prêtre que s'adresseraient d'abord mes hommages' ! »⁵⁷.

En fait, même débarrassée des effets rhétoriques commandés par l'exercice littéraire, l'image du prêtre présentée ici est celle, sublime, d'un être d'exception, auquel l'ordination confère le statut incomparable et unique d'intermédiaire entre Dieu et l'homme. A travers cette vision, ce ne sont pas seulement les attentes idéalisées d'un jeune séminariste aspirant de tout son être à la dignité sacerdotale qui s'expriment, mais

⁵⁴ A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », Un travail intitulé « P. Ladeuze. Grandeur du sacerdoce chrétien ». Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce document ne fut pas conservé là du fait de son auteur. Comme nous l'avons signalé plus haut, il appartient à un ensemble de papiers récupérés pendant la Seconde Guerre à la ferme Ladeuze par l'abbé Aguilera et le curé d'Harveng, transmis ensuite au chanoine Cerfaux qui préparait une biographie du recteur décédé, et groupés enfin avec les archives rectorales sur lesquelles ce dernier travaillait.

⁵⁵ *Ibid.*, p. [1].

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. [8].

aussi la puissance évocatrice du modèle de prêtrise proposé par l'enseignement du petit séminaire et qui dérive en fait de Saint-Sulpice et de l'école française de spiritualité⁵⁸.

b. Un « philosophe » exemplaire

A côté des travaux littéraires du jeune « philosophe » Ladeuze, les seules traces quelque peu significatives que l'on conserve de son premier cycle d'études sacerdotales consistent dans les évaluations fournies par les palmarès et les « tableaux » mensuels dont nous avons parlé plus haut, au sujet des humanités⁵⁹. Que ce soit en termes de résultats scolaires ou de comportement, les mentions obtenues s'inscrivent, sans grande surprise, dans la continuité des humanités. Premier prix d'excellence les deux années, comme durant le reste de ses humanités (cfr Tableau IV, *infra*), il obtient en outre le premier prix de religion et de thème latin au cours inférieur, ainsi qu'un second prix de version latine. Et en termes de comportement, ses résultats ne surprennent guère non plus : les appréciations des « tableaux », parmi les plus élevées en humanités, le restent en philosophie. En première année, il est le seul à obtenir, comme en rhétorique, la mention « T[rès bien] » à la fois pour la conduite, l'application et la politesse (cfr Tableau V, *infra*), et s'il partage ce privilège avec quatre autres condisciples en seconde année, ce n'est pas qu'il ait démérité, mais c'est simplement que d'autres ont bien progressé cette année-là. Dans ce domaine du comportement, du reste, le témoignage d'un condisciple — produit il est vrai un demi-siècle après les faits, dans le contexte de l'enquête de L. Cerfaux — ne retient de leur formation cléricale à Bonne-Espérance et à Tournai que sa camaraderie, sa simplicité et sa serviabilité⁶⁰...

⁵⁸ Cfr *infra*, le point consacré à la formation au séminaire, p. 293-294.

⁵⁹ Cfr *supra*, p. 220 et 255-256.

⁶⁰ A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Roger Aguilera, Lettre de Baudrenghien [curé d'Anderlues] à « Monsieur le professeur » [L. Cerfaux ?], Anderlues 21 janvier 1943.

TABLEAU IV : RÉSULTATS SCOLAIRES DE PAULIN LADEUZE AU SÉMINAIRE DE BONNE-ESPÉRANCE (1881-1882/1888-1889)⁶¹

BRANCHES	1887-1888 1 ^{ère} Philosophie	1888-1889 2 ^e Philosophie
Excellence	1 ^{er} prix	1 ^{er} prix
Religion	1 ^{er} prix	—
Thème latin	1 ^{er} prix	—
Version latine	2 ^e prix	—

TABLEAU V : APPRÉCIATIONS RELATIVES À PAULIN LADEUZE EN MATIÈRE DE CONDUITE, D'APPLICATION ET DE POLITESSE À BONNE-ESPÉRANCE (1887-1888/1888-1889)⁶²

CLASSES (ANNÉES)	Élèves	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Mai	Juin	Juillet
Philo. inf. (1887-1888)	40	T	T	T	T	T	?	T	T	T
Philo. sup. (1888-1889)	32	T	T	T	T	T	T	T	T	T

Dans l'ensemble, donc, on peut dire que le séjour de Paulin Ladeuze en philosophie, pour le peu que l'on en sache, s'est situé dans le prolongement naturel des humanités. Que l'on se place du point de vue des études et de la formation, ou du point de vue de

⁶¹ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 15, Mgr Ladeuze — Maxime de Bousies. Authentiques des reliques, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze, Copie manuscrite des résultats de P. Ladeuze extraits des palmarès. Notons qu'en A.G.S.T., *Dossiers personnels*, Dossier Mgr Paulin Ladeuze, Chemise « Archives Mgr Paulin Ladeuze trouvées dans les papiers du chan. Albert Materne. Questionnaire biographique (et éléments de réponses) », la copie dactylographiée des palmarès de Bonne-Espérance signale également qu'en 1887-1888 Paulin Ladeuze précède Amédée Bondroit, de Pipaix, et en 1888-1889, Oscar Taminiaux, de Seneffe.

⁶² A.S.B.-E., A.B.-E., n° 123, Livre d'Honneur (1874-1875 à 1890-1891).

Ladeuze et de son évolution personnelle, tout, en un mot comme en cent, suggère la continuité.

C. La théologie à Tournai (1889-1890/1891-1892)

En entrant au grand séminaire, Ladeuze franchissait en fait une nouvelle étape dans l'accomplissement de son projet sacerdotal, étape que retient d'ordinaire la sociologie religieuse pour étudier le recrutement sacerdotal et les déterminants sociologiques qui pèsent sur les vocations. Il nous a donc paru utile, avant de nous pencher sur sa formation sacerdotale à Tournai, de faire brièvement le point sur son engagement religieux à la lumière des acquis des sciences sociales. Pour ce qui est de sa formation religieuse et théologique proprement dite, force est de constater que nous ne sommes pas beaucoup mieux informé qu'en ce qui concerne ses études philosophiques. Nous conservons en tout et pour tout une dizaine de documents qui éclairent la vie du séminaire à l'époque et le passage en ses murs de Paulin Ladeuze. C'est sans doute cette faiblesse de la documentation qui explique que, pour l'histoire du séminaire de Tournai à l'époque contemporaine, nous ne disposons d'aucune étude de portée générale⁶³. Des comparaisons avec les autres séminaires belges sont certes possibles, mais le bilan historiographique dans ce domaine est tout aussi maigre pour l'histoire contemporaine. Nous ne disposons pas, comme dans d'autres pays, d'approche d'ensemble⁶⁴, et les

⁶³ Sur l'histoire du séminaire de Tournai avant 1830, cfr J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, IV^e partie : *Les convulsions de l'Ancien Régime*, dans *Collationes diœcesis Tornacensis*, t. XXV, 1929-1930, p. 64-76 ; A. D'HERBOMEZ, *L'évêque Hirn et la bibliothèque du séminaire de Tournai*, dans *Revue tournaisienne*, t. II, n° 6, 25 juin 1906, p. 118-120 ; A. MILET, *Batailles et remous autour d'un séminaire ou les mésententes de l'évêque et du maire (1803-1808)*, dans *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t. VI, Tournai, 1989, p. 71-180 (concerne le conflit sur la propriété de l'ancien séminaire Choiseul), et ID., *Le séminaire de Tournai à la fin du Régime hollandais*, dans *Église de Tournai*, juillet-août 1977, p. 191-198. On notera, par ailleurs, que la seule synthèse disponible pour l'historique du diocèse après l'Indépendance (J. WARICHEZ, *Le diocèse de Tournai*, dans *Un siècle de l'Église catholique en Belgique...*, p. 177-253) ne dit pas un mot du séminaire.

⁶⁴ Comme c'est le cas pour les États-Unis ou les Pays-Bas, par exemple : cfr J.-T. ELLIS, *Essays in Seminary Education*, Notre-Dame, 1967, et L. WINKELER, *Ten dienste der seminaristen. Handboeken op de Nederlandse priesteropleidingen. 1800-1967*, dans *Archief voor de geschiedenis van de katholieke Kerk*, p. 12-57. Dans la même perspective, voir également R. BOUDENS, *Het priestertype in de 19de eeuw*, dans *Tijdschrift voor geestelijk leven*, t. XXVII, 1971, p. 375-390, qui, à travers sa description du

informations disponibles pour les établissements de formation sacerdotale qui ont fait l'objet de mises au point récentes (Bruges⁶⁵, Gand⁶⁶ et Liège⁶⁷) ne sont pas forcément plus amples que pour Tournai⁶⁸. Force est de se contenter de cette situation et d'essayer de tirer le meilleur parti des quelques sources disponibles.

« prêtre type » au siècle passé, fournit une série d'indications très utiles, ainsi que J. ROGÉ, *op. cit.*, qui, bien que présentant un travail de psychologie sociale, n'en fournit pas moins une description très pénétrante de la formation spirituelle dans les séminaires français depuis la fin du XIX^e siècle.

⁶⁵ Avec le chapitre d'A. DENAUX, *De priesteropleiding (1834-1952)*, dans *Het Bisdom Brugge (1559-1984). Bisschoppen, priesters, gelovingen*, sous la dir. de M. CLOET, avec la coll. de B. JANSSENS DE BISTHOVEN et R. BOUDENS, 2^e éd., Bruges, 1985, p. 401-411. DE SCHREVEL, avec la coll. de A. HODUM et P. ALLOSSERY, *Le diocèse de Bruges*, dans *Un siècle de l'Église catholique en Belgique. 1830-1930*, t. II, Paris-Courtrai-Bruxelles, [1930], p. 475-566, ne contient, p. 508-512, qu'un petit point très anecdotique sur « Les séminaires ». Pour l'Ancien Régime, voir également DE SCHREVEL, *Histoire du séminaire de Bruges*, 2 vol., Bruges, 1883-1895.

⁶⁶ R. BOUDENS, *De diocesane clerus en de religieuzen*, dans *Het Bisdom Gent (1559-1991). Vier eeuwen geschiedenis*, sous la dir. de M. CLOET, avec la coll. de L. COLLIN et R. BOUDENS, Gand, 1991, p. 381-390. Pour l'histoire du séminaire sous le Régime français, voir également C. PANSAERTS, *Het Grootseminarie van Gent in de Franse tijd (1794-1813)*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, Leuven, 1986.

⁶⁷ P. FONTAINE, *Le grand séminaire de Liège au XIX^e siècle (1814-1901). Le corps professoral et l'enseignement théologique*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université de Liège, 2 vol., Liège, 1991. L'auteur en a tiré un article (cfr ID., *Le grand séminaire de Liège au XIX^e siècle*, dans *Le grand séminaire de Liège. 1592-1992*, sous la responsabilité de J.-P. DELVILLE et sous la dir. de Y. CHARLIER, P. FONTAINE, M. LAFFINEUR-CRÉPIN, Liège, 1992, p. 133-147) et devrait publier bientôt l'intégralité de son travail dans les publications de l'Institut historique belge de Rome. Voir également, dans une moindre mesure, G. SIMENON, *Le centenaire du rétablissement du grand séminaire de Liège. 1817-1917*, Liège, [1917], qui fournit quelques indications sommaires sur les matières professées, les titulaires de l'enseignement et le régime de vie (cfr p. 16-23).

⁶⁸ Pour les autres diocèses belges, la situation est beaucoup plus floue encore, dans la mesure où l'évocation de la formation du clergé se limite généralement à l'indication sommaire des matières enseignées et des titulaires des chaires ecclésiastiques... De façon générale, C. DE CLERCQ, *Seculiere geestelijken. Mannelijke en vrouwelijke religieuzen te lande...*, p. 185-212, pour la période contemporaine, évoque à peine, p. 192-196, le problème des séminaires. Pour Malines, J. LAENEN, *Geschiedenis van het mechelsch seminarie van af het episcopaat van aartsbisschop Mathias Hovius tot onder Z. E. kardinaal van Roey*, Malines, 1930, p. 326-348, s'attache surtout à une courte présentation des enseignants successifs. Pour Namur, F. BAIX, avec la coll. de C.-J. JOSET, *Le diocèse de Namur*, dans *Un siècle de l'Église catholique en Belgique. 1830-1930...*, p. 279-452, spécialement p. 341-343, le point 1 du chapitre III consacré au clergé séculier est à peine plus prolixe.

1. Une vocation parmi d'autres :
éclairage de la sociologie religieuse

A la suite du travail novateur du chanoine Boulard⁶⁹, les études de sociologie historique consacrées au recrutement sacerdotal se sont multipliées en Belgique à partir des années 1960⁷⁰. Permettant de prendre du recul par rapport à une analyse purement individuelle de la vocation et mettant au jour certains déterminants sociologiques qui pèsent sur le choix de la prêtrise, ces enquêtes quantitatives sont susceptibles d'apporter un éclairage neuf et intéressant sur un phénomène souvent difficile à cerner. Dans la mesure où nous n'avons pu, faute d'informations suffisantes, mettre en lumière certains facteurs psychologiques ayant pu influencer la vocation de Paulin Ladeuze, les résultats de ces travaux devraient au moins nous permettre de mieux situer sa démarche par rapport aux caractères généraux du recrutement sacerdotal en Belgique et, plus spécialement, dans le diocèse de Tournai.

a. Coup d'œil sur le recrutement sacerdotal en Belgique au XIX^e siècle

D'une manière générale, le recrutement sacerdotal en Belgique à l'époque contemporaine offre des aspects très contrastés selon les diocèses⁷¹. Si nous comparons globalement le nombre de vocations par rapport à la population moyenne de 1840 à 1965 (cfr Tableau VI, *infra*), nous observons qu'il y a eu en moyenne une ordination

⁶⁹ F. BOULARD, *Essor ou déclin du clergé français*, Paris, 1950, notamment.

⁷⁰ Certaines enquêtes pionnières avaient paru dès l'Entre-deux-guerres, mais elles s'inscrivaient en fait dans une perspective avant tout pastorale (voir par exemple : L. LE CLERCQ, *Un siècle de recrutement sacerdotal*, dans *Collectanea Mechliniensia*, t. XIX (nouv. sér., t. IV), 1930, p. 558-563, et L. DE KESEL, *De priesterroepingen voor den diocesanen clerus in het Bisdom Gent van 1835 tot 1935*, dans *Collationes Gandavenses*, t. XXIII, 1936, p. 130-135). Sans que cela n'enlève rien à son intérêt, c'est également dans cet esprit que Mgr Charrue, évêque de Namur, mena l'enquête pour son diocèse au début des années 1950 (A.-M. CHARUE, *Problèmes du clergé diocésain. I. Sa relève dans le diocèse de Namur*, dans *Mandements*, t. II, Gembloux, 1953, n° 22, p. 135-153).

⁷¹ Voir la présentation d'ensemble de J. ART, *De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België tussen 1830 et 1975. Basisgegevens en richtingen voor verder onderzoek*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. X, 1979, p. 281-369. Dans une moindre mesure, voir également C. DE CLERCQ, *Seculiere geestelijken. Mannelijke en vrouwelijke religieuzen te lande*, dans *Flandria Nostra*, t. IV, Anvers, 1959, p. 185-212, pour la période contemporaine, qui fournit, p. 195, quelques indications sommaires sur l'évolution du nombre de vocations.

pour 140,2 habitants dans le diocèse de Namur, le plus fécond en vocations⁷², contre une pour 305,5 habitants seulement, soit la moitié environ, dans le diocèse de Tournai, le moins bien loti du point de vue sacerdotal⁷³. Après le diocèse de Namur viennent respectivement ceux de Bruges, Liège, Gand⁷⁴, Malines⁷⁵ et Tournai. Jan Art suggère⁷⁶ un rapport étroit entre le bon classement de Bruges et le nombre important d'institutions scolaires dans ce diocèse⁷⁷, et entre celui de Liège et la présence des décanats limbourgeois⁷⁸. En chiffres absolus, tous diocèses confondus, l'évolution annuelle témoigne de plusieurs phases⁷⁹ : après la relative haute conjoncture consécutive à l'Indépendance, un déclin s'amorce après 1843 et se poursuit jusqu'en 1854 ; au cours de la période suivante, de 1855 à 1896, on constate — excepté durant les années 1879-

⁷² Pour Namur, on complétera l'information par A.-M. CHARUE, *op. cit.*, et, dans une moindre mesure, par A. ARNOULD, *Recherches sur le clergé paroissial dans le diocèse de Namur sous l'épiscopat de Mgr Dehesselle (1836-1865)*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain, 1964, mais qui ne s'intéresse que d'assez loin au mouvement des ordinations.

⁷³ Voir ci-dessous, p. 288 sv., le point b consacré à Tournai.

⁷⁴ Outre l'étude fondamentale de J. ART, *Kerkelijke structuur en pastorale werking in het Bisdom Gent tussen 1830 en 1914* (Anciens Pays et Assemblées d'États, LXXI), Courtrai, 1977, voir ici les études de cas très suggestives menées par ses élèves : H. VERSTREPEN, *Lokale socio-structurele determinanten van stedelijke seculiere en reguliere priesterroepingen. Casus : Stad Gent 1801-1914*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, nouv. sér., t. XXXVIII, 1984, p. 141-180 (tiré de son mémoire de licence : ID., *Rekrutering, origine en levensloop van de seculiere en reguliere geestelijkheid afkomstig van het stad Gent (1801-1914). Historisch-sociografische analyse van de socio-structurele achtergronden der priesterroepingen*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université de Gand, 2 vol., Gand, 1980) ; et P. DE PREE, *Eeklose studenten aan universiteit en seminarie (1817-1940). Kwantitatief en socioprofessioneel onderzoek*, Mémoire de licence inédit en histoire, Rijksuniversiteit te Gent, Gand, 1984.

⁷⁵ Pour Malines, voir surtout A. TIHON, *Les ordinations du clergé diocésain dans le diocèse de Malines (1802-1961)*, dans *Collectanea Mechliniensia*, t. XLVIII, 1963, p. 354-367, à compléter par F. HOUTART, *Notes sur l'évolution sociale et religieuse de l'archidiocèse de Malines*, *ibid.*, t. XLII, 1957, p. 590-591, qui a comparé le recrutement de 1885 à 1956 au mouvement de la population, et B. KREMER, *Les entrées en première année de théologie au grand séminaire de Malines. 1803-1867*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, 2 vol., Louvain, 1971.

⁷⁶ J. ART, *De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België...*, p. 295.

⁷⁷ Voir également : V. VAN RENTERGHEM, *De Brugse seminaristen (1817-1914)*, dans *De Leiegouw*, t. XXVIII, n° 1-2, juin 1986, p. 427-434, et L. BILLIOUW, *De seculiere roepingen in het Bisdom Brugge (1835-1914). Sociologische analyse van het arrondissement Roeselare (1833-1863)*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, Leuven, 1964.

⁷⁸ Pour Liège, il existe également une étude complémentaire (J. LEEN, *De rekrutering van de geestelijkheid in het Bisdom Luik tijdens de 19e eeuw*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, Louvain, 1965), mais que nous n'avons pu consulter.

⁷⁹ Cfr Annexe VI, Tableau I.

1884 — une lente progression, bientôt suivie, de 1897 à 1916, d'une nouvelle phase de régression ; de 1917 à 1942, enfin, les effectifs progressent à nouveau, avant de décliner irrémédiablement à partir de 1943.

TABLEAU VI : NOMBRE DE VOCATIONS PAR RAPPORT À LA POPULATION GLOBALE EN BELGIQUE (1840-1965)⁸⁰

ÉVÊCHÉS	POPULATION MOYENNE (1840-1965)	SÉMINARISTES	NOMBRE D'HABITANTS PAR VOCATION
Malines	2.070.332	8452	244,9
Tournai	1.054.304	3450	305,5
Liège	1.048.005	4738	221,1
Gand	996.216	4105	242,6
Bruges	789.573	4066	194,1
Namur	541.327	3859	140,2

Si nous cherchons à nuancer ces chiffres en les rapportant à la population masculine en âge d'être ordonnée (de 15 à 25 ans) (cfr Tableau VII, ci-dessous) ou à la population globale (cfr Tableau II, en Annexe VI), plusieurs correctifs peuvent être apportés. Par rapport à la classe d'âge de référence, tout d'abord, Jan Art fait remarquer que l'inversion de tendance des années 1879-1884 manque de force dans la mesure où, pour les périodes 1854-1879 et 1884-1896, l'augmentation des chiffres absolus n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la population : en fait, c'est toute la période qu'il faut considérer comme en déclin relatif. Par rapport au nombre total d'habitants, il convient également de nuancer les chiffres absolus : d'après Jan Art, l'augmentation, perceptible dès 1854, ne se manifeste clairement par un solde positif par rapport à l'augmentation du nombre d'habitants qu'à partir de 1865, tandis que la chute de 1879-1884, rapportée de même à la population globale, se poursuit en fait jusqu'en 1890 ; par ailleurs, la hausse consécutive à la Première Guerre date seulement de 1925 et est

⁸⁰ *Ibid.*

précédée d'un déclin relatif dans l'immédiat après-guerre. On notera que l'effet compensatoire des prêtres réguliers sur la diminution du nombre de séculiers ne subsiste guère compte tenu de l'évolution de la population : les courbes des chiffres absolus évoluent pour l'essentiel de façon parallèle, et là où elles évoluent en sens contraires, le nombre de vocations sacerdotales régulières ne pèse pas suffisamment pour imposer un changement de tendance dans la courbe globale. Nous pouvons juste souligner à cet égard qu'après la Première Guerre, la chute de tendance constatée en 1910-1920 chez les séculiers est compensée par les religieux...

TABEAU VII : LE RECRUTEMENT SACERDOTAL EN BELGIQUE : NOMBRE DE PRÊTRES PAR 10 000 HABITANTS MASCULINS ÂGÉS DE 15 À 25 ANS (PÉRIODES DÉCENNALES 1842-1851/1966-1975)⁸¹

PÉRIODES	HOMMES DE 15/20 ANS (ANNÉES)	PRÊTRES	o/000
1842-1851	395.185 (1846)	2386	60,3
1852-1861	417.974 (1856)	2075	49,6
1862-1871	417.924 (1866)	2288	54,7
1876-1885	487.966 (1880)	2842	58,2
1886-1895	579.885 (1890)	3474	59,9
1896-1905	628.455 (1900)	3734	59,4
1906-1915	661.217 (1910)	3206	48,4
1916-1925	706.015 (1920)	3782	53,5
1926-1935	683.644 (1930)	5346	78,2
1943-1952	675.491 (1947)	5650	83,6
1956-1965	584.849 (1960)	4227	72,2
1966-1975	740.173 (1970)	/	/

⁸¹ *Ibid.*, p. 359.

Si l'on se penche sur la situation particulière de chaque diocèse sur la base des travaux disponibles — que nous avons signalés en note —, on constate une grande diversité à la fois dans les situations analysées et dans les méthodes d'approche, chaque enquête cherchant à isoler tel ou tel déterminant sociologique en tenant compte des limites de sa documentation. Par ailleurs, il s'avère souvent difficile, concrètement, d'isoler certaines variables et d'établir des corrélations pertinentes. Nonobstant ces remarques, que peut-on retenir des résultats de ces recherches qui soit utile à la compréhension du contexte « vocationnel » de Paulin Ladeuze ? D'une manière générale, et sans entrer dans le détail de raffinements statistiques sans grand intérêt ici, on notera que la période la plus favorable au recrutement sacerdotal, au cours du siècle passé, se situe vers les années 1884-1895 environ, dans le contexte des changements politiques consécutifs à la première guerre scolaire et du climat très favorable aux catholiques qui s'ensuit⁸². Autres constantes, semble-t-il, de manière particulière : les origines géographiques, socio-professionnelles et scolaires. D'un point de vue géographique tout d'abord, on peut constater que la plupart des candidats au sacerdoce proviennent d'un milieu non urbain, soit rural (de moins en moins fécond par rapport à sa population, même s'il demeure prépondérant en chiffres absolus), soit « mixte » (semi-rural ou semi-urbain, et dont le nombre de vocations par rapport à son effectif va croissant). Corrélativement à cette origine géographique, ensuite, on note, avec les mêmes nuances, la persistance d'une présence paysanne prépondérante (en déclin relatif) et l'importance (croissante) du milieu des petits artisans, petits commerçants, instituteurs, etc., parfois désigné dans les travaux par les termes de « petite bourgeoisie ». Du point de vue scolaire, enfin, on souligne de façon constante l'importance de l'offre en matière d'enseignement secondaire, l'essentiel des vocations se développant dans les petits séminaires. Signalons pour terminer que quelques études soulignent également l'influence de la composition familiale, les vocations étant plus nombreuses parmi les familles nombreuses⁸³.

⁸² Sur la tentative de laïcisation de l'enseignement sous le cabinet libéral-doctrinaire (loi Van Humbeéck, dite « loi de malheur », de 1880) et la réaction catholique qu'elle provoqua, voir notamment J. LORY, *La résistance des catholiques belges à la loi de malheur, 1879-1884*, dans *Revue du Nord*, t. LXVII, 1985, p. 729-747.

⁸³ Fécondité soulignée par Mgr Charue pour Namur et par V. Dindouve pour Tournai.

b. Le cas du diocèse de Tournai

Que nous apprend l'analyse sociologique, pour le diocèse de Tournai ? La seule étude dont nous disposons ici consiste dans le mémoire de licence de Véronique Dindouve consacré aux ordinations sacerdotales de 1808 à 1872⁸⁴. Pour la période de la Belgique indépendante, ses analyses confirment largement ce qui précède. La courbe des entrées annuelles à Tournai suit sensiblement la même évolution que la courbe des vocations belges (cfr Tableau I, en Annexe VI), et les indices décennaux par 100.000 habitants, s'ils sont d'un niveau inférieur pour le Hainaut, progressent dans le même sens et dans la même proportion (cfr Tableau VIII, *infra*). En termes d'origine géographique, si nous nous en tenons à la dernière période prise en considération par l'auteur (1861-1872), la plus proche de l'entrée de Ladeuze au séminaire, les observations n'étonnent guère. La zone de forte concentration des vocations suit l'axe des arrondissements de Tournai et d'Ath et se prolonge vers celui de Soignies, tandis que dans l'arrondissement de Mons, qui comprend le Borinage, la seule localité dont le taux de recrutement est important se nomme précisément Harveng. 60% des vocations viennent de communes rurales, 14,7 de communes semi-rurales, 10,6 de communes semi-urbaines et 14,7 de communes urbaines. Pour l'ensemble de la période, nous constatons également un tassement relatif du recrutement rural, même s'il demeure majoritaire, et un effondrement de la fécondité sacerdotale dans les régions qui se sont fortement industrialisées (les bassins du Centre, de Charleroi et du Borinage). Du point de vue socio-professionnel, l'auteur, qui a distingué huit catégories (agriculture, artisanat-industrie, commerce, propriétaires-rentiers, professions libérales, sans profession, parents décédés, non renseignés), arrive à des conclusions « classiques » : importance des fils d'agriculteurs, mais qui, en termes de pourcentages, voient leur poids diminuer ; croissance du nombre d'enfants de petits artisans ou de petits industriels, absence de la noblesse et de la grande bourgeoisie (qui préfèrent le prestige des grands ordres) et du monde ouvrier, etc. En termes de composition familiale, enfin,

⁸⁴ V. DINDOUE, *Les entrées en première année de théologie au séminaire de Tournai de 1808 à 1872*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1979-1980, plus spécialement p. 62-144. L'auteur a présenté les conclusions de sa recherche dans ID., *Les entrées en première année de théologie au séminaire de Tournai de 1808 à 1872*, dans XLV^e Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique et 1^{er} Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès de Comines. 28-31. VIII. 1980. Actes, t. I, Comines, 1980, p. 239-240, et t. III, Comines, 1982, p. 215-217.

l'auteur constate également, sur la base des indications en sa possession, la prépondérance des familles nombreuses.

TABLEAU VIII : LE RECRUTEMENT SACERDOTAL À TOURNAI : NOMBRE ANNUEL DE PRÊTRES PAR 100 000 HABITANTS (PÉRIODES DÉCENNALES 1831-1840/1861-1870)⁸⁵

PÉRIODES	TAUX BELGES*	POPULATION HAINAUT	PRÊTRES HAINAUT	TAUX HAINAUT
1831-1840	/	637 979	297	4,65
1841-1850	4,42	714 708	240	3,35
1851-1860	3,44	769 065	186	2,41
1861-1870**	3,63	845 438	292	2,87

* D'après J. ART, *De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België...*, p. 360. Nous avons additionné chaque fois les deux indices quinquennaux de la période décennale correspondante, puis divisé le résultat par dix de façon à obtenir un taux annuel comparable à celui fourni par V. DINDOUVE, *Les entrées en première année de théologie au séminaire de Tournai de 1808 à 1872...*, [Mémoire], p. 76.

** La comparaison est ici très légèrement faussée dans la mesure où le chiffre de Tournai pour cette période comprend les prêtres de 1871 et 1872.

Des quelques considérations très générales qui précèdent, il ressort que la vocation de Paulin Ladeuze ne présente certainement rien d'atypique et qu'elle est même, sur le plan sociologique, assez « normale ». Sans prendre position ici dans le débat théorique entre facteurs personnels et forces profondes, on doit néanmoins constater que le jeune Ladeuze correspond assez bien au « portrait type » du candidat au sacerdoce belge et tournaisien de la fin du siècle passé. D'une façon générale, on notera que sa vocation intervient à un moment de recrudescence du phénomène sacerdotal, lié, nous l'avons vu, au tournant politique de 1884, qui voit l'arrivée au pouvoir des catholiques dans le contexte tendu de la guerre scolaire. Il n'est pas impossible que cet événement, dont on mesure l'impact sur les chiffres absolus d'entrées au séminaire dans tous les diocèses,

⁸⁵ D'après J. ART, *De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België...*, p. 360, et V. DINDOUVE, *Les entrées en première année de théologie au séminaire de Tournai de 1808 à 1872...*, [Mémoire], p. 76.

ait profondément marqué le jeune Ladeuze : dans sa chronique de Bonne-Espérance, comme nous l'avons vu⁸⁶, Villarceau rapporte avec force détails l'atmosphère qui régnait à Bonne-Espérance à la veille du scrutin du 10 juin 1884 et les manifestations en tous genres qui eurent lieu dans les jours qui suivirent la victoire⁸⁷. Originaire d'un village rural, resté parmi les plus féconds en vocations au sein d'un arrondissement très industrialisé, issu d'une famille de paysans, Ladeuze appartient à un milieu socio-géographique et socio-professionnel qui, malgré un déclin relatif en vocations, reste cependant un des pourvoyeurs de prêtres les plus importants. Élève de Bonne-Espérance, dont la fréquentation semble avoir été une tradition familiale, comme nous l'avons vu⁸⁸, il a grandi dans un établissement où tout prédisposait à l'engagement sacerdotal et d'où étaient issus, de fait, la plupart des prêtres diocésains. Enfin, signalons que le caractère « normal » de la vocation de Paulin Ladeuze se vérifie également du point de vue de certains facteurs moins bien étudiés, comme par exemple la fécondité particulière en vocations des familles nombreuses, puisqu'il provient d'une famille de six enfants⁸⁹.

2. La vie au séminaire : les cadres matériel et spirituel

Sur la vie au séminaire de Tournai à la fin du siècle passé, nous en savons beaucoup moins que sur la vie à Bonne-Espérance à la même époque. Installé dans l'ancien collège des jésuites de Tournai, le séminaire ne constituait pas un ensemble architectural comparable à la vieille abbaye norbertine. Ensemble de bâtiments disparates dont le dernier fut inauguré en 1882, il connut plusieurs réaménagements intérieurs, qui ne nous permettent pas de préciser sa physionomie au temps de Ladeuze. Du point de vue de vue spirituel, nous ne possédons que quelques indications qui illustrent le caractère classique du séminaire à l'époque et la rigueur de son régime disciplinaire comme de la formation spirituelle qui y est dispensée.

⁸⁶ Cfr *supra*, le chapitre II, p. 223-224.

⁸⁷ L. VILLARCEAU, *op. cit.*, p. 96-101.

⁸⁸ Voir ci-dessus, p. 257-258.

⁸⁹ Quatre si nous ne tenons compte que des enfants arrivés à l'âge adulte, son frère Maurice et sa sœur Marie étant morts respectivement à 12 et 3 ans (cfr Annexe I, Tableau 0).

a. Le décor

Lorsque le jeune Ladeuze franchit pour la première fois les portes du grand séminaire de Tournai à la rentrée de 1889-1890, la vieille bâtisse qui l'accueillait avait déjà un long passé au service de l'enseignement religieux. Affectés à la formation des séminaristes du nouveau diocèse dès 1808, les bâtiments de l'actuelle rue des Jésuites avaient été le siège d'un collège de la Compagnie de Jésus de 1595 à 1773⁹⁰. L'élection de cette nouvelle demeure au moment de la restauration concordataire s'explique en fait largement par la sécularisation des biens d'Église opérée par le Régime français. D'une part, l'ancien séminaire de la rue des Sœurs de la Charité était occupé en 1808 par un orphelinat dont on ne voulait pas déloger les habitants pour d'autres lieux moins accueillants ; d'autre part, l'ancien collège des jésuites — occupé, après la suppression de la Compagnie en 1773, par les religieux de l'abbaye de Saint-Médard — était aux mains de l'administration et put donc faire l'objet d'une cession opérée dans le contexte de la nouvelle politique religieuse de l'Empire⁹¹.

Dans l'ensemble, la physionomie extérieure du séminaire a peu évolué depuis l'époque de Paulin Ladeuze⁹². Aujourd'hui comme autrefois, on pénètre dans le complexe de bâtisses grâce à un corridor qui s'ouvre par de grandes arches sur un espace intérieur. Ceinte à droite par l'église et à gauche par un bâtiment du XVIII^e siècle, cette cour se termine par un élément du bâtiment central disposé en fer à cheval autour d'un petit jardin. L'église, qui fut inaugurée en 1604, se révèle dans l'ensemble une construction d'inspiration gothique, même si l'on y trouve quelques éléments Renaissance⁹³. Les trois ailes du bâtiment central, quant à elles, sont de construction

⁹⁰ Cfr [A. MILET], *Séminaire de Tournai. Bâtiments et collections. Aperçu historique et catalogue descriptif*, s.l.n.d., p. 1-7.

⁹¹ Voir aussi J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai...*, p. 65-76. Sur le choix d'un nouveau bâtiment pour le séminaire lors de la restauration concordataire, voir également A. MILET, *Batailles et remous autour d'un séminaire ou les mésententes de l'évêque et du maire (1803-1808)*...

⁹² Cfr [A. MILET], *Séminaire de Tournai. Bâtiment...*, p. 7-14.

⁹³ Voir également J. BRAUN, *Die Belgischen Jesuitenkirchen. Ein Beitrag zur Geschichte des Kampfes zwischen Gotik und Renaissance*, Fribourg-en-Brisgau, 1907, p. 18-25 (et recension par R. LEMAIRE, *Le style « jésuite » en Belgique*, dans *Bulletin des métiers d'art*, 6^e année, n° 12, juin 1907, p. 368-373) ; J. MOGIN, *Les jubés de la Renaissance*, Bruxelles, 1946, p. 30-32 ; J. STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden* (Verhandelingen van de Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten. Klasse der Schone Kunsten, 7), Bruxelles, 1952, p. 324-325.

différente : tandis que la partie séparant la cour du jardin remonte au XVII^e siècle, l'aile droite, qui abrite notamment la bibliothèque, date de 1882, et l'aile gauche, destinée au départ aux élèves du collège jésuite, remonte à 1640. Dans ces bâtisses, dont l'ordonnancement général est demeuré inchangé depuis la fin du XIX^e siècle, les modernisations successives ont cependant totalement remodelé l'organisation de l'espace intérieur. Si donc nous pouvons imaginer l'atmosphère générale qui devait régner au séminaire dans les années 1890, le cadre matériel exact dans lequel évolua le jeune séminariste Ladeuze nous échappe largement. En toute hypothèse, le lieu, l'organisation même de l'espace, ne semblent pas, comme à Bonne-Espérance, avoir beaucoup contribué à créer ce climat de ferveur religieuse si particulier que le visiteur éprouve encore aujourd'hui en parcourant les couloirs de la vieille abbaye...

b. Régime disciplinaire et formation spirituelle

Sur ce qui constitue la formation « cléricale » proprement dite, le régime disciplinaire et la formation spirituelle, on ne conserve aucun témoignage direct pour le séminaire de Tournai à l'époque de Ladeuze. Pas de règlement d'ordre intérieur, pas de programme spirituel, pas de liste du personnel affecté à cet aspect de la formation : rien, absolument rien qui nous permette de préciser certaines particularités de l'éducation religieuse qu'aurait, le cas échéant, reçue le jeune Ladeuze ! Certes, les progrès de la centralisation romaine au siècle passé ont conduit à une grande uniformisation de la formation sacerdotale, qui permet d'inscrire le séminaire de Tournai, comme le confirment les dispositions générales des statuts diocésains, dans la filiation des séminaires classiques. Certes, on peut admettre que le régime de vie, du point de vue religieux, n'y est pas sensiblement différent de celui qu'a connu Ladeuze à Bonne-Espérance et de celui qu'il connaîtra à Louvain. Mais on aimerait en savoir davantage : quelle est la personnalité du directeur de l'institution ? quel est le degré de rigueur du régime disciplinaire ? etc. De ce point de vue, les seules indications, indirectes, que l'on possède consistent dans le nom du président du grand séminaire et dans le jugement global porté sur l'établissement par le nonce, à l'occasion d'une enquête menée sur les séminaires belges en 1891⁹⁴...

⁹⁴ On notera que la situation n'est guère différente pour les autres séminaires qui ont fait l'objet d'enquêtes récentes. Adelbert Denaux fait le même constat que nous pour Bruges (A. DENAUX, *op. cit.*,

En théorie : un séminaire classique. — Si nous nous plaçons dans la perspective de la formation ecclésiastique, le séminaire de Tournai tel que l'a fréquenté celui qui retient notre attention ici remonte en fait, de façon prochaine, à 1829⁹⁵. De manière lointaine cependant, il s'inscrit dans le prolongement des séminaires d'Ancien Régime, assumant le double héritage de la Contre-Réforme et de l'École française de spiritualité⁹⁶. En effet, même s'il convient de tenir compte des circonstances particulières à chaque région, la forte centralisation de l'Église a conduit à une très grande uniformisation — manifeste au XIX^e siècle — dans la formation dispensée dans les séminaires et, concrètement, à une large diffusion du modèle d'éducation cléricale élaboré au séminaire Saint-Sulpice à Paris notamment, au départ des décrets du concile de Trente⁹⁷. Pour Tournai, les statuts diocésains publiés quelques années avant le passage de Ladeuze le confirment amplement. Dans le chapitre *De vita et honestate clericorum*⁹⁸, par exemple, l'idéal de Trente et de Saint-Sulpice transparaît de façon manifeste à travers l'ensemble des prescriptions synodales. D'une part, les références doctrinales aux sessions du concile sont incessantes ; d'autre part, la spiritualité sacerdotale qui s'en dégage, faite d'exercices de piété bien codifiés (oraison, célébration

p. 41, et DE SCHREVEL, avec la coll. de A. HODUM et P. ALLOSSERY, *Le diocèse de Bruges...*, p. 508-512). Si le Père Boudens ne parle pas de ses difficultés pour évoquer la situation gantoise, les informations qu'il fournit sont également assez fragmentaires (R. BOUDENS, *De diocesane clerus en de religieuzen...*, p. 381-387. Il en va de même pour J. ART, *Kerkelijke structuur en pastorale werking in het Bisdom Gent...*, p. 88-95). Quant à Liège, Pierre Fontaine ne s'est intéressé qu'à l'enseignement théologique au sens strict (P. FONTAINE, *Le grand séminaire de Liège au XIX^e siècle [1814-1901]...*).

⁹⁵ Supprimé une première fois par Joseph II en 1886, puis une seconde fois par le Directoire en 1897, le séminaire, restauré en 1808, fut à nouveau fermé en août 1813 (sur le séminaire sous le Régime français, voir notamment A. MILET, *L'opposition à la politique religieuse de Napoléon dans le Département de Jemappes. Les tribulations de Monsieur Samuël de Saint-Médard, évêque nommé de Tournai (1813-1814)*, Tournai, 1970, et E. ROLAND, *Épisodes hennuyers de la lutte entre Napoléon et Pie VII (1813-1814)*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. LXV, 1962-1964, p. 397-430. En fait, ce n'est qu'à la fin du Régime hollandais que le séminaire put être définitivement restauré.

⁹⁶ Voir surtout R. BOUDENS, *Het priestertype in de 19de eeuw...*, p. 375-390, et dans une moindre mesure J.-T. ELLIS, *op. cit.*, 1967, p. 41-58, ainsi que J. ROGÉ, *op. cit.*, p. 79-91. La plupart des études vont dans le même sens : J. ART, *Kerkelijke structuur en pastorale werking in het Bisdom Gent...*, p. 87-115 ; R. BOUDENS, *De diocesane clerus en de religieuzen...*, p. 381-390 ; ID., *De parochiepriesters en de zielzorg (1834-1962)...*, p. 412-423.

⁹⁷ ID., *Het priestertype in de 19de eeuw...*, p. 376.

⁹⁸ Voir *Statuta Diœcesis Tornacensis. Pars prior promulgata in synodo diocesana quam diebus XXIV, XXV et XXVI augusti, anno MDCCCLXXXII habuit Illustrissimus ac Reverendissimus DD. Isidorus-Josephus Du Rousseau episcopus Tornacensis* et *Pars secunda promulgata in synodo diocesana quam diebus XXIII, XXIV et XXV augusti, anno MDCCCLXXXIII habuit Illustrissimus ac Reverendissimus DD. Isidorus-Josephus Du Rousseau episcopus Tornacensis*, Tournai-Leipzig-Tournai, 1882 et 1883.

quotidienne de la messe, lecture spirituelle et lecture de l'Écriture, récitation du bréviaire, examen de conscience, visite au Saint-Sacrement et confession fréquente), se situe bien dans la tradition saint-sulpicienne⁹⁹. S'il est vrai que ces statuts ne constituent jamais qu'une norme abstraite, il n'y a cependant pas de raison penser que le séminaire diocésain s'en soit fort écarté...

L'idée centrale de la réforme tridentine en matière de sacerdoce est celle du prêtre-sacrificateur qui se définit très largement dans sa relation à l'eucharistie. Contre le protestantisme, qui dans le culte privilégie la liturgie de la parole au détriment du caractère d'offrande de la messe, conteste le caractère substantiel de la présence eucharistique et la nécessité d'un intermédiaire agissant avec une puissance spéciale, le concile réagit en affirmant le caractère d'offrande de la Nouvelle Alliance et le caractère propre du prêtre. L'idéal qui se dessine est dès lors celui d'un prêtre retranché des autres hommes, appelé à la sainteté par son commerce avec Dieu et s'effaçant devant la grandeur du sacrifice eucharistique auquel il est consacré. Prêtre pour l'éternité, il est dans le monde, mais non du monde. Marqué par l'onction, il mène une vie de prière intense rythmée par les exercices de piété et ne se départ jamais des attributs de son état sacerdotal : sa vie exprime l'altérité de son être même. Cependant, formé d'abord à la piété et au zèle, le prêtre ne l'est qu'accessoirement à la vie intellectuelle. La vertu essentielle est ici la docilité, bien plus que l'esprit critique ou la créativité, et c'est certainement dans cet esprit qu'a été formé le séminariste Paulin Ladeuze¹⁰⁰.

Concrètement : un président dont la physionomie échappe et une grande rigueur disciplinaire. — Dans la pratique, le régime de vie à Tournai devait être celui de l'internat, où professeurs et élèves vivaient en communauté étroite la succession des temps d'étude et de prière, entrecoupés des haltes nécessaires à la vie. Comme au séminaire de Bonne-Espérance et comme plus tard à Louvain, le temps y était sans doute rigoureusement découpé en périodes où alternaient les soins du corps (toilette, détente et repas), de l'âme (prières du matin et du soir, méditation, messe, lecture de la Bible ou d'une page de l'histoire de l'Église, adorations du Saint-Sacrement et visite à Notre-Dame) et de

⁹⁹ Les seules dispositions où il est question explicitement des séminaires sont celles du chapitre IV intitulé « *De seminarii diœcesani moderatoribus et professoribus* » : elles sont en fait très générales puisque, groupées d'ailleurs avec celles relatives aux « *aliis juventutis magistris et rectoribus* », elles ne concernent que les enseignants (*Statuta Diœcesis Tornacensis. Pars prior...*, p. 33-34).

¹⁰⁰ Voir surtout R. BOUDENS, *Het priestertype in de 19de eeuw...*, p. 375-390, et J. ROGÉ, *op. cit.*, p. 79-91.

l'esprit (temps d'étude où alternaient les cours proprement dits et la mémorisation des leçons)¹⁰¹. Tandis que la vie sacramentelle était sans doute rigoureusement organisée (communion fréquente et confession hebdomadaire), les sorties ne devaient être autorisées que pour les retours en famille, au moment des vacances. Pour le reste, le régime disciplinaire et la formation religieuse devaient dépendre pour une large part du président, personnage essentiel dans le fonctionnement d'un séminaire, lui-même assisté d'un responsable de la discipline et d'un directeur spirituel. Concrètement cependant, tout ce que nous savons de ce point de vue se résume à un nom, Jean-Baptiste Decrolière, dont on ignore tout quant à son action à la tête du séminaire, et à ce que veut bien nous en dire le nonce dans un de ses rapports adressés à Rome en 1891.

A l'époque de Paulin Ladeuze, nous savons (cfr Tableau X, *infra*) que le président du grand séminaire fut Jean-Baptiste Decrolière, le futur vingt-cinquième évêque de Namur¹⁰². Nommé en septembre 1881 professeur d'éloquence sacrée et d'histoire ecclésiastique à l'établissement de la rue des Jésuites, il avait commencé sa carrière comme professeur de rhétorique au collège d'Enghien en 1867, après avoir suivi durant quelques mois les cours de théologie à Louvain. Nommé vice-président du séminaire en 1888, il en avait été désigné président l'année suivante et avait alors repris l'enseignement du cours d'ascétique et de pastorale. En dehors de ces quelques points de repère biographiques, nous serions bien en peine de dire quoi que ce soit de la personnalité de celui qui fut le supérieur de Ladeuze à Tournai, ou de son action comme responsable de la formation sacerdotale du diocèse de 1889 à 1892 : rien, dans les

¹⁰¹ A titre d'exemple, nous possédons l'horaire imposé aux élèves du séminaire de Bruges vers 1850, qui ne doit pas être très éloigné de celui pratiqué à Tournai à l'époque de Ladeuze. Cfr *Het Bisdom Brugge (1559-1984). Bisschoppen, priesters, gelovingen...*, p. 410-411.

¹⁰² Au sujet de Mgr Jean-Baptiste Decrolière, né à Marchienne-au-Pont le 3 avril 1839 et mort à Namur le 5 septembre 1899, ordonné prêtre à Tournai le 26 mai 1866, chanoine honoraire (1885) puis titulaire (1890) de la cathédrale de Tournai et vingt-cinquième évêque de Namur (1892), on ne possède pas encore de notice scientifique. Outre les quelques indications fournies par A. SIMON, *Les évêques de la Belgique indépendante...*, p. 24-26, on verra, faute de mieux : F. BAIX, avec la coll. de C.-J. JOSET, *Le diocèse de Namur...*, p. 317-318 ; [Ch. HOUBA], *Oraison funèbre de Monseigneur Decrolière, XXV^e évêque de Namur*, dans *La guirlande de Marie*, 42^e année, octobre 1899, supplément paginé de I à VIII (a également paru dans *L'ami de l'ordre*, 10 septembre 1899 et dans la *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, 16 septembre 1899) ; A. LEUZE, *Diocèse de Namur. Recueil des mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques. 1800 à 1893*, Namur, 1893, p. 31-32 ; E. MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. I, Enghien, 1902-1905, p. 167 ; *Notice sur Mgr Jean-Baptiste Decrolière, évêque de Namur*, dans *AN.U.C.L. 1900*, p. I-X ; E. REMBRY, *Les remaniements de la hiérarchie épiscopale et les sacres épiscopaux en Belgique au XIX^e siècle*, Bruges, 1904, p. 132-136 (signalés par A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

notices qui lui ont été consacrées, ne transparaît à ce sujet, tandis que sa personnalité par ailleurs, échappe largement. Il faut dire qu'après avoir mené une carrière fort discrète dans l'enseignement, Decrolière eut un épiscopat assez bref (de 1892 à 1899) et qui fut rapidement marqué par la maladie : n'ayant guère eu l'occasion de laisser des traces dans les annales religieuses du diocèse de Namur, on comprend qu'il n'ait pas encore retenu l'attention d'un biographe et que sa figure demeure finalement encore assez énigmatique.

En fait, les informations les plus précises que l'on possède sur la formation religieuse au séminaire de Tournai à l'époque de Ladeuze émane du nonce, Mgr Joseph Nava di Bontifé¹⁰³. Dans son rapport sur l'état des séminaires belges rédigé en 1891, en effet, ce dernier fournit des indications assez claires sur la discipline, la piété et l'enseignement théologique¹⁰⁴. Pour ce qui est de la discipline, si le nonce reconnaît la qualité de la direction, il souligne néanmoins la grande rigueur, peut-être excessive, qui est de règle à Tournai : « *la direzione è buona, i giovani sono di una grande docilità forse anche troppo forzata a ragione della severità delle regole* ». Et en matière de piété, le nonce porte un jugement semblable :

« *Le regole, come negli altri seminarii, stabiliscono le pratiche di pietà che debbono osservarsi e sono conformi a quelle che debbono esistere in un seminario ben diretto. I sacramenti sono frequentati regolarmente : la S.[anta] Comunione è prescritta tutte le domeniche e feste principali : la maggior parte però dei seminaristi si comunicano più volte alla settimana. Ritiri spirituali, le conferenze, le devozioni ordinarie sono in pieno rigore* »¹⁰⁵.

Même si, comme nous allons le voir, le jugement du nonce quant à la rigueur de la discipline et des exercices de piété est sans doute excessive, l'image globale est bien celle d'un séminaire classique, tel que nous l'avons décrit de façon abstraite au point précédent.

¹⁰³ Sur Joseph Nava di Bontifé (1846-1928), archevêque d'Héraclée, nonce à Bruxelles de 1889 à 1895, avant d'être promu nonce en Espagne, voir Ch. TERLINDEN, *Un siècle de relations diplomatiques belgo-vaticanes*, dans *Un siècle de l'Église catholique en Belgique...*, p. 43, et G. DE MARCHI, *Le nunziature apostoliche dal 1800 al 1956* (Sussidi eruditi, 13), Rome, 1957, p. 64-65.

¹⁰⁴ Il s'agit d'un rapport élaboré par le nonce à la demande du cardinal Rampolla et qui a déjà été utilisé par le Père Boudens pour le séminaire de Gand (cfr R. BOUDENS, *De diocesane clerus en de religieuzen*, dans *Het Bisdom Gent (1559-1991)...*, p. 382-383). Conservé à la SACRA CONGREGAZIONE DEGLI AFFARI STRAORDINARI, *Belgio*, n° 89, ce document nous a aimablement été transmis par Monsieur Pierre Fontaine, qui en prépare l'édition. A

¹⁰⁵ SACRA CONGREGAZIONE DEGLI AFFARI STRAORDINARI, *Belgio*, n° 89.

3. Le régime intellectuel

Sur le régime des études à Tournai, nous en savons un peu plus que sur la vie matérielle et spirituelle, mais toujours de manière indirecte. Dans son rapport de 1891¹⁰⁶, en effet, le nonce fournit rapidement, pour chaque séminaire, les matières enseignées et, pour les disciplines canoniques, leur importance horaire et les manuels éventuellement utilisés. Par ailleurs, à défaut d'avoir conservé un programme des cours détaillé, il est possible, grâce au dépouillement systématique des *ordo* du diocèse, de reconstituer le personnel du séminaire et, à travers lui, de se faire une idée, au moins approximative, du contenu de l'enseignement.

a. Le programme des études

En termes de programme, les matières enseignées nous sont donc fournies à la fois par le rapport de la nonciature de 1891 (cfr Tableau IX, *infra*) et, indirectement, par la composition du corps professoral à l'époque de Ladeuze, telle qu'elle apparaît dans les *ordo* du diocèse de Tournai (cfr Tableau X, *infra*). Nous pouvons y distinguer deux groupes de disciplines : d'une part, les matières canoniquement obligatoires (dogme, morale, Écriture sainte, histoire de l'Église, droit canon et liturgie¹⁰⁷), pour lesquelles le nonce fournit des indications très précises en termes de volume horaire et de manuels ; d'autre part, les disciplines plus « périphériques », « ajoutées » à la théologie proprement dite, selon l'expression du nonce (« *è aggiunto alla teologia* [...] »), pour lesquelles il ne précise pas l'importance horaire ni le support pédagogique utilisé. Les premières sont aussi celles dont nous retrouvons l'énoncé exact dans les annuaires diocésains, alors que les secondes ne correspondent pas tout à fait aux intitulés officiels de ces derniers : les annuaires diocésains renseignent un cours de « rites », là où le nonce parle d'un enseignement de « liturgie », un cours de « pastorale » là où il signale des « exercices de catéchisme », etc. Sur le plan critique, cependant, les deux sources coïncident assez bien : au-delà des questions de terminologie, les seules « divergences » portent sur les exercices spéciaux de pédagogie, qui n'apparaissent que dans la liste du

¹⁰⁶ SACRA CONGREGAZIONE DEGLI AFFARI STRAORDINARI, *Belgio*, n° 89.

¹⁰⁷ D'après la liste arrêtée par Pie IX en 1856 (cfr J. ROGÉ, *op. cit.*, p. 107).

nonce, et sur le plain-chant, qui n'est repris que dans les documents diocésains¹⁰⁸. En fait, les deux documents sont ici complémentaires : nous savons, grâce aux notices biographiques, que Pierre Féron fut effectivement chargé de l'enseignement de la pédagogie au séminaire de Tournai en 1885, comme l'indique le rapport du nonce¹⁰⁹, et que Firmin Leclercq y fut bien professeur de plain-chant, comme le renseignent les « cartabelles »¹¹⁰...

TABLEAU IX : MATIÈRES ENSEIGNÉES AU SÉMINAIRE DE TOURNAI D'APRÈS LE RAPPORT DU NONCE (1891)¹¹¹

DISCIPLINES	VOLUME HORAIRE	MANUELS
Dogmatique	3h (/semaine)	Leçons dictées
Morale	3h	HAINE
Écriture sainte	3h	Leçons dictées
Histoire	2h 30	DOUBLET
Droit canon	2h 30	DE BRABANDÈRE
Liturgie	1h	?
Pédagogie	Facultatif ¹¹²	?
Éloquence	?	?
Exercices de catéchisme	?	?

¹⁰⁸ Le fait que dans les « cartabelles » du diocèse, Jean-Baptiste Decrolière soit crédité d'un cours d'« ascétisme et de pastorale », là où le nonce ne parle que de « pastorale », s'explique : comme président du séminaire, ce dernier devait donner aux séminaristes des « conférences spirituelles » sur la théologie ascétique.

¹⁰⁹ Cfr *supra*, p. 241, note 321.

¹¹⁰ Il fut d'ailleurs également trésorier du bureau administratif du séminaire (cfr *supra*, p. 233, note 279).

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Pour les prêtres qui sont destinés à l'enseignement secondaire.

A Tournai, à l'époque de Ladeuze, l'enseignement des disciplines théologiques proprement dites occupe quinze heures par semaine. Comme nous pouvions nous y attendre, les cours les plus importants, en termes de volume, sont les cours de dogme et de morale, qui occupent trois heures de cours hebdomadaires chacun, mais aussi, et il convient de le souligner, le cours d'Écriture sainte, qui est lui aussi crédité de trois heures. L'histoire de l'Église et le droit canon s'enseignent à raison de deux heures et demie par semaine et la liturgie à raison d'une heure. Pour les autres disciplines « ajoutées à la théologie », le nonce signale encore que le cours de pédagogie est facultatif et n'est donné qu'aux élèves destinés à l'enseignement secondaire, mais pour le reste il n'apporte aucune précision horaire. Nous pouvons imaginer que le plain-chant, l'éloquence et la pastorale (ou les « exercices de catéchisme ») sont enseignés de façon régulière et font partie intégrante de l'horaire des cours, mais ce n'est pas certain.

b. Le corps professoral

Comme l'indique le Tableau X ci-dessous, les titulaires des deux grandes chaires de dogmatique et de morale à l'époque de Ladeuze sont respectivement Jules Liagre et Charles-Gustave Walravens, futur évêque de Tournai de 1897 à 1915. De Jules-Louis-Joseph Liagre, docteur en théologie de l'Université de Louvain¹¹³, professeur de philosophie à Bonne-Espérance puis de dogmatique au grand séminaire de Tournai¹¹⁴, nous savons seulement qu'il a laissé plusieurs traités à l'usage de ses étudiants. De Bonne-Espérance, tout d'abord, avec des *Praelectiones philosophiae elementaris* (Decallonne-Liagre, Tournai, 1876, VIII-385 p.) ; de Tournai ensuite, avec une série de *Praelectiones theologiae dogmaticae* et une série de *Praelectiones theologiae dogmatico-morales*, toutes deux *ad usum suorum auditorum*, et qui semblent couvrir tout le champ de son enseignement. Les deux séries comprennent, en plusieurs volumes, tous les traités classiques : l'introduction à la théologie, l'Église, les lieux théologiques, le Dieu un, le Dieu trine, le Dieu créateur, le Dieu réparateur, la grâce, les vertus et les

¹¹³ Avec une thèse défendue en 1871 : J.L.J. LIAGRE, *De hominis exaltatione ad ordinem supernaturalem* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XXI), Louvain, Van Linthout, 1871, VIII-268 p.

¹¹⁴ Sur Jules-Louis-Joseph Liagre, né à Tournai le 1^{er} juin 1843 et décédé le 29 décembre 1927, ordonné prêtre le 26 mai 1866, chanoine honoraire (?) puis titulaire (?) de la cathédrale de Tournai, voir A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

dons infus, les vertus théologiques, les sacrements en général, le baptême, la confirmation, le sacrement de l'eucharistie, le sacrifice de la messe, l'extrême-onction et l'ordre. Quant à Charles-Gustave Walravens, licencié en théologie de Louvain, professeur de philosophie à Bonne-Espérance de 1870-1871 à 1879-1880 (théodicée et morale) et professeur au grand séminaire de 1880 à 1897 (comme professeur de morale jusqu'en 1894, puis comme président), il n'a guère laissé de traces de son enseignement. S'il est l'auteur d'un traité *Theologia generalis seu introductio in theologiam catholicam ex pluribus ac probatis auctoribus deprompta auctore C.G. Walravens* (cours autographié, Imprimerie de Bonne-Espérance, 1873, 248 p.) destiné à ses élèves

TABLEAU X : LE CORPS PROFESSORAL DU GRAND SÉMINAIRE DE TOURNAI (1889-1890/1891-1892)¹¹⁵

FONCTIONS/DISCIPLINES	ENSEIGNANTS
Président	Jean-Baptiste Decrolière
Économe	Firmin Leclercq
Théologie dogmatique	Jules Liagre
Théologie morale	Charles-Gustave Walravens
Écriture sainte	Adolphe-Joseph Liagre
Histoire et droit canon	Pierre Féron
Éloquence sacrée et rites	François-Xavier Coppin
Ascétisme et pastorale	Jean-Baptiste Decrolière
Plain-chant	Firmin Leclercq

du petit séminaire, nous n'avons retrouvé aucun ouvrage de sa plume traitant de morale¹¹⁶.

¹¹⁵ Renseignements aimablement communiqués par l'archiviste du grand séminaire, Monsieur le Chanoine Milet, au départ des *ordo* du diocèse.

Pour la théologie positive, l'Écriture sainte et l'histoire de l'Église, les titulaires sont Adolphe-Joseph Liagre et Pierre Féron. Le premier conquiert son doctorat en théologie à l'Université de Louvain en 1860, avec une thèse en Écriture sainte sur l'Épître de saint Jacques¹¹⁷. Nommé professeur d'exégèse au séminaire de Tournai le 16 juillet 1860, il formera pendant cinquante ans tous les prêtres du diocèse à cette discipline... Surtout versé dans l'étude du Nouveau Testament, il est notamment l'auteur d'une *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon les quatre évangiles* (en coll. avec A. DELAUNOIS, 2^e éd., Tournai, Decallonne-Liagre, 1880, 375 p.) et d'un *Commentarius in libros historicos novi testamenti quem in usum discipulorum suorum et cleri* (dont nous avons vu le t. I, *In SS. Matthaeum et Marcum*, Tournai, Decallonne-Liagre, 1883, VIII-728 p. et le t. II, *In S. Lucam*, Tournai, Decallonne-Liagre, 1889, VII-409 p.)¹¹⁸. Pour ce qui est du second, Pierre Féron, on peut s'étonner — la remarque vaut aussi pour le droit canon — de ce qu'il ait été investi de cet enseignement au grand séminaire. Nommé dans l'enseignement dès son ordination, il ne reçut jamais la moindre formation spécialisée en histoire ecclésiastique (ni d'ailleurs en droit canon). Professeur de langues vivantes et de philologie classique avant d'être nommé principal du collège de Chimay, c'est en fait dans le domaine des langues anciennes, et plus exactement dans le domaine de la didactique de ces langues, qu'il allait se spécialiser, et c'est à celles-ci qu'il consacra l'essentiel de sa carrière ultérieure. De son passage au grand séminaire, les contemporains ne retiennent d'ailleurs que son enseignement pédagogique¹¹⁹...

¹¹⁶ Sur Charles-Gustave Walravens, né à Marcq (Enghien) le 28 juin 1841 et décédé à Tournai le 14 février 1915, qui débuta sa carrière comme vicaire de Sainte-Élisabeth à Mons (1868-1870) et la termina comme évêque de Tournai (évêque auxiliaire de Mgr Du Roussaux le 16 décembre 1896, sacré à Tournai le 24 février 1897, nommé évêque de Tournai le 23 septembre 1897), voir les notices signalées dans A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet) : U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai...*, p. 155 ; Ch. LEMAÎTRE, *Oraison funèbre de Sa Grandeur Monseigneur Charles-Gustave Walravens, XCVII^e évêque de Tournai, prononcée aux funérailles le 18 février 1915*, Tournai, [1915] ; E. REMBRY, *op. cit.*, p. 217-218 ; E. REMY, *Sa G. Monseigneur Charles-Gustave Walravens, évêque de Tournai*, dans AN.U.C.L. 1915-1919, p. 327-333 ; A. SIMON, *Les évêques de la Belgique indépendante...*, p. 92-94 ; J. WARICHEZ, *Le diocèse de Tournai...*, p. 18-21.

¹¹⁷ A.J. LIAGRE, *Interpretatio epistolae catholicae S. Jacobi* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. X), Louvain, Van Linthout, 1860, VIII-271 p.

¹¹⁸ Sur Adolphe Liagre, né à Tournai le 16 mars 1834 et y décédé le 31 juillet 1910, ordonné prêtre en 1856, cfr E. STÉNIER, *Éloge funèbre de M. le chanoine Adolphe-Joseph Liagre*, Tournai, [1910] (a également paru dans *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 17 septembre 1910, p. 615, 24 septembre 1910, p. 632-634, 1^{er} octobre 1910, p. 649-651, 8 octobre 1910, p. 668-671) (A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

Pour les disciplines plus « pratiques », outre le droit canon, enseigné par Pierre Féron précisément, la liturgie (ou « rites ») était donnée à l'époque de Ladeuze par François-Xavier Coppin, responsable également du cours d'éloquence sacrée. Durant son séjour au séminaire (de 1889 à 1899), pendant lequel il fut également aumônier chez les Ursulines de Tournai et directeur de la *Guirlande de Marie*, une modeste revue mariale, il eut l'occasion d'achever la mise au point d'un traité de liturgie commencé par son prédécesseur¹²⁰. Sa formation théologique s'était faite pour l'essentiel à Tournai : désigné pour Rome après une année de philosophie à Bonne-Espérance, il n'avait pas réussi à s'habituer au régime et au climat romains et avait dû, après quelques mois, revenir au séminaire de Tournai¹²¹.

Enfin, pour ce qui est des disciplines jugées « facultatives » pour les séminaires à l'époque, nous avons déjà évoqué la figure de Firmin Leclercq qui, avant d'être nommé économe du grand séminaire et responsable de l'enseignement du plain-chant, avait été économe et professeur de cinquième à Bonne-Espérance du temps de Ladeuze, et la personne de Jean-Baptiste Decrolière, qui, avant d'être nommé évêque de Namur en 1892, avait assumé, outre la présidence du séminaire, l'enseignement de l'ascétique et de la pastorale.

¹¹⁹ Cfr *supra*, p. 240, note 321.

¹²⁰ Il s'agit de *Sacrae liturgiae compendium*, commencé par Émile-Joseph Pourbaix (1845-1894), professeur de droit canon au séminaire de 1880 à 1886 et président de ce dernier en 1892. Cfr U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai...*, p. 153-155 ; *Les funérailles et l'éloge funèbre de S.G. Mgr Émile-Joseph Pourbaix, évêque titulaire d'Eudociade, auxiliaire et vicaire général de S.G. Mgr l'évêque de Tournai*, Tournai, [1894] ; E. MATTHIEU, *op. cit.*, t. II, p. 351 ; E. REMBRY, *op. cit.*, p. 215-216 (A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* [A. Milet]).

¹²¹ François-Xavier Coppin est né à Wodecq le 6 mars 1858 et décédé à Tournai en octobre 1918. Nommé vicaire à Lens après son ordination le 13 novembre 1881, il deviendra, au terme de son séjour au séminaire en 1899, inspecteur diocésain des communautés religieuses. Chanoine honoraire depuis 1893, il terminera sa carrière ecclésiastique comme curé-doyen de la paroisse Notre-Dame à Tournai, où il avait été nommé le 12 juillet 1904. Outre A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet), cfr CANTINEAU, *Éloge funèbre de Monsieur le chanoine François-Xavier Coppin, curé-doyen de Notre-Dame à Tournai*, [Tournai, 1918].

c. Contenu de l'enseignement

Si nous nous en tenons aux enseignements dont le contenu général peut être cerné grâce aux manuels utilisés ou aux traités rédigés par les titulaires (dogmatique, morale, Écriture sainte, histoire de l'Église et droit canon), nous pouvons qualifier globalement la formation cléricale de « traditionnelle ».

En dogmatique, concrètement, les *Praelectiones theologiae dogmaticae* de Jules Liagre se présentent comme un manuel de facture tout à fait classique pour le XIX^e siècle. Le premier traité abordé, le *De Ecclesia*, est à cheval sur la dogmatique générale ou apologétique, dans sa partie *De Veritate Ecclesiae dignoscenda* (il s'agit de montrer, sur la base d'une argumentation positive, que la religion du Christ est divine et que l'Église en est la seule héritière), et sur la dogmatique spéciale ou dogmatique proprement dite, pour sa description théologique de l'Église (il s'agit de décrire, sur base d'une argumentation déductive, la nature, les attributs, etc., de l'Église)¹²². L'absence du traité apologétique *De vera religione* s'explique sans doute par le fait qu'il a déjà été enseigné en seconde année de philosophie à Bonne-Espérance. Pour le reste, la méthode adoptée est celle de la théologie spéculative ou scolastique, c'est-à-dire celle qui tente d'articuler les données de la foi à l'aide de raisonnements empruntés à la métaphysique¹²³. On notera que les sacrements font ici l'objet d'un solide enseignement dogmatique, alors qu'ils constituent déjà une part importante du cours de morale (voir ci-dessous).

Comme le signale le nonce, le manuel utilisé en morale est « le Haine », c'est-à-dire l'ouvrage d'A.J.J.F. HAINE, *Theologiae moralis elementa ex S. Thoma et aliisque probatis doctoribus*, en quatre volumes, dont la première édition sortit de 1881 à 1884 et la quatrième en 1899¹²⁴. Docteur¹²⁵ et professeur à la faculté de théologie de

¹²² Voir à ce sujet J. BELLAMY, *op. cit.*, p. 226-242, le chapitre sur « Le traité *De Ecclesia* et la démonstration catholique ».

¹²³ Voir notamment E. DUBLANCHY, *Dogmatique*, dans *D.T.C.*, t. IV, Paris, 1939, 1522-1574 (spécialement col. 1531-1540), ainsi que M.-J. CONGAR, *Théologie*, *ibid.*, le point consacré à la théologie au XIX^e siècle, col. 435-447, et, dans une moindre mesure, P.-A. LIÉGÉ, *Dogmatique*, dans *Catholicisme...*, t. III, col. 949-962.

¹²⁴ Nous avons consulté ici la deuxième édition : Louvain, Charles Fonteyn, 1889, XLI-432 p., II-452 p., III-452 p. et IV-465 p.

¹²⁵ Avec une thèse de mariologie : *De Hyperdulia ejusque fundamento dissertatio historico-theologica*, Louvain, Vanlinthout, 1864, IV-274 p.

l'Université de Louvain en 1864, Antoine Haine¹²⁶ est l'auteur de plusieurs traités dont on peut dire sans exagération qu'ils se présentent comme de simples compilations dépourvues de toute idée personnelle¹²⁷. Son manuel de théologie morale utilisé à Tournai en 1891 n'échappe pas à ce jugement :

« dans les questions controversées l'auteur ne propose guère ses propres vues, il s'abstient fréquemment de discuter les opinions en présence et hésite souvent à prendre position même dans les débats les plus importants, comme dans la question du probabilisme, de l'hypnotisme, de l'usure, etc. Mais le caractère un peu trop impersonnel de l'œuvre s'explique assez par la grande modestie de l'auteur, qui jamais ne cherche à s'ériger en arbitre, qui se défie constamment de ses propres lumières et qui préfère s'arrêter quand il ne trouve aucune décision romaine pour éclairer sa route »¹²⁸...

Bien dans la tradition casuistique généralisée par l'Église post-tridentine et où l'enseignement de la morale est essentiellement conditionné par les nécessités du confessionnal, il reprend tous les traités habituels (*De actibus humanis* ; *De conscientia* ; *De legibus* ; *De peccatis* ; etc.), en ce compris tous les problèmes liés à la pastorale des sacrements (*De sacramentis in genere*, *De baptismo* , etc.), sous forme de questions où tous les problèmes apparaissent sur le même plan¹²⁹. Du point de vue des options théologiques, il apparaît plutôt comme un traité légaliste où, malgré des conclusions pratiques nuancées, l'esprit de la morale de saint Alphonse de Liguori dont

¹²⁶ Antoine-Joseph Haine est né à Anvers en 1825 et décédé à Louvain en 1901. Après sa licence en théologie à Louvain avec une thèse consacrée à la définibilité du dogme de l'Immaculée Conception (1851), il séjourna deux ans au Collège belge de Rome pour se familiariser au travail des Congrégations romaines. Il revint ensuite à Louvain, comme vicaire de la paroisse Saint-Jacques (1857) tout d'abord, comme professeur ensuite. Voir également E. DE SEYN, *Dictionnaire biographique...*, t. II, p. 540 ; ID., *Dictionnaire des écrivains...*, t. I, p. 953.

¹²⁷ *Synopsis S. R. E. Cardinalium Congregationum*, Louvain, C.J. Fonteyn, 1857, XXV-170 p. ; *De la Cour romaine sous le pontificat de N. S. P. le pape Pie IX*, 2 vol., Louvain, Vanlinthout, 1859-1861, XXVIII-340 p. et XXX-280 p. ; *Principia dogmatico-moralia Universae theologiae Sacramentis*, Louvain, V[euv]e Ch. Fontaine, 1875, IX-534 p. ; *Principia et errore, seu prolegomena in S. Theologiam ad Syllabum et Vaticanum Synodum exacta [...]*, Louvain, Lefever, 1877, XXII-351 p.

¹²⁸ Voir O. DIGNANT, *Notice sur la vie et les travaux de Mgr A. Haine*, AN.U.C.L. 1902, p. XIV-XV. Voir également L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889* (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, t. LIV, n° 143), Bruxelles, 1992, p. 449-451, spécialement p. 450.

¹²⁹ Sur l'histoire de l'enseignement moral, voir notamment J.-M. AUBERT, *Morale*, dans *Catholicisme...*, t. IX, col. 718-726, la partie consacrée aux « grandes étapes de la théologie morale, et E. DUBLANCHY, *Morale (théologie)*, dans *D.T.C.*, col. 2450-2451, la partie consacrée aux XVII-XIX^e siècles.

l'auteur se réclame pourtant se retrouve assez peu¹³⁰. Sans entrer dans de trop longues considérations, rappelons ici que la théologie morale au XIX^e siècle s'est partagée entre moralistes traditionnels (d'inspiration rigoriste) et disciples de saint Alphonse de Liguori (probabilistes)¹³¹. Si le choix de ce manuel peut étonner — Tournai fut un des premiers séminaires belges à être gagné par la morale liguorienne¹³² —, il faut sans doute y voir la manifestation de la personnalité du titulaire, C.-G. Walravens, plus soucieux de clarté et de logique rigoureuse que de spéculation ou d'érudition¹³³...

Dans le domaine de l'Écriture sainte, Adolphe Liagre n'ayant pas laissé de manuel correspondant à son enseignement, il n'est guère possible de connaître le contenu précis de celui-ci. Si nous pouvons supposer que, comme auteur de plusieurs commentaires du Nouveau Testament, il a privilégié son objet d'étude de prédilection, rien ne permet de l'affirmer. Disciple de Jean-Théodore Beelen, professeur de philologie orientale et d'exégèse à l'Université de Louvain de 1836 à 1884, il en reprend fidèlement la méthode, avec ses acquis et ses limites¹³⁴ : si, pour la partie exégétique de son œuvre, Beelen s'attache à fixer rigoureusement le sens littéral et s'efforce de fonder

¹³⁰ C'est ce qui ressort notamment d'une analyse comparative menée à travers une série de manuels de théologie morale au sujet des positions en matière de « pécheurs habituels et récidivistes » du traité *De pœnitentia*. Cfr R. GALLAGHER, *The Systematization of Alphonsus' Moral Theology through the Manuals. The story of transformation, abandonment and rejection as evidenced in the treatment of the habituati et recidivi*, dans *Studia Moralia*, t. XXV, 1987, p. 247-277, plus spécialement p. 267-268 (cité par L. KENIS, *op. cit.*, p. 450).

¹³¹ A la suite des controverses janséniste et laxiste portant sur la conscience douteuse (que faire lorsque l'on n'est pas sûr qu'un précepte s'applique à une situation ?), on distingue les tenants du rigorisme ou tutorisme (il faut être certain qu'une loi ne s'applique pas à un acte pour ne pas être tenu de l'appliquer), du probabiliorisme (il faut que la probabilité que la loi ne s'applique pas à un acte soit plus grande que la probabilité qu'elle s'applique, pour ne pas être tenu de l'appliquer), de l'aequiprobabilisme (il faut que la probabilité que la loi ne s'applique pas à un acte soit au moins égale à la probabilité qu'elle s'applique, pour ne pas être tenu de l'appliquer), du probabilisme (il suffit qu'existe une solide probabilité que la loi ne s'applique pas à un acte, même si la probabilité qu'elle s'applique est plus grande, pour ne pas être tenu de l'appliquer) et du laxisme (il suffit qu'existe une légère probabilité que la loi ne s'applique pas à un acte, pour ne pas être tenu de l'appliquer). Cfr J.-M. AUBERT, *Probabilisme*, dans *Catholicisme...*, t. XI, col. 1064-1078.

¹³² A propos des progrès des idées de saint Alphonse de Liguori sur le rigorisme dans nos régions, voir M. DE MEULEMEESTER, *Introduction de la théologie morale de St Alphonse de Liguori en Belgique*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. XVI, 1936, p. 468-484 (pour Tournai, p. 479).

¹³³ E. REMY, *Sa G. Monseigneur Charles-Gustave Walravens...*, p. 327.

¹³⁴ Cfr E. STÉNIER, *Éloge funèbre de M. le chanoine Adolphe-Joseph Liagre*, Tournai, [1910], p. 7-8, qui décrit rapidement sa méthode et le présente comme un disciple du professeur louvaniste.

l'interprétation des textes sacrés sur une base philologique et historique sérieuse, il reste entièrement étranger aux problèmes critiques¹³⁵.

Comme l'indique le rapport de 1891, l'histoire est enseignée à l'aide du « Doublet » (J. DOUBLET, *Leçons d'histoire ecclésiastique*, 3 vol., Paris, Berche et Trolin, 1879). Si nous n'avons pas réussi à mettre la main sur cet ouvrage, il y a cependant peu de risques de se tromper en disant qu'il doit sans doute répondre essentiellement à des préoccupations édifiantes et apologétiques. Professeur au grand séminaire d'Arras de 1862 à 1876, en effet, Jules Doublet n'avait reçu aucune formation scientifique et s'était spécialisé dans la publication « d'ouvrages de théologie et de spiritualité, sous forme de plans destinés aux prédicateurs »¹³⁶. Une de ses biographies conclut d'ailleurs laconiquement que, tout entière orientée par les besoins de la prédication, « son œuvre est désormais dépassée »¹³⁷. A défaut d'avoir pu analyser sommairement le manuel, l'examen de deux carnets de notes prises par Ladeuze aux cours d'histoire de Féron indique clairement la tendance : il y est plus question d'une « défense et illustration de l'Église » que d'histoire proprement dite¹³⁸. Dans la mesure où Pierre Féron n'avait pas de compétences historiques particulières, son choix du manuel de Doublet et la faiblesse de son enseignement n'étonnent guère, mais sa désignation comme titulaire de

¹³⁵ Jean-Théodore Beelen, orientaliste et exégète, est né à Amsterdam le 12 janvier 1807 et décédé à Louvain le 31 mars 1884. Formé au séminaire de Hageveld et à Rome, il fut nommé professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Liège (1833) puis à l'Université de Louvain (1836). Comme orientaliste, il eut le mérite de restaurer, le premier en Belgique, l'enseignement des langues orientales et d'établir l'école de Louvain sur des bases solides. Comme exégète, il apparaît comme le véritable fondateur de l'école belge et, malgré les faiblesses que nous avons signalées, il peut être compté au nombre des meilleurs exégètes catholiques de son époque. D'une façon générale, voir J. COPPENS, *Beelen (Jean-Théodore)*, dans *B.N.*, col. 215-222, qui renvoie à la bibliographie. Voir également L. KENIS, *op. cit.*, p. 421-431, plus récent et plus développé.

¹³⁶ Sur Jules Doublet, prêtre du diocèse d'Arras, né à Dunkerque le 3 décembre 1833 et décédé le 10 février 1910, voir R. LIMOUZIN-LAMOTHE, *Doublet (Jules)*, dans *D.B.F.*, t. XI, Paris, 1967, col. 645-646.

¹³⁷ A. RAYER, *Doublet (Jules)*, dans *D.S.*, t. III, col. 1671-1672.

¹³⁸ A.K.U.L., A.P.L., [n° 12], Un ensemble de « carnets », dont deux cours d'histoire de l'Église. Le premier commence à Grégoire VII et indique, avant le chapitre intitulé « Innocent III et son siècle (13^e s.) », la mention « année 1890-1891 », qui correspond à la période du grand séminaire. Le second cahier, qui est la suite du premier, commence à Clément V.

l'enseignement de l'histoire témoigne d'un désintérêt certain pour une discipline dont le rôle n'allait pourtant cesser de croître¹³⁹.

Pour le droit canon, il en va comme pour l'histoire ecclésiastique dont le titulaire, Pierre Féron également, n'avait pas davantage de compétences. Il est vrai qu'avant la promulgation du code de droit canonique de 1917, la multiplicité des textes, souvent périmés, rendait particulièrement fastidieux l'enseignement du droit ecclésiastique et explique largement la désaffection dont souffrit longtemps son enseignement¹⁴⁰. Le manuel utilisé à Tournai, le « De Brabandere » (P. DE BRABANDÈRE, *Juris canonici et juris canonico-civilis compendium*, 2 vol., Bruges, Desclée De Brouwer, 1894-1895), parut pour la première fois à Bruges en 1869 et connut de très nombreuses éditions jusqu'à la guerre 1914. Son auteur, professeur de droit canon (1861) puis président (1869) du grand séminaire de Bruges, était licencié en droit canon de l'Université de Louvain (1857) et ancien élève du Collège belge de Rome. Son manuel, « devenu classique dans tous les séminaires de Belgique »¹⁴¹, l'est resté jusqu'à la Première Guerre mondiale.

De tout ce qui précède, que pouvons-nous conclure quant à la formation intellectuelle reçue par Ladeuze au grand séminaire de Tournai ? Faut-il considérer l'établissement de la rue des Jésuites comme une parfaite illustration de l'idée, communément admise, qui veut que l'enseignement théologique en Belgique au XIX^e siècle n'ait pas échappé à la stagnation générale des sciences ecclésiastiques¹⁴² ? En fait, la question est double :

¹³⁹ Voir notamment R. AUBERT, *L'Église catholique de la crise de 1848 à la Première Guerre mondiale...*, p. 178-199. Voir également R. PALANQUE, *Histoire ecclésiastique*, dans *Catholicisme...*, t. V, col. 795-800.

¹⁴⁰ Sur l'enseignement du droit canon, voir notamment A. BRIDE, *Droit canonique*, dans *Catholicisme...*, t. IV, col. 1102-1110.

¹⁴¹ A. SIMON, *Brabandère (Pierre De)*, dans *B.N.*, t. XXXI, Bruxelles, 1962, col. 113. Pierre De Brabandère, né à Ooigem le 25 septembre 1828 et décédé à Bruges le 31 mars 1895, fut ordonné prêtre le 21 mai 1853. Il commença sa carrière ecclésiastique comme vicaire à Ypres et fut également, après son passage au séminaire, curé-doyen de Turnhout (1875). Chanoine honoraire dès 1867, il sera nommé prélat domestique et chanoine titulaire en 1885. Vicaire général de Mgr Faict en 1880, vicaire capitulaire le 4 juin 1894, il sera promu évêque de Bruges le 18 mai 1894 et sacré le 11 juin de la même année (*ibid.*, col. 112-113).

¹⁴² E. VAN ROEY, *Les sciences théologiques*, dans *Le mouvement scientifique en Belgique. 1830-1905*, t. II, Bruxelles, 1908, p. 483-523 ; *Prêtres de Belgique (1830-1930)*, dans *Nouvelle revue théologique*, t. LVII, 1930, p. 621-744, plus spécialement R. KREMER, [*Prêtres de Belgique (1830-1930)*]. Dans *l'enseignement théologique et philosophique*, p. 683-709 ; *Nouvelle revue théologique*,

l'enseignement des séminaires belges a-t-il été aussi médiocre qu'on le dit souvent durant tout le siècle et celui de Tournai méritait-il encore ce jugement sévère à l'époque de Ladeuze ?

Pour ce qui est du régime intellectuel des séminaires en général, le nonce, dans son rapport de 1891¹⁴³, se montre effectivement assez sévère. S'inspirant en fait d'un rapport de Mercier¹⁴⁴, il regrette le manque de préparation des professeurs, l'insuffisance des contacts avec les élèves, la passivité des séminaristes chez qui l'investigation personnelle et la spontanéité individuelle sont brimées, l'isolement du séminaire qui cantonne les élèves dans des systèmes de pensée dépassés et dans un univers intellectuel coupé des réalités extérieures. Outre qu'il convient de nuancer ce diagnostic — on sent poindre ici l'idée d'un séminaire attaché à l'Université de Louvain que Mercier, l'inspirateur de ces observations, concrétisera l'année suivante avec le séminaire Léon XIII¹⁴⁵ —, l'analyse n'est que partiellement confirmée pour la période qui nous concerne : si le XIX^e siècle dans son ensemble peut effectivement être considéré comme un temps de stagnation, un changement s'amorce cependant à partir des années 1880-1890, grâce précisément à l'influence du néo-thomisme et de Mercier. C'est ce que notent Jan Art pour Gand, qui considère pourtant que la médiocrité du séminaire de

t. LVI, 1929, 785 sv., une série d'articles sur les disciplines théologiques de 1869 à 1929 publiée à l'occasion des soixante ans de la revue.

¹⁴³ SACRA CONGREGAZIONE DEGLI AFFARI STRAORDINARI, *Belgio*, n° 89.

¹⁴⁴ Cfr R. BOUDENS, *De diocesane clerus en de religieuzen*, dans *Het Bisdom Gent (1559-1991)*..., p. 382-383. Sur Désiré-Joseph Mercier (1851-1926), professeur au grand séminaire de Malines (1877-1882), fondateur du « Cours de philosophie selon saint Thomas » (1882) puis de l'Institut supérieur de philosophie (1889) à l'Université catholique de Louvain, et archevêque de Malines (1906-1926), dont nous reparlerons plus longuement au chapitre suivant, voir A. SIMON, *Le cardinal Mercier* (Notre passé), Bruxelles, 1960, qui fut longtemps le seul ouvrage d'ensemble sur le Grand cardinal. Il s'efface cependant désormais en partie devant la synthèse de D.A. BOILEAU, *Cardinal Mercier : a Memoir*, Herent, 1996. Parmi la bibliographie signalée par ce volume (p. 403-411), abondante et dont il est impossible de rendre compte ici, signalons tout particulièrement R. AUBERT, *Le cardinal Mercier (1851-1926). Un prélat d'avant-garde. Publications du professeur Roger Aubert rassemblées à l'occasion de ses 80 ans*, hommage édité par J.-P. HENDRICKX, J. PIROTTE et L. COURTOIS, Louvain-la-Neuve, 1994, et R. BOUDENS, *Two Cardinals. John Henry Newman. Désiré Joseph Mercier* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. CXXIII), éd. par L. GEVERS, avec la coll. de B. DOYLE, Leuven, 1995 (la seconde partie, p. 175-353), qui rassemblent la production du chanoine Aubert et du Père Boudens consacrée à la figure de l'archevêque de Malines.

¹⁴⁵ Voir à ce sujet L. DE RAEMAEKER, *Le séminaire Léon XIII de 1892 à 1942*, Louvain, 1942.

Gand au siècle passé reflète la médiocrité générale des études cléricales¹⁴⁶, et Pierre Fontaine pour Liège, dont les conclusions vont exactement dans le même sens¹⁴⁷.

Pour ce qui est du séminaire de Tournai à l'époque de Ladeuze, il faut sans doute rendre également un verdict plus nuancé : si la situation est conforme à l'impression générale qui se dégage pour le siècle passé dans son ensemble, on n'en est cependant plus à l'époque héroïque de la restauration du séminaire. Certes, de façon globale, nous pouvons dire que la formation théologique dispensée à Tournai est une formation fort « traditionnelle » : elle prépare au ministère paroissial un clergé pieux et zélé, et dont l'horizon théologique et intellectuel n'a pas beaucoup évolué au cours du siècle. Discipline et piété sévères, spiritualité saint-sulpicienne, tels sont les caractères essentiels de l'éducation religieuse. Importance de l'apologétique et absence de théologie positive en dogmatique, casuistique légaliste en morale, méthode précritique en exégèse et en histoire, tels sont les traits saillants de l'enseignement théologique. Mais il ne nous semble pas que l'on puisse encore parler de « médiocrité » : tous les titulaires des grandes chaires, par exemple, ont fait de solides études théologiques (Jules et Adolphe Liagre, pour la dogmatique et l'Écriture sainte, sont docteurs en théologie de Louvain, et Walravens, pour la morale, est licencié) ; plusieurs professeurs ont rédigé leurs propres traités ou dispensé un enseignement personnalisé, etc. S'il est vrai qu'on est encore loin de la « révolution » critique qui se prépare, on est très loin également de l'instabilité et de l'absence de préparation du début du siècle.

4. Paulin Ladeuze, théologien

Après avoir tenté de préciser la physionomie du séminaire de Tournai à l'époque de Ladeuze, que savons-nous de son passage concret dans l'établissement de la rue des Jésuites ? D'une manière générale, tout laisse supposer qu'il s'y est montré un élève

¹⁴⁶ J. ART, *Kerkelijke structuur en pastorale werking in het Bisdom Gent tussen 1830 en 1914...*, qui écrit, p. 95 que « *het seminarieonderricht te Gent schijnt de schaduwzijden te vertonen van de clericale studies in de 19^{de} eeuw in het algemeen* », souligne l'influence bénéfique du néo-thomisme à Gand à partir des années 1880.

¹⁴⁷ Pour Liège, P. FONTAINE, *Le grand séminaire de Liège au XIX^e siècle (1814-1901)...*, conclut certes que la subordination aux besoins immédiats du ministère paroissial, la soumission aux manuels et l'absence de recherche personnelle, sont les trois grands traits de l'enseignement dispensé au siècle passé, mais note également le rôle positif du néo-thomisme introduit à partir des années 1890.

docile et exemplaire, et qu'il y a assimilé sans résistance ni difficultés particulières l'idéal religieux et l'enseignement théologique que l'on s'efforçait d'y inculquer aux séminaristes. De ce point de vue, on peut dire simplement qu'il y a reçu une solide formation « classique » qui, en toute hypothèse, ne prédisposait pas spécialement à la théologie positive où il s'illustrera plus tard. Concrètement, en effet, on ne conserve que quelques traces de son séjour à Tournai, qui ne permettent guère une enquête très approfondie sur sa formation sacerdotale. Outre un avis d'octroi de bourse d'études, qui ne nous apprend rien sur Ladeuze lui-même¹⁴⁸, on conserve une liste des élèves du séminaire en 1889-1890, quatre cahiers de notes de cours, un exercice d'éloquence sacrée consacré à saint Charles Borromée, le registre des entrées au séminaire consignait les grandes étapes de son ordination et les appréciations de ses supérieurs, et, enfin, quelques souvenirs personnels peu convaincants...

Le premier témoignage, la liste des élèves ayant suivi les cours au séminaire en 1889-1890¹⁴⁹, nous fournit quelques indications sur les condisciples de Paulin Ladeuze. Établie en fonction de l'âge, cette liste, qui compte également le nom de 32 condisciples pour les trois années de théologie, le mentionne en vingt-neuvième position : commençant cette année-là la première année du cycle d'études, Paulin, qui a alors 19 ans, figure parmi les plus jeunes. Le plus âgé est Victor Gaillez¹⁵⁰ qui, né en 1866, fait figure de vétéran avec ses 23 ans en début d'année scolaire, surtout si on le compare au benjamin, Oscar Frère¹⁵¹, qui ne compte alors que 18 printemps. Les élèves proviennent de tous les coins du diocèse, mais en se répartissant sans doute de façon assez conforme aux enseignements de la sociologie religieuse : sans entrer ici dans une analyse quantitative que la faiblesse de l'échantillon n'autorise pas, nous pouvons noter l'absence des grands centres industriels (Charleroi, le Borinage, etc.), l'importance des

¹⁴⁸ Cfr A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une chemise anonyme de documents généalogiques, Séminaire archiépiscopal de Malines. Bourses d'études. Collège de Bay. Fondation de Bay. Acte de collation au sieur Paulin Ladeuze, Malines 23 janvier 1890. La bourse, d'un montant de 100 francs, lui fut octroyée pour l'étude de la théologie au titre de parent des de Bay, des ancêtres maternels par Jeanne-Marie Neufnez, de Neufvilles (cfr Annexe I, Tableau AIIIG).

¹⁴⁹ Cfr Tableau III, en Annexe VI.

¹⁵⁰ Sur Victor Gaillez (1866-1931), ordonné en 1892, successivement vicaire à Houdeng-Goegnies, chapelain puis curé à Lessines, curé à Saint-Vaast et à Attre, cfr A.G.S.T., *Fichier onomastique des prêtres du diocèse* (A. Milet).

¹⁵¹ Sur Oscar Frère (1873-1946), ordonné en 1893, successivement maître d'étude et économe au collège de La Louvière, vicaire au Rœulx et à Mons, curé de Pironchamps, curé-doyen de Seneffe, voir *ibid.*

villages (Boussoit, Velaine, etc.) et des petites villes (Gilly, Beaumont, etc.). Pour le reste, cette liste ne fait apparaître aucun nom qui retienne l'attention, excepté peut-être celui d'Amédée Bondroit, qui sera pendant quelques années le collègue de Ladeuze à Louvain.

Le second témoignage, qui consiste en trois cahiers de notes prises par Ladeuze au séminaire, ne nous est pas seulement utile pour cerner de plus près l'enseignement reçu. Outre les deux cahiers d'histoire que nous avons évoqués plus haut¹⁵², on conserve également un carnet de notes en latin prises, selon toute vraisemblance, au cours de morale de Walravens¹⁵³. Le carnet en question, qui ne commence pas au début d'un enseignement, se présente en fait comme la continuation de notes entamées ailleurs et comporte deux parties : la fin d'un cours commencé dans un précédent cahier et le début d'un nouvel enseignement. La première partie traite de la correction fraternelle (correspondant au chapitre *De correctione fraterna*, du traité *De virtutibus theologicis* du manuel de Haine)¹⁵⁴ et des *Vitiis Caritati oppositis* (où il est principalement question de la haine de Dieu, et qui ne correspond pas exactement à la suite du chapitre sur la charité du cours de Ladeuze). La seconde partie traite exclusivement du baptême, selon un plan plus ou moins conforme au manuel de référence¹⁵⁵. Seule la seconde partie porte une date (« *Anno Domini 1890, 13a Octobris* ») et un titre, « *De sacramentis in Specie* », qui permet d'identifier l'ensemble : la seconde partie est un cours de sacrements, plus exactement de pastorale des sacrements, partie spéciale donnée, selon la date, en deuxième année de théologie, et la première partie porte sur une partie de l'enseignement de l'année précédente, les vertus théologiques. Dans l'ensemble, ce cahier n'apporte guère de lumières particulières sur l'enseignement de Walravens (malgré certaines divergences, le contenu correspond assez bien au manuel de Haine), mais la partie consacrée à la correction fraternelle doit retenir notre attention : énumérant de façon extrêmement détaillée les devoirs du prêtre en cette matière, notamment par rapport à ses confrères dans le domaine de l'orthodoxie, il semble avoir exercé une profonde influence sur Ladeuze. Ainsi, lorsqu'il sera victime d'une dénonciation

¹⁵² Cfr *supra*, p. 306.

¹⁵³ A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Un cahier de l'élève « P. Ladeuze ».

¹⁵⁴ Cfr A.J.J.F. HAINE, *Theologiae moralis...*, t. I, p. 263-265.

¹⁵⁵ *Ibid.*, t. II, le chapitre *De baptismo*, p. 375-407.

anonyme pour son enseignement exégétique, en 1903, il invoquera, conformément à l'enseignement moral reçu au séminaire, l'obligation qu'avait son opposant de l'entretenir en privé de ses difficultés doctrinales, avant de provoquer un scandale « public »¹⁵⁶.

Plus révélateur de l'état d'esprit du jeune séminariste, le troisième témoignage est un sermon sur saint Charles Borromée rédigé en 1891, alors qu'il termine la théologie à Tournai, qui reprend un thème qu'il avait déjà abordé dans ses travaux littéraires de philosophie : le sacerdoce¹⁵⁷. Il s'agit d'un exercice oratoire conçu pour un public ecclésiastique autour de la figure de l'archevêque de Milan, héros de la Contre-Réforme et où, à côté de considérations historiques et théologiques, l'auteur a l'occasion de défendre « sa » vision du prêtre. En fait, elle n'a guère évolué depuis sa conférence donnée à l'Académie littéraire de Bonne-Espérance sur la « Grandeur du sacerdoce chrétien » et elle résume parfaitement, une fois encore, l'idéal sacerdotal tridentin. Reprenant une citation qu'il n'identifie pas, l'auteur explique en effet :

« 'Le prêtre, c'est le médiateur entre le ciel et la terre, le représentant de la divinité auprès de l'humanité et le représentant de l'humanité auprès de la divinité, l'homme de Dieu et l'homme des hommes. Le prêtre, c'est l'ange tutélaire placé par le Seigneur à la tête de son peuple pour le mener pas à pas à travers les sentiers de la vertu jusqu'au terme où il doit parvenir ; pour donner à ceux qui se trompent de chemin, lumière et conseil ; pour tendre à ceux qui faiblissent sur la route, une main secourable. Le prêtre enfin, c'est le Saint, digne du Très-Haut dont il est le lieutenant, et réunissant en lui tout ce qu'il y a de pur dans l'humanité dont il est le conducteur et le chef' »¹⁵⁸.

On sent en outre dans le choix de ce texte toute la ferveur religieuse de celui qui, bientôt, moment tant attendu et idéalisé, deviendra le véritable vicaire de Dieu sur terre, selon l'image forte évoquée, image qui imprègne tout un imaginaire religieux fortement relayé par le système d'éducation du petit séminaire et qui exerce sur les jeunes esprits avides de perfection une puissante force de séduction.

¹⁵⁶ Cfr *infra*, deuxième partie, p. 693 et note 62.

¹⁵⁷ A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », Texte manuscrit d'un sermon désigné « S. Charles Borromée 1891 ».

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. [1].

TABLEAU XI : NOTES RELATIVES À PAULIN LADEUZE CONSIGNÉES DANS LE REGISTRE DES ENTRÉES (1874-1939) DU GRAND SÉMINAIRE DE TOURNAI (1889-1892)¹⁵⁹

RUBRIQUES	NOTES
Capacité (à l'entrée)	32 points
Tonsure	14 mars 1891
Ordres mineurs	15 mars 1891
Sous-diaconat	2 avril 1892
Diaconat	[14 août 1892]
Prêtrise	17 décembre 1892
Piété	Exemplaire
Capacité (à la sortie)	36 points / A[ssez]-B[ien]
Chaire (éloquence sacrée[?])	2
Chant	B Ténor
Santé	Très bonne
Extérieur	Honnête
Caractère	Très bon
Observations	Élève accompli à tous égards

Le dernier témoignage, enfin, le plus éclairant, pour ce qui est du passage de Paulin Ladeuze à Tournai, consiste dans le Registre des entrées au séminaire (cfr Tableau XI ci-dessus), où furent consignés les grandes étapes de son ordination (tonsure, ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat et prêtrise) ainsi que les jugements des supérieurs à son endroit (piété, capacité, éloquence, chant, santé, extérieur, caractère et appréciation globale). Ordonné prêtre le 17 décembre 1892, au milieu de sa troisième année de théologie, nous apprenons ainsi qu'il avait reçu, chaque fois à Tournai et des mains de

¹⁵⁹ Renseignements aimablement communiqués par l'archiviste, le chanoine Milet.

Mgr Du Rousseaux¹⁶⁰, la tonsure et les ordres mineurs en mars 1891, le sous-diaconat en avril 1892 et le diaconat en août 1892. Plus intéressants que ce cursus connu d'avance, sont les avis rendus sur ses qualités de séminariste. D'une façon générale, l'appréciation globale d'« élève accompli à tous égards », déjà connue grâce au témoignage de Charles Uystpruyst¹⁶¹, nous le confirme dans son statut d'élève modèle. Crédité à son arrivée au séminaire, pour ce qui est de sa « capacité », d'une cote de 32 points sur 40, il le quittera avec la note de 36 points, ce qui, compte tenu du système de cotation en vigueur, constitue d'excellents résultats, même si cela ne correspond qu'à la mention « assez bien »¹⁶². Décrit comme étant d'une piété exemplaire, en très bonne santé, d'extérieur honnête et d'un très bon caractère, il ne semble avoir été un peu moins à la hauteur que pour le chant (le registre, qui le range parmi les ténors, le qualifie simplement de « bon », au sens courant du terme cette fois) et pour l'éloquence (il est coté 2 dans une échelle qui semble compter 3 points¹⁶³). Ces appréciations recouvrent-elles des talents particuliers, par exemple en exégèse, où il s'illustrera plus tard ? C'est difficile à dire : on conserve un témoignage qui en fait un des « plus brillants élèves » du professeur d'exégèse, mais qu'il convient de prendre avec beaucoup de prudence¹⁶⁴.

¹⁶⁰ D'après les diplômes d'ordination conservés dans les archives rectores, tous datés de Tournai et signés par cet évêque. Cfr A.K.U.L., A.P.L., [18], Un « paquet » numéroté « I » et désigné « Mgr Ladeuze. Doss. I (Décorations, ordination, etc.). Grades académiques ».

¹⁶¹ L'annotation de Charles Uystpruyst portée dans son exemplaire de *Latiniste* (cfr Annexe II, Tableau IV) signalait que « La note du grand séminaire sur M. l'abbé Ladeuze comportait 'complet sous tous les égards' » (BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE ET DE SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, cote A 4166, Premier exemplaire de L. VILLARCEAU, *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, s. d. [1911]).

¹⁶² D'après le chanoine Milet, les notes de « capacité » (notes qui ne s'appliquent donc pas aux autres rubriques du registre des entrées au séminaire, comme l'éloquence, le chant, etc.) comportent huit grades correspondant à un minimum de points comptabilisés sur 40 : « Petit médiocre » (à partir de 15 points sur 40), « Médiocre moins » (à partir de 17 points sur 40), « Médiocre » (à partir de 20 points sur 40), « Médiocre plus » (à partir de 23 points sur 40), « Bon médiocre » (à partir de 25 points sur 40), « Presque assez bon » (à partir de 28 points sur 40), « Assez bon » (à partir de 30 points sur 40) et Bon (avec 40 points sur 40). Un rapide examen du registre montre qu'il faut interpréter avec beaucoup de prudence l'apparente médiocrité des cotes de Ladeuze : elles comptent en fait parmi les plus élevées.

¹⁶³ Toujours d'après le chanoine Milet.

¹⁶⁴ Il s'agit d'un témoignage très indirect, rapporté par l'auteur de l'éloge funèbre d'Adolphe Liagre, le professeur d'exégèse de Ladeuze au séminaire (E. STÉNIER, *Éloge funèbre de M. le chanoine Adolphe-Joseph Liagre*, Tournai, [1910], p. 8) et formulé à un moment, en 1910, où la promotion de Ladeuze au rectorat en faisait un notable ecclésiastique qu'il pouvait être de bon ton d'associer à la geste du défunt.

CHAPITRE IV : LA FORMATION SCIENTIFIQUE. LE DOCTORAT EN THÉOLOGIE À LOUVAIN

Sur les études universitaires de Ladeuze à Louvain au cours des années 1892-1893 à 1897-1898, le travail que Mgr Coppens avait consacré en 1942 au recteur défunt fournissait déjà une présentation substantielle du milieu louvaniste dans lequel le jeune prêtre tournaisien s'était initié au travail scientifique et avait parachevé sa formation intellectuelle¹. Si les autres notices consacrées depuis à Ladeuze n'ont guère renouvelé notre connaissance de sa période estudiantine², la multiplication des études relatives à l'Université et à la Faculté de théologie³, une exploitation plus poussée des imprimés déjà disponibles à l'époque de Coppens⁴ et l'utilisation de documents inédits inconnus de ce dernier⁵ ou inaccessibles de son temps⁶ permettent d'affiner l'image de l'étudiant

¹ J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 9-24.

² Voir : L. CERFAUX, *Un grand recteur : Mgr Ladeuze*, dans *Revue générale belge*, janvier 1946, p. 315-333 ; L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 119-153 ; A.-L. DESCAMPS, *Ladeuze [Paulin-Pierre-Jean-Marie-Joseph]*, dans *B.N.*, t. XXXIX, col. 541-563). Par ailleurs, Coppens lui-même a publié, une dizaine d'années après son premier travail, un certain nombre de corrections et de compléments (J. COPPENS, *Son Excellence Mgr Paulin Ladeuze. Notice biographique*, dans *Annua nuntia lovaniensia*, t. X, 1954-1955, p. 197-215).

³ Cfr *infra*, les notes jalonnant ce chapitre.

⁴ Principalement, comme nous le verrons, les *Annuaire*s de l'Université, ainsi que les premières publications de Ladeuze et les écrits de contemporains liés à sa thèse de doctorat.

⁵ En fait, une lettre de Ladeuze, la seule que l'on conserve de cette époque, à sa sœur Flora à l'occasion de son mariage (A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une boîte de « correspondance familiale », Lettre de Paulin Ladeuze à Flora Ladeuze, Louvain 7 juin 1898).

Ladeuze qu'il nous avait donnée il y a plus d'un demi-siècle. Étudiant à Louvain au cours d'une période de profond renouvellement scientifique, bientôt sensible à la Faculté de théologie elle-même, Ladeuze y a reçu une formation encore fort classique dans son ensemble, mais où il a pu profiter, grâce à l'enseignement de l'exégète Van Hoonacker et de l'historien Cauchie, des premiers développements de la méthode critique. L'analyse du contenu de l'enseignement dispensé à la Faculté, tout comme l'examen du régime de vie imposé aux étudiants-prêtres du Collège du Saint-Esprit, en effet, révèlent peu de concessions aux idées nouvelles, en dehors, précisément, des leçons des deux jeunes professeurs. En fait, les quelques rares documents qui éclairent son itinéraire intellectuel au cours de sa formation universitaire montrent que ce n'est que tardivement, à l'occasion de l'élaboration de sa thèse de doctorat, et sous l'influence de facteurs extérieurs à l'enseignement reçu, que Ladeuze s'est converti à la théologie positive.

A. L'Université de Louvain à la fin du siècle : aspects d'un renouveau scientifique

Les études de Ladeuze à Louvain correspondent au rectorat de Mgr Jean-Baptiste Abbeloos (1887-1898), au cours duquel l'Université allait véritablement prendre un nouveau visage. C'est sous son rectorat, en effet, que l'esprit de renouveau scientifique, qui jusque-là avait été plutôt le fait de fortes personnalités, allait progressivement se généraliser à l'ensemble de l'Université. La Faculté de théologie elle-même, dont l'enseignement était resté longtemps très classique, allait bientôt profiter du mouvement

⁶ Dans sa bibliographie, Coppens signale que toutes les archives concernant Ladeuze n'ont pas été détruites dans l'incendie de la bibliothèque en 1940, mais précise qu'il ne lui a pas été possible d'utiliser tous ces documents (J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 87). Il mentionne ainsi certains documents des archives rectorales, les cahiers de notes dans lesquels le professeur consignait ses allocutions aux étudiants du Collège du Saint-Esprit et, enfin, quelques documents épars. D'après la description qu'il en donne, il s'agit sans aucun doute, d'une part, des archives rectorales conservées à l'époque aux Halles universitaires et, d'autre part, de ce que nous avons appelé ici les « Papiers privés Mgr Ladeuze », conservés initialement à la maison rectorale de Leuven (cfr Annexe 0). On y trouve notamment, pour la période étudiée ici, le manuel imprimé du Collège du Saint-Esprit ayant appartenu à Ladeuze (A.K.U.L., A.P.L., n° 12), quelques carnets de notes de cours prises à Louvain de 1892 à 1898 (*ibid.*, n° 15) et un ensemble de sermons prononcés alors qu'il était étudiant à Louvain (*ibid.*, n° 19).

et devenir, en quelques années, un centre réputé de théologie positive. Cette transformation — à laquelle Ladeuze lui-même contribuerait une fois nommé professeur — fut essentiellement le fait de deux jeunes personnalités introduites dans le corps professoral de la Faculté de théologie par Abbeloos : Van Hoonacker et surtout Cauchie, dont la puissante influence se manifeste dans la plupart des thèses de théologie défendues à l'époque.

*1. L'Université sous le rectorat de Mgr Abbeloos :
d'une école professionnelle à un établissement scientifique⁷*

Nommé recteur en février 1887 à la suite du décès inopiné de son prédécesseur, Jean-Baptiste Abbeloos n'avait jamais fait partie du corps professoral de l'Université au moment d'accéder à sa direction⁸. Intellectuel distingué cependant — il avait conquis son doctorat en théologie à Louvain avec une thèse consacrée à la littérature syriaque⁹ et avait publié ultérieurement un certain nombre d'ouvrages de valeur dans cette discipline¹⁰ —, il s'était illustré par ses qualités administratives comme vicaire général

⁷ A ce propos, voir surtout E. LAMBERTS, *De Leuvense universiteit op een belangrijk keerpunt tijdens het rektorat van A.J. Namèche en C. Pieraerts (1872-1887)*, dans *L'Église et l'État à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Aloïs Simon* (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 3), sous la dir. de G. BRAIVE et J. LORY, Bruxelles, 1975, p. 337-369. Dans une moindre mesure, voir également *L'Université de Louvain. 1425-1975...*, p. 231-235, que ne renouvellent pas fondamentalement les nouvelles éditions flamandes : *De universiteit te Leuven. 1425-1985* (Fasti academici, I), 2^e éd., Leuven, 1985 (version économique de *De universiteit te Leuven. 1425-1985*, 2^e éd., Leuven, 1988).

⁸ Sur Jean-Baptiste Abbeloos, né à Gooik, en Brabant flamand, le 15 janvier 1836 et mort à Louvain le 25 février 1906, prêtre du diocèse de Malines, docteur en théologie de l'Université de Louvain, professeur d'Écriture sainte et d'hébreu au grand séminaire de Malines (1868-1876), curé de Duffel (1876-1883), vicaire général de l'archevêché de Malines (1883-1887) et recteur de l'Université de Louvain (1887-1898), voir surtout J. MOSAY, *Abbeloos (Jean-Baptiste)*, dans *B.N.*, t. XLI, col. 1-6 (ainsi que les ouvrages signalés en bibliographie) et, plus ancien (1912), A. CAUCHIE, *Abbeloos (Jean-Baptiste)*, dans *D.H.G.E.*, t. I, col. 37-39.

⁹ J.-B. ABBELOOS, *De vita et scriptis sancti Jacobi Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi, cum ejusdem syriacis carminibus duobus integris ac aliorum aliquot fragmentis, necnon Georgii, ejus discipuli, oratione panegyrica, ex codicibus vaticanis nunc primum editis et latine redditus* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XIX), Louvain, 1867, XX-317 p.

¹⁰ Notamment, avec Mgr T.-J. Lamy, la *Chronique ecclésiastique de Barhébréus (Gregorii Barhebraei chronicon ecclesiasticum quod e codice Musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archaeologicis*

de Malines et allait puissamment contribuer au renouveau scientifique de l'institution amorcé au cours des deux rectorats précédents¹¹. Conscient de la nécessité, pour le monde catholique, de s'ouvrir davantage aux méthodes nouvelles, il eut à cœur de développer partout l'esprit scientifique et de faire de l'Université un véritable centre de recherches. Dans le domaine de l'enseignement, il s'efforça de développer les travaux pratiques et les filières de formation, aidé d'ailleurs en cela par la loi du 10 avril 1890, qui renforçait l'enseignement non magistral et la spécialisation dans l'étude des lettres et des sciences¹². Amené à renouveler en une dizaine d'années la moitié du corps académique, il sut, par des nominations judicieuses, faire pénétrer l'esprit nouveau dans toutes les disciplines, et le bilan de son rectorat est à la mesure de son action énergique.

En philosophie, Mercier poursuivit le développement d'un néo-thomisme ouvert au dialogue avec les sciences positives et la pensée moderne. Dans le domaine de l'orientalisme, Charles de Harlez, un spécialiste de la Perse et de la Chine anciennes, fonda, avec *Le Muséon*, la première revue spécialisée de l'Université, tandis que l'ensemble des études linguistiques profitaient des nouvelles orientations de la philologie romane (1892) et de la philologie germanique (1894). Sur le terrain des sciences sociales, si on note peu d'évolution dans le domaine juridique, il faut cependant signaler l'érection de l'École des sciences politiques et sociales rattachée à la Faculté de droit, où le travail scientifique fut d'emblée au premier plan des préoccupations. Dans le domaine des sciences exactes enfin, Jean-Baptiste Carnoy, qui avait introduit à la génération précédente la recherche expérimentale, tant à la Faculté de médecine qu'à la Faculté des sciences, s'employait à former une pléiade de professeurs qui allaient faire la réputation de l'Université, tout en exerçant une influence scientifique déterminante

illustrarunt J.-B. Abbeloos et T.-J. Lamy, 3 vol., Peeters, 1872-1877). Cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900...*, p. 33-34.

¹¹ Si le rectorat de Mgr Abbeloos fut essentiel, il est juste de noter, comme le rappelle E. Lamberts, que « *Onder het rectoraat van Abbeloos werd slechts het hoogtepunt bereikt van een ontwikkeling, die reeds twee decennia voordien was ingezet* » (E. LAMBERTS, *op. cit.*, p. 341-342).

¹² Sur la loi du 10 avril 1890, cfr B. DONNAY, *La loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires*, Mémoire de licence inédit en histoire, Louvain, 1979. On trouvera le texte de la loi et de ses dispositions d'application dans L. BECKERS, *L'enseignement supérieur en Belgique. Code annoté des dispositions légales et réglementaires, précédé d'une notice historique sur la matière*, Bruxelles, 1904. Pour certains aspects de la loi concernant les conditions d'accès à l'université, voir également M. DEPAEPE, *De toelatingsvoorwaarden tot de universiteit in België. Een historisch overzicht*, dans *Onze Alma Mater*, t. XXXIX, 1985, n° 2, p. 119-150 (a également paru dans *Higher Education and Society. Historical [...] Conference for the History of Education*, t. II, Salamanque, 1985, p. 215-226).

sur les autres facultés. S'il ne nous est pas possible de développer tous les multiples aspects de ce bouillonnement intellectuel, nous pouvons néanmoins en évoquer rapidement quelques-uns.

a. Désiré Mercier et le renouveau de la philosophie thomiste

Dans le domaine philosophique, l'œuvre de renouveau scientifique accomplie par Désiré Mercier à partir de 1882 et poursuivie sous le rectorat d'Abbeloos fut essentielle¹³. De 1834 à 1865, l'enseignement philosophique à l'Université de Louvain avait été dominé par le traditionalisme et l'ontologisme¹⁴. Issue des Lumières, la Révolution française était apparue aux conservateurs du siècle nouveau comme le fruit vénéneux de la raison magnifiée par les philosophes et avait provoqué par réaction certaines tendances antirationalistes. Ainsi le traditionalisme professait-il que l'homme ne peut rien par lui-même en matière de connaissance et tire tout son savoir de l'enseignement social, c'est-à-dire, à travers la succession des générations, de l'enseignement divin primitif. De même l'ontologisme eut-il recours, contre l'empire de la raison, à une mystique de la connaissance selon laquelle l'homme accède au vrai dans la contemplation directe de l'essence divine. Traditionalisme et ontologisme allaient se

¹³ Sur l'enseignement philosophique à Louvain au siècle dernier, voir, de façon générale : DE WULF, *Les sciences philosophiques*, dans *Le mouvement scientifique en Belgique. 1830-1905*, t. II, Bruxelles, 1908, p. 475-482 ; ID., *Histoire de la philosophie en Belgique*, Bruxelles-Paris, 1910, le chapitre consacré à la philosophie en Belgique depuis 1830, p. 285-356, plus spécialement les points 3 et 6 consacrés à l'ontologisme et au traditionalisme (p. 298-314) et à la restauration thomiste (p. 339-344) ; L. NOËL, *La philosophie en Belgique*, dans *Histoire de la Belgique contemporaine. 1830-1914*, t. III, Bruxelles, 1930, p. 81-113, plus spécialement p. 86-90 et 96-104. Ces ouvrages s'effacent partiellement devant C.E.M. STRUYKER BOUDIER, *De filosofie van Leuven*, dans *Wijsgerig leven in Nederland en België. 1880-1980*, t. IV-V, Leuven-Baarn, 1989 (p. 9-76, pour les années 1835-1865, et p. 77-146 pour la restauration scolastique).

¹⁴ Voir surtout J. HENRY, *Le traditionalisme et l'ontologisme à l'Université de Louvain (1835-1865)*, dans *Annales de l'Institut supérieur de philosophie*, t. V, 1924, p. 41-149, et, dans une moindre mesure, ID., *Le cardinal Sterckx et la condamnation du traditionalisme à Louvain*, dans *Collectanea Mechliniensia*, nouv. sér., t. I, 1927, p. 181-202. Voir également A. FRANCO, *Geschiedenis van het traditionalisme aan de Universiteit te Leuven. 1835-1867*, Thèse de doctorat inédite en théologie, Université catholique de Louvain, Louvain, 1956, où l'auteur met notamment en évidence les motivations non doctrinales de la condamnation du traditionalisme et dont il a tiré un article : ID., *La première réaction systématique dans l'épiscopat belge contre l'enseignement du traditionalisme à l'Université de Louvain. Commentaire et étude critique du Liber Memorialis de Mgr Malou*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. XXXIV, 1958, p. 453-495.

retrouver astucieusement amalgamés par l'école de Louvain, sous la conduite d'Ubaghs¹⁵ et de ses disciples, qui professèrent, à partir de 1850, un traditionalisme mitigé ou « semi-traditionalisme ». Reprenant en effet la thèse centrale du traditionalisme (acquisition des vérités métaphysiques grâce à un enseignement divin primitif transmis par le langage), Ubaghs en limitait cependant les dommages pour la raison : une fois les idées métaphysiques révélées chez l'homme par l'enseignement, la raison était apte à les comprendre ; impuissante à découvrir les idées, elle était, une fois en leur possession, capable de les démontrer. Après bien des polémiques, l'enseignement du traditionalisme à Louvain fut définitivement écarté en 1865 au profit d'une restauration de la scolastique médiévale qui se réveillait alors un peu partout¹⁶.

Si l'initiateur de ce mouvement à l'Université fut le dogmaticien Antoine Dupont, comme nous le verrons, c'est à Mercier que revient le mérite de lui avoir donné son impulsion définitive¹⁷. Choisi en 1882 par les évêques belges pour organiser à Louvain

¹⁵ Sur Gérard-Casimir Ubaghs (1800-1875), ordonné prêtre du diocèse de Liège en 1824, professeur de philosophie au petit séminaire Saint-Roch jusqu'à sa suppression par le Régime hollandais (1824-1825), au grand séminaire de Liège (1830-1831), au petit séminaire de Rolduc (1831-1834) et à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain (1834-1865), voir surtout L. CEYSSSENS, *Ubaghs, Gerard-Casimir*, dans *N.B.W.*, t. IX, col. 769-770 et, dans une moindre mesure, J. HENRY, *Ubaghs (Gérard-Casimir)*, dans *B.N.*, t. XXV, col. 889-892.

¹⁶ Sur le mouvement dans son ensemble, voir surtout R. AUBERT, *Aspects divers du néo-thomisme sous le pontificat de Léon XIII*, dans *Aspetti della cultura cattolica nell'età di Leone XIII. Atti del convegno tenuto a Bologna il 27-28-29 dicembre 1960* (Quaderni di storia, I-II), sous la dir. de G. ROSSINI, Rome, 1961, p. 133-227, et, plus récemment, ID., *Die Enzyklika « Aeterni Patris » und die weiteren päpstlichen Stellungnahmen zur christlichen Philosophie*, dans *Christliche Philosophie im katholischen Denken des 19. und 20. Jahrhunderts*, éd. par E. CORETH, W.M. NEIDL et G. PFLIGERSDORFFER, t. II, Gratz-Vienne-Cologne, 1988, p. 310-331.

¹⁷ Sur les réalisations de Mercier à Louvain, l'ouvrage fondamental reste L. DE RAEYMAEKER, *Le cardinal Mercier et l'Institut supérieur de philosophie de Louvain*, Louvain, 1952, où l'auteur reprenait la matière de son volumineux article paru à l'occasion du centenaire de la naissance de Mercier (ID., *Les origines de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. XLIX, 1951, p. 505-633) et le développait pour la période postérieure (voir aussi ses articles de vulgarisation : ID., *Le cardinal Mercier et la philosophie d'aujourd'hui*, dans *Revue générale belge*, août 1951, p. 567-580, et ID., *La Fondation de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain*, dans *La Revue nouvelle*, t. XIV, 1951, p. 194-205). Si l'œuvre de Louis De Raeymaeker demeure irremplaçable, l'accès à de nouveaux fonds d'archives a permis d'en renouveler certains aspects, comme la création du cours de haute philosophie de saint Thomas en 1880-1882 (R. TAMBUYSER, *L'érection de la chaire de philosophie thomiste à l'Université de Louvain [1880-1882]*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. LVI, 1958, p. 479-509) ou la crise de l'Institut en 1895-1900 (R. BOUDENS, *Le Saint-Siège et la crise de l'Institut supérieur de philosophie à Louvain. 1895-1900*, dans *Archivum historiae pontificiae*, t. VIII, 1970, p. 301-322, qui a été republié en anglais dans ID., *Two Cardinals. John Henry Newman. Désiré Joseph Mercier...*, p. 175-202). Voir également les contributions historiques à la commémoration du centenaire de l'Institut, en 1990 (R. AUBERT, *Désiré Mercier et les débuts de*

le « Cours de haute philosophie de saint Thomas » voulu par Léon XIII, l'abbé Mercier allait en réalité faire bien davantage. Initié précisément par Antoine Dupont à la philosophie thomiste dès ses études louvanistes, Mercier avait ultérieurement développé dans son enseignement philosophique au séminaire de Malines une conception du thomisme très ouverte parce que soucieuse d'intégrer les changements intervenus dans la culture intellectuelle de son temps¹⁸. Doué de qualités personnelles très appréciées de la gent estudiantine (intuition des problèmes intellectuels, liberté de parole, capacité d'écoute, etc.), son enseignement obtint rapidement un écho enthousiaste à Louvain. Fort de ce succès, et avec l'aide de quelques élèves de valeur qu'il avait réussi à s'attacher, Mercier entreprit bientôt la création d'un véritable « Institut supérieur de philosophie » dont il allait faire en quelques années une institution de réputation internationale. La publication, à partir de 1892, de ses grandes synthèses philosophiques¹⁹, l'organisation, la même année, d'un « Séminaire Léon XIII » où des candidats au sacerdoce pourraient recevoir une bonne formation philosophique avant de poursuivre la théologie dans leur diocèse²⁰ et, enfin, le lancement, en 1894, de la *Revue*

l'Institut de philosophie, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. LXXXVIII, 1990, p. 147-167 et J. LADRIÈRE, *Cent ans de philosophie à l'Institut supérieur de philosophie*, *ibid.*, p. 168-213 ; et U. DHONDT, *Het Hoger instituut voor wijsbegeerte. Honderd jaar. Een korte geschiedenis*, dans *Onze Alma Mater*, t. LXIV, n° 2, mai 1990, p. 156-162) et les contributions plus larges consacrées à l'Institut (C.E.M. STRUYKER BOUDIER, *De filosofie van Leuven*, dans *Wijsgerig leven in Nederland en België. 1880-1980...*, ici t. IV, p. 77-146, et R. WIELOCKX, *De Mercier à De Wulf. Débuts de l'« École de Louvain »*, dans *Gli studi di filosofia medievale fra Otto e Novocento. Contributo a un bilancio storiografico. Atti del convegno internazionale, Roma, 21-23 settembre 1989* (Storia e letteratura, 179), éd. par R. IMBACH et A. MAIERU, Rome, 1991, p. 75-95 (p. 75-88, la partie consacrée aux débuts de l'Institut).

¹⁸ En ce sens, Mercier incarne idéalement ce que Francesco Beretta (*La « Revue thomiste » et les sciences expérimentales de 1893 à 1905 : programme et limites d'un projet néo-thomiste*, dans *Saint Thomas au XX^e siècle. Colloque du centenaire de la « Revue thomiste » (1893-1992)*. Toulouse, 25-28 mars 1993, Paris, 1994, p. 19-40) appelle le courant « néo-scolastique progressiste », dont l'intention est d'abord philosophique, par opposition au « thomisme traditionnaliste », dont la perspective est purement apologétique et dont le prototype est Giovanni Maria Cornoldi (1822-1892), bon représentant de l'école romaine. Sur ce dernier, voir L. MALUSA, *Neotomismo e intransigentismo cattolico* (Ricerche di filosofia e di storia della filosofia a cura dell'Istituto di filosofia dell'Università di Verona), 2 vol., Milan, 1986.

¹⁹ D.-J. MERCIER, *Psychologie*, Louvain-Bruxelles-Paris, 1892 ; ID., *Logique*, Louvain-Paris, 1894 ; ID., *Métaphysique générale ou ontologie*, Louvain-Paris, 1894 ; ID., *Les origines de la psychologie contemporaine*, Louvain-Paris-Bruxelles, 1897 ; ID., *Critériologie générale ou théorie générale de la certitude*, Louvain-Paris, 1899.

²⁰ Dans ce domaine également, Mercier se montra novateur, en instaurant un régime de vie axé sur l'autonomie de la personne plutôt que sur le dressage disciplinaire, et en développant la formation

néo-scolastique de philosophie, allaient compléter de façon éclatante l'action entamée à l'Institut.

Sur le plan du contenu, l'œuvre philosophique de Mercier est certes aujourd'hui largement dépassée, mais il convient cependant de souligner combien elle a ouvert des perspectives et permis finalement une réelle émancipation de la pensée catholique²¹. Soucieux de promouvoir un thomisme ouvert, Mercier fut amené à faire une large place, dans son effort de réflexion, aux développements des sciences positives et aux problèmes posés par les philosophes modernes²². Si cela l'a conduit, dans le domaine de la métaphysique par exemple, à ne pas distinguer suffisamment sciences et philosophie (pour lui, les sciences étaient partie intégrante de la philosophie...), du moins a-t-il engagé résolument la réflexion catholique à débattre pied à pied avec le positivisme et le scientisme, au lieu de se contenter de jeter l'anathème²³. De même, si son désir de dialogue avec la pensée contemporaine ne l'a pas empêché, dans le domaine de l'épistémologie, de conserver une lecture non transcendantale du subjectivisme attribué à Kant, du moins a-t-il eu le courage de rencontrer de manière effective le problème critique, là où les thomistes se contentaient généralement d'affirmer de façon

spirituelle des séminaristes. Cfr L. DE RAEYMAEKER, *Le séminaire Léon XIII de 1892 à 1942*, Louvain, 1942 et, dans une moindre mesure, *Le cardinal Mercier fondateur de séminaire. Recueil publié à l'occasion du centenaire de la naissance du cardinal Mercier*, Louvain, 1951.

²¹ Pour un bilan de l'œuvre philosophique de Mercier, voir : G. VERBEKE, *De betekenis van Mercier voor filosofie*, *Algemeen nederlands tijdschrift voor wisbegeerte*, t. LXIII, n° 1, janvier 1976, p. 209-221 et surtout, G. VAN RIET, *Originalité et fécondité de la notion de philosophie élaborée par le cardinal Mercier*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. LXXIX, 1981, p. 532-565. Plus récemment, G. VAN RIET, *Kardinal Désiré Mercier (1851-1926) und das philosophische Institut in Löwen*, dans *Christliche Philosophie im katholischen Denken des 19. und 20. Jahrhunderts...*, p. 206-240, et C. STEEL, *Thomas en de vernieuwing van de filosofie. Beschouwingen bij het thomisme van Mercier*, dans *Tijdschrift voor filosofie*, t. LIII, n° 1, mars 1991, p. 44-89 ont repris le thème. Voir également L. DE RAEYMAEKER, *Dominanten in de filosofische persoonlijkheid van Kardinaal Mercier* (Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Akademie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, Klasse der Letteren, t. XIV, fasc. 7), Bruxelles, 1952, et ID., *Les principes directeurs de l'activité philosophique du cardinal Mercier*, dans *Giornale di Metafisica*, t. VI, n° 6, 15 novembre-décembre 1951, p. 584-594.

²² On lira avec intérêt les considérations développées à ce sujet par K. WILS, *Het verbond tussen geloof en wetenschap bedreigd. Het Leuvens Hoger Instituut voor Wijsbegeerte en het positivisme (1889-1914)*, dans *Trajecta*, t. I, 1992, p. 388-408.

²³ Cfr L. DE RAEYMAEKER, *Soixante années d'enseignement de la métaphysique à l'Institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain*, dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges historiques Étienne Van Cauwenbergh* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e sér., fasc. 24), Louvain, 1961, p. 601-605.

dogmatique la valeur de nos connaissances²⁴. De façon plus fondamentale cependant, l'apport décisif de Mercier à la pensée catholique de son temps réside dans sa conception du travail scientifique²⁵. Ayant défini la philosophie comme une recherche personnelle, libre et indépendante de la vérité, il a en effet défendu le droit à une liberté totale de recherche — valable dans son esprit pour toutes les disciplines scientifiques — et le droit à l'indépendance radicale de la démarche philosophique — et plus largement scientifique — par rapport à toute autre préoccupation, notamment théologique. Sans que l'on sache très bien dans quelle mesure le professeur Mercier exerça effectivement sur lui une influence, c'est cette conception fondamentale de la recherche qui animera également plus tard un de ses meilleurs étudiants du cours de théologie des années 1890, un certain Paulin Ladeuze...

b. Charles de Harlez et l'essor de l'orientalisme

Contemporain à Louvain de Jean-Baptiste Carnoy, Charles de Harlez²⁶ allait jouer lui aussi un rôle important, bien que plus discret, dans le renouveau scientifique de l'institution²⁷. Ayant dû abandonner temporairement ses activités en raison de

²⁴ Cfr G. VANRIET, *L'épistémologie thomiste. Recherches sur le problème de la connaissance dans l'école thomiste contemporaine* (Bibliothèque philosophique de Louvain), Louvain, 1946, p. 135-178, la partie consacrée à *La critériologie de Mgr Mercier*.

²⁵ Voir également L. DE RAEYMAEKER, *Vérité et libre recherche scientifique selon le cardinal Mercier, fondateur de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain, docteur en droit « honoris causa » de Columbia University*, dans *Liberté et vérité. Contribution de professeurs de l'Université catholique de Louvain à l'étude du thème proposé à l'occasion du bicentenaire de Columbia University*, Louvain, 1954, p. 13-37.

²⁶ Sur Charles de Harlez de Deulin (1832-1899), docteur en droit de l'Université de Liège avant d'être ordonné prêtre au diocèse de Liège (1858), sous-directeur puis directeur du Collège Saint-Quirin de Huy (1858-1861) et de l'École normale des ecclésiastiques de Louvain (1862-1865), professeur de langues orientales à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain (1871-1899), voir É. LAMOTTE, *Harlez de Deulin (Charles, chevalier de)*, dans *B.N.*, t. XXXII, col. 279-281 et bibliographie.

²⁷ Sur les études orientalistes à Louvain, voir également : G. RYCKMANS, *Les langues orientales*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*, Bruges-Louvain, 1932, p. 100-117, plus spécialement p. 103-112 ; J. COPPENS, *L'orientalisme en Belgique*, Bruxelles, 1938, p. 10-12 ; L.-T. LEFORT, *Les recherches orientalistes à l'Université de Louvain*, dans *Sacra pagina. Miscellanea biblica congressus internationalis catholici de re biblica* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. XII-XIII), sous la dir. de J. COPPENS, A. DESCHAMPS et É. MASSAUX, t. I, Gembloux, 1959, p. 41-49, plus spécialement p. 42-44 ; G. RYCKMANS,

problèmes de santé, ce juriste de formation qui avait commencé sa carrière dans l'enseignement secondaire avait mis à profit sa retraite forcée pour étudier en autodidacte les langues orientales indo-iraniennes, ce qui lui permit d'être nommé professeur à Louvain pour ces matières à partir de 1871. Auteur remarqué d'une traduction commentée de l'Avesta²⁸, il avait publié dans son domaine une série d'études de grande valeur²⁹, et sa réputation était telle qu'un jour il fut même invité par des Hindous à trancher un problème d'interprétation de leur livre saint. Mettant la même science, à partir de 1884, à l'étude du mandchou et du chinois, il fournit ici aussi des contributions importantes, tant dans le domaine de la connaissance des langues que dans celui de l'histoire des philosophies et des religions de la Chine ancienne. Exerçant un ascendant profond sur les milieux scientifiques belges et étrangers, de Harlez joua également un rôle fécond à Louvain, surtout dans le domaine de l'histoire des religions. A une époque où la critique rationaliste tirait argument des similitudes constatées entre le christianisme et les autres religions pour contester la valeur du dogme catholique, il fut, comme Mercier en philosophie, le promoteur dans son domaine d'une apologétique fondée sur une démarche positive. A une époque où les croyants avaient tendance à écarter les objections par des arguments a priori empruntés à la théologie spéculative, de Harlez fit descendre le débat sur le terrain de l'étude historique des faits. C'est dans ce contexte des études orientales considérées pour elles-mêmes qu'il créa en 1882 *Le Muséon*, la première revue scientifique mise sur pied à l'Université et dont le succès allait assurer la réputation internationale de l'école de Louvain.

L'orientalisme à Louvain avant 1936, dans *Universitas catholica Lovaniensis. Trentième anniversaire de l'Institut orientaliste*. 1^{er} février 1966, Louvain, 1966, p. 9-29, p. 15-17 en particulier (cet article a également paru dans *Le Muséon*, t. LXXIX, 1966, p. 13-33 sous le titre général *Trentième anniversaire de la Fondation de l'Institut orientaliste de l'Université de Louvain*) ; J. RIES, *Regards sur l'orientalisme louvaniste (1519-1979)*, dans *Université catholique de Louvain. L'Institut orientaliste*, Louvain-la-Neuve, 1979, p. 1-15 (p. 7-10, en ce qui nous concerne). Dans une moindre mesure, voir également A. ROERSCH, F. DESONAY et H. DE VOCHT, *La philologie en Belgique*, dans *Histoire de la Belgique contemporaine. 1830-1914*, t. III, Bruxelles, 1930, le chapitre consacré à la philologie orientale, p. 198-205.

²⁸ *Avesta. Livre sacré des sectateurs de Zoroastre. Traduction du livre zend*, 3 vol., Liège, 1875-1877, dont nous avons vu la seconde édition : *Avesta. Livre sacré du zoroastrisme [...]* (Bibliothèque orientale, t. V), Paris, Maisonneuve, 1881, CCXLVIII-671 p.

²⁹ Cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900...*, p. 230-237.

c. Premier éveil des sciences sociales : l'École des sciences politiques et sociales

Dans le domaine des sciences sociales, l'année même où Ladeuze arrivait à Louvain se créait à la Faculté de droit une École des sciences politiques et sociales destinée à former, parmi les étudiants de la Faculté de droit, une élite de cadres catholiques initiés à l'étude scientifique de la question sociale³⁰. En fait, l'idée de cette école avait été préconisée l'année précédente par Jules Van den Heuvel, professeur de droit constitutionnel à Louvain³¹, dans un rapport défendu devant la section enseignement du Congrès catholique de Malines. Elle n'était en réalité pas tout à fait neuve dans la mesure où, dès 1884, Victor Brants avait créé à l'Université un séminaire, puis une Conférence d'économie sociale, où il initiait ses élèves à une approche méthodique et pratique des problèmes sociaux³². Sans entrer ici dans d'inutiles détails anecdotiques, ce qu'il convient de souligner, c'est combien la nouvelle école s'inscrivait dans le contexte de renouveau intellectuel de l'époque. Par ses préoccupations « scientifiques » — le mot étant pris aussi bien dans le sens d'une observation systématique des faits que dans l'acception d'une démarche non utilitaire —, par ses méthodes d'enseignement ouvertes au travail pratique en séminaire et sur le terrain, par l'initiation à l'étude critique des sources et au travail de recherche personnel, elle apparaît comme une création

³⁰ Sur les débuts de l'École des sciences politiques et sociales, voir surtout E. GERARD, *Sociale wetenschappen aan de Katholieke Universiteit* (Politica cahier, n° 3), Leuven, 1992, plus spécialement p. 22-36 pour l'enseignement dispensé ; G. VERBIST, *De School voor politieke en sociale wetenschappen (1892-1914) aan de Leuvense Universiteit*, Mémoire de licence inédit en histoire, Katholieke Universiteit te Leuven, Leuven, 1983, plus particulièrement p. 97-109 ; E. DE JONGHE, *Het onderwijs der politieke en sociale wetenschappen te Leuven. 1892-1976*, dans *Politica*, t. XXVI, 1976, p. 102-128, notamment p. 102-108 ; et H. HAAG, *L'Institut des sciences politiques et sociales*, dans *Amis de l'Université de Louvain. Bulletin trimestriel*, 1967, n° 4, p. 120-126. Dans une moindre mesure, voir également R. REZSOHAZY, *Les débuts de la science politique dans les milieux chrétiens*, dans *Res publica*, t. XXVII, 1985, p. 509-520, ici p. 509-511.

³¹ Sur Jules Van den Heuvel (1854-1926), docteur en droit de l'Université de Gand et avocat au barreau de Gand (1878), professeur de droit public à l'Université de Louvain (1883), ministre de la Justice (1899-1907), ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège (1915-1918), voir F. VANLANGENHOVE, *Heuvel (Jules-Norbert-Marie Van den)*, dans *B.N.*, t. VII, col. 417-423 et R. BONNAERENS, *Heuvel (Van den) (Jules-Norbert-Marie)*, dans *Biographie coloniale belge*, t. V, Bruxelles, 1958, col. 421-424, dont les bibliographies sont assez sommaires. Voir également L. DUPRIEZ, *M. Jules Van den Heuvel, professeur émérite de la Faculté de droit*, dans *AN.U.C.L. 1927-1929*, p. LVII-LXXI.

³² Sur Victor Brants (1856-1917), docteur en philosophie et lettres (1875) et en droit (1878) de l'Université de Louvain, chargé de cours à l'École d'agriculture (1878) puis à la Faculté de philosophie et lettres (1888), voir surtout K. MEERTS, *Brants, Victor-Léopold-Jacques-Louis*, dans *N.B.W.*, t. XI, Bruxelles, 1985, col. 79-83 (et bibliographie) et, plus ancien, [C.] TERLINDEN, *Brants (Victor-Léopold-Jacques-Louis)*, dans *B.N.*, t. XXXI, col. 209-212.

caractéristique de l'esprit nouveau qui souffle à l'époque sur l'Université³³. Ce n'est guère le cas de l'École supérieure de commerce, fondée à la Faculté de droit en 1897, et dont les préoccupations demeurèrent beaucoup plus pratiques.

d. Jean-Baptiste Carnoy : un biologiste réformateur

Nommé à l'Université dès 1876, le biologiste Jean-Baptiste Carnoy y a exercé une action déterminante sur le plan scientifique, bien au-delà des limites de la seule Faculté des sciences où il donnait son enseignement³⁴. Ayant conquis brillamment son doctorat en sciences naturelles à Louvain en 1865, Carnoy avait tout d'abord poursuivi sa formation en Allemagne et en Autriche, en fréquentant les laboratoires de Bonn, Leipzig, Berlin et Vienne. De retour en Belgique, il n'avait cependant pu être nommé tout de suite à Louvain et avait dû patienter plusieurs années avant de se voir confier un enseignement. Désigné d'abord pour le seul cours de microscopie pratique, il élargit rapidement ses attributions et n'eut de cesse, pendant les vingt ans que dura sa carrière académique, de développer la recherche dans sa propre discipline et de faire de l'Université une école où l'on forme des savants.

³³ Voir également, outre l'*Université de Louvain. 1425-1975...*, p. 349-350 : V. BRANTS, *La Faculté de droit de l'Université de Louvain à travers cinq siècles (étude historique)*, nouv. éd., Paris-Bruxelles, 1917, p. 344-345 ; Ph. GODDING, *La Faculté de droit de l'Université de Louvain. De Louvain à Louvain-la-Neuve (1426-1978)*, dans *Journal des tribunaux*, n° 5053, 14 février 1978, p. 553-557, ici p. 556 ; et *Lovanium docet. Geschiedenis van de Leuvense Rechtsfaculteit (1425-1914). Tentoonstelling. Leuven, Centrale Bibliotheek, 25 mei-2 juli 1988* (Faculteit der Rechtsgeleerdheid. Afdeling Romeins recht en Rechtsgeschiedenis), sous la dir. de G. VANDIEVOET, D. VAN DEN AUWEELE, F. STEVENS, M. OOSTERBOSCH et C. COPPENS, Leuven, 1988, la partie d'E. LAMBERTS et F. STEVENS, *De katholieke universiteit (1834-1914)*, p. 146-151, spécialement p. 149-150 pour l'École des sciences politiques et sociales.

³⁴ Sur Jean-Baptiste Carnoy, né à Rumillies le 22 janvier 1836 et mort à Schuls (Suisse) le 9 septembre 1899, prêtre du diocèse de Tournai, docteur en sciences naturelles de l'Université (1865), vicaire de Celles (1868-1870), curé de Bauffe (1870-1876) et professeur de biologie à Louvain (1876-1899), voir les notices d'É. WILDEMAN, *Carnoy (Jean-Baptiste)*, dans *B.N.*, t. XXIX, col. 421-426, et d'A. LOUIS, *Carnoy, Jean-Baptiste*, dans *N.B.W.*, t. I, col. 303-305, mais qui commencent à dater. Outre les articles signalés par ces deux derniers, voir également : P. DEBAISIEUX, *J.B. Carnoy*, dans *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, p. 957-966 ; J. LEBRUN, *Carnoy et Grégoire, figures de proue de la biologie à Louvain*, dans *Colloque d'histoire des sciences III. Louvain-la-Neuve, 17 mars 1977* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e sér., fasc. XV), Louvain, 1979, p. 41-50, p. 41-45 en ce qui concerne Carnoy.

Dans son propre domaine, tout d'abord, Carnoy fut lui-même un scientifique de grande classe : premier auteur à avoir rédigé un traité de biologie cellulaire³⁵, fondateur de *La cellule*, une revue de réputation internationale, il peut être considéré comme le père de la cytologie moderne. Marchant sur les pas du chimiste Louis Henry, organisateur du premier laboratoire de l'*Alma Mater*³⁶, et aidé par son collègue de la Faculté de médecine, Gustave Verriest³⁷, il fut le créateur et l'animateur infatigable d'un institut spécialisé où se formèrent à la recherche expérimentale de nombreux disciples, parmi lesquels on trouve, pour ne citer que quelques noms, le botaniste Victor Grégoire, l'ami d'enfance de Paulin Ladeuze³⁸, le biologiste Gustave Gilson³⁹, le bactériologiste Joseph Denys⁴⁰, fondateur de l'Institut de bactériologie, le neurologue Pierre-Arthur Van Gehuchten⁴¹, etc.⁴².

³⁵ *La biologie cellulaire. Étude comparée de la cellule dans les deux règnes au triple point de vue anatomique, chimique et physiologique*, Lierre, Van In, 1884, 300 p. et fig.

³⁶ A propos de Louis Henry (1834-1913), nommé professeur de minéralogie et de géologie à Louvain en 1858, titulaire de la chaire de chimie générale à partir de 1863 et initiateur de la recherche expérimentale en chimie à l'Université, cfr A. BRUYLANTS, *Henry (Louis)*, dans *B.N.*, t. XLI, col. 414-426. Voir également : D. BRUYLANT, *Louis Henry*, dans *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, p. 351-374 ; A. BRUYLANTS, *Louis Henry (1834-1913) et les débuts de la chimie organique en Belgique*, dans *Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. XLIV^e Session. Congrès de Huy. 18-22 août 1976*, t. II, Huy, 1978, p. 610-614 ; et ID., *Louis Henry en de scheikunde te Leuven*, dans *Academiae analecta. Verhandeligen van de Koninklijke Academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten*, t. XLVIII, Bruxelles, 1986, p. 103-112, que la première notice ne mentionne pas.

³⁷ Au sujet de Gustave Verriest (1843-1918), chargé du cours d'histologie à Louvain en 1876 et titulaire de la chaire de clinique interne à partir de 1882, cfr L. ELAUT, *Gustaaf Verriest, medisch hoogleraar in Leuven*, dans *Handelingen van de Koninklijke Geschied- en Oudheidkundige Kring te Koortrijk*, t. XXVI, 1953, p. 180-201.

³⁸ Cfr *supra*, p. 203 sv. et note 107.

³⁹ A propos de Gustave Gilson (1859-1944), zoologue et océanographe, disciple de Carnoy et professeur à Louvain à partir de 1885, voir P. DEBAISIEUX, *Gilson (Gustave)*, dans *B.N.*, t. XXXIII, col. 365-366.

⁴⁰ Sur Joseph Denys (1857-1923), nommé chargé du cours en anatomie pathologique à l'Université dès 1883, fondateur du cours de bactériologie (1885) et de l'Institut de bactériologie (1899), cfr A. LEMAIRE, *M. Joseph Denys, professeur émérite de la Faculté de Médecine*, dans *AN.U.C.L. 1930-1933*, p. CLXX-CLXXIII, et *Manifestation en l'honneur de M. le Dr. J. Denys, professeur à l'Université de Louvain*, Louvain, 1913.

⁴¹ Sur Pierre-Arthur Van Gehuchten (1861-1914), professeur à l'Université de Louvain dès 1887, alors que, docteur en sciences naturelles, il n'avait pas encore terminé ses études de médecine, voir J. VAN LAERE, *Gehuchten, Pierre Louis Arthur van*, dans *N.B.W.*, t. XI, col. 244-249.

A l'échelle de l'Université, ensuite, Carnoy réussit, par son intelligence pénétrante et son enthousiasme communicatif, à étendre son influence réformatrice à toute l'institution⁴³. Tenant table ouverte après le repas de midi, il avait pris l'habitude de recevoir chez lui les autres membres du corps professoral à l'heure du café et de les entretenir de ses idées en matière scientifique⁴⁴. Et l'influence qu'il exerçait à l'occasion de ces colloques fut d'autant plus large que, doté par ses brillantes études cléricales à Tournai d'une solide formation théologique, il joignait à ses connaissances en sciences naturelles une intelligence remarquable des problèmes de sciences humaines. Il poussa ici aussi à la spécialisation, au développement de la recherche ainsi qu'à la généralisation de l'enseignement pratique, et la Faculté de théologie allait profiter également, comme nous le verrons, de ses projets audacieux.

2. La Faculté de théologie au tournant du siècle : de l'apathie au réveil intellectuel

Lorsque Paulin Ladeuze s'inscrit à la Faculté de théologie en 1892, la vénérable institution, que les transformations intellectuelles en cours n'ont encore guère touchée, va bientôt amorcer une évolution qui en fera en quelques années un centre réputé dans le domaine de la théologie positive⁴⁵. Pourtant, qualifiées globalement par Kenis de

⁴² Sur le développement des sciences naturelles à Louvain, voir également, outre *L'Université de Louvain. 1425-1975...*, p. 370-382 : *Les sciences exactes et naturelles à l'Université de Louvain de 1835 à 1940. Colloque d'histoire des sciences III. Louvain-la-Neuve, 17 mars 1977* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e sér., fasc. XV), Louvain, 1979, et la *Revue des questions scientifiques*, 4^e sér., t. XII, 1^{er} fasc., 20 juillet 1927, qui rassemblent diverses contributions sur les sciences à Louvain. Plus largement, voir aussi *Florilège des sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, et *Florilège des sciences en Belgique*, t. II, Bruxelles, 1980, *passim*. Enfin signalons B. VAN TIGGELEN, *Chronique de la Faculté des sciences de Louvain : l'institution et les hommes*, Louvain-la-Neuve, 1989, qui fournit une synthèse brève mais suggestive.

⁴³ A. HEBBELYNCK, *Éloge funèbre de M. J.-B. Carnoy [...]*, dans *AN.U.C.L. 1900*, p. LXV.

⁴⁴ Cfr *L'Université de Louvain. 1425-1975...*, p. 333-334.

⁴⁵ Sur le renouveau de la Faculté de théologie de Louvain au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle, le travail fondamental reste celui de R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900*, dans *Mélanges offerts à M.-D. Chenu, maître en théologie* (Bibliothèque thomiste, XXXVII), Paris, 1967, p. 73-109, dont on trouvera une présentation en anglais dans ID., *The Turn of the Century. A Turning Point for the Faculty of Theology*, dans *Louvain Studies*, t. V, p. 264-279, ainsi qu'un condensé en français dans *L'Université de Louvain. 1425-1975...*, p. 338-340,

« période de stagnation »⁴⁶, les années antérieures n'avaient pas brillé par l'originalité de leur enseignement. Le chanoine Aubert note à ce propos, à partir d'un examen des cinq chaires proprement théologiques :

« on pourrait résumer la situation à la Faculté de Théologie de Louvain vers la fin des années 80 en ces quelques mots : théologie fondamentale et dogmatique spéciale très classiques, au sens péjoratif du terme ; morale médiocre ; exégèse nettement retardataire ; histoire ecclésiastique plus ouverte aux méthodes critiques modernes, mais trop dominée encore par les préoccupations dogmatiques et apologétiques »⁴⁷.

Cependant, la place qu'y occupaient traditionnellement les langues orientales dans l'enseignement et le fait qu'elle était précisément insérée dans une université complète allaient lui permettre, dans le contexte favorable du pontificat de Léon XIII et portée par le renouveau scientifique de l'Université dans son ensemble, une remarquable percée⁴⁸.

et, surtout, dans ID., *La Faculté de théologie de Louvain du XV^e siècle à Vatican II*, dans *Faith and Society. Foi et Société. Geloof en Maatschappij. Acta Congressus Internationalis Theologici Lovaniensis 1976* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum lovaniensium, XLVII), Paris-Gembloux, 1978, p. 17-37, plus spécialement p. 28-32 pour ce qui nous concerne ici.

⁴⁶ L. KENIS, *op. cit.*, p. 452.

⁴⁷ R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900...*, p. 81.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 81-84. Pour l'histoire de la Faculté restaurée dans son ensemble, voir également : *Le cinquième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*, Bruges-Louvain, 1932 (qui, pour la partie historique relative à l'enseignement théologique depuis 1834, reprend en fait une série d'articles parus dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. IX, 1932, p. 608-704) et, dans une moindre mesure, la brève synthèse de R. AUBERT, *Louvain (Faculté de théologie)*, dans *D.T.C. Tables générales*, t. II, Paris, 1967, col. 3028-3032. Pour la première partie du XIX^e siècle, on verra également L. KENIS, *op. cit.*, et, de façon subsidiaire, ID., *The Louvain Faculty of Theology and its Professors : 1834-1889*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. LXVII, 1991, p. 398-414 (deux contributions publiées à partir de la thèse de doctorat de l'auteur : ID., *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889*, Thèse de doctorat inédite en théologie, Katholieke Universiteit te Leuven, 2 vol., Leuven, 1989, qui, sauf indication expresse, n'est pas citée dans la suite de ce travail). Pour le XX^e siècle enfin, on pourra compléter par l'aperçu de F. NEIRYNCK, *Vijftig jaar Theologische Faculteit*, dans *De Theologische Faculteit. 1919-1969* (Annua nuntia lovaniensia, t. XVII), Leuven, 1970, p. 11-15. Voir également, dans une moindre mesure, les travaux relatifs à l'évolution de la recherche et de l'enseignement théologiques en Belgique : E. VAN ROEY, *Les sciences théologiques*, dans *Le mouvement scientifique en Belgique. 1830-1905*, t. II, Bruxelles, 1908, p. 483-523 ; *Prêtres de Belgique (1830-1930)*, dans *Nouvelle revue théologique*, t. LVII, 1930, p. 621-744, plus spécialement R. KREMER, [*Prêtres de Belgique (1830-1930)*]. Dans *l'enseignement théologique et philosophique*, p. 683-709 ; *Nouvelle revue théologique*, t. LVI, 1929, 785 sv., une série d'articles sur les disciplines théologiques de 1869 à 1929 publiés à l'occasion des soixante ans de la revue.

a. Situation initiale

Pour se faire une bonne idée de la situation de la Faculté de théologie à la veille du séjour de Ladeuze à Louvain, il suffit de se pencher sur la personnalité et l'enseignement des titulaires des cinq grandes chaires proprement théologiques évoquées ci-dessus : Hebbelynck et Forget en dogmatique générale, Dupont en dogmatique spéciale, Van der Moeren en morale, Lamy en Écriture sainte et Jungmann en histoire ecclésiastique. Accessoirement, un rapide coup d'œil sur les autres enseignements permet de parachever le diagnostic, encore que l'habitude louvaniste de confier l'enseignement des langues orientales aux responsables des grandes chaires — à moins que ce ne soit l'inverse ? — réduise quelque peu, comme nous allons le voir, l'intérêt de la démarche : excepté Mercier, que nous avons déjà présenté, et Van Hoonacker, qui le sera avec Cauchie, la seule chaire concernée est celle d'archéologie chrétienne et d'histoire de l'art occupée par Reusens.

La dogmatique générale. — A l'arrivée du jeune séminariste tournaïen, la chaire de dogmatique générale était occupée par un nouveau titulaire⁴⁹, Adolphe Hebbelynck qui, pour des raisons que nous ignorons, céda à plusieurs reprises, au cours des études de Ladeuze, cet enseignement à son collègue Jacques Forget⁵⁰. Ayant conquis son doctorat en 1887, avec une dissertation consacrée au livre de Daniel⁵¹, Adolphe Hebbelynck avait commencé à enseigner à Louvain en 1891, dans le cadre de la création de deux nouvelles chaires de théologie : celle de patrologie (la discipline s'enseignait jusque-là dans le cadre du cours d'histoire ecclésiastique) et celle d'égyptien (en vue de laquelle il s'était formé l'année précédente à Paris). En 1892, le professeur de dogmatique générale ayant été admis à l'éméritat, il lui succéda sans grand éclat : orientaliste avant tout, il se révéla certes un professeur appliqué, se risquant même parfois à transgresser les limites de l'apologétique classique pour évoquer les controverses contemporaines dans le

⁴⁹ Sur l'enseignement de la dogmatique à Louvain, voir également J. BITTREMIEUX, *La théologie dogmatique*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*..., p. 48-58.

⁵⁰ D'après le programme des cours des *Annuaire*s, en 1894-1895, 1895-1896 et 1897-1898 (cfr AN.U.C.L. 1893-1898).

⁵¹ *De auctoritate historica libri Danielis necnon de interpretatione vaticinii LXX hebdomadum* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XXXIX), Louvain, Vanlinthout, 1887, XXI-384 p.

domaine de l'histoire des religions, mais sans plus⁵². En fait, son principal mérite fut l'introduction de l'égyptologie à Louvain (et en Belgique...) et son apport essentiel dans le domaine scientifique, l'inventorisation et l'édition, bien plus tardives, des manuscrits coptes de la Bibliothèque vaticane⁵³.

La situation de la chaire de dogmatique générale fut assez semblable durant les « intérim » de Jacques Forget⁵⁴. Disciple de Mgr Lamy⁵⁵, il avait présenté sa thèse de doctorat dans le domaine de la littérature syriaque (1882), avant de compléter sa formation par un séjour à Rome et à Beyrouth en vue de perfectionner sa connaissance de l'arabe. Rentré à Louvain en 1885, il fut chargé de l'enseignement de cette langue, et bientôt d'une série de matières qui allaient se multiplier au cours de sa longue carrière⁵⁶. Dans le domaine de la dogmatique générale, son enseignement ne fut certainement pas dicté par le souci de la nouveauté. Spécialiste de l'Orient avant tout, comme son confrère Hebbelynck, il se montra plus soucieux de défendre l'Église en fonction des exigences de l'apologétique traditionnelle que de penser les problèmes nouveaux posés par le progrès des disciplines positives. Du point de vue scientifique, c'est dans le domaine des études arabes et bien après le passage de Ladeuze qu'il a donné le meilleur de lui-même⁵⁷.

⁵² Sur Adolphe-Marie-Corneille Hebbelynck (1859-1939), ordonné prêtre au diocèse de Gand le 23 décembre 1882, professeur et bibliothécaire au séminaire de Gand (1887-1890), professeur (1890-1898) puis recteur (1898-1909) de l'Université de Louvain, travailleur infatigable, après son éméritat, de la section des manuscrits coptes de la Bibliothèque vaticane, voir surtout J. MOSSAY, *Hebbelynck (Adolphe-Marie-Corneille)*, dans *B.N.*, t. XLI, col. 389-396, que complète R. AUBERT, *Hebbelynck (Adolphe)*, dans *D.H.G.E.*, t. XXIII, col. 697-698.

⁵³ *Codices coptici Vaticani, Barberini, Rossiani recensuerunt A. Hebbelynck et A. Van Lantschoot*, t. I, *Codices coptici Vaticani*, Rome, 1937, 727 p. Le second tome fut poursuivi et achevé par A. Van Lantschoot en 1947.

⁵⁴ A propos de Jacques Forget, né à Chiny le 6 janvier 1852 et décédé à Louvain le 10 juillet 1933, prêtre du diocèse de Namur (27 août 1876), professeur à Louvain à partir de 1885, voir G. RYCKMANS, *Forget (Jacques)*, dans *B.N.*, t. XXXIII, col. 319-321, et R. AUBERT, *Forget (Jacques)*, dans *D.H.G.E.*, t. XVII, col. 1050-1051, qui renvoient aux autres notices.

⁵⁵ Cfr *infra*, p. 334-337.

⁵⁶ A la théologie fondamentale vinrent s'ajouter l'histoire de la philosophie arabe à l'Institut supérieur de philosophie (1893), la philosophie morale en philosophie et lettres (1894), le syriaque (1900) et l'hébreu (1921) en théologie...

⁵⁷ Avec une édition-traduction du *Synaxarium Alexandrinum* (*Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores arabici*, III^e sér., t. XVIII-XIX), 4 vol., Louvain, 1909-1926.

La dogmatique spéciale. — En dogmatique spéciale, le maître de la discipline était Antoine Dupont, un prêtre du diocèse de Liège d'origine hollandaise⁵⁸. Docteur en philosophie de la Grégorienne, il avait gardé de l'École romaine le désir d'un retour à l'enseignement de saint Thomas, mais sans conserver de ses maîtres le désir d'alimenter la théologie spéculative à ses sources patristiques. D'esprit plus philosophique que théologique, il avait commencé sa carrière louvaniste à la Faculté de philosophie et lettres en 1866 (comme professeur de logique et de morale, puis de métaphysique) et c'est dans le domaine philosophique qu'il produisit ses travaux les plus importants⁵⁹. Apprécié à Rome pour ses options scolastiques, il était cependant mal vu à Louvain en raison de son hostilité déclarée à l'ontologisme professé par ses prédécesseurs et aux catholiques libéraux défenseurs de la Constitution belge⁶⁰. Malgré les jugements sévères portés sur son œuvre philosophique (on lui a reproché de ne pas rencontrer suffisamment « les préoccupations et les exigences de la pensée moderne »⁶¹), Dupont semble pourtant avoir joué un rôle non négligeable dans le développement de la philosophie à Louvain. Doué d'une puissance dialectique peu commune, il a exercé une influence certaine sur le développement intellectuel de trois futurs grands professeurs de l'Université : Mercier, Van Hoonacker et Ladeuze lui-même, qui faillit le choisir comme promoteur de thèse⁶²...

⁵⁸ Sur le Hollandais Antoine Dupont (1836-1917), professeur de philosophie au petit séminaire de Saint-Trond (1864-1866), professeur à la Faculté de philosophie et lettres de Louvain (1866) et professeur de dogmatique spéciale à la Faculté de théologie (1874-1899), voir H. JACOBS, *De Roermondenaar Antoine Dupont, professor te Leuven. 1836-1917*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. XC-XCI, 1954-1955, p. 227-248. Dans la mesure où cet article n'est pas toujours satisfaisant (R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900...*, p. 74, note 6), voir L. KENIS, *The Louvain Faculty of Theology and its Professors...*, p. 405-406, et les compléments qu'il indique.

⁵⁹ Une théologie rationnelle et une ontologie : *Théodicée. Thèses de métaphysique chrétienne*, Louvain, Ch. Fonteyn, 1874, IV-275 p. (2^e éd., 1885), et *Ontologie. Thèses de métaphysique générale*, Louvain, Ch. Fonteyn, 1874, IV-488 p.

⁶⁰ Cfr *supra*, p. 319-320.

⁶¹ L. DE RAEYMAEKER, *Le cardinal Mercier et l'Institut supérieur de philosophie de Louvain*, Louvain, 1952, p. 52 (cité par R. AUBERT, *Le grand tournant...*, p. 75).

⁶² Mercier a reconnu en lui le professeur le plus remarquable qu'il ait eu à l'Université et l'un des artisans les plus énergiques du renouveau thomiste à Louvain (A. SIMON, *Le cardinal Mercier* [Coll. Notre Passé]..., p. 33-34, et ID., *Position philosophique du cardinal Mercier. Esquisse psychologique...*, p. 21). Quant à Van Hoonacker et Ladeuze, rappelons que le premier fit sa thèse de doctorat avec Dupont et que le second faillit faire de même (J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 9).

La morale. — L'enseignement de la morale, qui était à la même époque aux mains d'Adolphe Van der Moeren⁶³, ne semble pas avoir produit de pareils effets. Envoyé à Louvain après sa théologie au grand séminaire de Gand, ce dernier avait obtenu son doctorat avec une thèse consacrée à la procession du Saint-Esprit⁶⁴. Chargé ensuite du cours de théologie morale au séminaire de Gand (1864-1880), son enseignement y avait été caractérisé par une réaction contre le rigorisme traditionnel des manuels au profit d'une doctrine probabiliste et par une orientation pratique axée sur la formation des séminaristes à leur rôle de futur pasteur⁶⁵. Dès cette époque, il semble qu'il se soit inspiré de saint Thomas d'Aquin pour l'enseignement des principes théoriques et de saint Alphonse de Liguori pour l'application des principes. A Louvain (1880-1898), où il s'inspirait de la *Somme théologique*, il publia une série de traités « *ad mentem S. Thomae* »⁶⁶, mais où l'effort des philosophes louvanistes pour adapter la pensée du maître aux nouvelles circonstances n'apparaît guère. Ainsi par exemple, dans le problème du juste salaire, qui dans le contexte de l'industrialisation aurait dû être reformulé en tenant compte de la question sociale, Van der Moeren se contente de reprendre le point de vue traditionnel défendu un siècle plus tôt⁶⁷. En fait, sa perspective — qui est celle de la plupart des manuels de l'époque⁶⁸ — consistait moins, dans

⁶³ Au sujet d'Adolphe-Bernard Van der Moeren (1836-1913), prêtre du diocèse de Gand (1858), docteur en théologie de Louvain (1864), professeur de théologie morale au grand séminaire de Gand (1864-1880) et à Louvain (1880-1898), chanoine honoraire de la cathédrale de Gand (depuis 1869), voir, faute de mieux, H. DE JONGH, *Notice sur la vie et les travaux de M. le chanoine A.B. Van der Moeren*, dans *AN.U.C.L.* 1914, p. L-LVIII. Voir surtout, outre J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 12 et R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900...*, p. 75-76 ; L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 467-468, et ID., *The Louvain Faculty of Theology and its Professors...*, p. 407-408.

⁶⁴ *De processione Spiritus sancti ex Patre Filioque* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XVII), Louvain, Van Linthout, 1865, VIII-207 p.

⁶⁵ Voir à cet égard les traités publiés après son départ pour Louvain : *Introductio in studium theologiae moralis, in gratiam juniorum seminarii alumnorum*, Gand, Poelman, 1880, 28 p., et *Compendium theologiae moralis Petri Dens, complectens tractatus des actibus humanis, de peccatis, de conscientia, de legibus, de virtutibus in generali, de virtutibus theologicis et de virtutibus cardinalibus*, Gand, Poelman, 1881, IV-315 p. (cfr L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 467).

⁶⁶ Cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900...*, p. 80-81.

⁶⁷ J. HEALY, *The Just Wage. 1750-1890 : A Study of Moralism from Saint Alphonsus to Leo XIII*, La Haye, 1966, p. 375-376.

l'ensemble, à faire progresser la réflexion morale théorique qu'à préparer les prêtres au ministère concret de la confession⁶⁹.

L'écriture sainte. — A la fin du siècle passé, le professeur d'Écriture sainte qui devait enseigner cette discipline au jeune Ladeuze avait nom Thomas-Joseph Lamy⁷⁰, un élève de Jean-Théodore Beelen⁷¹. Dès avant la défense de sa thèse de doctorat consacrée à la doctrine et à la discipline de l'Eucharistie dans l'Église syrienne⁷², Lamy avait été chargé d'assurer à Louvain l'enseignement de l'hébreu et du syriaque (1858). Il y avait ajouté l'Écriture sainte à partir de 1875 et assura dès lors l'enseignement de ces trois cours jusqu'à son éméritat en 1900. Comme orientaliste, Lamy fut un syriacisant de mérite et qui peut être considéré comme un des fondateurs des études patristiques à Louvain. Outre sa thèse, déjà évoquée, il publia dans ce domaine un certain nombre d'études de valeur réalisées à partir de textes collectés dans les grandes bibliothèques de Paris, Londres, Oxford et Rome. On lui doit ainsi une édition des canons du concile de Seleucie⁷³, du *Chonicon ecclesiasticum* de Barhébréus (en collaboration avec son élève Abbeloos)⁷⁴ et des écrits de saint Ephrem, son œuvre majeure⁷⁵. Comme exégète, il a

⁶⁸ J.A. GALLAGHER, *Time Past, Time Future. An Historical Study of the Catholic Moral Theology*, New York-New Jersey, 1990, p. 29-47, l'article sur *The Emergence of the Moral Theology*.

⁶⁹ Sur l'enseignement de la morale à Louvain, voir aussi A. JANSSEN, *La théologie morale*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)...*, p. 59-75, et, en ce qui concerne Van der Moeren, p. 62-63.

⁷⁰ Sur Thomas-Joseph Lamy, né à Ohey le 27 janvier 1858 et décédé à Louvain le 30 juillet 1907, cfr G. RYCKMANS, *Lamy (Joseph-Thomas)*, dans *B.N.*, t. XXXVIII, col. 435-437, et G. MARSOT, *Lamy (Thomas-Joseph)*, dans *Catholicisme...*, t. VI, col. 1775, que G. Ryckmans ne signale pas dans sa bibliographie.

⁷¹ Cfr *supra*, note 134, p. 305.

⁷² *De syrorum fide et disciplina in re Eucharistica [...]* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. IX), Louvain, 1859, XVI-273 p.

⁷³ *Concilium Seleucia et Ctesiphonti habitum anno 410. Textum syriacum edidit, latine verdit notisque instruxit*, Louvain, Peeters, 1868, IV p.-120 col.

⁷⁴ *Gregorii Barhebraei chronicon ecclesiasticum quod e codice Musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archaeologicis illustrarunt J.-B. Abbeloos et T.-J. Lamy*, 3 vol., Louvain, Peeters, 1872-1877, XXXII p.-936 col. (t. I et II), VI p.-652 col. (t. III).

⁷⁵ *Sancti Ephraem syri hymni et sermones, quos e codicibus londinensibus, parisiensibus et oxoniensibus descriptos edidit, latinate donavit, variis lectionibus instruxit, notis et prolegomenis*

publié, à côté d'un grand nombre d'articles de circonstance⁷⁶, notamment contre *Les origines du christianisme* d'Ernest Renan⁷⁷, une série de contributions plus amples, dont une introduction à l'Écriture sainte destinée à ses élèves (qui connut six éditions)⁷⁸, des commentaires de la Genèse⁷⁹, de l'Apocalypse⁸⁰, etc. Si son œuvre d'orientaliste a bien résisté à l'épreuve du temps — son édition de saint Ephrem demeure toujours le texte de base⁸¹ —, on a porté les jugements les plus sévères à son endroit dans le domaine de l'exégèse⁸². Ladeuze lui-même, dans la notice qu'il rédigea pour l'*Annuaire* de

illustravit, 4 vol., Malines, Dessain, 1882-1902, LXXXVIII p.-718 col., XXVIII p.-832 col., XI p.-XLV-1010 col., et XLVIII p.-854 col.

⁷⁶ Sur les publications de T. Lamy, voir *Université catholique de Louvain. Bibliographie 1834-1900...*, p. 66-72, et les trois premiers *Suppléments*, Louvain, 1901, p. 8-9, Louvain, 1904, p. 11-13, et Louvain, 1906, p. 11.

⁷⁷ *La vie de Jésus par M. Ernest Renan. Examen critique*, dans *Revue catholique*, t. XXI, 1863, p. 470-485, 545-568, 653-671 et 724-741 (repris et retravaillé dans *Examen critique de la vie de Jésus par M. Ernest Renan*, Louvain, 1863, qui connut deux éditions ultérieures et dont nous avons vu la dernière : *L'Évangile et la critique. Examen de la vie de Jésus de M. Ernest Renan*, 3^e éd., Bruxelles, Victor Devaux et Cie, 1871, VIII-194 p.) ; *Les Apôtres. Examen critique du second écrit de M. Renan sur les origines du christianisme*, dans *Revue catholique*, t. XXIV, 1866, p. 275-291, 313-323 et 377-391 (repris sous le même titre dans une publication séparée parue à Bruxelles en 1871 et dont nous avons consulté la seconde édition [Bruxelles, Mathieu Closson, 1874, VI-101 p.]) ; *L'Antéchrist de M. Renan*, dans *Revue catholique*, t. XXXVI, 1873, p. 135-157, 275-300 et 364-387 (édition séparée : *L'Antéchrist. Examen critique de M. Renan*, Bruxelles, Closson, 1874, 132 p.). Dans l'ensemble, ces articles constituent une réfutation littéraire de l'œuvre de Renan, qui s'efforce de dénoncer les faiblesses de son argumentation (affirmations non étayées, hypothèses gratuites, caractère a priori de certains raisonnements, etc.), mais sans s'attacher à une véritable apologie historique de la Bible.

⁷⁸ *Introductio in sacram Scripturam*, 1^{ère} éd., 2 vol., Malines, Dessain, 1866-1867, VI-275 p. et II-429 p. (6^e éd., 1901).

⁷⁹ *Commentarium in Genesim*, Louvain, Peeters, 1880, 788 col. (2^e éd., 2 vol., Malines, Dessain, 1883-1884, VIII-399 et VIII-418 p.)

⁸⁰ *Interprétation de l'Apocalypse*, dans *Le Prêtre d'Arras*, 1893-1894, *passim*.

⁸¹ Cfr L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 470 et note 75.

⁸² « Monseigneur Lamy n'avait pas été dénué de science ni de talent, mais il s'était en quelque sorte arrêté à la réfutation d'Ernest Renan [...] » (J. COPPENS, *Son Excellence Mgr Ladeuze. Notice biographique...*, p. 200) ; « L'exégèse biblique était aux mains d'un vieillard, Mgr Lamy, dont l'enseignement portait nettement la marque d'un conservatisme stéréotypé » (L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, Bruxelles, 1954, p. 128) ; « ses Commentaires [...] méritent l'oubli où ils sont tombés » (G. MARSOT, *Lamy [Thomas-Joseph]*, dans *Catholicisme...*, t. VI, col. 177) ; outre ces appréciations citées par L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 469-472 : « les publications scripturaires de Lamy, bien que nombreuses, ne présentent aucun caractère d'originalité » (G. RYCKMANS, *Lamy [Joseph-Thomas]*, dans *B.N.*, t. XXXVIII, col. 437) ; et enfin, verdicts plus

l'Université au décès de son ancien professeur, s'est montré très critique pour le titulaire d'Écriture sainte au moment de ses études⁸³. Si l'élève reconnaît les incontestables mérites de son maître dans le domaine de la littérature syriaque (il justifie même par les difficultés de l'époque les nombreuses fautes d'impression que l'on trouve dans ses éditions), il ne lui pardonne cependant pas d'avoir négligé les problèmes critiques, comme en témoigne son jugement sur la publication des *Hymni et sermones* de saint Ephrem :

« En général, les questions d'authenticité et de provenance sont rapidement expédiées par Lamy. Il se contente trop facilement de l'un ou l'autre témoignage postérieur, ou de l'attestation de quelques manuscrits, et ferme les yeux sur les arguments intrinsèques en sens contraire [...] »

La critique de restitution est aussi presque nulle dans les *Hymni et sermones*. Quand l'auteur disposait de plusieurs codices, il a transcrit et publié le plus ancien, ou celui qui lui paraissait le meilleur, en notant les variantes des autres manuscrits qui lui semblaient importantes. Assez rarement, il substitue à une leçon du codex type reléguée en note, la leçon parallèle d'un autre m[anu]s[crit]. En face d'une difficulté réelle, dont un autre aurait parfois cherché la solution pendant des journées, lui proposait, sans s'arrêter, ce qui lui paraissait le plus présentable »⁸⁴.

Le jugement est plus sévère pour la partie exégétique de son œuvre : après avoir présenté avec clarté ce qui distingue l'approche historique de la Bible du programme de l'exégèse traditionnelle, Ladeuze note qu'« à l'époque où Lamy commençait sa carrière d'exégète, on discutait précisément ces questions de méthodologie », mais que « le savant professeur de Louvain ne crut pas opportun de modifier les anciens cadres »⁸⁵. Plus loin, à propos des nouveaux défis que posait à l'exégèse le progrès des connaissances historiques, Ladeuze précise son jugement de façon plus nette encore :

« A ces questions si nouvelles, il ne faut pas chercher de solution scientifique dans les livres de Mgr Lamy. En ces matières, tant dans ses commentaires que dans son Introduction, il défend les opinions traditionnelles, et le P. Pesch le cite comme type des écrivains catholiques '*qui a liberalismi suspicione longe absunt*' »⁸⁶.

puériques : « Un syriacisant de valeur, mais qui n'avait aucun goût pour la critique biblique » (P.-M. BOGAERT, *Hoonacker [Albin-Augustin Van]*, dans *B.N.*, t. XLIV, col. 634) et « *Lamy heeft verdiensten op het gebied van de Syrische patrologie, maar in zijn studie van de H. Schrift bleef hij uiterst traditioneel* » (F. NEIRYNCK, *Hoonacker, Albin van*, dans *N.B.W.*, t. XI, col. 380).

⁸³ P. LADEUZE, *Notice sur la vie et les travaux de Mgr Lamy*, dans *AN.U.C.L. 1908*, p. CXXXI-CLIX.

⁸⁴ *Ibid.*, p. CXLII.

⁸⁵ *Ibid.*, p. CXLVII.

⁸⁶ *Ibid.*, p. CLI.

Il est vrai que pour nuancer son jugement, l'exégète critique — et c'est très révélateur de ses conceptions — précisait :

« Mais n'a-t-il pas fallu plus de deux cents ans après la condamnation de Galilée, pour obtenir l'acceptation sincère et universelle de ce principe, que la Bible n'a pas été écrite pour enseigner les sciences, mais qu'en ces matières, elle parle selon les apparences ? »⁸⁷...

L'histoire ecclésiastique. — Pour l'histoire ecclésiastique, c'est l'Allemand Bernard Jungmann qui était titulaire de cette chaire à la Faculté de théologie de Louvain en 1892-1893 et qui le resta jusqu'en 1895, année de sa mort⁸⁸. Désigné par les évêques à cette fonction en 1871, sa nomination avait suscité pas mal de controverses entre catholiques libéraux et ultramontains⁸⁹ : dogmaticien qui enseignait à l'époque la théologie au séminaire de Bruges et de formation romaine, Jungmann n'avait guère de compétence en histoire et était mal vu de la plupart des professeurs issus de Louvain. Dans le domaine de la dogmatique, il avait publié une série de traités qui connurent plusieurs éditions⁹⁰ et où se ressent fortement l'influence de son maître romain, le jésuite

⁸⁷ *Ibid.* Il s'agit ici, dans le chef de Ladeuze, d'une allusion directe à l'encyclique *Providentissimus* de Léon XIII (18 novembre 1893), qui reconnaît que dans la Bible, en matière de représentations des réalités naturelles, « *scriptor sacer (monuitque et Doctor Angelicus) 'ea secutus est, quae sensibilibus apparent', seu quae Deus ipse, homines alloquens ad eorum captum significavit humano more* » (« l'écrivain sacré [et le Docteur angélique nous en avertit] s'est de même attaché aux caractères sensibles, c'est-à-dire à ceux que Dieu lui-même, s'adressant aux hommes, a indiqués suivant la coutume des hommes, pour être compris d'eux ») (cfr *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII. Encycliques, brefs, etc. [...]*, t. IV, Paris, s.d., p. 34-35). Pour l'enseignement de l'Écriture sainte à Louvain, voir également J. COPPENS, *L'Écriture sainte*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*..., p. 22-33 ; R. DE LANGHE, *Les recherches bibliques à l'Université de Louvain*, dans *Sacra pagina. Miscellanea biblica congressus internationalis catholici de re biblica* ..., p. 28-40.

⁸⁸ Au sujet de Bernard Jungmann, né à Munster (Westphalie) le 1^{er} mars 1833 et décédé à Louvain le 13 janvier 1895, docteur en philosophie (1854) et en théologie (1859) de Rome, engagé quelque temps dans le ministère pastoral dans son pays natal, avant d'être appelé en Belgique par Mgr J.-B. Malou, évêque de Bruges, comme professeur de philosophie puis de théologie au petit séminaire de Roulers (1861) et au grand séminaire de Bruges (1865), voir surtout J. COPPENS, *Jungmann (Bernard)*, dans *Catholicisme*..., t. VI, col. 1260, qui fournit la bibliographie.

⁸⁹ Sur ces controverses, voir L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889*..., p. 381-390.

⁹⁰ Traités de dogmatique générale (*Demonstratio christiana. Pars prima. Demonstrationis christianae praeambula philosophica, sive de possibilitate et necessitate revelationis*, Roulers, 1864, 226 p. et *Tractatus de vera religione*, 1^{ère} éd., Bruges, Vanhee-Wante, 1871, IV-244 p.) et de dogmatique spéciale (*Institutiones theologiae dogmaticae specialis*) qui parurent également en version abrégée (*Brevis analysis tractatus [...]*) : *Tractatus de gratia*, 1^{ère} éd., Bruges, Vanhee-Wante, 1866, 251 p. ; *Tractatus de Deo uno*, 1^{ère} éd., Bruges, Vanhee-Wante, 1867, 287 p. ; *Tractatus de Deo creatore*, 1^{ère} éd., Bruges, Vanhee-Wante ; *Tractatus de Verbo incarnato*, 1^{ère} éd., Bruges, Vanhee-Wante, 1869 ; *Tractatus de*

Jean-Baptiste Franzelin⁹¹. Dans le domaine historique, il assura la réédition de deux manuels d'histoire ecclésiastique et de patrologie⁹² et, surtout, publia sept volumes de *Dissertationes selectae in historiam ecclesiam*⁹³. Certes encore marquées par une conception apologétique et dogmatique de l'histoire, ces *dissertationes* témoignent néanmoins de certaines qualités (connaissance de la problématique, recours aux sources, etc.) qui ont certainement contribué à une meilleure prise en compte des exigences de la méthode historique dans le domaine des sciences sacrées. Deux mérites peuvent également lui être reconnus dans le domaine de l'enseignement historique : la création d'une chaire spéciale de patrologie (1879), discipline qui devait jouer un rôle essentiel dans les controverses relatives à l'histoire des dogmes, et la mise sur pied, sous l'impulsion du recteur Abbeloos désireux de voir se réaliser en théologie le renouvellement qui s'opérait dans les autres facultés, d'un Séminaire d'histoire ecclésiastique inspiré des universités allemandes (1890)⁹⁴.

quatuor novissimis, 1^{ère} éd., Ratisbonne, F. Pustet, 1871, 317 p. (cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900*, Louvain, 1900, p. 63-65).

⁹¹ Sur Jean-Baptiste Franzelin (1816-1886), jésuite autrichien ordonné en 1849, professeur d'orientalisme (1850) et de dogmatique (1857) à la Grégorienne, consultant de la Congrégation *De Propaganda Fide* et du Saint-Office, cardinal en 1876, qui exerça une influence considérable sur la théologie catholique de son temps, voir L. SCHEFFCZYK, *Johann Baptist Franzelin (1816-1886)*, dans *Katholische Theologen Deutschlands im 19. Jahrhundert*, sous la dir. de H. FRIES et G. SCHWAIGER, t. II., Munich, 1975, p. 345-367 (à compléter pour la bibliographie par Franzelin, dans *D.H.G.E.*, t. XVIII, col. 1032).

⁹² Cfr G.-H. WOUTERS, *Historiae ecclesiasticae compendium, praelectionibus publicis accommodatum et in tres tomos distributum*, 1^{ère} éd., 3 vol., Louvain, Vanlinthout et Vandezande, 1842-1843, LVII-418 p., 410 p., 439 p. (6^e et 7^e éd., Louvain, Vanlinthout et associés, 1879 et 1889) et J. FESSLER, *Quondam episcopi S. Hippolyti, Institutiones Patrologiae quas denuo recensuit, auxit, edidit Bernardus Jungmann*, Ratisbonne, F. Pustet, 2 vol., 1890-1896.

⁹³ *Dissertationes selectae in historiam ecclesiam*, 7 vol., Ratisbonne, F. Pustet, 1880-1887, 460 p., 464 p., 451 p., 404 p., 510 p., 488 p. et 475 p.

⁹⁴ Sur l'histoire de l'Église en théologie, voir aussi A. DE MEYER, *L'histoire ecclésiastique*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*..., p. 90-100, et, dans une moindre mesure : A. CAUCHIE, *Les études d'histoire ecclésiastique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 5-30 (plus particulièrement le point II traitant de l'enseignement de l'histoire à Louvain, p. 17-25) ; ID., *The Teaching of History at Louvain*, dans *The Catholic University Bulletin*, t. XIII, 1907, n° 4, octobre 1907, p. 515-561 (spécialement p. 537-560 pour l'enseignement historique en théologie) ; et *Un demi-siècle d'enseignement historique à l'Université de Louvain*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller à l'occasion de son jubilé de 50 années de professorat à l'Université de Louvain. 1863-1913* (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, fasc. 40), Louvain-Paris, 1914, p. IX-XXXV.

Les autres disciplines et titulaires. — Si nous nous en tenons à l'examen des grandes chaires auquel nous venons de procéder, nous constatons effectivement que la situation de l'enseignement théologique à Louvain n'avait rien d'exceptionnel. Pour nuancer quelque peu ce point de vue cependant, il faut tenir compte des autres cours et titulaires qui ont pu, sinon contrebalancer le manque d'audace dans la formation proprement théologique, du moins amorcer des évolutions permettant ultérieurement un véritable *aggiornamento* de la Faculté de théologie. En fait, sur les quinze professeurs attachés à la Faculté de théologie en 1892-1893 (cfr Tableau I, en Annexe VII), outre les six que nous venons d'évoquer, quatre étaient émérites (Feye, Ledoux, Haine et Van den Berghe) et deux autres étaient titulaires de chaires de droit canon s'adressant en principe surtout aux canonistes⁹⁵ (Jules De Becker, pour le droit canon proprement dit⁹⁶, et Ferdinand Moulart, pour le droit civil ecclésiastique⁹⁷). Si l'on se limite aux cours et titulaires qui ont pu exercer une influence bénéfique sur la formation des théologiens, il faut donc tenir compte, d'une part, des cours de langues orientales, mais qui étaient tous professés par des titulaires de grandes chaires déjà évoqués (Hebbelynck pour l'égyptien, Forget pour l'arabe et Lamy pour l'hébreu et le syriaque), d'autre part, des trois professeurs — Cauchie ne sera introduit dans le corps professoral qu'en 1895 — chargés de l'enseignement de la philosophie (Mercier, mais qui sera remplacé dès 1893-1894 par Forget), de l'« Introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament » (Van Hoonacker) et de l'archéologie chrétienne (Reusens).

⁹⁵ Pour cette discipline, voir également A. VAN HOVE, *Le droit canonique*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*..., p. 76-89.

⁹⁶ Sur Jules De Becker (1857-1936), docteur en droit de Louvain (1878), licencié en théologie et docteur en droit canon de Rome, professeur de droit canon et de liturgie au Collège américain de Louvain (1885), professeur extraordinaire (1889) puis ordinaire (1893) de droit canonique à la Faculté de théologie et recteur du Collège américain (1898-1931), cfr *Manifestation organisée en l'honneur de Monsieur le Chanoine Jacques Forget, Monseigneur Jules de Becker, Monsieur le Chanoine Albin Van Hoonacker*..., p. 39-44 ; A. VAN HOVE, *Le droit canonique*, dans *Le cinquantième centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain (1432-1932)*..., p. 84-86 ; A. VAN HOVE, *Monseigneur Jules De Becker, professeur à la Faculté de droit canon*, dans *AN.U.C.L. 1936-1939*, t. II, p. XXVI-XXXV.

⁹⁷ Sur Ferdinand-Joseph Moulart (1832-1904), prêtre du diocèse de Tournai (1857), docteur en droit canonique de l'Université de Louvain (1862) et professeur de droit civil ecclésiastique à Louvain (1862), voir, outre M. DE BAETS, *Éloge funèbre de Mgr F.-J. Moulart*, dans *AN.U.C.L. 1905*, p. LIII-LXV ; L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889*..., p. 475-476, et ID., *The Louvain Faculty of Theology and its Professors*..., p. 413-414.

Sans aucun doute possible, c'est dans ce groupe de disciplines et d'enseignants que se trouvait en germe le renouveau scientifique de la Faculté de théologie. Pour ce qui est des langues orientales, d'une part, leur enseignement à la Faculté de théologie — une vieille tradition louvaniste — constituait incontestablement un atout de premier ordre dans le contexte du développement général que connaissait la théologie positive à l'époque. D'autant que, comme nous l'avons vu, les responsables de ces enseignements, par ailleurs titulaires de chaires théologiques, étaient de fait beaucoup plus convaincants dans le domaine de l'orientalisme que dans celui de la dogmatique ou de l'Écriture sainte. En ce qui concerne les trois professeurs de philosophie, d'histoire critique de l'Ancien Testament et d'archéologie chrétienne, d'autre part, deux au moins — Mercier et Van Hoonacker — ont pu contribuer à assainir l'atmosphère intellectuelle de la Faculté : Mercier, parce que, comme nous l'avons vu, ses conceptions de la philosophie et de la recherche scientifique étaient susceptibles d'apporter aux théologiens une grande ouverture intellectuelle quant aux problèmes posés par la pensée moderne et quant à la façon de les aborder ; Van Hoonacker, parce que, comme nous allons le voir dans le second point de ce paragraphe, il avait été nommé précisément pour contrebalancer l'enseignement déficient de Lamy en Écriture sainte et qu'il allait être, avec Cauchie — et bientôt Ladeuze lui-même —, l'un des grands réformateurs de la Faculté de théologie. Quant à Reusens, son apport est plus problématique.

Chargé en 1864, à la suite du premier Congrès de Malines de 1863, de mettre sur pied une chaire d'archéologie chrétienne à l'Université⁹⁸, à l'origine de l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art⁹⁹, Edmond Reusens ne semble pas avoir exercé une grande influence sur la Faculté de théologie¹⁰⁰. Théologien de formation, ce dernier s'attacha exclusivement, dans son enseignement, aux sources matérielles paléochrétiennes et médiévales et ignore jusqu'à la fin de ses jours l'art de la Renaissance et des périodes ultérieures. Auteur d'un manuel classique rédigé à l'intention de ses

⁹⁸ Sur Edmond-Henri-Joseph Reusens (1816-1903), prêtre du diocèse de Malines (1854), bachelier (1856), licencié (1858) et docteur (1862) en théologie de l'Université de Louvain, attaché à la bibliothèque de l'Université comme bibliothécaire-adjoint (dès 1856), bibliothécaire (1859) et professeur de théologie élémentaire (1862) et d'archéologie (1864), voir surtout J. LAVALLEYE, *Reusens (Edmond-Henri-Joseph)*, dans *B.N.*, t. XXXI, col. 621-625, qui indique les notices disponibles.

⁹⁹ Voir ID., *L'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'Université catholique de Louvain*, dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. II, 1969, p. 7-38.

¹⁰⁰ L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 476.

étudiants (*Éléments d'archéologie chrétienne*, qui connut deux éditions¹⁰¹ et dont il donna une version abrégée à l'usage des séminaires et des collèges¹⁰²), il allait en réalité surtout s'illustrer dans le domaine des sciences auxiliaires. Curieux de toutes les traces du passé chrétien, écrites aussi bien que matérielles, il avait été associé dès le début de son professorat à la publication des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* et édita un grand nombre de documents¹⁰³. L'expérience acquise dans ce domaine allait lui permettre de créer, en 1881-1882, le premier cours en Belgique de paléographie et de diplomatique et de publier des *Éléments de paléographie*, qui furent longtemps un classique de la discipline pour notre pays¹⁰⁴.

b. Évolution ultérieure

Pour ternir qu'il puisse paraître à première vue, l'enseignement théologique dispensé à l'époque de Ladeuze allait cependant se révéler plus fécond qu'il n'y paraît à première vue. Portée par le réveil général des sciences ecclésiastiques sous le pontificat de Léon XIII et par le bouillonnement intellectuel de l'Université dans le courant du dernier quart de siècle, la Faculté possédait deux points forts : d'une part, l'importance des langues orientales, qui introduisaient dans l'enseignement une dimension pratique absente partout ailleurs et qui ouvraient des perspectives originales dans le domaine de la théologie positive (Ladeuze constitue lui-même un bon exemple à cet égard...) ; et d'autre part, le fait d'être intégrée dans une université complète où toutes les disciplines auxiliaires de la théologie étaient cultivées pour elles-mêmes et où la proximité des sciences profanes permettait aux théologiens — avantage rare dans le monde catholique à l'époque — de faire face aux défis intellectuels de leur temps en connaissance de

¹⁰¹ 1^{ère} éd., 2 vol., Louvain, Charles Peeters, 1871-1875, IV-496 p. et 507 p. ; 2^e éd., 2 vol., Louvain, Charles Peeters, 1885-1886, VI-576 p. et IV-622 p.

¹⁰² *Manuel d'archéologie chrétienne à l'usage des séminaires et des établissements d'instruction*, Louvain, Charles Peeters, 1886, IV-546 p., en usage, comme nous l'avons vu, à Bonne-Espérance (cfr *supra*, p. 271).

¹⁰³ Cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie. 1834-1900...*, p. 72-76, ainsi que, dans la même série : *Premier supplément (1899-1901)*, Louvain, 1901, p. 9, *Deuxième supplément (1901-1903)*, Louvain, 1904, p. 13 et *Troisième supplément (1903-1905)*, Louvain, 1906, p. 10.

¹⁰⁴ Louvain, 1899, 496 p.

cause¹⁰⁵. Dans cet environnement favorable, la nomination d'Albin Van Hoonacker à une chaire nouvelle d'« Introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament » dès 1889 et l'arrivée de l'historien Alfred Cauchie en 1895 allaient introduire à la Faculté un changement radical d'esprit et de méthodes, changement dont Ladeuze allait être lui-même l'un des premiers bénéficiaires et, bientôt, l'un des plus illustres promoteurs.

Albin Van Hoonacker et les débuts de l'exégèse critique à Louvain. — Proclamé docteur en théologie de l'Université de Louvain en 1886 après une défense de thèse en dogmatique¹⁰⁶, Albin Van Hoonacker avait commencé sa carrière ecclésiastique dans le ministère pastoral comme vicaire à Courtrai¹⁰⁷. Il n'y resta cependant que quelques mois et fin décembre 1886, il fut renvoyé à Louvain pour y étudier les langues sémitiques (hébreu, syriaque et arabe) comme sous-régent au Collège du Saint-Esprit (1887-1889). Sur les conseils du nouveau recteur, Mgr Abbeloos, il fut alors nommé par les évêques titulaire d'un cours d'« Introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament », alors que Mgr Lamy était toujours en charge du cours d'Écriture sainte... Lors de l'accession de ce dernier à l'éméritat en 1900, le cours d'histoire critique resta officiellement inscrit au programme sous cet intitulé tandis que Paulin Ladeuze était nommé pour l'Écriture sainte. Mais en réalité, tous deux s'occupaient également d'Écriture sainte, le premier s'attachant implicitement à l'Ancien Testament et le second au Nouveau.

Du point de vue de la recherche, trois domaines retinrent plus particulièrement l'attention de Van Hoonacker : le Pentateuque, la Restauration et les Prophètes. S'il est sans intérêt ici de passer en revue le détail de sa production scientifique dans ces trois

¹⁰⁵ Cfr R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900...*, p. 81-83.

¹⁰⁶ *De rerum creatione ex nihilo* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XXXVIII), Louvain, Vanlinthout, 1886, XI-315 p.

¹⁰⁷ Sur Albin-Augustin Van Hoonacker, exégète et orientaliste, né à Bruges le 19 novembre 1857 et y décédé le 1^{er} novembre 1933, prêtre du diocèse de Bruges (1880), docteur en théologie de l'Université de Louvain (1886), avant d'y être nommé professeur d'« Introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament » (1889), professeur d'hébreu inférieur (1889-1903) et supérieur (1900-1921), d'assyrien (1890-1921) et de philosophie morale (1893-1927), chanoine honoraire (1895), puis titulaire (1927) de la cathédrale de Bruges, membre de la Commission biblique (1901), voir, d'une manière générale : P.-M. BOGAERT, *Hoonacker (Albin-Augustin Van)*, dans *B.N.*, t. XLIV, col. 633-64 et F. NEIRYNCK, *Hoonacker, Albin van*, dans *N.B.W.*, t. XI, col. 379-385, qui renvoient à la littérature disponible.

domaines¹⁰⁸, il n'est pas inutile d'en rappeler sommairement les apports¹⁰⁹. Pour ce qui est du Pentateuque tout d'abord, qui était au centre des controverses bibliques à l'époque, ses conceptions sont celles de l'exégèse catholique progressiste¹¹⁰ : partisan, sur le plan de la critique littéraire, de l'hypothèse documentaire (le texte reçu est la compilation de divers documents antérieurs), il défend l'authenticité substantielle des premiers livres bibliques (les institutions, les codes et l'ensemble narratif sont bien d'origine mosaïque)¹¹¹. En ce qui concerne la Restauration ensuite, Van Hoonacker a notamment avancé l'hypothèse d'une chronologie inversée des deux héros de la Restauration, Néhémie et Esdras, hypothèse largement acceptée à l'époque et qui reste encore aujourd'hui la plus probable¹¹². Sur les Prophètes enfin, il publia en 1908 un volumineux ouvrage sur *Les douze petits prophètes traduits et commentés*¹¹³, qui établit à l'époque la solidité de l'École de Louvain et qui allait rester longtemps un point de passage obligé pour l'exégèse de la littérature prophétique. Cette entreprise magistrale, remarquable par son intelligence critique des textes, n'eut cependant pas de des

¹⁰⁸ Pour la bibliographie de A. Van Hoonacker, voir J. LUST, *Appendix. A. Van Hoonacker bibliography*, dans *Das Deuteronomium. Entstehung, Gestalt und Botschaft* (Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium, t. LXVIII), éd. par N. LOHFINK, Louvain, 1985, p. 363-368, qui complète la liste fournie dans J. COPPENS, *Le chanoine Albin Van Hoonacker. Son enseignement, son œuvre et sa méthode exégétique*, Paris-Gembloux, 1935, p. XII-XXII, par les œuvres posthumes et inédites.

¹⁰⁹ On trouvera une analyse détaillée de la production exégétique d'Albin Van Hoonacker dans J. COPPENS, *Le chanoine Albin Van Hoonacker...*, p. 11-99, ouvrage qui, pour le reste, est une reprise quasi littérale de la notice publiée antérieurement par l'auteur dans les *Annuaire*s (ID., *Monsieur le chanoine Albin Van Hoonacker, professeur émérite à la Faculté de théologie, AN.U.C.L. 1934-1936*, p. LI-LXXXIX). Voir également la mise au point de l'auteur au sujet d'une recension protestante de son livre : ID., *A propos de l'œuvre exégétique du chanoine Van Hoonacker*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. XVI, 1939, p. 225-229. Sur l'étude des prophètes, voir ID., *Le chanoine Albin Van Hoonacker...*, p. 77-83.

¹¹⁰ Elles sont exposées dans son volume sur *Le sacerdoce lévitique dans la loi et dans l'histoire des Hébreux* (Londres, Williams et Norgate, 1899, 465 p.) et ressortent très clairement d'un inédit publié à titre posthume par Mgr Coppens : J. COPPENS, *A. Van Hoonacker. De compositione litteraria et de origine mosaica Hexateuchi Disquisitio historico-critica. Een historisch-kritisch onderzoek van Professor Van Hoonacker naar het ontstaan van de Hexateuch op grond van verspreide nagelaten aantekeningen samengesteld en ingeleid door [...]* (Verhandelingen van de Vlaamse Akademie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, t. XI, n° 11), Bruxelles, 1949.

¹¹¹ Voir également J. LUST, *A. Van Hoonacker and Deuteronomy*, dans *Das Deuteronomium. Entstehung, Gestalt und Botschaft...*, p. 13-23.

¹¹² Voir ses *Nouvelles études sur la restauration juive après l'exil de Babylone* (Paris, Leroux, 1896, 313 p.), couronnant une série d'articles parus dès 1890 dans *Le Muséon*.

¹¹³ (Études bibliques), Paris, Gabalda, 1908, XXIII-759 p.

partisans et échappa de justesse à la censure de la Congrégation de l'Index (1913-1914)¹¹⁴.

Au-delà de ses travaux, cependant, le principal mérite du « chef de l'école progressiste de Louvain »¹¹⁵ est d'avoir compris la nécessité d'introduire les principes de la critique historique en exégèse biblique et d'avoir courageusement entrepris d'appliquer la méthode à son domaine, l'Ancien Testament. Bien que Van Hoonacker n'ait laissé aucun texte méthodologique, Mgr Coppens a tenté avec succès d'en caractériser les grands axes¹¹⁶. Dans le domaine de la critique textuelle, s'il recommande prudemment d'éviter les conjectures inutiles et d'en rester autant que possible au texte reçu, il en rappelle néanmoins la légitimité et pratique lui-même l'*emendatio* quand il la juge nécessaire. Plus circonspect sur le terrain de la critique littéraire, il s'y applique pourtant en tenant compte de critères très stricts dans l'identification des sources. Quant à l'exégèse elle-même, son domaine de prédilection, il y recourt, pour réduire les difficultés historiques soulevées dans la Bible, aux explications nouvelles empruntées à la théorie des citations implicites (tout comme l'auteur sacré rapporte parfois expressément les paroles d'autrui sans les approuver, il lui arrive de reproduire tacitement des sources sans en garantir l'inspiration¹¹⁷) et à la théorie du langage convenu (ou des apparences historiques : tout comme la Bible, en matière de sciences, parle selon les apparences sans prétendre enseigner la vérité scientifique, l'auteur sacré, quand il rapporte des faits historiques, le fait selon les représentations habituelles de son

¹¹⁴ Sur les démêlés de Van Hoonacker avec la censure romaine, voir : F. NEIRYNCK, *A. Van Hoonacker et l'Index*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. LVII, 1981, p. 293-297, et surtout ID., *A. Van Hoonacker, het boek Jona en Rome* (Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, t. XLIV, n° 1), p. 73-100, où l'auteur reproduit in extenso les principaux documents de l'affaire. Voir également J. LUST, *A letter from M.J. Lagrange to A. Van Hoonacker*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. LIX, 1983, p. 331-332, dans lequel sont reproduits deux documents de 1913 qui éclairent un point resté obscur dans les deux contributions précédentes, à savoir comment A. Van Hoonacker fut informé qu'une enquête était en cours au sujet de ses *Douze petits prophètes* : c'est une lettre du Père Lagrange, en date du 7 juin 1913, qui le mit au courant.

¹¹⁵ J. COPPENS, *Quelques notes sur « Absolute und relative Wahrheit in der Heiligen Schrift »*. Une contribution inédite du chanoine Albin Van Hoonacker à la *Question biblique*, dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, t. XVIII, 1941, p. 203.

¹¹⁶ Cfr J. COPPENS, *Le chanoine Albin Van Hoonacker...*, p. 101-111, le chapitre « Les principes d'une exégèse scientifique de l'Ancien Testament ».

¹¹⁷ Voir à ce sujet A. LEMONNYER, *Citations implicites (théorie des)*, dans *D.B.S.*, t. II, col. 51-55.

temps, sans vouloir garantir leur authenticité¹¹⁸). Ces idées — et d'autres très révélatrices du nouvel état d'esprit, notamment en matière de travail théologique¹¹⁹ — sont exposées clairement dans la recension inédite d'un ouvrage très conservateur paru en 1909¹²⁰ et où Van Hoonacker défendait tous les principes herméneutiques de l'école progressiste¹²¹. Sans évoquer ici en détail les difficiles rapports entre l'exégèse progressiste et le magistère¹²², ni les difficultés de Van Hoonacker lui-même¹²³, disons que le principal mérite de ce dernier, comme le note le Père Bogaert, est :

« [qu'] Il fit porter son investigation sur des terrains où un catholique de son temps pouvait montrer tout l'intérêt des méthodes scientifiques d'exégèse sans blesser des consciences timorées. Le sérieux avec lequel il appliqua ces méthodes ouvrit la voie à leur généralisation »¹²⁴.

Le dernier élément qu'il convient de souligner, enfin, concerne sa méthode d'enseignement, elle aussi novatrice. Hostile à l'encyclopédisme qui avait prévalu jusque-là à la Faculté de théologie où l'étudiant était considéré comme le réceptacle

¹¹⁸ Cfr ID., *Apparences historiques (théorie des)*, *ibid.*, col. 588-596.

¹¹⁹ Ainsi, par exemple : « Chez qui les autorités ecclésiastiques doivent-elles s'informer [...], sinon avant tout chez les théologiens et les exégètes, et n'ont-elles pas le droit d'attendre de la part de ceux-ci, en même temps qu'une religieuse prudence, une entière franchise ? L'exégète et le théologien qui croient voir des motifs sérieux impérieux de s'écarter du sens littéral ou strictement historique des récits de la Genèse, n'ont-ils pas le droit et le devoir de les faire connaître, dans un esprit d'entière soumission à l'Église ? » (J. COPPENS, *Quelques notes sur « Absolute und relative Wahrheit in der Heiligen Schrift »*..., p. 223-224).

¹²⁰ F. EGGER, *Absolute oder relative Wahrheit der Heiligen Schrift*, Brixen, A. Wegers Buchhandlung, 1909, VIII-394 p.

¹²¹ J. COPPENS, *Quelques notes sur « Absolute und relative Wahrheit in der Heiligen Schrift »*..., p. 201-231.

¹²² Les deux systèmes évoqués, déjà mis à mal par des décisions romaines prises au début de la crise moderniste, furent formellement condamnés par l'encyclique *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV en 1920 (*Actes de Benoît XV. Encycliques, motu proprio, breufs, actes des dicastères, etc.*, t. II, Paris, s.d., p. 169-228, plus spécialement p. 184-186). La théorie des citations implicites, en effet, est condamnée explicitement dans la décision de la Commission biblique du 13 février 1905 (cfr *Enchiridion biblicum*, 2^e éd., Naples-Rome, 1954, p. 67-68), et si les choses sont moins nettes pour la théorie des apparences historiques, celle-ci devait néanmoins paraître suspecte dès le décret *Lamentabili* de Pie X (cfr A. LEMONNYER, *Apparences historiques*..., col. 595). Sur ce problème, voir l'excellent article de J. STENGERS, *Un grand méconnu dans l'histoire de la libération de la pensée catholique : Hummelauer*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme. Hommage à Jean Hadot* (Université libre de Bruxelles. Institut d'histoire du christianisme et de la pensée laïque, 9), éd. par G. CAMBIER, Bruxelles, 1980, p. 163-188.

¹²³ Cfr *supra*, p. 344 et note 114 : son ouvrage sur *Les douze petits prophètes* faillit être censuré...

¹²⁴ P.-M. BOGAERT, *Hoonacker (Albin-Augustin Van)*..., p. 638.

passif du savoir du maître, Van Hoonacker eut à cœur, dans ses cours, de former l'intelligence plutôt que d'encombrer l'esprit d'un savoir tout fait : renvoyant aux instruments de travail pour les contenus, il initiait, à travers l'exposé de son propre cheminement intellectuel, au raisonnement, à la méthode, à l'esprit critique. Dans la même perspective, il fut le premier à patronner une thèse de doctorat rédigée en langue véhiculaire et, par conséquent, susceptible de retenir l'intérêt de milieux plus larges que les seuls cercles ecclésiastiques : c'est en français que le hollandais Poels¹²⁵, son premier élève et disciple préféré, présenta en 1897 un doctorat consacré à l'Histoire du sanctuaire de l'Arche¹²⁶. Suivant la voie tracée par son maître, ce dernier n'allait d'ailleurs pas tarder à récolter les ennuis que, dans le contexte de la crise moderniste, des positions trop avancées suscitaient inévitablement¹²⁷.

Alfred Cauchie, fondateur de l'école historique de Louvain. — L'historien de l'église Alfred Cauchie, nommé à la Faculté de théologie en 1895 à la suite du décès inopiné de Bernard Jungmann, est sans conteste celui qui, avec Van Hoonacker, a le plus engagé la théologie louvaniste dans la voie du renouveau¹²⁸. Pour le recteur Abbeloos, très

¹²⁵ Sur Henry Poels, né le 14 février 1868 à Venray (Pays-Bas) et mort le 7 septembre 1948 à Imstenrade-lez-Heerlen (Pays-Bas), voir surtout la monumentale biographie (680 p.) de J. COLSEN, *Poels*, Roermond-Maaseik, 1955.

¹²⁶ *Histoire du sanctuaire de l'Arche* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XLVII), Louvain, Van Linthout, 1897, XXII-437 p.

¹²⁷ Inquiet des hardiesses du doctorand dans un domaine qui commençait à faire du bruit, son évêque ne crut pas pouvoir lui confier une chaire d'Écriture sainte. Cette défiance valut à Poels un bref séjour au scolasticat des Missionnaires du Sacré-Cœur à Anvers comme professeur d'exégèse, avant d'être appelé à faire partie de la première Commission biblique. Nommé à la chaire d'Ancien Testament de l'Université de Washington, Poels ne tarda pas à s'attirer des ennuis que la crise moderniste allait exacerber et qui allaient conduire, après bien des rebondissements, à sa démission en 1910. Rentré en Europe, il se consacra au développement des œuvres sociales dans le bassin minier du Limbourg hollandais et ne devait jamais reprendre son ancienne activité exégétique... Pour ce qui est de ses difficultés, voir F. NEIRYNCK, *A Vindication of my Honor by A. Poels* (Annua nuntia lovaniensia, t. XXV), Leuven, 1982, qui renvoie en outre aux autres travaux disponibles. Ont paru depuis : C.J. NUESSE, *The Catholic University of America. A Centennial History*, Washington, 1990, qui évoque la question p. 95-96, et surtout G.P. FOGARTY, *American Catholic Biblical Scholarship : a History from the Early Republic to Vatican II*, New York, 1989, dont les chapitre V-VI, sont consacrés à l'« affaire Poels ».

¹²⁸ Sur Alfred Cauchie, né à Haulchin le 26 octobre 1860 et décédé à Rome le 10 février 1922, prêtre du diocèse de Tournai (25 octobre 1885), licencié (1888) et docteur (1890) en sciences morales et historiques de l'Université de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai (1898), voir, de façon générale, J. LAVALLEYE, *Cauchie (Alfred-Henri-Joseph)*, dans *B.N.*, t. XXXVIII, col. 67-78, qui renvoie aux notices disponibles (auxquelles il faut ajouter celle d'A. DE MEYER, *Cauchie (Alfred)*, dans *D.H.G.E.*, t. XII, col. 3-4).

soucieux d'introduire à la Faculté de théologie la dynamique scientifique qui animait déjà les autres facultés, l'histoire, bien plus que la philosophie, constituait la nouvelle ligne de défense des positions catholiques face à la critique protestante et rationaliste. Très sensible au rôle que jouait à cet égard l'histoire critique en Allemagne, alors à la pointe du progrès, c'est lui qui avait décidé Jungmann en 1890 à annexer des exercices pratiques à son cours d'histoire ecclésiastique, et en 1891 à céder son enseignement de patrologie à un orientaliste, Adolphe Hebbelynck. Désireux de faire entrer l'histoire de l'Église dans le domaine d'une histoire scientifique dégagée de préoccupations apologétiques, il se rallia volontiers à la suggestion du chanoine Carnoy de nommer en théologie un jeune professeur de la Faculté de philosophie et lettres¹²⁹.

Formé à l'histoire par Charles Moeller, l'initiateur à la Faculté de philosophie et lettres de Louvain de la formation critique et pratique¹³⁰, l'abbé Alfred Cauchie n'était pas théologien : auteur d'une thèse consacrée à *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*¹³¹, il avait en fait conquis son doctorat en 1890, brillamment certes, mais en sciences morales et historiques. Nommé alors assistant de son maître pour l'enseignement des exercices pratiques d'histoire (partie temps modernes) que venait d'instaurer la loi de 1890 sur la collation des grades académiques, il allait se voir chargé rapidement d'un ensemble de cours impressionnant. En 1892, heuristique et critique historique à la demande de Mercier pour les étudiants de l'Institut supérieur de philosophie ; en 1893, institutions du moyen âge et l'année suivante, critique historique appliquée à une période de l'histoire, en philosophie et lettres. A la mort de Jungmann, en 1895, Cauchie recueillit sa succession à la Faculté de théologie, assumant le cours d'histoire ecclésiastique et les exercices, tout en continuant en philosophie et lettres l'enseignement pratique et les institutions du moyen âge. Pour compléter la formation concrète, il créa en théologie un cours d'introduction à l'histoire ecclésiastique (1895), destiné à initier aux principes de la méthode historique appliquée

¹²⁹ Sur le rôle d'Abbeloos dans cette nomination, voir R. AUBERT, *Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900...*, p. 93-94.

¹³⁰ Sur Charles Moeller (1838-1922), professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres de Louvain de 1864 à 1914 et fondateur, en 1865, d'un séminaire d'histoire (la « Conférence d'histoire »), voir surtout L. GENICOT, *Moeller (Charles-Clément-Auguste)*, dans *B.N.*, t. XXXIII, col. 495-479 et, produit ultérieurement, Y. PIERRARD, *Charles Moeller, professeur d'histoire à l'UCL de 1863 à 1919. Vie quotidienne et enseignement d'un professeur d'histoire*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1992.

¹³¹ 2 vol., Louvain, Charles Peeters, 1890-1891, XCII-124 et 218 p.

au passé de l'Église, et ajouta aux exercices critiques organisés pour les canonistes des conférences historiques destinées aux théologiens où l'on s'appliquait à la lecture des auteurs dans une perspective méthodologique. En 1899, poussé par l'esprit pratique qui l'anima toute sa vie, il regroupa l'ensemble de ses cours pratiques en un organisme unique, le Séminaire historique, possédant un local et une bibliothèque propres, et comprenant trois sections : les conférences historiques des étudiants en théologie, les exercices critiques des canonistes et le cours pratique des institutions des élèves de lettres.

Quant à son contenu, l'enseignement de Cauchie était tout entier orienté vers l'initiation au travail scientifique personnel. Concentrant tous ses efforts sur les travaux pratiques, il ne concevait ses cours théoriques que comme une préparation à ces derniers. Dans l'enseignement magistral, il esquissait une brève synthèse des faits étudiés, signalait les questions résolues ainsi que les problèmes en suspens, et indiquait la bibliographie. Au cours pratique, les étudiants ainsi préparés pouvaient alors aborder les sources en connaissance de cause et de façon originale. Rien ne résume mieux son idéal professoral que le programme du Séminaire historique qu'il rappelait au début du siècle :

« L'idée maîtresse de ces cours consiste dans la participation des élèves au travail du professeur, ce qui leur permet de s'initier pratiquement aux méthodes de l'histoire. Dans ce genre d'instituts, vraies coopératives de production intellectuelle, le professeur n'est plus le maître qui dogmatise du haut de la chaire ; c'est l'ouvrier de la pensée qui associe ses élèves à son travail pour les habituer au mécanisme de l'étude et leur enseigner à ne pas se tenir confinés dans les domaines déjà explorés de la science faite, mais à prendre leur essor vers les régions nouvelles de la science à faire »¹³².

Pour la Faculté de théologie, le Séminaire historique fut l'équivalent des laboratoires de sciences exactes, introduisant parmi les étudiants ecclésiastiques le goût pour le travail personnel et la recherche scientifique. Les rapports sur les travaux du Séminaire historique publiés annuellement dans les *Annuaire*s de l'Université illustrent bien la qualité des travaux réalisés et l'esprit nouveau qui les animait. En fait, dans un contexte où les théologiens proprement dits hésitaient à quitter le domaine d'une théologie spéculative fort traditionnelle, c'est surtout pas le biais de l'enseignement historique de Cauchie que le renouveau intellectuel de la Faculté s'est produit. On en trouve une belle illustration dans le fait que la plupart des thèses de doctorat défendues à l'époque à la

¹³² A. CAUCHIE, *Les études d'histoire ecclésiastique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, 1900, p. 17, cité par A. VAN DER ESSEN, *Alfred Cauchie...*, p. 10.

Faculté, même en dogmatique, portent indubitablement la marque de son enseignement. Autre instrument de rayonnement de cet entrepreneur infatigable : la *Revue d'histoire ecclésiastique*, fondée en 1900¹³³, à laquelle Cauchie avait jugé bon d'associer un jeune collègue de la Faculté de théologie ayant d'ailleurs fait ses premiers pas dans la démarche historique avec lui, un certain Paulin Ladeuze¹³⁴...

B. Étudiant en théologie à Louvain à l'époque de Paulin Ladeuze

Au-delà des grandes tendances de l'enseignement et de la personnalité scientifique des différents professeurs que nous venons d'esquisser, quel était concrètement le contenu de la formation intellectuelle et en quoi consistait la vie universitaire des étudiants-prêtres en théologie à l'époque de Ladeuze ? Pour tenter de répondre à ces deux questions, nous ne disposons guère que des sources imprimées, essentiellement des renseignements contenus dans les *Annuaire*s de l'Université ; mais ceux-ci permettent de se faire une idée générale de la situation en ces deux domaines, ils ne permettent pas toujours de satisfaire la curiosité légitime de l'historien. Ainsi, par exemple, si les *Annuaire*s permettent de connaître la structure de l'enseignement et l'intitulé des matières dispensées chaque année par discipline, ils ne disent rien sur la réception des cours par les élèves, les débats éventuels suscités par ces derniers, etc. De même, si nous pouvons retracer avec une certaine précision le cadre de vie — très proche de celui d'un séminaire diocésain — des étudiants-prêtres du Collège du Saint-Esprit, nous ne savons rien de leur vie « étudiante », de tout ce qui, en dehors des activités strictement académiques, contribue pourtant de façon essentielle à la formation universitaire (réflexion sur les problèmes de société, découverte de la vie artistique et littéraire, etc.).

¹³³ En ce qui concerne l'aventure de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, voir également J. TOLLEBEEK, « L'Église n'a pas besoin de mensonges ». A. Cauchie et la *Revue d'histoire ecclésiastique* (1900-1922), dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. LVII, 1987, p. 199-219 (qui a d'abord paru en néerlandais : ID., « L'Église n'a pas besoin de mensonges ». A. Cauchie en de *Revue d'histoire ecclésiastique* (1900-1922), dans le *Liber amicorum Dr. J. Scheerder. Tijdingen uit Leuven over de Spaanse Nederlanden, de Leuvense universiteit en Historiographie*, Leuven, 1987, p. 199-219).

¹³⁴ Nous y reviendrons ultérieurement dans la partie consacrée à la thèse de doctorat de Ladeuze.

1. La formation théologique¹³⁵

D'une manière générale, l'enseignement des différentes disciplines théologiques était dispensé à l'ensemble des élèves de la Faculté réunis, sans distinction de niveau d'études¹³⁶. En fait, chaque professeur organisait la matière de son enseignement sur la base d'un cycle de leçons couvrant les deux baccalauréats et les deux licences¹³⁷, de telle sorte qu'un étudiant suivant l'ensemble des quatre années d'enseignement magistral — les deux années du doctorat étaient réservées à l'élaboration d'une thèse — recevait en principe des cours différents chaque année. Comme nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte, l'enseignement se faisait de façon magistrale au départ de manuels et les seuls exercices pratiques, exception faite de l'histoire, consistaient, pour la théologie spéculative, en des *disputationes sabbatinae*, des discussions contradictoires imposées aux étudiants tous les samedis à 11 heures, au cours desquelles deux théologiens en herbe s'affrontaient sur des thèmes divers selon la méthode scolastique¹³⁸.

Globalement, le programme complet de la Faculté était assez étoffé pour l'époque puisqu'il comptait pas moins de dix-huit intitulés totalisant environ trente-cinq heures de cours par semaine (cfr Tableau II, en Annexe VII)¹³⁹. Si nous nous attardons sur les quatre années durant lesquelles Ladeuze suivit effectivement des cours (1892-1893/1895-1896), nous constatons que l'enseignement subit très peu de modifications. Excepté l'étude de la dogmatique générale, qui se fit en trois heures au lieu de deux l'année 1894-1895¹⁴⁰, et de la philosophie (trois heures par semaine), qui disparut du

¹³⁵ Sur la Faculté de théologie du point de vue de son organisation et de son enseignement, voir, dans l'ensemble, le chapitre *De Faculteit der Godgeleerdheid : organisatie en opleiding*, dans L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 110-156.

¹³⁶ Comme le manifestent très bien les *Programmes des cours* présentés sans tenir compte des années d'études.

¹³⁷ Voir les intitulés précis des matières dans les *Programmes des cours* qui, sauf variante assez rare, réapparaissent toujours après quelques années (cfr Tableau III en Annexe VII). Cfr également L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 128.

¹³⁸ Voir *ibid.*, p. 128-129, qui renvoie au règlement du 5 juin 1835 (AN.U.C.L. 1840, p. 118-119).

¹³⁹ Les indications horaires des *Programmes des cours* renvoient bien à des « heures » de soixante minutes (cfr L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 111).

¹⁴⁰ C'est-à-dire la première année où Forget remplaça Hebbelynck. La seconde année où il le remplaça, en 1897-1898, le volume de l'enseignement philosophique fut maintenu à deux heures, comme

programme en 1894-1895 et 1895-1896, sans doute au profit du cours professé alors par le titulaire, Forget, à l'Institut supérieur de philosophie¹⁴¹, il n'y a pas de changement à signaler. Les disciplines traditionnelles (Écriture sainte, dogmatique générale, dogmatique spéciale, morale et histoire) s'enseignent à raison de trois heures par semaine, même s'il faut tenir compte des compléments avec le cours d'introduction à l'histoire critique de l'Ancien Testament (deux heures) pour l'exégèse, et avec la patrologie et l'archéologie chrétienne (une heure chacune) pour l'histoire ecclésiastique. En droit canon, l'enseignement comporte trois heures et demie de droit civil ecclésiastique (rapports Église-État et législation fabricienne) et quatre de Décrétales. Les langues orientales, enfin, se donnent à raison d'une heure par semaine (éléments d'hébreu, hébreu approfondi et syriaque), sauf l'arabe et l'égyptien qui bénéficient de deux heures, sans doute parce que la première porte tant sur la langue que sur la littérature et que le second comporte le double apprentissage des hiéroglyphes et du copte¹⁴². Un certain nombre de ces cours, cependant, étaient facultatifs : le droit canonique spécialisé, l'archéologie chrétienne et les cours de langues orientales (excepté une année d'hébreu élémentaire) pouvaient ne pas figurer au programme d'études individuel des théologiens¹⁴³.

Derrière ces dix-huit intitulés généraux du programme se donnait en réalité un ensemble de cours annuels différents pour chaque titulaire, de façon, comme nous l'avons déjà signalé, à ce que les élèves ne soient pas astreints à suivre deux fois la même matière durant leur études. Rappelons en effet que l'enseignement n'était pas organisé par cycle ou année d'études fréquentées par les étudiants dans un ordre précis,

en 1895-1896, alors que les deux professeurs assuraient conjointement l'enseignement (Forget à raison de deux heures au premier quadrimestre et Hebbelynck à raison de deux heures au second quadrimestre).

¹⁴¹ En fait, à partir de 1893-1894, la philosophie, qui jusque-là était enseignée par Mercier à la Faculté de théologie, fut donnée par Forget. En 1893-1894, de même qu'à partir de 1896-1897, le *Programme des cours* de théologie signale le nouveau titulaire et renvoie pour le contenu au cours que ce dernier assurait à l'Institut supérieur de philosophie. Il est donc très vraisemblable que l'absence de cours de philosophie au programme de théologie en 1894-1895 et 1895-1896 ne s'explique que par l'oubli du renvoi au programme de philosophie...

¹⁴² En rigueur, le nombre d'heures de cours est incertain pour les exercices de philosophie ainsi que pour le copte et les hiéroglyphes dans la mesure où les *Programmes des cours* ne donnent pas de précisions. Quelques indices permettent cependant de les fixer respectivement à une et deux heures.

¹⁴³ C'est ce que L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 128, signale pour la période 1834-1889. Nous n'avons pas trouvé d'élément permettant d'infirmer cette information pour les années suivantes.

mais que tous les élèves de la Faculté assistaient ensemble, chaque année, à un seul enseignement par chaire... En Écriture sainte, Thomas Lamy suivait ainsi un cycle de quatre ans comprenant, en suivant l'ordre des années 1892-1893 à 1895-1896, les Actes des Apôtres, le premier chapitre de la Genèse, le second chapitre de la Genèse et l'Apocalypse¹⁴⁴. Dans ses compléments critiques, Albin Van Hoonacker, plus original, semble avoir renouvelé davantage le contenu de son enseignement : histoire du canon de l'Ancien Testament en 1892-1893, le monothéisme des anciens Hébreux et le rituel des sacrifices dans l'Ancien Testament en 1893-1894, le monothéisme des anciens Hébreux (2^e partie : le Jahvisme) en 1894-1895 et la Restauration après l'exil de Babylone en 1895-1896¹⁴⁵. Alors qu'en dogmatique spéciale les traités *De deo uno et trino*, *De deo creatore*, *De sacramentis in genere et de verbo incarnato* et *De gratia* se succèdent en 1892-1896, comme d'habitude semble-t-il, le cycle de dogmatique générale est parfois amputé de l'un de ses traités : si, au cours des études de Ladeuze, on voit le *De vera religione*, le *De revelatione christiana*, le *De ecclesia romana et de romano pontifice* et le *De romano pontifice*, par la suite le *De vera religione* semble sacrifié. En morale, où l'enseignement repose sur la *Somme théologique* de saint Thomas, le programme paraît se contenter d'épuiser le contenu éthique de l'ouvrage au rythme des étudiants¹⁴⁶, tandis qu'en droit canon, l'examen des quatre volumes de Décrétales constitue la trame de la formation¹⁴⁷. En histoire ecclésiastique, les cours suivent simplement la chronologie des grandes périodes de l'histoire, mais sans que nous connaissions les questions spéciales abordées. Pour les autres disciplines enfin, les renseignements des programmes restent vagues (pour la patrologie, par exemple, on voit les Pères des IV^e et V^e siècles, sans autre précision, les quatre années) ou sont tout

¹⁴⁴ Le cycle recommence en 1896-1897 avec les Actes des Apôtres, mais présente une petite variante en 1897-1898 avec l'étude de l'*Exode*.

¹⁴⁵ Ces intitulés ne se retrouvent guère par la suite : les institutions religieuses des anciens Hébreux (le lieu du culte et le sacerdoce lévitique) en 1896-1897, les institutions religieuses des anciens Hébreux (suite) en 1897-1898, le sacerdoce lévitique dans la loi et dans l'histoire des Hébreux en 1898-1899, etc.

¹⁴⁶ 1a 2ae, en 1892-1893, 1a 2ae quaest. 55-71 et 2a 2ae, en 1893-1894, 2a 2ae suite, en 1894-1895, 2a 2ae fin et 3a pars, en 1895-1896, 3a suite, en 1896-1897, 3a suite, en 1897-1898, 3a fin, en 1898-1899...

¹⁴⁷ *Lib. II De iudiciis ecclesiasticis, de delictis et poenis*, en 1892-1893, *Introductio generalis et Lib. I decretalium*, en 1893-1894, *Lib. III decretalium, tractatus de clericis, de regularibus, de rebus ecclesiasticis, tractatus de parochia*, en 1894-1895, *Lib. IV decretalium, de sponsalibus et matrimonio*, en 1895-1896.

simplement inexistants (en archéologie par exemple, le contenu des leçons n'est jamais explicité).

De ces différents cours suivis par Ladeuze, nous conservons en fait une vingtaine de cahiers de notes manuscrites¹⁴⁸, uniformément noircis de cette petite écriture fine et compacte qui remplissait déjà consciencieusement les cahiers de Bonne-Espérance¹⁴⁹. Confirmant cependant pour l'essentiel ce que nous avons dit quant aux tendances de l'enseignement et au programme des cours, ces cahiers, outre qu'ils ne nous apprennent rien de la personnalité de leur propriétaire, ne présentent en fait guère d'intérêt pour notre propos. Rédigés en latin, à l'exception de deux cahiers de philosophie traitant de « Cosmologie » et qui, conformément à l'usage introduit par l'Institut supérieur de philosophie, utilisent la langue de Voltaire, ils concernent surtout la dogmatique et la morale, deux enseignements de moindre importance compte tenu de l'orientation que Ladeuze donnera à ses travaux. Un seul cahier, intitulé par ce dernier « *Écriture sainte. Actes des Ap.[ôtres]. Mgr Lamy* »¹⁵⁰, présentait a priori un certain intérêt pour notre recherche, mais vite déçu à la lecture, dans la mesure où il ne faisait que confirmer ce que nous savions déjà des tendances exégétiques de Mgr Lamy. On y découvre un enseignement fort « scolaire », centré sur les contenus plus que sur la méthode, et surtout sans la moindre concession à la méthode historique. Une analyse plus poussée permettrait sans doute d'apporter quelques nuances à ce jugement, mais au prix d'un effort disproportionné par rapport aux maigres résultats que l'on peut en espérer : en toute hypothèse, ce n'est pas de Mgr Lamy que Ladeuze a reçu sa formation scientifique. L'analyse de notes prises aux cours de Van Hoonacker, Cauchie ou Mercier aurait sans doute été plus profitable de ce point de vue, mais les documents conservés, malheureusement, ne l'autorisent pas...

2. Vie étudiante

Peu nombreux, tous jeunes lévites ou candidats sérieux au sacerdoce, les étudiants en théologie constituaient, au sein de la population estudiantine de l'Université, un petit

¹⁴⁸ A.P.L., n° [15], Une série de notes de cours de théologie de P. Ladeuze.

¹⁴⁹ Cfr *supra*, p. 306.

¹⁵⁰ A.P.L., n° [15], Une série de notes de cours de théologie de P. Ladeuze.

groupe à part. Généralement plus âgés que les autres étudiants, déjà partiellement engagés dans la vie adulte par leur choix sacerdotal, ils menaient à Louvain une vie communautaire fort proche de celle d'un séminaire diocésain, partagée entre la Faculté et le Collège du Saint-Esprit, la résidence des étudiants-prêtres de l'Université. C'est d'autant plus vrai qu'à la Faculté les étudiants des différentes années d'études ne formaient qu'un seul auditoire, suivant pendant plusieurs années les leçons d'un nombre restreint de professeurs, tous prêtres diocésains et exerçant souvent une fonction administrative dans l'institution¹⁵¹, tandis qu'au Collège du Saint-Esprit ils formaient, avec les autres étudiants-prêtres de l'Université, une communauté sacerdotale vouée à l'étude et à la prière, ne partageant guère les heurs et malheurs de la vie studieuse ou joyeuse du reste des étudiants laïcs.

TABLEAU XII : LISTE DES INSCRIPTIONS EN THÉOLOGIE : CHIFFRES ABSOLUS ET POURCENTAGES DES TOTAUX (1892-1893/1897-1898)

ANNÉES	THÉOLOGIE	UNIVERSITÉ	POURCENTAGES
1892-1893	40	1644	2,4
1893-1894	46	1657	2,8
1894-1895	50	1636	3,0
1895-1896	48	1669	2,9
1896-1897	49	1661	3,0
1897-1898	54	1756	3,1

D'une façon générale, le nombre annuel des élèves inscrits en théologie à l'époque de Ladeuze oscillait autour de la cinquantaine (cfr Tableau XII, *supra*), contribuant sans doute à faire des étudiants de la Faculté de théologie, un groupe aux allures plus conviviales, où tous pouvaient se connaître et sortir de l'atmosphère parfois anonyme des autres instituts. En termes relatifs, on remarquera que l'importance des théologiens

¹⁵¹ Cfr Tableau I en Annexe VII : bibliothécaire (Reusens), président de l'un ou l'autre collège (Van der Moeren au Saint-Esprit et Hebbelynck au Marie-Thérèse), etc.

par rapport aux inscrits des autres facultés augmente : on pourrait être tenté d'y voir une conséquence de l'accroissement du recrutement sacerdotal par rapport à la population globale au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle¹⁵², mais ce serait aller vite en besogne. Il faut en fait tenir compte ici de la présence des étudiants étrangers et/ou religieux, qui gonfle de façon variable les chiffres annuels d'inscrits, comme le suggèrent les *Listes d'admissions aux grades* publiées par les *Annuaire*s, où l'on dénombre, sur les 67 étudiants ayant conquis les 85 diplômes décernés à l'époque de Ladeuze, pas moins de 21 qui ne sont pas issus des diocèses belges¹⁵³... D'après ces *Listes d'admissions aux grades* — qui par ailleurs fournissent le nom, la qualité et le diocèse d'origine des étudiants admis aux grades de théologie — nous pouvons dresser un état nominatif des diplômés au cours des années 1892-1898¹⁵⁴, mais il est difficile d'en tirer quelque conclusion utile au sujet de Ladeuze : nous reconnaissons certes, ici ou là, un compatriote de Tournai (G. Hespel ; P. Demeuldre ; A. Bondroit, etc.) ou une personnalité promise à un certain avenir (Henry Poels, le premier disciple de Van Hoonacker ; Honoré Coppieters, disciple de Ladeuze et futur évêque de Gand, etc.), mais faute de posséder des documents qui nous éclairent sur les relations de nature diverse qu'ils entretenaient entre eux, il est impossible de cerner l'influence qu'a pu avoir leur compagnie sur la formation universitaire de Ladeuze.

Si, malgré l'absence de témoignages directs sur la vie estudiantine des théologiens à l'époque de Ladeuze, nous pouvons tout de même reconstituer dans les grandes lignes leur vie quotidienne, c'est simplement que, de fait, le séjour des étudiants ecclésiastiques à l'Université était organisé de façon très stricte par l'institution¹⁵⁵.

¹⁵² Pour rappel, cfr Tableau II, en Annexe VI.

¹⁵³ Cette présence, parmi les inscrits en théologie, de religieux et d'étrangers n'était pas sans répercussions sur la fréquentation du Collège du Saint-Esprit : beaucoup de maisons religieuses avaient une maison à Louvain où elles hébergeaient leurs étudiants, tandis qu'un certain nombre d'étudiants étrangers d'origine anglo-saxonne devaient sans doute loger au Collège américain.

¹⁵⁴ Cfr Tableau IV en Annexe VII. La *Liste des admissions aux grades* de la Faculté de théologie est élaborée sur la base des grades (bachelier, licencié, etc.) et non des années d'études (1^{er} et 2^e baccalauréats, 1^{ère} et 2^e licences, etc.). Elle ne tient donc pas compte des élèves qui échouent ou qui ne mènent pas à bien un cycle complet...

¹⁵⁵ Les travaux consacrés à la vie étudiante à Louvain à l'époque n'envisagent guère le cas particulier des étudiants en théologie (cfr L. ROUSSEL, *Vie quotidienne des étudiants à l'Université de Louvain. 1870-1884*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1975 ; C. GOBBE, *La vie estudiantine à l'Université de Louvain. 1898-1914. Un printemps agité en 1914*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1985 ; nous

Codifiées par un règlement demeuré inchangé depuis 1836¹⁵⁶ et d'ailleurs repris dans le *Manuale* du Collège du Saint-Esprit¹⁵⁷, les activités de la gent cléricale s'adonnant à Louvain aux études théologiques ne différaient guère, le contenu des cours excepté, de celles d'un séminaire diocésain. Dirigé par un président professeur et un sous-régent étudiant, le Collège, tout comme le séminaire diocésain, visait autant à développer la sainteté ecclésiastique que les connaissances sacrées. Le régime de vie y était, du moins en principe, véritablement monastique : habit ecclésiastique de rigueur ; étude en silence ; sauf exception, accès aux chambres défendu aux visiteurs ; consommation privée de vin, de bière ou d'autres boissons alcoolisées prohibée ; sauf exception rarissime, interdiction du tabac ; interdiction des jeux de cartes ou de hasard ; interdiction de propos et activités contraires à la dignité ecclésiastique ; etc. Chaque étudiant recevait en outre des instructions spirituelles d'un directeur de conscience et se choisissait un confesseur parmi les prêtres du Collège. En fait, et sauf sortie exceptionnelle autorisée par le président, la vie se partageait exclusivement entre les auditoires et le Collège. Et au sein de celui-ci¹⁵⁸, chants, oraisons, exercices de méditation, messe, lectures bibliques et ascétiques, examens de conscience, etc., alternaient à heures fixes avec les repas, les temps d'étude et les récréations.

Concrètement, la journée commençait, toujours selon le règlement de 1836, par le réveil à 4h 45 (5h 15 en hiver), suivi, un quart d'heure plus tard, des prières du matin, et trois quarts d'heure après, de la messe célébrée au Collège ou dans une église de la ville. Après le temps d'étude consécutif à la messe, le déjeuner se prenait, été comme hiver, de 7h 30 à 8 heures et était suivi, jusqu'à 13 heures, par l'étude au Collège ou la fréquentation des cours. Entre 13 heures et 15 heures, le temps consacré au repas était précédé d'un temps de prière à la chapelle et suivi d'un moment de détente. L'après-midi, après avoir suivi les cours à l'extérieur du Collège ou étudié *intra muros*, les élèves bénéficiaient d'un autre moment de détente, de 16h 30 à 17 heures, avant de se

n'avons pas réussi à consulter le mémoire de M. POOT, *La vie des étudiants de Louvain : 1890-1910*, Mémoire de licence inédit en histoire, Université catholique de Louvain, Louvain, 1975).

¹⁵⁶ P.-F.-X. DE RAM, *Regulae Collegii Theologorum*, 30 juillet 1836, publié régulièrement dans les *Annuaire*s (cfr par exemple AN.U.C.L. 1889, p. 439-444).

¹⁵⁷ Cfr A.K.U.L., A.P.L., [n° 12], Un ensemble de « carnets », dont deux recueils de prières, parmi lesquels un *Manuale alumnorum Collegii Sancti Spiritus*, in *Universitate catholica Lovaniensi*, Louvain, 1897, ayant appartenu à Ladeuze.

¹⁵⁸ Cfr Tableau V en Annexe VII.

consacrer à l'étude, jusqu'à 19h 30. En soirée, le repas était, comme à midi, précédé d'un temps de prière à la chapelle et suivi d'un temps libre. A 20h 30, l'office du soir, suivi d'un retour silencieux en chambre, clôturait la journée, l'extinction des feux étant prévue à 22 heures. Les mardis et jeudis, le temps libre était remplacé par une sortie (avec inversion, en hiver, des temps d'étude et de sortie), tandis que les dimanches et jours de fêtes, l'horaire était adapté à la solennité du moment (messe commune à 9 heures, suivie d'une sortie jusqu'à 13 heures ; après le repas, détente jusqu'à l'office de 15h 30, puis temps libre et étude à partir de 17 heures). Une retraite annuelle de trois jours, enfin, était prévue au Collège aux environs de Noël¹⁵⁹. Tout le problème, ici, consiste évidemment à savoir comment le règlement était appliqué à la fin du siècle¹⁶⁰. La personnalité du président et, dans une moindre mesure, du sous-régent, y était sans doute pour beaucoup.

TABLEAU XIII : LA DIRECTION DU COLLÈGE DU SAINT-ESPRIT (1892-1893/1897-1898)¹⁶¹

ANNÉES	PRÉSIDENTS	SOUS-RÉGENTS
1892-1893	A. B. VAN DER MOEREN, professeur à la Faculté de théologie	A. CAUCHIE, docteur en sciences morales et historiques
1893-1894	ID.	M. Heremans, bachelier en théologie
1894-1895	ID.	A. Michiels, bachelier en théologie
1895-1896	ID.	ID.
1896-1897	ID.	P. Ladeuze, licencié en théologie
1897-1898	ID.	ID.

¹⁵⁹ Sur le Collège du Saint-Esprit, voir également L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 145-147.

¹⁶⁰ Malgré quelques indices prouvant sa pérennité à l'époque de Ladeuze (ainsi, par exemple, les heures et jours prévus pour l'étude dans le règlement de 1836 correspondent exactement aux plages de cours renseignées dans les *Programmes des cours* des années 1890 ; il semble cependant qu'il n'ait été strictement appliqué qu'avec les étudiants du cycle fondamental qui n'étaient pas encore prêtres (cfr *ibid.*, p. 147 et note 106).

¹⁶¹ D'après AN.U.C.L. 1893-1898, la partie *Collèges et Établissements académiques*.

A l'époque de Ladeuze (cfr Tableau XIII, *supra*), le président du Collège n'était autre qu'Adolphe Van der Moeren, le professeur de morale de la Faculté de théologie. En fait, à l'exception du philosophe Ubaghs, président de 1840 à 1853, tous les présidents au XIX^e siècle furent des professeurs de théologie, et même de théologie morale¹⁶². Ce choix n'était pas fortuit dans la mesure où, précisément, il s'agissait d'encadrer des étudiants-prêtres, en sciences sacrées notamment, et, surtout, de contribuer à leur formation spirituelle. Eu égard à ses tendances théologiques, on peut imaginer que la direction imposée par Van der Moeren au Collège du Saint-Esprit devait être assez classique, mais on ne dispose d'aucun indice qui permette de le confirmer. Sous sa présidence — qui allait prendre fin avec la nomination de Ladeuze à ce poste en 1898 — quatre sous-régents se succédèrent, mais sans qu'il soit davantage possible de préciser leur rôle exact dans l'atmosphère de l'institution : en 1892-1893, Alfred Cauchie (qui depuis 1890 était assistant de Charles Moeller en lettres et qui venait d'être nommé par Mercier à l'Institut supérieur de philosophie), en 1893-1894, un certain M. Heremans (dont le nom n'évoque aucune figure connue), en 1894-1896, A. Michiels (qui préparait une thèse remarquable sur l'origine de l'épiscopat¹⁶³) et les deux années suivantes, Ladeuze lui-même... Sans posséder d'informations précises à ce sujet, nous pouvons supposer que cette nomination de Ladeuze comme sous-régent s'explique simplement par sa qualité de doctorand, qualité qu'il était le seul à posséder l'année de son entrée en fonction¹⁶⁴.

C. Paulin Ladeuze théologien : éléments d'un itinéraire intellectuel

Après avoir tenté de caractériser les grandes tendances de la Faculté de théologie, après avoir esquissé le contenu de l'enseignement et suggéré le cadre de vie des étudiants-prêtres au Collège du Saint-Esprit, on aimerait pouvoir déterminer l'impact de cet environnement sur le jeune Ladeuze : quels aspects de sa formation universitaire l'ont marqué, quels professeurs ont exercé sur lui une influence décisive, etc., bref,

¹⁶² L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 145-146.

¹⁶³ Cfr *Université catholique de Louvain. Bibliographie académique. 1834-1900...*, p. 4.

¹⁶⁴ Cfr le Tableau IV, en Annexe VI.

connaître un peu mieux la genèse de sa vocation scientifique. Deux séries de documents peuvent nous y aider : quelques écrits personnels conservés dans les archives privées de Ladeuze et de sa famille (quelques sermons et une lettre à sa sœur, rédigés alors qu'il était étudiant à Louvain), d'une part, et un ensemble de témoignages liés à ses épreuves de théologie, des « *theses quas* » à sa thèse de doctorat, d'autre part. Tandis que les premiers documents nous suggèrent plutôt l'image d'un théologien spéculatif de tendance classique, les seconds nous permettent de préciser les circonstances de sa « conversion » à la théologie positive et l'ampleur du travail accompli dans cette direction.

1. Images d'un théologien « classique »

A côté des traces « habituelles » laissées par un étudiant en théologie ayant conquis le grade de docteur (mentions dans les *Annuaire*s, impression des thèses théologiques défendues aux examens et thèse de doctorat publiée) — traces auxquelles il faut ajouter le témoignage essentiel de Ladeuze lui-même concernant l'élaboration de sa dissertation doctorale —, ce dernier nous a laissé quelques écrits non académiques susceptibles de révéler certains traits de sa pensée théologique à l'époque de ses études. Outre une lettre de circonstance, où il exprime des idées fort conventionnelles sur le mariage¹⁶⁵, on conserve ainsi un ensemble de sept sermons prêchés à l'église d'Harveng, au village natal, ou à Lessines, chez l'oncle Bouttiau, à l'occasion de quelque grande fête ou solennité religieuses. Hormis un « Exposé historique de la Résurrection »¹⁶⁶, qui nous donne un témoignage inespéré sur les conceptions exégétiques de Ladeuze au terme de sa première année d'université, ces sermons n'offrent malheureusement pas une très grande diversité thématique. Il s'agit en fait de méditations mariales rédigées à

¹⁶⁵ Il s'agit d'une lettre adressée à sa sœur Flora à l'occasion de ses noces prochaines et où il ne fait guère preuve d'originalité : reprenant d'abord la hiérarchisation classique des états de perfection, il lui rappelle que le mariage en est l'échelon le plus médiocre, avant de lui rappeler le rôle propre de la femme dans la famille, gardienne du foyer dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel. Cf. A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une boîte de « correspondance familiale », Lettre de Paulin Ladeuze à Flora Ladeuze, Louvain 7 juin 1898.

¹⁶⁶ A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », Texte manuscrit d'un sermon désigné « Exposé historique de la Résurrection. Prêché à Lessines Dim(.)[anche] de Pâques. 2 avril 1893 ».

l'occasion de l'Assomption¹⁶⁷, de la fête du Festin de Lessines¹⁶⁸ ou du cinquante et unième anniversaire des apparitions de La Salette¹⁶⁹, où s'affirme de façon constante une théologie fort classique, tant par son contenu marial que par sa méthode.

a. L'exposé historique sur la résurrection (avril 1893) : une exégèse précritique

Rédigé au terme du premier baccalauréat en théologie, l'« Exposé historique de la Résurrection », prêché par Ladeuze à Lessines à l'occasion de la fête de Pâques de 1893¹⁷⁰, nous fournit un témoignage irremplaçable sur les conceptions exégétiques du jeune prêtre après une formation sacerdotale complète à Tournai et une année de formation universitaire. Et ce témoignage est d'autant plus intéressant qu'il porte sur un problème ponctuel d'exégèse que le futur professeur d'Écriture sainte reprendra ultérieurement dans une perspective critique¹⁷¹. En 1893, cependant, il n'y a pas encore, dans son herméneutique, la moindre trace de démarche critique. En termes de formation, on ne peut que constater que l'enseignement biblique de Van Hoonacker est resté pour l'heure sans conséquence sur son orientation intellectuelle et que c'est plutôt en disciple de Mgr Lamy qu'il s'exprime ici.

Laissant de côté les propos destinés à l'édification des fidèles ou commandés par les nécessités de l'éloquence sacrée, nous pouvons résumer la méthode adoptée — que l'auteur présente comme le « résultat des recherches des théologiens catholiques »¹⁷² — en disant qu'il s'agit d'une reconstruction précritique des données historiques relatives à

¹⁶⁷ *Ibid.*, Textes manuscrits de sermons désignés « Allocution pour l'Assomption. Marie au Ciel ! Nous aussi au Ciel ! Harvengt 15 août 1893 » et « Assomption. prêché à Harvengt. [15 août] 1896 ».

¹⁶⁸ *Ibid.*, Textes manuscrits de sermons désignés « Festin = Marie, Refuge des pécheurs. Lessines, 30 août [18]93 » et « Préparé pour Lessines, Festin, 1897 ». Comme l'indiquent les deux sermons en question, la fête du Festin commémorait chaque année l'intervention miraculeuse de la Vierge lors du siège de la ville par les protestants en août 1583.

¹⁶⁹ *Ibid.*, Textes manuscrits de sermons désignés « La Salette. Harvengt 19 sept(.)[embre 18]97 » et « Ave Maria. Harvengt 19 sept(.)[embre 18]97 ».

¹⁷⁰ *Ibid.*, Texte manuscrit d'un sermon désigné « Exposé historique de la Résurrection. Prêché à Lessines Dim(.)[anche] de Pâques. 2 avril 1893 ».

¹⁷¹ Cfr P. LADEUZE, *La résurrection du Christ devant la critique contemporaine* (Collection Science et Foi), Bruxelles, 1908, 60 p.

¹⁷² *Ibid.*, p. [2].

la résurrection où les questions de critiques textuelle et littéraire susceptibles d'introduire à une solution renouvelée des difficultés bibliques sont totalement ignorées :

« Les 4 Évangélistes nous l'ont exposé. Seulement, comme il arrive lorsque plusieurs auteurs font le même récit, si la substance de leur narration est identique, les détails en diffèrent. C'est que chacun redit les circonstances qui l'ont le plus frappé ou celles qui tendent plus directement au but qu'il poursuit. Ainsi, les Évangiles ne se contredisent point. Mais le premier par exemple rapporte ce que le second omet et vice versa. Dès lors, pour obtenir l'exposé complet de la Résurrection, il faut joindre les détails donnés par les 4 Écrivains sacrés en cherchant dans le récit de chacun d'eux des indices de la place où viennent s'intercaler les circonstances qu'il a tuées mais que les autres racontent »¹⁷³.

L'interprétation n'entre donc pas dans la substance même des textes. Collant strictement aux récits, elle se contente de juxtaposer dans l'ordre chronologique les différentes séquences d'événements rapportées (l'ensevelissement [Mt 27 57-61, Mc 15 42-47, Lc 23 50-56, Jn 19 38-42], la garde du tombeau [Mt 27 62-66], la découverte du tombeau vide et le message de l'ange [Mt 28 1-7, Mc 16 1-7, Lc 24 1-2], etc.¹⁷⁴) et d'harmoniser les données factuelles par des procédés purement extrinsèques.

Ainsi, à propos de la visite des saintes femmes au tombeau, le prédicateur reconstitue un scénario compliqué : Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques se rendent au tombeau ; chemin faisant, elles rencontrent Salomé et s'inquiètent de la pierre à rouler pour ouvrir le tombeau ; arrivant près du sépulcre, elles découvrent la pierre roulée et Marie-Madeleine, pensant que le corps a été enlevé, court porter la nouvelle aux Apôtres ; Marie mère de Jacques et Salomé pénètrent alors dans le tombeau et rencontrent l'ange qui leur annonce la résurrection ; un second groupe de femmes, venues par un autre chemin, visite le tombeau et reçoit l'annonce de deux anges cette fois ; entre-temps, Pierre et Jacques, prévenus par Marie de Magdala, se rendent au Calvaire et, croyant à l'enlèvement du corps, se retirent déçus, tandis que le Ressuscité apparaît à cette dernière. Si nous nous en référons aux sources, il faut en fait distinguer les récits synoptiques de l'évangile de Jean : tandis que les premiers décrivent l'arrivée de femmes au tombeau, leur découverte de la pierre roulée et l'annonce de la résurrection, le second évoque d'emblée la découverte par Marie-Madeleine du tombeau vide, la visite décevante de Pierre et de son compagnon au sépulcre, et

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Cfr L. DEISS, *Synopse de Matthieu, Marc, Luc, avec les parallèles de Jean*, nouv. éd., Bruges, 1975, p. 315-327.

l'apparition de Jésus à celle-ci (cette apparition est également mentionnée en Mc 16 9, mais plus loin dans la chronologie des événements). En outre, les synoptiques présentent des variantes sur les femmes concernées (tandis que Lc 24 1 parle de femmes, Mt 28 1 nomme Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques, et Mc 16 1 signale en plus Salomé) et sur l'annonce de la résurrection (Mt 28 2-3 et Mc 16 5 parle d'un ange, tandis que Lc 24 4 en évoque deux).

Comment expliquer ces divergences ? Très simplement en élaborant un scénario à la lumière du principe d'omission évoqué. La différence entre les synoptiques et Jean s'explique ainsi en greffant le récit de ce dernier après la vue du tombeau vide (il omet le début des événements) et en intercalant la venue de Pierre accompagné du disciple et l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine après les annonces angéliques. Les différences dans les saintes femmes mentionnées par les synoptiques s'expliquent implicitement en deux temps : d'une part, si Marc ajoute Salomé, c'est parce que les deux Marie que cite Matthieu étaient d'abord seules (souvenir qu'il a retenu) et qu'elles ont rencontré Salomé sur la route, formant dès lors un groupe de trois (souvenir consigné par Marc) ; d'autre part, si Luc évoque « des » femmes, c'est parce qu'il y eut un deuxième groupe anonyme venu par un autre chemin (que ce dernier signale en ne parlant pas du premier). Ce dernier détail permet en outre d'expliquer les deux versions de l'annonce de la résurrection : un seul ange pour Marie mère de Jacques et Salomé chez Matthieu et Marc, deux pour le second groupe anonyme chez Luc... A côté du principe d'omission, enfin, les trous dans la trame des événements ainsi reconstituée sont comblés çà et là par des conjectures dont on retiendra surtout la naïveté précritique. Ainsi, se demandant où Jésus se rend au moment précis de la résurrection, Ladeuze note : « L'Évangile ne le dit point. Mais votre piété filiale ne me contredira pas si je suppose qu'à ce 1^{er} moment c'est près de sa Mère, près de Marie qu'il accourt pour lui dire que son fils est en vie. O joie indescriptible de la Reine des douleurs ! »¹⁷⁵.

¹⁷⁵ A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », Texte manuscrit d'un sermon désigné « Exposé historique de la Résurrection. Prêché à Lessines Dim(.)[anche] de Pâques. 2 avril 1893 », p. [4].

b. Les sermons mariaux : mariologie classique et théologie exclusivement spéculative

Tout comme l'exégèse pratiquée par Ladeuze au début de ses études universitaires — totalement étrangère à la méthode critique qu'il pratiquera brillamment plus tard —, les six autres sermons que nous conservons de cette époque sont eux aussi de facture très classique¹⁷⁶. Rédigés approximativement entre le 15 août 1893 et le 19 septembre 1897, soit entre les vacances du premier baccalauréat en théologie et la rentrée en second doctorat, ils ne trahissent pourtant aucune évolution intellectuelle que l'on pourrait mettre en relation avec les progrès de sa formation universitaire, et notamment avec sa conversion à la théologie positive dont témoigne le doctorat. D'une spiritualité tout à fait « traditionnelle » dans le domaine marial¹⁷⁷, l'ensemble de ces sermons s'inscrit également résolument dans le contexte d'une théologie spéculative très conventionnelle, où le recours à l'argument dogmatique ou au raisonnement déductif étonne dans le chef de celui qui deviendra un historien brillant du monachisme égyptien et, plus tard, un exégète critique très respectueux des textes. Certes, il n'y avait pas, dans le contexte intellectuel du catholicisme de l'époque, d'opposition tranchée entre théologie spéculative et théologie positive, mais il est difficile pour nous, qui sommes habitués à une articulation conceptuelle de la foi qui respecte scrupuleusement les données « historiques » de la révélation chrétienne, d'admettre que les deux démarches aient pu cohabiter sans difficultés dans le même esprit...

A en juger par sa présence répétée dans les sermons de jeunesse, Marie jouait un rôle important dans les conceptions de Ladeuze, à l'image, du reste, de sa place centrale dans la spiritualité sacerdotale de l'époque. Nous y retrouvons d'une part l'idée de Marie mère de Dieu¹⁷⁸, parée de tous les titres de gloire (que n'épargne pas une certaine inflation du langage : « Vierge des vierges, mère très pure, mère aimable, vierge prudente, vierge puissante, vierge clémente, miroir de justice, rose mystique, étoile du matin », etc.¹⁷⁹) et

¹⁷⁶ *Ibid.*, Textes manuscrits de sermons désignés : « Allocution pour l'Assomption. Marie au Ciel ! Nous aussi au Ciel ! Harvengt 15 août 1893 », « Festin = Marie, Refuge des pécheurs. Lessines, 30 août [18]93 », « Assomption. prêché à Harvengt. 1896 », « Préparé pour Lessines, Festin, 1897 », « La Salette. Harvengt 19 sept(.)[embre] 97 », « Ave Maria. Harvengt 19 sept(.)[embre] 18[97] ».

¹⁷⁷ Voir ici l'article *Marie (Vierge)*, dans *D.S.*, t. X, col. 409-482, spécialement le point V consacré à la période post-tridentine (*Du milieu du 17^e siècle au début du 20^e*).

¹⁷⁸ Voir, par exemple, A.K.U.L., A.P.L., [n° 19], Un « paquet » désigné « Dossier II. Sermons », Texte manuscrit d'un sermon désigné « La Salette. Harvengt 19 sept(.)[embre] 18[97] », p. [3-4].

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. [3].

présentée comme le modèle de toutes les vertus chrétiennes (humilité, chasteté, obéissance, charité, etc.). Nous y retrouvons surtout, d'autre part, l'idée de Marie mère des hommes, thème constant et qui paraît central dans l'économie du salut. Dans cette seconde perspective, face à la crainte que Dieu peut inspirer, tout d'abord, Marie est présentée comme un recours indéfectible (« vous avez peur de Dieu. Du moins ce me semble, vous ne pouvez avoir peur de votre Mère [...] »¹⁸⁰) ; dans l'environnement de corruption généralisée où évolue habituellement l'être humain, ensuite, elle est désignée comme le refuge universel des pécheurs (« l'Église appelle Marie le Refuge des pécheurs, refuge devant le péché pour les en préserver ; refuge des pécheurs après le péché pour les en délivrer »¹⁸¹) ; dans une perspective eschatologique, enfin, elle est signe d'espérance et gage de la résurrection (comme elle est montée au ciel, les hommes eux aussi y monteront, « car, là où se trouve une mère, là doivent se réunir un jour ses enfants »¹⁸²).

Cette théologie mariale, où Marie est présentée comme le recours universel contre toutes les difficultés de la vie, n'est évidemment pas sans conséquence du point de vue de l'analyse des problèmes de société. Ainsi, dans le domaine de la justice sociale, Ladeuze semble s'accommoder assez bien du fatalisme qui veut que les uns naissent riches et les autres pauvres : « je n'ai point ici à vous parler économie sociale et politique, à vous montrer qu'une société où tout le monde serait riche est radicalement impossible, à vous prouver que, même pour le bien des pauvres, il faut qu'il existe de grandes fortunes »¹⁸³. S'il concède que « du point de vue de la foi, la condition des petits et des humbles n'est pas, somme toute, inférieure à celle des grands de la terre »¹⁸⁴, c'est cependant la résignation qu'il se contente de prêcher aux premiers : « Pauvres, M(.)[es] F(.)[rères], fermez l'oreille aux excitations insensées ! Levez aujourd'hui les yeux au Ciel ! Marie, la Reine des pauvres y triomphe ! ».

¹⁸⁰ *Ibid.*, Texte manuscrit d'un sermon désigné « Festin = Marie, Refuge des pécheurs. Lessines, 30 août [18]93 », p. [11].

¹⁸¹ *Ibid.*, Texte manuscrit d'un sermon désigné, « Préparé pour Lessines, Festin, 1897 », p. [5].

¹⁸² *Ibid.*, Texte manuscrit d'un sermon désigné « Allocution pour l'Assomption. Marie au Ciel ! Nous aussi au Ciel ! Harvengt 15 août 1893 ».

¹⁸³ *Ibid.*, Texte manuscrit d'un sermon désigné « Assomption. prêché à Harvengt. 1896 », p. [5].

¹⁸⁴ *Ibid.*

Sur le plan de la méthode théologique également, enfin, il nous faut relever, au-delà du recours, rare il est vrai, à l'argument d'autorité (« c'est l'enseignement certain de la théologie »¹⁸⁵ ou « vérité de foi, que tout chrétien doit admettre »¹⁸⁶), l'utilisation de raisonnements spéculatifs qui laissent l'auditeur sur sa faim. Ainsi, dans l'explication de l'Assomption¹⁸⁷, la mort de la Vierge est décrite avec force détails, mais sans la moindre perspective historique : sa fin n'est pas la conséquence de la condition mortelle de l'homme, mais de son amour pour Dieu qu'elle aspirait à rejoindre de toute son âme ; glissant allégrement du plan logique au plan ontologique, l'auteur déduit la réalité de l'Assomption de sa nécessité théologique (chaste, le corps de Marie ne pouvait pas être soumis, comme celui de l'homme, à la régénération qu'impose la corruption...). S'il est vrai que ces raisonnements spéculatifs s'intègrent parfaitement à la mentalité d'une époque, ils cadrent mal cependant, dans notre esprit, avec l'image de théologien positif que Ladeuze donnera durant son professorat et son rectorat.

2. Une conversion tardive à la théologie positive

Du passage de Ladeuze à l'Université, nous conservons également une série de documents officiels liés aux épreuves de théologie qui permettent aussi dans une certaine mesure, d'éclairer son parcours intellectuel. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que Ladeuze a poursuivi à Louvain la carrière d'étudiant modèle qu'il avait entamée dès ses humanités à Bonne-Espérance. Comme l'indiquent les *Listes des étudiants admis aux grades* publiées dans les *Annuaire*s, et comme en attestent du reste ses diplômes conservés dans ses archives¹⁸⁸, il conquiert régulièrement en deux ans ses grades de théologie : le baccalauréat le 16 juillet 1894, la licence le 16 juillet 1896 et le doctorat le 11 juillet 1898¹⁸⁹... Partageant ce privilège avec dix de ses condisciples au premier cycle — ce qui constitue un chiffre tout à fait exceptionnel — et cinq au

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. [3].

¹⁸⁶ *Ibid.*, « Allocution pour l'Assomption. Marie au Ciel ! Nous aussi au Ciel ! Harvengt 15 août 1893 », p. [2].

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*, [n° 18], Un « paquet » numéroté « I » et désigné « Mgr Ladeuze. Doss. I (Décorations, ordination, etc.). Grades académiques ».

¹⁸⁹ *AN.U.C.L.* 1895, p. 356 ; *AN.U.C.L.* 1897, p. 365 ; et *AN.U.C.L.* 1899, p. 430.

second, il fut le seul de sa promotion à présenter le doctorat, et à ce titre il doit sans doute être considéré comme l'un de ses éléments les plus brillants. Cependant, au-delà de ces indications superficielles fournies par les *Annuaire*s¹⁹⁰, les « *theses quas* » défendues à l'occasion de l'épreuve du doctorat et, surtout, sa dissertation doctorale consacrée au cénobitisme pacômien, nous en apprennent davantage : ce n'est qu'à la fin de son parcours universitaire que Ladeuze s'est intéressé à la théologie positive, et cet intérêt, chez lui, est toujours allé de pair avec une confiance inébranlable dans la valeur des raisonnements scolastiques.

a. Les *theses quas*

A propos des « *theses quas* »¹⁹¹ — que nous conservons pour Ladeuze¹⁹² —, il faut savoir que les épreuves de théologie à Louvain étaient organisées par cycles et non par

¹⁹⁰ Plus significatifs que ces quelques indications statistiques auraient sans doute été ici les jugements qualitatifs émis sur l'ensemble des étudiants d'un diocèse dans les rapports annuels adressés par le président du Collège du Saint-Esprit à chaque évêque (voir, par exemple : A.É.L., *Fonds Rutten*, n° 17, Relations avec les évêques belges : procès-verbaux des réunions — université de Louvain, Rapport de Paulin Ladeuze à Mgr Rutten sur les étudiants liégeois du Collège du Saint-Esprit, Louvain 20 juillet 1905), mais ces rapports ne sont pas conservés pour Tournai, les archives ayant brûlé en 1940. Par ailleurs, les rapports annuels du président du Saint-Esprit et de la Faculté au recteur, souvent très généraux, font généralement défaut pour la période de Ladeuze (voir A.K.U.L., *P.M.L.*, Carton [n° 18], Ancien « 4 Pédagogie I », Chemise « Collegium St Spiritus. [Rapports] 1882-1939) et Carton [26], Chemise « Rapports annuels de la Fac.[ulté] de Théol.[ogie] au Recteur [1887-1888/1921-1922] »).

¹⁹¹ Du nom de la collection dans laquelle elles étaient publiées (cfr note suivante).

¹⁹² Cfr A.K.U.L., A.P.L., n° 15, Une série de notes de cours de théologie de P. Ladeuze (cours reçus de 1892 à 1898 ou cours professés de 1898 à 1909), Trois séries de « *theses quas* » insérées dans un cahier de morale : *Theses quas annuente summo numine, ex auctoritate Rectoris Magnifici Joannis Baptistae Abbeloos et consensu S. Facultatis Theologicae, praeside Adolpho Hebbelynck, pro gradu baccalaurei in S. Theologia in Universitate catholica, in oppido Lovaniensi, rite et legitime consequendo, publice propugnabit Paulinus Ladeuze, ex Harvengt presbyter diæcesis Tornacensis*, Louvain, 1894 (n° 664) ; *Theses quas annuente summo numine, ex auctoritate Rectoris Magnifici Joannis Baptistae Abbeloos et consensu S. Facultatis Theologicae, praeside Ferdinando Josepho Moulart, pro gradu licenciati in S. Theologia in Universitate catholica, in oppido Lovaniensi, rite et legitime consequendo, publice propugnabit Paulinus Ladeuze, ex Harvengt presbyter diæcesis Tornacensis. Sacrae Theologiae baccalaureus*, Louvain, 1896 (n° 696) ; *Theses quas cum dissertatione historica-critica de instituo cænobitico sancti Pakhomii annuente summo numine, ex auctoritate Rectoris Magnifici Joannis Baptistae Abbeloos et consensu S. Facultatis Theologicae, pro gradu doctoris in S. Theologia in Universitate catholica, in oppido Lovaniensi, rite et legitime consequendo, publice propugnabit Paulinus Ladeuze, ex Harvengt presbyter diæcesis Tornacensis, S. Theologiae licentiat, Collegii S. Spiritus subregens*, Louvain, 1898.

année académique, de telle sorte que les récipiendaires n'étaient interrogés qu'après deux ans de cours, pour le baccalauréat et la licence, et après la présentation de leur thèse, pour le doctorat¹⁹³. Outre un examen écrit et une interrogation orale de durée variable pour le baccalauréat¹⁹⁴ et la licence¹⁹⁵, ainsi que la défense d'une dissertation originale pour le doctorat¹⁹⁶, les épreuves comprenaient la défense publique d'un certain nombre de thèses choisies dans les matières enseignées par la Faculté : quatorze pour le baccalauréat, vingt-cinq pour la licence et septante-deux pour le doctorat. Imprimées aux frais du candidat et affichées aux valves une semaine avant la défense, ces « *theses quas* » étaient ensuite « disputées » selon la méthode scolastique en présence des professeurs, du recteur et du public. Du point de vue de l'interprétation historique, ces propositions tirées des cours professés par les différents titulaires sont surtout révélatrices, comme le souligne à juste titre Kenis, des tendances de l'enseignement de chacun d'eux¹⁹⁷. Mais il convient néanmoins de distinguer les *theses quas* défendues pour le baccalauréat et la licence, imposées par les enseignants, de celles soutenues pour le doctorat, choisies par le récipiendaire avec l'accord du recteur et de la Faculté¹⁹⁸ : dans une certaine mesure, ces dernières apportent quelques informations quant à la personnalité de ce dernier, ses goûts, etc.

¹⁹³ Sur le régime des examens, voir L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 132-136.

¹⁹⁴ Règlement du 15 mars 1836 : *Praescripta ad obtinendum gradum Baccalaurei in S. Theologia et Jure Canonico*, dans *AN.U.C.L. 1870*, p. 287-292.

¹⁹⁵ Règlement du 4 mai 1837 : *Praescripta ad obtinendum gradum Licenciati in S. Theologia et Jure Canonico*, *ibid.*, p. 293-296.

¹⁹⁶ Règlement du 19 juin 1841 : *Praescripta ad obtinendam Lauream Doctoralem in S. Theologia et Jure Canonico*, *ibid.*, p. 297-302.

¹⁹⁷ L. KENIS, *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, p. 132-136. Voir également l'annexe III de sa thèse inédite, où il fournit une analyse quantitative des thèses défendues au XIX^e siècle pour le baccalauréat (ID., *De Theologische Faculteit te Leuven in de negentiende eeuw. 1834-1889...*, [Thèse], t. III, p. 199-219).

¹⁹⁸ A partir de la réforme du programme de 1910, toutes les *theses quas* furent choisies par les récipiendaires avec l'accord de la Faculté (cfr *Distribution des cours et conditions pour la formation aux grades dans la Faculté de théologie*, dans *AN.U.C.L. 1910*, p. 79-82), mais à l'époque de Ladeuze, ce n'était le cas que pour le doctorat : cfr l'article 8 des règlements du baccalauréat et de la licence (*Praescripta ad obtinendum gradum Baccalaurei in S. Theologia et Jure Canonico*, dans *AN.U.C.L. 1870*, p. 289 et *Praescripta ad obtinendum gradum Licenciati in S. Theologia et Jure Canonico*, *ibid.*, p. 295) et l'article 4 du règlement pour le doctorat (*Praescripta ad obtinendum Lauream doctoralem in S. Theologia et Jure Canonico*, *ibid.*, p. 298).

En ce qui concerne les « *theses quas* » défendues par Ladeuze pour le baccalauréat et la licence tout d'abord, celles-ci ne nous apprennent rien, comme nous venons de le signaler, sur le candidat. Tout au plus permettent-elles de confirmer largement les tendances de l'enseignement de chaque professeur que nous avons déjà évoquées. Dans l'ensemble, elles renvoient sans plus aux positions de la théologie « classique », que ce soit en exégèse, où le problème des antilogies, par exemple, est abordé dans une perspective précritique (« *Antilogiae quae in narratione evangelica resurrectionis Domini occurrere videntur, testimonium de Christo redivivo nullatenus infirmare possunt, sed apparentes tantum sunt existimandae* »¹⁹⁹), en dogmatique, où le statut de l'épiscopat renvoie à une ecclésiologie très conservatrice (« *Omnis jurisdictionis potestas in Ecclesia est a Romano Pontifice, ideoque Episcopi jurisdictionem ordinariam in suis diœcesibus non a Christo sed a Vicario ejus immediate recipiunt* »²⁰⁰), ou encore en morale, où la façon de poser les problèmes reste très conventionnelle (« *Mendacium, quod definitur assertiva expressio illius quod interne judicatur falsum, intresece et essentialiter malum est : unde sequitur illud nunquam, ne ad maxima quidem temporalia mala vitanda, fieri posse licitum* »²⁰¹). Et dans les questions controversées à l'époque, c'est la position traditionnelle qui est généralement adoptée : dans la question du transformisme, par exemple, où les progrès de la paléontologie imposaient une solution renouvelée, l'on en reste à une interprétation littérale de la Genèse (« *Erronee putarunt aliqui viri catholici Sacris Litteris non repugnare doctrinam, quae asserit corpus hominis terminum fuisse transformationis cujusdam animalis cui Deus animam immortalem infuderit* »²⁰²).

Pour ce qui est des propositions choisies par Ladeuze parmi les matières enseignées à la Faculté pour satisfaire à l'épreuve finale du doctorat, on ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine perplexité à leur lecture²⁰³. S'il était a priori hors de question d'y voir un reflet fidèle de ses propres conceptions théologiques, en effet, au moins pouvions-nous penser de prime abord y trouver une confirmation de son intérêt pour la théologie positive manifesté par le choix de sa thèse doctorale. Or, sur les 72

¹⁹⁹ Thèse V du baccalauréat.

²⁰⁰ Thèse VII de la licence. Voir aussi la thèse XXXI du doctorat, reproduite en Annexe VIII.

²⁰¹ Thèse XVIII de la licence.

²⁰² Thèse IX du baccalauréat.

²⁰³ Cfr Annexe VIII.

propositions défendues, si les 10 dernières résument effectivement les grands résultats de sa dissertation doctorale consacrée au cénobitisme pacômien (thèses n° LXIII-LXXII), toutes les autres sont totalement étrangères à la démarche historique. La plus grande partie, soit 49 thèses, se rattache à la dogmatique enseignée par Dupont (thèses n° I-XLIX) et les autres — si l'on admet que les propositions relatives au péché originel (thèses n° L-LIV) et aux problèmes de la grâce et des sacrements (thèses n° LV-LIX) se rattachent à celles de la morale *stricto sensu* (thèses n° L-LII) — à l'enseignement moral de Van der Moeren. En dehors des dix thèses de patrologie, aucune ne concerne l'Écriture sainte enseignée par Lamy et Van Hoonacker et aucune ne se rattache à l'histoire ecclésiastique professée par Jungmann puis par Cauchie.

Que pouvons-nous en conclure ? Du point de vue de l'enseignement théologique dispensé par la Faculté, d'une part, les *theses quas* défendues par Ladeuze en confirment, bien entendu, le caractère fort classique. Dans le domaine dogmatique, par exemple, de loin le mieux représenté, les thèses de dogmatique générale, les plus nombreuses, sont pour la plupart extraites des traités *De revelatione* ou *De religione christiana* et s'inspirent de considérations nettement apologétiques. En dogmatique spéciale, par ailleurs, où le traité sur l'Église est le mieux illustré, les thèses choisies par Ladeuze expriment une ecclésiologie assez conservatrice, qui a tendance à majorer indûment les décrets du concile Vatican I concernant la primauté et l'infaillibilité pontificales (thèses n° XXIII-XXXII). Du point de vue des options théologiques de Ladeuze, d'autre part, ces thèses manifestent, de façon claire, à la fois son engagement dans le domaine de la critique historique (avec les 10 dernières thèses renvoyant à la dissertation doctorale) et son attachement à la spéculation scolastique (l'absence de thèses en exégèse et en histoire pouvant ici s'expliquer par la volonté du candidat, auteur d'une thèse en histoire, de faire la preuve de ses capacités spéculatives). Elles confirment en cela l'analyse des sermons mariaux de jeunesse : même après sa défense de thèse, Ladeuze est resté un théologien « classique », pour qui l'application de la méthode critique à la patrologie — et plus tard à l'exégèse — ne modifiait guère la problématique dogmatique. C'est bien ce qui, bientôt, le rattachera à l'école progressiste et le différenciera d'un Loisy, par exemple...

b. La thèse de doctorat

Le 17 juillet 1898, fait révélateur d'une époque aujourd'hui oubliée où les étudiants universitaires étaient rares et, parmi eux, les docteurs en théologie rarissimes, le doctorat de Ladeuze fut suivi d'une réception solennelle de l'enfant du pays à Harveng, en présence de tous les notables du lieu, d'un nombreux clergé et de quelques personnalités universitaires ayant fait spécialement le voyage²⁰⁴. La défense, qui avait consisté en une solide dissertation historique²⁰⁵ consacrée au cénobitisme de saint Pacôme²⁰⁶, s'était déroulée le jour précédent, « d'une façon très brillante », comme le signale le recteur Hebbelynck dans son rapport annuel aux évêques²⁰⁷ ou comme le rapporte avec émotion une correspondance familiale de l'oncle Bouttiau à sa sœur Flora²⁰⁸. Au-delà de ces aspects anecdotiques cependant, ce qui mérite l'attention dans cette thèse concerne essentiellement la méthode. Tout comme Van Hoonacker, et à sa suite, son disciple de prédilection, Henry Poels, avaient introduit la critique historique dans l'exégèse louvaniste de l'Ancien Testament, Ladeuze la faisait entrer brillamment dans la patrologie, secteur moins problématique il est vrai que l'Écriture sainte. Comment Ladeuze en était-il arrivé à entreprendre ce travail, quelle était son originalité

²⁰⁴ On trouvera un compte rendu de cette séance dans H. TONDEUR, *Pour servir à l'histoire d'Harvengt. La réception solennelle de M. L'abbé Paulin Ladeuze [...], le 17 juillet 1898*, dans *Le Journal de Mons et du Borinage*, samedi 19 juillet 1958 (cfr A.S.B.-E., A.B.-E., n° 5, Anciens professeurs de Bonne-Espérance. Anciens élèves de Bonne-Espérance, Ensemble de documents divers relatifs à Mgr Ladeuze). Notons que Tondeur situe l'événement le 17 juillet 1898, alors que l'oncle Bouttiau, dans sa lettre du 16 juillet 1898, le signale pour le 24 (A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une boîte de « correspondance familiale », Lettre de Gustave Bouttiau à Flora Ladeuze, Lessines 16 juillet 1898). Invité à célébrer la messe solennelle à Harveng, comme l'indique son courrier, le doyen de Lessines ne se trompe certainement pas en parlant du 24 juillet...

²⁰⁵ P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate Theologica consequendum conscriptae, sér. I, t. XLVIII), Louvain-Paris, J. Van Linthout-A. Fontemoing, 1898, IX-390 p.

²⁰⁶ Sur Pacôme, né à Latopolis en Haute-Égypte vers 292 et mort en 346 à Pboou, le monastère central des maisons qu'il avait fondées, initiateur du premier mouvement monastique chrétien, voir A. DE VOGÜÉ, *Pachôme*, dans *Catholicisme...*, t. X, col. 374-375.

²⁰⁷ Lorsqu'il propose la nomination de Paulin Ladeuze à la *Schola minor* (A.A.M, *Fonds réunions des évêques*, Chemise « Juli 1898 », Rapport de Mgr Hebbelynck sur la situation de l'Université pendant l'année 1897-1898, p. 3).

²⁰⁸ A.P., *Papiers Marie Poivre*, Une boîte de « correspondance familiale », Lettre de Gustave Bouttiau à Flora Ladeuze, Lessines 16 juillet 1898 : « J'ai été assisté lundi au doctorat de Paulin. Cette journée a été un véritable triomphe pour votre cher frère. Aussi je ne saurais vous dire la joie du père et des oncles qui en étaient témoins ».

et quel fut l'accueil qui lui fut réservé par la critique, c'est à ces trois questions, dont les réponses sont susceptibles d'éclairer une étape essentielle de son évolution intellectuelle, que ce paragraphe est consacré.

De l'efficacité des sacrements à l'histoire du monachisme égyptien : genèse d'une conversion intellectuelle. — Sur les débuts de Paulin Ladeuze dans la recherche scientifique, nous disposons d'un témoignage de poids : le récit qu'il en fit lui-même à plusieurs reprises, une fois devenu recteur, auprès de professeurs de la Faculté de théologie et que deux d'entre eux, Joseph Coppens²⁰⁹ et Louis Lefort²¹⁰, ont reproduit dans leur notice biographique²¹¹. Différant quelque peu sur certains éléments périphériques relatifs au contexte (à la différence de Coppens, par exemple, Lefort évoque la possibilité d'une thèse avec Van Hoonacker²¹²) ou sur quelques points de détail (à propos de l'entrevue décisive entre Ladeuze et le chanoine Carnoy, par exemple, Coppens la présente comme une initiative de ce dernier, tandis que Lefort en fait le fruit d'une démarche du premier²¹³), les deux versions s'accordent sur l'essentiel : l'idée initiale de Ladeuze de réaliser une étude sur l'efficacité des sacrements ; l'intervention du chanoine Carnoy qui l'orienta vers l'orientaliste Hebbelynck ; la proposition de ce dernier de travailler sur les moines de Haute-Égypte et les débuts difficiles du doctorand dans la méthode historique ; et enfin, l'aide décisive apportée, à l'instigation de Carnoy encore, par l'historien Cauchie dans l'élaboration du travail²¹⁴.

Au départ, impressionné, comme la plupart de ses condisciples, par l'enseignement dogmatique du professeur Dupont, Ladeuze avait choisi de mener à bien sa thèse de

²⁰⁹ Sur Mgr Joseph Coppens (1896-1981), professeur d'Écriture sainte à Louvain de 1927 à 1967, voir ci-dessous, le premier chapitre de la seconde partie, note 34, p. 406.

²¹⁰ Sur Louis-Théophile Lefort (1879-1959), successeur de Ladeuze dans l'enseignement du copte à Louvain et brillant continuateur de son œuvre relative au cénobitisme égyptien, voir *ibid.*

²¹¹ J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 17-19, et L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, t. CXX, Bruxelles, 1954, p. 123-127.

²¹² Cfr L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 123.

²¹³ Voir J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 17, et L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 124.

²¹⁴ Coppens présente d'ailleurs son témoignage indirect comme une citation fidèle, à quelques détails de formulation près, du récit de Ladeuze, récit que, pour cette raison, nous avons reproduit en Annexe IX (J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 17).

doctorat dans le domaine de la théologie spéculative²¹⁵. Séduit par les nouvelles théories émises à l'époque par le Père Louis Billot, professeur de dogmatique à la Grégorienne²¹⁶, sur le vieux problème de la causalité des sacrements²¹⁷, il avait même décidé de développer les réflexions de l'illustre théologien romain dans la direction nouvelle inaugurée par lui²¹⁸. C'est alors que, à l'invitation de Carnoy, selon Coppens, ou mû par son désir de prendre conseil, selon Lefort, il eut un entretien décisif avec le chanoine réformateur, qui passait alors pour une autorité scientifique incontestable. Il s'efforça de montrer à ce dernier en quoi la solution de Billot était prometteuse et comment il espérait pousser plus loin sa solution, mais à son grand étonnement, le jugement de Carnoy tomba immédiatement comme un couperet : « Je craignais bien, dit-il impitoyablement, que vous alliez faire une sottise. Si le père Billot a résolu le problème, pourquoi courir après lui ? Vous devez avoir l'ambition de devenir un vrai savant et, par conséquent, vous allez défricher un terrain jusqu'à présent inculte »²¹⁹. Et après lui avoir montré en quoi le problème de la causalité des sacrements ne pourrait

²¹⁵ Lefort laisse entendre que Ladeuze aurait pu être intéressé par une thèse avec Van Hoonacker, mais que ce dernier, qui n'aimait pas être distrait de ses recherches personnelles, était déjà occupé à l'époque par la thèse de Poels (L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 123-124). Il ajoute qu'une thèse d'Ancien Testament supposait également des connaissances en langues sémitiques que Ladeuze ne possédait pas, mais cet argument nous paraît faible : Ladeuze ne possédait pas davantage les rudiments de copte avant d'entreprendre sa thèse sur les moines égyptiens...

²¹⁶ Sur Louis Billot (1846-1931), prêtre du diocèse de Blois reçu à la Compagnie de Jésus (1869), professeur de dogmatique au Collège romain (1885-1910), consultant au Saint-Office (1910) et cardinal-diacre (1911), cf. J. LEBRETON, *Billot (Louis)*, dans *Catholicisme...*, t. II, col. 61-63 (la seule biographie disponible, à notre connaissance [H. LE FLOCH, *Le cardinal Billot, lumière de la théologie*, Paris, 1947], n'est guère satisfaisante pour le chercheur). Appelé à Rome par Léon XIII pour y assurer le caractère nettement thomiste de l'enseignement dogmatique, Billot y fit une carrière brillante, comparable en rayonnement à celle de Franzelin à la génération précédente.

²¹⁷ Rappelons que, depuis le concile de Trente, le monde des théologiens catholiques était divisé entre tenants de la causalité physique des sacrements (en fait, la théorie de la causalité physique perfective) et les partisans de la causalité morale. Pour les premiers, les sacrements ont une vertu réelle, qui leur permet d'atteindre la grâce elle-même (efficacité physique), tandis que pour les seconds, les sacrements ne sont que les causes morales de la grâce, sortes d'intermédiaires qui sollicitent efficacement Dieu, cause physique de la grâce (cf. E. HOCÉDEZ, *Histoire de la théologie au XIX^e siècle...*, t. III, p. 272-280).

²¹⁸ Sans entrer dans les détails d'une controverse caractéristique de l'esprit scolastique, disons que, dans la question de la causalité des sacrements, Billot avait ressuscité la théorie médiévale de la causalité dispositive (le sacrement ne confère pas la grâce par lui-même, mais introduit dans l'âme une disposition « exigitive » à la suite de laquelle Dieu crée la grâce), mais en la combinant avec la théorie de la causalité intentionnelle : pour lui, cette disposition exigitive immédiatement produite par la grâce n'est plus une réalité physique ornant l'âme, comme pour les auteurs anciens, mais une entité d'ordre intentionnel (*ibid.*)

²¹⁹ J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 17.

jamais trouver de solution définitive, il recommanda à Ladeuze de s'adresser plutôt à l'orientaliste Hebbelynck.

Dès sa première entrevue avec Hebbelynck, celui-ci l'engagea à étudier le monachisme oriental et ce, non sans une arrière-pensée apologétique qui n'échappa pas à Ladeuze. Il faut savoir, en effet, que cette question était devenue d'une actualité brûlante à la suite des travaux récents d'Émile Amélineau, égyptologue français et professeur à l'École des Hautes Études de Paris²²⁰, qui, grâce à la publication par ses soins des premiers témoignages coptes, en avait complètement renouvelé la problématique²²¹. Dans ses études basées sur les documents publiés²²², le professeur français, de tendance nettement rationaliste, s'était cependant assez vivement prononcé contre la perfection de vie des premiers moines, et il est très vraisemblable que le sens clérical d'Hebbelynck en avait été quelque peu affecté... Quoi qu'il en fût des intentions d'Hebbelynck, Ladeuze se mit immédiatement à la tâche et ne tarda pas à découvrir les difficultés d'une méthode à laquelle rien ne l'avait préparé jusque-là.

La première tâche qui s'imposait au jeune doctorand consistait à mettre de l'ordre dans les différentes recensions disponibles de la Vie de saint Pacôme : une *Vita Pachomi* version latine faite par Denis le Petit à partir d'un original grec perdu (recension A) ; une seconde *Vita* latine issue d'une version moderne d'un manuscrit grec inédit (recension B) ; un texte en grec publié par les bollandistes (recension C) ; des fragments thébains (recension T) ; une leçon incomplète en dialecte memphitique (recension M) ; une variante en arabe publiée par Amélineau (recension Ar) ; une série

²²⁰ Sur Émile Amélineau (1850-1915), prêtre du diocèse de Rennes jusqu'en 1887, élève, à l'École des Hautes Études, de Maspéro et Grébaut (1877-1883), membre de la mission archéologique française du Caire (1883), auteur d'une thèse sur le gnosticisme égyptien (1888) et titulaire de la chaire des Religions d'Égypte à l'École des Hautes études (1887-1915), voir L. PIROT, *Amélineau, Émile, Clément*, dans *D.B.S.*, t. I, col. 241-242, et M. PREVOST, *Amélineau (Émile)*, dans *D.B.F.*, col. 590-592.

²²¹ Cfr É. AMÉLINEAU, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne au IV^e siècle. Histoire de saint Pakhôme et de ses communautés* (Annales du Musée Guimet, t. XVII), Paris, Ernest Leroux, 1889, CXII-711 p., et ID., *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IV^e et V^e siècles* (Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire, t. IV, fasc. 1-2), Paris, Ernest Leroux, 1888, XCIV-840 p.

²²² Outre les copieuses introductions des éditions de textes coptes (*ibid.*), voir ses études ultérieures : ID., *Étude historique sur saint Pachôme et le cénobitisme primitif dans la Haute-Égypte* (extrait du Bulletin de l'Institut égyptien), Le Caire, Barbier, 1887 ; ID., *Les moines égyptiens. Vie de Schnoudi*, Paris, Ernest Leroux, 1889, XXIX-380 p. ; ID., *Résumé de l'histoire de l'Égypte*, Paris, Ernest Leroux, 1894, 323 p. ; ID., *Histoire des monastères de la Basse-Égypte* (Annales du Musée Guimet, t. XXV), Paris, Ernest Leroux, 1894, LXIII-429 p.

de courts récits grecs publiés par les bollandistes sous le nom de *Paralipomena* (recension P) ; et une version syriaque publiée en 1895²²³. Or, pour débrouiller cet écheveau littéraire, il fallait être armé d'une solide méthode historique à laquelle Ladeuze n'avait jamais été initié : ayant certes suivi les cours magistraux d'histoire ecclésiastique de Jungmann et même, en seconde licence, de Cauchie, il n'avait pas reçu l'initiation pratique à la critique historique que ce dernier proposait dans le cadre de son « Séminaire historique ». De plus, Hebbelynck n'était pas homme, au dire de Coppens, à éprouver le besoin d'aider son élève, ni de lui apporter les conseils nécessaires pour franchir certains obstacles prévisibles. Devant la masse de documents à première vue disparate, le jeune érudit perdit rapidement pied et, en proie au découragement, retourna auprès de Carnoy pour lui confier son infortune.

Au grand étonnement de Ladeuze, celui-ci ne s'émut nullement de ses difficultés et l'encouragea plutôt à persévérer, en lui conseillant en outre de s'adresser à un autre jeune professeur, Alfred Cauchie, un compatriote tournaisien qui venait de reprendre la succession de Jungmann et dont les professeurs plus âgés se méfiaient. Ladeuze sortit de chez Cauchie avec quelques conseils de prix et le *Manuel de la méthode historique* de l'historien Ernst Bernheim²²⁴, un pionnier de l'école historique allemande²²⁵. Le remède eut des effets immédiats : il permit à Ladeuze d'ordonner rigoureusement sa documentation, de dresser un plan de travail cohérent et, bientôt, de soumettre à son promoteur étonné un texte satisfaisant²²⁶. Et Ladeuze de résumer de façon humoristique,

²²³ P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 3-4.

²²⁴ E. BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie*, 6^e éd., Leipzig, Duncker et Humblot, 1908, V-842 p., dont la première édition a paru en 1889.

²²⁵ Ernst Bernheim (1850-1942), historien critique allemand de première importance, reçut sa formation historique initiale à Berlin et à Heidelberg. Il conquist l'habilitation à l'Université de Göttingen (1875) et fut nommé professeur sans chaire (1883), puis professeur d'histoire médiévale et de sciences auxiliaires à Greifswald (1889-1921). Il collabora notamment à l'édition des *Monumenta Germaniae historica* et est l'auteur d'un *Lehrbuch der historischen Methoden* (1889), un classique de la critique historique qui a connu de nombreuses rééditions jusqu'à nos jours. Cfr Bernheim, Ernst, dans *D.B.E.*, t. I, p. 471, et G. OPITZ, Bernheim, Ernst, dans *N.D.B.*, t. II, p. 125.

²²⁶ On notera que dans son travail, Ladeuze cite effectivement Bernheim (P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 10, 12, etc.), mais également l'*Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam* (Gand, 1876) du bollandiste Charles De Smedt (*ibid.*, en bibliographie, p. 383, et en divers endroits comme p. 3, etc.). On peut dès lors s'étonner qu'il ne cite pas le manuel plus récent du Père De Smedt (Ch. DE SMEDT, *Principes de critique historique*, Liège-Paris, Librairie de la Société bibliographique-Société générale de librairie catholique, 1883, 292 p.). Sur Charles De Smedt, compagnon de Mgr Duchesne dans l'entreprise

bien des années plus tard, son parcours intellectuel en disant : « je fus séduit par Billot, arraché au charme de Billot par Carnoy, noyé par Hebbelynck dans Amélineau, repêché par Carnoy et définitivement sauvé par Cauchie »²²⁷.

Si cette boutade est plaisante, elle n'en résume pas moins trois éléments essentiels qui ressortent clairement du récit de Ladeuze. L'influence prépondérante, tout d'abord, de l'enseignement dogmatique dans sa formation et sa vocation spéculative initiale : jusqu'à son doctorat, Ladeuze s'est totalement identifié à l'image du théologien « classique » dont Billot était à l'époque le modèle incontesté. Le rôle fondamental joué par le chanoine Carnoy, ensuite, dans sa conversion à la théologie positive : mieux que les théologiens, ce prêtre pionnier de la biologie expérimentale avait nettement perçu l'importance du développement de la théologie positive et ses enjeux, tant sur le plan scientifique que sur le plan apologétique. L'influence déterminante, enfin, exercée par Cauchie du point de vue méthodologique : c'est lui qui a initié le jeune savant à ce que l'école historique allemande produisait de meilleur à l'époque, et son esprit vigoureux, fondé sur une autonomie stricte de la démarche historique dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, se retrouve tout entier dans la thèse de Ladeuze.

La thèse de Ladeuze : un monument d'érudition critique au service de l'apologétique catholique. — La thèse de Ladeuze sur le *cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e* se présente comme une monographie historique « classique » consacrée aux débuts du monachisme oriental²²⁸. Dans une première partie, l'auteur s'est attaché à l'« étude générale approfondie de la littérature monastique de cette époque »²²⁹, c'est-à-dire, en fait, à la critique d'originalité des sources déjà publiées. Dans la seconde et la troisième parties, il s'est appliqué à retracer l'histoire externe (le développement) et interne (l'organisation intérieure) du monachisme de saint Pacôme et

de rénovation de l'histoire ecclésiastique, cfr ci-dessous, p. 433-435 (sur Mgr Louis Duchesne lui-même, cfr *ibid.*, p. 431-433).

²²⁷ Ce résumé est cité en des termes identiques par Coppens et Lefort (cfr J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 19, et L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 127).

²²⁸ Voir P. LADEUZE, *Étude sur le cenobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*..., p. VI-VIII, l'*Introduction*.

²²⁹ *Ibid.*, p. VI.

de son réformateur, Shenoute d'Atripé²³⁰. Enfin, dans un appendice consacré à *La chasteté des moines pakhômiens*, dont le statut « hors plan » s'explique sans doute par son caractère polémique, Ladeuze a cherché à faire le point sur les attaques lancées par Amélineau contre la moralité des moines de Haute-Égypte. Mais même dans cette dernière partie on notera que l'argumentation de Ladeuze s'appuie toujours sur des considérations strictement historiques et l'on peut interpréter le fait comme la marque d'un attachement précoce au programme progressiste : au départ d'une démarche scientifiquement irréprochable, réfuter les attaques injustifiées contre la tradition catholique, tout en prouvant ainsi *de facto* l'absence d'incompatibilité entre la foi et la science.

Dans la première partie de sa thèse²³¹, de loin la plus importante du point de vue quantitatif²³², Ladeuze s'est attaché à reprendre le dossier des sources relatives au monachisme égyptien, dossier déjà traité par Amélineau et, plus près de lui, par un certain Grützmacher²³³, l'auteur d'une publication²³⁴ dont il avait déjà rendu compte auparavant dans *Le Muséon*²³⁵. Sans entrer ici dans les détails très techniques d'un dossier compliqué et en nous limitant aux *Vitae Pachomi*, disons que pour Amélineau, suivi en cela par Grützmacher, ce sont les fragments thébains qui conservaient la leçon primitive (recension T), la *Vita* conservée la plus proche du modèle étant la version arabe (recension Ar), tandis que la version grecque ancienne (recension C) n'était

²³⁰ Sur « Schenoudi » (selon la transcription de Ladeuze), né vers 348 (?) et mort aux environs de 466 (?), archimandrite du monastère d'Atripé en Haute-Égypte, voir T. ORLANDI, *Shenoute d'Atripé*, dans *D.S.*, t. XIV, col. 797-804.

²³¹ Partie qui, pour information, avait déjà été prépubliée dans *Le Muséon* : P. LADEUZE, *Les diverses recensions de la vie de S. Pakhôme et leur dépendance mutuelle*, dans *Le Muséon*, t. XVI, 1897, p. 149-171 ; t. XVII, 1898, p. 145-168, 269-286 et 378-395.

²³² 155 pages sur 365 de texte, pour 101 à la seconde, 69 à la troisième et 38 pour l'appendice...

²³³ Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas arrivé à trouver la moindre indication sur celui-ci. Au dire de Coppens, il s'agit d'un jeune érudit catholique (cfr J. COPPENS, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet. 1870-1940...*, p. 21 : « een jong katholiek geleerde »), mais il nous semble extrêmement douteux qu'un savant catholique ait écrit, à l'époque, dans la très protestante *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (il y signe un article en 1899) ou dans la *Theologische Literaturzeitung* dirigée par Harnack (où l'on trouve un compte rendu de la thèse de Ladeuze signé de sa plume : *ibid.*, t. LXX, 1900, col. 145-146)...

²³⁴ L.D. GRÜTZMACHER, *Pachomius und das älteste Klosterleben. Ein Beitrage zur Mönchsgeschichte*, Fribourg-en-Brisgau-Leipzig, J.C.B. Mohr, 1896.

²³⁵ P. LADEUZE, [Compte rendu de] D. GRÜTZMACHER, *Pachomius und das älteste Klosterleben. Ein Beitrage zur Mönchsgeschichte*, dans *Le Muséon*, t. XVI, 1897, p. 100.

qu'une traduction tardive parée d'accroissements légendaires. Pour Ladeuze, à l'opposé, c'est cette dernière version grecque publiée par les bollandistes qui conservait la recension primitive, la version arabe n'étant qu'une compilation tardive de peu de valeur. Comme le note Lefort²³⁶, successeur de Ladeuze dans l'enseignement du copte à Louvain et son brillant continuateur dans les études pachômiennes, les progrès dans l'édition des sources²³⁷ ont rendu discutables les conclusions littéraires de Ladeuze (la recension C ne constitue certainement pas la leçon primitive), mais ils lui ont donné raison sur un point essentiel dans le contexte de la controverse avec Amélineau et Grützmacher : la recension C constituait sans conteste la meilleure version disponible à l'époque, tandis que la recension Ar, privilégiée par ces derniers, a perdu définitivement tout crédit aux yeux des érudits²³⁸. Or, c'est précisément sur la base d'interpolations introduites dans la leçon arabe que reposaient les attaques des deux érudits contre la sainteté des premiers moines de Haute-Égypte...

Ayant soumis ses documents à une critique rigoureuse, Ladeuze, s'il n'est pas arrivé à établir une filiation des documents qui résiste totalement aux progrès de l'édition des sources, est néanmoins parvenu à des résultats remarquables. Ayant à juste titre inversé les termes de l'équation littéraire proposée par Amélineau et consacrée par Grützmacher, il a pu, avec l'aide des autres documents disponibles, présenter une « histoire externe » du cénobitisme pachômien qui repose sur des matériaux

²³⁶ L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 127-128.

²³⁷ Voir : A. BOON, *Pachomiana latina. Règle et Épîtres de S. Pachôme, Épître de S. Théodore et « liber » de S. Orsiésius. Texte latin de S. Jérôme*, et L.-T. LEFORT, *Appendice : La Règle de S. Pachôme. Fragments coptes et excerpta greca* (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 7), Louvain, 1932 ; F. HALKIN, *Sancti Pachomii vitae graecae* (Subsidia hagiographica, 19), Bruxelles, 1932 ; L.-T. LEFORT, *S. Pachomii vitae sahidice scriptae* (Corpus scriptorum christianorum orientaliū. Scriptores coptici, 3^e sér., t. VIII), Paris, 1933 ; ID., *S. Pachomii vita bohairice scripta* (*ibid.*, 3^e sér., t. VII), Paris, 1936 ; ID., *Vies de S. Pachôme. Nouveaux fragments*, dans *Le Muséon*, t. XLIX, 1936, p.219-230 ; ID., *Œuvres de S. Pachôme et de ses disciples* (Corpus scriptorum christianorum orientaliū. Scriptores coptici, t. XXIII), Louvain, 1956 ; etc.

²³⁸ En 1919, Lefort, qui vient de découvrir de nouveaux fragments grecs de la règle de Pakhôme au *Britisch Museum*, écrit à ce propos à son ami Chabot, ancien étudiant de Louvain (cfr *infra*, le chapitre IV de la deuxième partie, p. 806, note 142) et à l'époque directeur du *Corpus Scriptorum christianorum orientaliū* (cfr ci-dessous, le chapitre VI de la seconde partie, p. 919 sv.) : « C'est donc la recension longue de S[ain]t Jérôme qui représente la rédaction originelle comme l'avait merveilleusement établi M. P. Ladeuze [...] Il est intéressant de constater, aujourd'hui que nous avons les pièces originales, comment les conclusions de M. Ladeuze sont mathématiquement exactes » (cfr S.A.U.L., Fonds privés, *Papiers Jean-Baptiste Chabot*, n° 221, [Correspondance] Lefort T. (Louvain), 1913-1934, Lettre de Lefort à Chabot, Petit Fays, 11 septembre 1919).

soigneusement sélectionnés et qui a remarquablement résisté à l'épreuve du temps²³⁹ : d'après Lefort, « cette synthèse est si solidement charpentée que, malgré l'apport des documents mis au jour depuis, elle ne demanderait que fort peu de retouches pour être parfaitement au point »²⁴⁰. Mais d'avantage encore que dans cette histoire du développement des communautés pachômiennes, c'est dans l'histoire de leur organisation (ou « histoire interne ») que Ladeuze a donné toute la mesure de sa maîtrise critique. Pour cerner la vie des communautés, il disposait notamment des recueils de règles pachômiennes, parmi lesquelles la Règle dite « de l'ange », mentionnée par la célèbre *Histoire lausiaque* de Pallade²⁴¹, avait la préférence des érudits à l'époque. Grâce à sa connaissance intime des sources et des institutions monastiques orientales, Ladeuze a pu montrer qu'il fallait lui préférer la recension longue de la traduction latine faite par saint Jérôme à partir d'une version grecque du texte copte²⁴², ce que toutes les recherches ultérieures ont confirmé²⁴³, notamment celles du professeur louvaniste René Draguet²⁴⁴. « Basée sur des matériaux si soigneusement contrôlés, note

²³⁹ P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 155-255.

²⁴⁰ L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 129.

²⁴¹ Sur Pallade (± 364-ante 431), devenu évêque d'Hélénopolis en 400, après une série d'expériences ascétiques qui en font un témoin privilégié de la vie monastique au IV^e siècle, voir J. LIÉBAERT, *Palladius d'Hélénopolis*, dans *Catholicisme...*, t. X, col. 475-478. Son histoire lausiaque, composée en 419-420, se présente comme un recueil de récits et de traditions, parfois légendaires, sur les débuts du mouvement monacal (cfr J. MARILIER, *Histoire lausiaque*, dans *Catholicisme...*, t. V, col. 801-802).

²⁴² P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 257-273.

²⁴³ Lefort signale (L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 130-131) les travaux de R. Draguet sur les sources de Pallade, qui ont montré que la « règle de l'ange » était sans valeur historique, sa propre découverte en 1919 d'un important passage du texte copte original dans un manuscrit du V^e siècle et l'édition critique, en 1932, des *Pachomiana latina* par le Père Boon (pour rappel, cfr A. BOON, *Pachomiana latina. Règle et Épîtres de S. Pachôme, Épître de S. Théodore et « liber » de S. Orsiésius. Texte latin de S. Jérôme*, et L.-T. LEFORT, *Appendice : La Règle de S. Pachôme. Fragments coptes et excerpta grecs* [Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 7], Louvain, 1932).

²⁴⁴ Sur René Draguet (1896-1980), théologien et orientaliste éminent, professeur à l'Université de Louvain à partir de 1925 et qui fut condamné en 1942 pour avoir privilégié le rôle du magistère dans la définition des vérités révélées (à l'époque, ne pas souscrire en cette matière à la théorie scolastique des « conclusions théologiques » passait encore à Rome pour du « modernisme immanentiste »), voir A. DE HALLEUX, *Draguet, René, Henri, Ghislain*, dans *N.B.N.*, t. II, p. 138-141. Ses articles sur l'*Histoire lausiaque*, dont parle Lefort à la note précédente, ont paru dans *Le Muséon* (1944-1955), la *Revue d'histoire ecclésiastique* (1946-1947), les *Analecta bollandiana* (1949) et les *Recherches de science religieuse* (1952) (J. LIÉBAERT, *Palladius d'Hélénopolis...*, col. 477).

Lefort, la description de la vie intérieure des communautés pakhômiennes faite par P. Ladeuze est bien près d'atteindre le définitif »²⁴⁵.

Sans parler ici des développements consacrés par Ladeuze au réformateur de Pacôme, Shenoute d'Atripé, pour lequel l'état de la documentation ne lui a pas permis d'atteindre des résultats satisfaisants²⁴⁶, son étude se terminait par un *Appendice* consacré à la *Chasteté des moines pakhômiens*, où il s'efforçait de rencontrer les attaques formulées à plusieurs reprises par Amélineau contre la moralité des premiers moines²⁴⁷. Sans entrer dans le détail de l'argumentation, disons que Ladeuze avançait, de façon très convaincante, trois séries d'arguments. Citations d'Amélineau à l'appui, tout d'abord, il montrait que le professeur parisien avait plus d'une fois péché contre les règles élémentaires de l'interprétation, en généralisant à tous les moines d'Égypte les chutes, réelles ou supposées, évoquées pour deux monastères seulement, en affirmant a priori que les moines coptes avaient certainement sombré dans la débauche parce que, eu égard à leur tempérament égyptien, il leur était impossible de rester chastes, etc. Ensuite, après avoir passé en revue tous les passages des textes relatifs à Pacôme et Shenoute susceptibles d'être interprétés comme dénonçant l'immoralité des premiers moines, Ladeuze démontrait point par point que leur interprétation rigoureuse n'autorisait certainement pas les conclusions d'Amélineau. Enfin, un examen critique des écrivains ecclésiastiques montrait que ces derniers n'auraient pas tu d'éventuels désordres s'ils les avaient connus et que leur témoignage à ce sujet devait être considéré comme favorable aux premiers cénobites. Et Ladeuze de conclure : « s'il y eut des chutes charnelles dans les monastères pakhômiens, elles y restèrent toujours rares et exceptionnelles »²⁴⁸.

La thèse de Ladeuze était une brillante application de la critique historique moderne à l'histoire de l'Église, dans la droite ligne de l'enseignement sans concession de Cauchie. En Belgique, elle fut le point de départ d'une série de travaux du même type

²⁴⁵ L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 131.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 131.

²⁴⁷ Dans son *Résumé de l'histoire de l'Égypte*, par exemple, ce dernier n'avait pas craint d'affirmer à ce sujet : « Les moines se livraient à tous les crimes, surtout à la sodomie et à la luxure... En somme, pour quelques exceptions brillantes, il y eut des centaines et des milliers de gens criminels : c'est là le bilan de l'Égypte monacale » (É. AMÉLINEAU, *Résumé de l'histoire de l'Égypte*, Paris, 1894, p. 218).

²⁴⁸ P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 365.

consacrés au monachisme égyptien et dont les conclusions critiques quant à la valeur respective des sources orientales, grecques et latines furent parallèles à celles de Ladeuze. On peut citer ici le travail du professeur gantois Joseph Bidez²⁴⁹ consacré à Paul de Thèbes²⁵⁰, en 1900, celui de l'étudiant louvaniste Paul van den Ven²⁵¹ relatif à Malchus-le-Captif²⁵², en 1901, etc. A Louvain, si Ladeuze, trop absorbé par son enseignement d'exégèse et de patrologie, ne devait plus guère publier dans le domaine du monachisme oriental²⁵³ ou des études coptes²⁵⁴, il devait trouver, une fois nommé recteur, un continuateur brillant en la personne de Louis Lefort²⁵⁵ et son école de

²⁴⁹ Sur Joseph Bidez (1867-1945), ancien de Bonne-Espérance, comme Ladeuze, et professeur à l'Université de Gand (1895-1933), voir ci-dessus, la note 153, p. 213.

²⁵⁰ J. BIDEZ, *Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes. Vita S. Pauli Thebaei* (Université de Gand. Recueil de travaux publié par la Faculté de philosophie et lettres, t. XXV), Gand, Engelcke, 1900, XLVIII-33 p.

²⁵¹ Sur Paul van den Ven (1879-1973), docteur en philosophie et lettres (1901), professeur de philologie byzantine et de grec postclassique à l'Université de Louvain (1909-1924), voir G. GARITTE, *Notice sur Paul van den Ven*, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire. 1974*, t. CXL, Bruxelles, 1974, p. 197-221.

²⁵² P. VAN DEN VEN, *Saint Jérôme et la vie du moine Malchus-le-Captif* (extrait de *Le Muséon*, n.s., t. I-II, 1900-1901), Louvain, J.-B. Ista, 1901, 161 p.

²⁵³ On lui doit juste quelques recensions de travaux consacrés au monachisme ancien dans *Le Muséon* (P. LADEUZE, [Compte rendu de] E. PREUSCHEN, *Palladius und Rufinus. Ein Beitrag zur Quellenkunde des ältesten Mönchtums*, dans *Le Muséon*, t. XVII, 1898, p. 69-72, et ID., [Compte rendu de] R. PIETSCHMANN, *Theodorus Tabennesiota und die sahidische Uebersetzung des Osterfestbriefs des Athanasius vom Jahre 367*, *ibid.*, t. XVIII, 1899, p. 226-227) et dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* (ID., [Compte rendu de] J.-M. BESSE, *Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine (451)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, 1900, p. 510-511, et ID., [Compte rendu de] J. LEIPOLDT, *Schenute von Atripe und die Entstehung des nationalägyptischen Christentums (Texte und Untersuchungen)*, W.E. CRUM, *Inscriptions from Shenute's Monastery* et S. SCHIWETZ, *Das morgenländische Mönchtum*, t. I, *Das Ascetentum der drei ersten christlichen Jahrhunderte und das ägyptische Mönchtum im vierten Jahrhundert*, *ibid.*, t. VII, 1906, p. 77-85).

²⁵⁴ Font exception, un article de 1906 relatif aux apocryphes évangéliques coptes, mais qui est un produit direct du cours qu'il avait donné l'année précédente sur les apocryphes évangéliques (P. LADEUZE, *Apocryphes évangéliques coptes. Pseudo-Gamaliel ; Évangiles de Barthélemy*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, 1906, p. 245-268) et un compte rendu mineur d'un ouvrage de Mgr Benigni (ID., [Compte rendu de] H. BENIGNI, *Patrologiae et hagiographiae copticae spicilegium collegit et illustravit. — I. Didachè coptica*, dans *Le Muséon*, t. XVIII, 1899, p. 227-228).

²⁵⁵ Outre les propres travaux de ce dernier consacrés aux moines d'Orient (cfr *supra*, note 237, p. 377), on peut citer la thèse de doctorat de Paul Van Cauwenbergh, qu'il patronna et qui est la continuation de la thèse de Ladeuze pour la période qui va du concile de Chalcédoine à l'invasion arabe : P. VAN CAUWENBERGH, *Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe (640)* (Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum doctoris in Facultate

coptisants. Avec le recul du temps, la thèse de Ladeuze apparaît donc comme un travail pionnier et de grande valeur scientifique. Le même Lefort a noté à ce propos — dans un article publié en 1954, il est vrai, et qui commence à dater — « que les spécialistes qui s'occupent des origines du monachisme considér[ai]ent toujours son *Étude sur le cénobitisme* comme un travail fondamental »²⁵⁶. En outre, par la remarquable maîtrise dont elle témoigne du point de vue de la critique littéraire, elle préfigure l'exégète progressiste qui sera le premier, du côté catholique, à poser le problème des sources du Nouveau Testament.

L'Étude sur le cénobitisme pakhômien et la critique : un accueil discret et idéologiquement contrasté. — Sur l'accueil qui fut réservé à la thèse de doctorat de Ladeuze dans le monde scientifique, nous sommes finalement peu renseigné : tout au plus avons-nous repéré une dizaine de recensions de son travail — parfois limitées à quelques lignes — à travers une cinquantaine de revues dépouillées dans le domaine de l'orientalisme²⁵⁷, de l'érudition ecclésiastique²⁵⁸ et de l'histoire générale²⁵⁹. Pour l'orientalisme, seuls les *Byzantinische Zeitschrift*²⁶⁰ et les *Échos d'Orient*²⁶¹, deux périodiques catholiques²⁶²,

Theologica consequendum conscriptae, sér. II, t. VII), Louvain-Paris, Librairies P. Geuthner et P. Desbarax, 1914, X-199 p.

²⁵⁶ L.-T. LEFORT, *Notice sur Mgr Paulin Ladeuze, membre de l'Académie...*, p. 131.

²⁵⁷ Sur la base d'une liste dressée à partir du catalogue des périodiques de la bibliothèque d'orientalisme de l'Université de Louvain.

²⁵⁸ Au départ d'un relevé établi grâce à L.-N. MALCLÈS, *Les sources du travail bibliographique*, t. II, Genève, 1952, p. 476-479 et aux *Tables des revues dépouillées* des premiers tomes de la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

²⁵⁹ En principe, l'ensemble des revues ont été dépouillées systématiquement l'année de parution de la thèse de Ladeuze et les cinq années ultérieures (1898-1903), mais l'utilisation des tables disponibles a souvent permis de couvrir une période plus vaste.

²⁶⁰ Cfr K. KIRSCH, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX, 1900, p. 193-197.

²⁶¹ S. VAILHÉ, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Échos d'Orient*, t. II, 1899, p. 317-319.

²⁶² Sur les revues citées ici, du moins sur les revues catholiques, voir, de façon générale : R. AUBERT, *Un demi-siècle de revues d'histoire ecclésiastique*, dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, t. XIV, 1960, p. 180-181 et, plus récemment, ID., *L'essor des revues d'érudition ecclésiastique au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, dans *Revue bénédictine*, t. XCIV, 100^e année, p. 431-432. Pour les *Échos d'Orient*, voir également R. JANIN, *Échos d'Orient*, dans *Catholicisme...*, t. III, col. 1253-1254.

fournissent quelques indications critiques²⁶³. En ce qui concerne les revues d'érudition ecclésiastique, dont beaucoup ne consacrèrent pas une ligne à l'ouvrage de Ladeuze²⁶⁴, on peut citer : du côté catholique, les comptes rendus de *L'ami du clergé*²⁶⁵, du *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*²⁶⁶, des *Analecta bollandiana*²⁶⁷, de la *Revue bénédictine*²⁶⁸ et de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*²⁶⁹ ; du côté protestant, la recension de la *Theologische Literaturzeitung*²⁷⁰ ; et du côté « indépendant », le jugement de la *Revue de l'histoire des religions*²⁷¹. Quant aux

²⁶³ Tandis que la *Revue de l'Orient latin* se contente de fournir la liste des recensions publiées ailleurs (la thèse de Ladeuze est citée trois fois : t. VII, 1899, p. 629, t. VIII, 1900-1901, p. 589 et t. IX, 1902, p. 275), les autres revues consultées (*Journal. American Oriental Society*, *Journal asiatique*, *Oriens christianus*, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, *Revue de l'Orient chrétien*, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, et *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*) n'en disent rien.

²⁶⁴ C'est sans succès que nous avons dépouillé les revues suivantes : *La Civiltà cattolica* ; *Nouvelle revue théologique* ; *Revue critique d'histoire et de littérature* ; *Revue internationale de théologie* ; *Revue de théologie et de philosophie* ; *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und für Kirchengeschichte* ; *La scuola cattolica* ; *Theologische Rundschau* ; *Theologischen Quartalschrift* ; *Zeitschrift für Kirchengeschichte* ; et *Zeitschrift für Theologie und Kirche*. On peut ajouter à cette liste la *Deutsche Literaturzeitung*, qui ne consacra que quelques lignes au résumé de la dissertation de Ladeuze (t. XXII, n° 26, 29 juin 1901, p. 1610).

²⁶⁵ *L'ami du clergé*, t. XIX, 1907, p. 396.

²⁶⁶ A. TOUGARD, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*, année 1899, p. 546-547.

²⁶⁷ *Bulletin des publications hagiographiques*, n° 13, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Analecta bollandiana* t. XVIII, 1899, p. 60-62.

²⁶⁸ U. BERLIÈRE, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue bénédictine*, t. XV, 1898, p. 385-399.

²⁶⁹ P. LEJAY, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. IX, 1906, p. 90-93.

²⁷⁰ GRÜTZMACHER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Theologische Literaturzeitung*, t. XXV, n° 5, 3 mars 1900, p. 145-146.

²⁷¹ F. MACLER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 22^e année, t. XLIII, p. 81-84.

grandes revues d'histoire générale²⁷², seule la *Revue historique* semble avoir pris part au débat²⁷³.

Comment expliquer cet accueil relativement discret ? En ce qui concerne le monde catholique, on peut certainement faire valoir le fait que, publiée en 1898, la thèse de Ladeuze a vu le jour à un moment charnière de l'histoire des sciences religieuses et qu'elle est ainsi restée de fait ignorée de toute une série de revues scientifiques qui ont vu le jour autour de 1900²⁷⁴. La remarque vaut certainement dans le domaine de l'orientalisme²⁷⁵, mais plus encore pour le secteur de l'érudition ecclésiastique : le célèbre *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l'Institut catholique de Toulouse, par exemple, ou encore la *Revue d'histoire ecclésiastique*, à laquelle Ladeuze lui-même apportera son concours, n'ont respectivement commencé à paraître qu'en 1899 et 1900, et ne se sont guère intéressés aux travaux des années antérieures²⁷⁶... Du côté protestant, il est possible que le travail de Ladeuze, produit dans un pays où le protestantisme constituait un phénomène très minoritaire, n'ait pas retenu d'emblée l'attention des grands organes d'érudition de la Réforme, principalement allemands, comme la célèbre *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. Quoi qu'il en soit, si l'échantillon offre quelques faiblesses quantitatives, sur le plan « idéologique », par contre, il représente une gamme d'opinions assez étendue²⁷⁷.

²⁷² Parmi lesquelles nous avons dépouillé sans succès l'*American Historical Review*, le *Boletín de la real Academia de la historia*, l'*Englisch Historical Review* ; les *Historisches Jahrbuch*, les *Historische Zeitschrift* et la *Rivista storica italiana*.

²⁷³ A. MOLINIER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue historique*, 25^e année, t. LXXIII, mai-août 1900, p. 121-122.

²⁷⁴ Sur ce développement des revues scientifiques dans le monde catholique autour de 1900, cfr les deux articles du chanoine R. Aubert cités ci-dessus, note 262, p. 381.

²⁷⁵ C'est le cas du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (t. I en 1901), du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (t. I en 1901), de *Al Machriq. Revue catholique orientale bimensuelle* (t. I en 1898) et *Orientalistische Literatur-zeitung* (t. I en 1898).

²⁷⁶ D'autres revues consultées sans succès sont dans ce cas de figure : *Archiv für Religionswissenschaft* (t. I en 1898) ; *Bulletin de littérature ecclésiastique* (t. I en 1899) ; *Collationes Namurcenses* (t. I en 1901) ; *Revue d'histoire ecclésiastique* (t. I en 1900) ; *Studi religiosi* (t. I en 1900) ; *Theologische Revue* (t. I en 1902) ; *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums* (t. I en 1900).

²⁷⁷ De la simple revue cléricale traditionnelle (*L'ami du clergé*) à un des organes du protestantisme libéral le plus en pointe (la *Theologische Literaturzeitung* éditée par Harnack), en passant par les revues catholiques progressistes de Duchesne (le *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*) ou

Parmi les périodiques d'orientalisme, tout d'abord, deux voix seulement se firent entendre, et toutes deux catholiques, malheureusement. Celle de la *Byzantinische Zeitschrift*, d'une part, à travers un compte rendu à la fois très méticuleux et très élogieux, et celle des *Échos d'Orient*, d'autre part, aux accents plus apologétiques. Après avoir énuméré les sources de la Vie de Pacôme et rappelé les travaux d'Amélineau et de Grützmacher, le Père Kirch, un jésuite de la communauté de Valkenburg, aux Pays-Bas, expliquait, dans la *Byzantinische Zeitschrift*,²⁷⁸ que Ladeuze n'avait pu souscrire aux conclusions de ses prédécesseurs et qu'il avait dès lors décidé de reprendre sans préjugés l'enquête à ses débuts. Les résultats de cette enquête étaient consignés dans une copieuse thèse de doctorat, « un excellent travail, exemplaire du point de vue de la méthode »²⁷⁹. Au terme d'un résumé très technique et plutôt descriptif du livre de Ladeuze, l'auteur portait un jugement très flatteur à la fois pour l'auteur et pour son université :

« Comme nous l'avons déjà observé au début, il s'agit d'une application particulièrement remarquable de la technique et de la méthode historico-critiques, qui autorise à adresser à l'a.[uteur] de ce livre les plus grands éloges. Ce n'est pas dans toutes les universités que les étudiants trouvent la préparation et l'outillage qui les rendent aptes à un travail vraiment fructueux. Le travail de Ladeuze constitue un modèle sur lequel on peut prendre exemple »²⁸⁰.

Dans les *Échos d'Orient*²⁸¹, l'auteur de la recension²⁸², après avoir résumé le contenu de l'ouvrage en évitant quant à lui les détails trop techniques, recommandait

des bollandistes (les *Analecta bollandiana*) et l'organe de Loisy (la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*).

²⁷⁸ Cfr K. KIRSCH, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX, 1900, p. 193-197.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 194 : « eine treffliche und hinsichtlich der Methoden mustergültige Arbeit ».

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 196 : « Wie schon eingangs bemerkt, ist es besonders die vorzügliche Handhabung der historisch-kritischen Technik und Methode, welche dem Verf.[angen] dieses Buches zum größten Lobe gereicht. Nicht an allen Hochschulen findet der Studierende die Vorbildung und Ausrüstung, die ihn zu einer wirklich fruchtbaren Arbeit befähigt. Ladeuzes Arbeit bietet ein Muster, nach dem er sich bilden könnte ».

²⁸¹ Voir également ici H. LECLERCQ, *Échos d'Orient*, dans *D.A.C.L.*, t. IV, col. 1721-1725, et R. JANIN, *Échos d'Orient*, dans *Catholicisme...*, t. XII, col. 1253-1254. Fondée par les assomptionnistes de Kadiköy en 1897, elle s'attacha, dans le contexte de la politique unioniste de Léon XIII, à faire connaître les églises orientales au public et, après quelques tâtonnements, publia des recherches dans tous les secteurs concernés.

²⁸² S. VAILHÉ, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Échos d'Orient*, t. II, 1899, p. 317-319.

chaleureusement l'ouvrage : « nourri de faits puisés aux sources les plus pures, et dont la valeur historique a été préalablement établie, il se recommande par l'abondance des documents, l'examen approfondi des textes, la discussion courtoise, l'enchaînement des conclusions d'une logique impeccable »²⁸³. Mais il est clair que pour l'auteur, les vertus de l'ouvrage tenaient sans doute autant aux résultats concrets obtenus, très favorables à la tradition catholique, qu'à la méthode mise en œuvre, car il ajoutait immédiatement :

« Des savants, hostiles à l'Église, ont entrepris en France et en Allemagne de refaire l'histoire des origines monastiques. Leur partialité déteint trop souvent sur leur érudition incontestable ; d'une main délicate, M. Ladeuze a corrigé leurs erreurs. Il a réhabilité la pureté des moines, décriée par certains savants, et composé la monographie définitive de saint Pakhôme et de ses premiers successeurs »²⁸⁴.

Parmi les revues d'érudition ecclésiastique, la plupart des recensions repérées émanaient de périodiques catholiques. Dans *L'ami du clergé*²⁸⁵, une feuille hebdomadaire destinée au clergé et dont les efforts méritoires pour atteindre un niveau scientifique acceptable cachaient parfois mal certains relents de cléricalisme un peu lourd²⁸⁶, l'auteur de la recension semblait lui aussi très satisfait, comme dans les *Échos d'Orient*, de la valeur apologétique du travail de Ladeuze. S'inspirant en fait partiellement du compte rendu, dont nous parlerons dans un instant, de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*²⁸⁷, il ramenait l'ensemble du débat entre Ladeuze et Amélineau au problème des sources : le premier ayant établi la primauté des documents anciens sur « le légendaire d'Arabie » privilégié par le second, l'ensemble des préventions contre les premiers cénobites s'effondraient et l'honneur des moines égyptiens était sauf. Et la revue d'ajouter, insidieusement, il est vrai, en note :

« M. Amélineau, prêtre apostat (jadis professeur au Petit séminaire de Paris), est un égyptologue des plus érudits. Mais même ses pairs en égyptologie et en rationalisme lui ont déjà fait remarquer

²⁸³ *Ibid.*, p. 319.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *L'ami du clergé*, t. XIX, 1907, p. 396.

²⁸⁶ Fondée en 1878 dans la perspective de lutter contre la franc-maçonnerie, elle se transforma, sous la direction de l'abbé Denis et de Mgr Perriot, tous deux du diocèse de Langres, en une grande revue ecclésiastique hebdomadaire fournissant au clergé une foule d'informations très utiles. Favorable au Ralliement, adversaire du modernisme et intransigeant lors de la loi de Séparation, *L'ami du clergé* s'est vu reprocher de montrer plus de zèle que de clairvoyance et d'entretenir le clergé, malgré les services rendus, dans un certain état de paresse et de pauvreté scientifiques. Cfr J. MORIENVAL, *Ami du clergé (L')*, dans *Catholicisme...*, t. I, col. 461-462.

²⁸⁷ Compte rendu cité en note et recopié parfois textuellement...

qu'il manque de sérénité et apparaît trop visiblement dominé par la malveillance quand l'Église et les gens d'Église sont en cause »²⁸⁸.

Dans une synthèse brève, mais pleine de finesse, le *Bulletin critique*²⁸⁹ qui, au dire d'Henri-Irénée Marrou²⁹⁰, n'a pas peu contribué « à assainir l'atmosphère scientifique des milieux catholiques du temps »²⁹¹, le jugement était très proche de celui porté un demi-siècle plus tard par Mgr Lefort. Ainsi, en ce qui concerne le problème des sources traité dans la première partie, le recenseur estimait que « si la modestie n'était pas, elle aussi, une méchante conseillère, M. L(.)[adeuze] pourrait se rendre le témoignage qu'il a magistralement frayé la voie aux futures enquêtes, et qu'il a posé certaines conclusions à tout jamais acquises »²⁹². En ce qui concerne les seconde et troisième parties ensuite, il considérait que Ladeuze avait bien démêlé l'écheveau de la chronologie et que son analyse de l'organisation interne des monastères, qui constituait à ses yeux « l'intérêt principal de l'ouvrage », était excellente : « nous sommes moins amplement renseignés sur la plupart de nos grandes abbayes françaises, notait-il »²⁹³. Quant à l'appendice, enfin, plus polémique, il lui semblait parfaitement justifié : « L'auteur s'est vu forcé d'ajouter un appendice d'une quarantaine de pages sur la moralité des moines égyptiens mise naguère en doute. L'origine même de ces doutes, je l'avoue, suffisait à me les rendre suspects. Mais les témoignages positifs n'en laissent plus rien subsister »²⁹⁴.

²⁸⁸ *L'ami du clergé*, t. XIX, 1907, p. 396.

²⁸⁹ A. TOUGARD, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*, année 1899, p. 546-547.

²⁹⁰ H.-I. MARROU, *Philologie et histoire dans la période du pontificat de Léon XIII*, dans *Aspetti della cultura cattolica nell'età di Leone XIII. Atti del convegno tenuto a Bologna il 27-28-29 dicembre 1960...*, p. 84.

²⁹¹ Fondé en 1878 pour réaliser, d'un point de vue catholique, la tâche que s'était assignée la *Revue critique*, d'inspiration rationaliste, la collaboration de Louis Duchesne lui assura longtemps une juste réputation. Voir également ici G. BARDY, *Bulletin critique*, dans *Catholicisme...*, t. II, col. 315 et E. JOSI, *Bulletin critique*, dans *E.C.*, t. III, col. 211.

²⁹² A. TOUGARD, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 547.

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ *Ibid.*

Le jugement des bollandistes reproduit dans les *Analecta bollandiana*²⁹⁵ était assez proche de celui du *Bulletin critique*²⁹⁶. Insistant davantage, du point de vue hagiographique, sur la première partie relative aux sources (et surtout sur l'analyse des Vies de saint Pacôme), l'auteur souscrivait totalement aux conclusions de Ladeuze, qu'il semble lui aussi avoir jugées définitives : « M. Ladeuze a porté la lumière dans cette confusion d'opinions diverses, et nous pensons qu'il a enfin débrouillé ce problème très compliqué d'hagiographie »²⁹⁷. Pour le reste, les bollandistes soulignaient également les résultats obtenus dans la deuxième partie en matière de chronologie, les mérites de la troisième du point de vue de l'histoire « interne » des monastères pacômiens (« qu'on ne s'y trompe pas : il faut, pour interpréter ces documents, une érudition plus étendue et une sûreté de critique plus ferme qu'on ne pourrait le soupçonner »²⁹⁸), et, enfin, les qualités critiques de l'appendice :

« Avec une modération de ton qui contraste favorablement avec la véhémence de l'attaque, avec une rigueur de raisonnement bien différente des insinuations *a priori*, des exagérations, voire même des déclamations de l'accusateur, avec une finesse d'analyse et une appréciation juste des faits qui dissipe les malentendus, sciemment ou inconsciemment amoncelés par M. Amélineau, M. Ladeuze n'a point de peine à démontrer que l'acte d'accusation dressé contre les moines d'Égypte repose sur des bases fragiles, et en tous cas n'a point la portée qu'on a prétendu lui donner »²⁹⁹.

On retrouve, à peu de choses près, le même son de cloche dans la *Revue bénédictine* de Maredsous³⁰⁰, mais à travers un compte rendu beaucoup plus prolixe (une quinzaine de pages !) et qui marque mieux l'apport de Ladeuze et le contexte immédiat de sa

²⁹⁵ Les *Analecta bollandiana* furent fondées en 1882 dans le but de décharger les *Acta Sanctorum* de tous les travaux susceptibles de l'encombrer et pour recevoir les compléments ou rectifications relatifs aux tomes déjà parus des *Acta*. De très haute tenue, la revue publia à partir de 1891 un *Bulletin des publications hagiographiques* très critique. Voir également : H. DELEHAYE, *L'œuvre des bollandistes à travers trois siècles. 1615-1915* (Subsidia hagiographica, n° 13 A², 2^e éd., Bruxelles, 1959, p. 152-154 et 174-178.

²⁹⁶ *Bulletin des publications hagiographiques*, n° 13, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Analecta bollandiana*..., t. XVIII, 1899, p. 60-62.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 61.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 62.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Sur la *Revue bénédictine*, fondée à Maredsous en 1884 sous le titre de *Messenger des fidèles* (1884-1889) et qui se spécialisera, à partir de 1894, dans le domaine de l'érudition ecclésiastique (histoire monastique, Bible et patrologie latines, liturgie ancienne), voir P. VERBRAKEN, « *Revue bénédictine* », dans *Catholicisme*..., t. XII, col. 1155-1156.

recherche³⁰¹. Pour ce qui est de l'apport de Ladeuze, d'une part, dom Ursmer Berlière³⁰² soulignait que la thèse, qui « marquera[it] dans les annales de la Faculté de philosophie », inaugurerait « une série de travaux historiques destinés à mieux mettre en lumière certains côtés de la tradition »³⁰³. Quant au contexte de la discussion, Berlière soulignait le déplacement de la controverse avec les protestants et les rationalistes sur le terrain des origines chrétiennes et la nécessité d'y prendre part d'un point de vue historique. Dans cette perspective, « toute étude sérieuse, note-t-il, des origines du monachisme est une contribution à celle des origines de l'Église » et par conséquent, « la thèse de Ladeuze sera donc bienvenue, et par le sujet qu'elle traite, et par la manière magistrale avec laquelle il l'a traitée »³⁰⁴. En d'autres termes, Berlière, qui se rattache en cela à l'école progressiste, souligne tout à la fois le rôle pionnier joué par Ladeuze à Louvain dans le domaine de la théologie positive et le nouvel horizon apologétique qui se découvre aux catholiques : défendre la tradition par la science. C'est sans doute ce *credo* progressiste, autorisant une grande confiance à la fois dans la science historique et dans la solidité de la tradition, qui explique la grande sérénité de ton dans l'approche de Berlière. Ainsi note-t-il, à propos de la polémique sur la chasteté des premiers cénobites :

« Dépouiller ces solitaires de l'auréole de vertu dont la postérité avait entouré leur mémoire, était une tâche que l'érudition moderne pouvait assumer, à la condition de contrôler consciencieusement les titres invoqués par la tradition et de constater dûment leur fausseté ou leur peu de valeur. M. Amélineau s'est mis à cette besogne, mais, semble-t-il, le plaisir de démolir se mêlait chez lui à celui de fouiller. Il fallait enlever une pierre ; il a entraîné tout un pan de mur et ébranlé tout l'édifice »³⁰⁵.

Dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, un périodique fondé par Loisy et que l'on ne peut guère suspecter de complaisance³⁰⁶, la recension était très positive³⁰⁷.

³⁰¹ U. BERLIÈRE, *Le cénobitisme pakhômien*, dans *Revue bénédictine*, t. XV, 1898, p. 385-399.

³⁰² Sur Alfred Berlière (1861-1932), en religion dom Ursmer, bénédictin de Maredsous (1882), à l'époque directeur de la *Revue bénédictine* (1894-1902 et 1919-1921) et futur directeur de l'Institut historique belge de Rome (1902-1906 et 1922-1930), cfr P. SCHMITZ, *Berlière (Alfred)*, dans *B.N.*, t. XXXI, col. 151-157, qui renseigne la bibliographie.

³⁰³ *Ibid.*, p. 386.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 399.

³⁰⁶ Sur cette revue, fondée à Paris en 1896 et dont Paul Lejay fut le principal collaborateur (cfr note 288), voir également É. THIÉRY, « *Revue d'histoire et de littérature religieuses* », dans *Catholicisme...*, t. XII, col. 1159-1160.

« Je viens maintenant à un livre qui marquera une date. Bien qu'il remonte à quelques années, il garde pour longtemps son importance »³⁰⁸, écrivait d'emblée Paul Lejay, un des latinistes et patrologues les plus éminents de sa génération³⁰⁹, et il ajoutait immédiatement : « thèse de doctorat en théologie de Louvain : il serait à souhaiter que tous les travaux de ce genre eussent la même valeur »³¹⁰. Suivant pas à pas la démarche de Ladeuze, l'auteur souscrivait en fait totalement à ses vues. En ce qui concerne la critique littéraire, tout d'abord, il soulignait combien la leçon arabe, privilégiée par Amélineau et Grützmacher, était la moins fiable et concluait sans ménagement à leur endroit : « On voit qu'ils avaient mis la pyramide sur la pointe »... A propos de l'histoire du développement du cénobitisme pachômien retracé par Ladeuze, ensuite, Lejay résumait ses conclusions en estimant qu'elles résultaient d'une « discussion très méthodique et très sage »³¹¹ des données disponibles. Passant sur les résultats de la troisième partie consacrée à l'organisation interne des monastères de Pacôme, enfin, le critique analysait l'*Appendice* consacré à la chasteté des moines égyptiens et, rappelant l'erreur commise par Amélineau en privilégiant la recension arabe, raillait ses conclusions indues dans ce domaine (« l'imagination hantée par ces récits, M. Amélineau n'a pas tardé à accuser tous les moines, à imaginer des faits qui ne sont dans aucun document, à négliger de corriger ses épreuves quand les fautes typographiques servaient sa thèse »³¹²), tout en y opposant l'indépendance d'esprit de Ladeuze (« M.[onsieur] Ladeuze apporte à la discussion de ces délicates questions son

³⁰⁷ P. LEJAY, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. IX, 1906, p. 90-93.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 90.

³⁰⁹ Sur Paul Lejay (1861-1920), prêtre du diocèse de Dijon (1890) et professeur de grammaire et de philologie classique à la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris à partir de 1886, voir J. LECLERC, *Lejay (Paul)*, dans *Catholicisme...*, t. VII, col. 259-261 et dans une moindre mesure, *Lejay (Paul)*, dans D.T.C. Tables, t. II, col. 2946. Lejay avait été engagé par Loisy dès les débuts de sa *Revue d'histoire et de littérature religieuses* et très rapidement, « allait devenir la cheville ouvrière du nouveau périodique » (A. LOISY, *Mémoires*, I, p. 392). C'est à ce titre qu'il fut sommé, en 1907, suite à l'« affaire Herzog-Dupin » et dans le contexte de la crise moderniste (cfr *infra*, p. 616), de choisir entre le secrétariat de la revue et sa chaire à l'Institut catholique.

³¹⁰ P. LEJAY, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 91.

³¹¹ *Ibid.*, p. 92.

³¹² *Ibid.*, p. 93.

sang-froid ordinaire, la rigueur vraiment scientifique de sa critique, sa connaissance directe des textes et son bon sens »³¹³). En fait, la seule critique de Lejay à propos de « cet excellent livre »³¹⁴ était d'ordre stylistique : « on fera des réserves sur le détail du style et sur les germanismes dont les Belges ornent trop souvent leur français »³¹⁵.

Du côté protestant, ensuite, la seule revue d'érudition qui ait rendu compte de l'*Étude sur le cénobitisme pakhômien* est la *Theologische Literaturzeitung*³¹⁶, mais à travers une recension signée par Grützmacher, un des auteurs, avec Amélineau, auxquels Ladeuze s'était résolument opposé dans sa thèse, notamment en ce qui concerne l'épineuse question des sources³¹⁷. Dans l'ensemble pourtant, l'appréciation de Grützmacher était nuancée. En ce qui concerne la première partie, considérant que l'analyse des sources avait été menée « de façon approfondie et minutieuse » (« *in gründlicher und minutioser Weise* »)³¹⁸, il présentait consciencieusement la solution de Ladeuze et défendait, sur la base d'arguments scientifiques, sa position. Pour lui, il était invraisemblable, du point de vue de l'histoire des littératures, que la version primitive ait été rédigée en grec et non en copte. Il faisait valoir à l'appui de sa thèse le fait que Ladeuze lui-même, pour Schenoudi, reconnaissait la prééminence du texte copte et qu'il admettait que les fragments coptes de la Vie de Pacôme apportaient des compléments précieux à la leçon grecque³¹⁹. Pour ce qui est de la seconde partie, tout en qualifiant son histoire du développement des monastères de peu littéraire (« *stilistisch wenig anziehender* »³²⁰), il

³¹³ *Ibid.*

³¹⁴ *Ibid.*

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ Sur la *Theologische Literaturzeitung*, à l'époque dirigée par Harnack, un des représentants les plus illustres du protestantisme libéral (cfr *infra*, p. 467, note 211), voir : G. KARPP, *Die Theologische Literaturzeitung. Entstehung und Geschichte einer Rezensionszeitschrift (1876-1975)* (Arbeiten aus dem Bibliothekar-Lehrinstitut des Landes Nordrhein-Westfalen, t. 47), Cologne, 1978, spécialement p. 3-45, le chapitre consacré à la période 1876-1910.

³¹⁷ GRÜTZMACHER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Theologische Literaturzeitung*, t. XXV, n° 5, 3 mars 1900, col. 145-146.

³¹⁸ *Ibid.*, col. 145.

³¹⁹ En fait, pour Ladeuze, la traduction de la version grecque primitive en copte avait été l'œuvre de moines qui l'avaient enrichie des souvenirs, encore vivaces dans leur communauté, du fondateur.

³²⁰ GRÜTZMACHER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, col. 146.

estimait que la discussion des données chronologiques avait été traitée avec une particulière minutie (« *Besondere Sorgfalt* »³²¹). Quant à la dernière partie, enfin, où Ladeuze concluait notamment qu'il n'était plus possible de retrouver la règle primitive de Pacôme et que la version contenue dans l'*Histoire Lausiaque* ne constituait pas la forme ancienne, elle était qualifiée de « très approfondie également »³²². A la fin de son compte rendu cependant, Grützmacher dénonçait, après avoir signalé l'existence d'un appendice consacré à la chasteté des premiers moines, les tendances apologétiques et « catholicisantes » de l'ouvrage : la thèse de Ladeuze constituait une étude « tout à fait approfondie », mais qui cachait mal, derrière des apparences scientifiques, une tendance générale qui ne l'était pas et qui rendait ses conclusions difficilement recevables. Ladeuze était aveugle sur les faiblesses des saints moines, cherchait à blanchir chacune de leurs fautes et — jugement a priori ne reposant sur aucun argument concret — était incapable de comprendre le point de vue protestant sur le monachisme ancien et sur l'épiscopat et, a fortiori, sur l'histoire du monachisme ancien. En bref, concluait-il : « *Sein Buch ist von Anfang bis zu Ende mit ein geschickt verdeckten, aber doch erkennbaren apologetischen Tendenz zu Gunsten des Pachomius und seiner Stiftung geschrieben* »³²³.

Du côté indépendant, assez proche du point de vue protestant, la *Revue de l'histoire des religions*, à laquelle collaborait Amélineau³²⁴, publia un compte rendu assez expéditif de la thèse de Ladeuze³²⁵. A propos des Vies de Pacôme et de la faveur de Ladeuze pour la version grecque retenue, l'auteur résumait ses 150 pages d'analyse littéraire en affirmant péremptoirement : « son principal argument semble être :

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*

³²³ *Ibid.* On notera que Grützmacher n'est pas le seul auteur mis à mal par Ladeuze à avoir réagi. Amélineau, avec beaucoup moins de sérénité cependant, s'est à deux reprises expliqué longuement à propos des accusations portées contre lui (cfr É. AMÉLINEAU, *Œuvre de Schenoudi. Texte copte et traduction française*, t. I, Paris, 1907, p. XCVIII-CXII et t. II, Paris, 1911, p. XLVI-LXXX) et il en conclut que « M. Paulin Ladeuze a fait œuvre de sacristie et non de science » (*ibid.*, t. I, p. CXII).

³²⁴ Fondée à Paris en 1880 par M. Vernes et paraissant chez Leroux, la revue fut ensuite dirigée par J. Reville. Ne s'inscrivant pas dans une perspective étroitement historique, elle accueillait les meilleurs spécialistes de chaque discipline : ainsi trouve-t-on à l'époque dans le comité scientifique le nom de l'orientaliste catholique Chabot à côté de celui d'Amélineau... Cfr N. TURCHI, *Revue de l'histoire des religions*, dans *E.C.*, t. X, col. 836.

³²⁵ F. MACLER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pachômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 22^e année, t. XLIII, p. 81-84.

M. Amélineau s'exprime et pense ainsi ; je penserai et m'exprimerai dans un sens opposé »³²⁶ ! En ce qui concerne le développement du cénobitisme égyptien, l'auteur reconnaissait que la question était bien traitée et que le problème de la chronologie était abordé avec le soin qu'il méritait, mais ajoutait néanmoins, sans s'en expliquer le moins du monde, que ses conclusions ne s'imposaient pas, tranchant sentencieusement : « la partialité de l'auteur perce à chaque instant »³²⁷. N'ayant rien trouvé, au cours de sa lecture rapide, à redire à la troisième partie, l'auteur signalait l'existence de l'appendice, estimant qu'il s'agissait d'un « document très important pour comprendre l'état d'âme de l'auteur »³²⁸ : il citait alors, fort mal à propos et sans les analyser, une série de passages où Ladeuze s'en prenait à Amélineau, sans doute dans l'intention de prouver que son seul but avait été de démolir son adversaire. Et d'ajouter, sans se préoccuper d'étayer son affirmation par des documents : « il est bien évident que tous les cénobites n'avaient pas une conduite irréprochable »³²⁹ (chose que Ladeuze, du reste, n'avait d'ailleurs jamais niée). Enfin, l'auteur concluait malgré tout :

« Il y a beaucoup de bon dans le livre de M. Ladeuze. L'auteur sait beaucoup, il paraît être très bien renseigné au point de vue bibliographique. Il pourrait faire mieux si, laissant décidément de côté le point de vue subjectif et *a priori*, il s'en remettait à l'étude consciencieuse, objective et indépendante des textes et des documents »³³⁰.

Dans la seule grande revue d'histoire générale à s'être penchée sur la thèse de Ladeuze, enfin, la *Revue historique*³³¹, le point de vue adopté était celui de la critique indépendante, nuancée certes, mais considérant d'emblée avoir à rendre compte d'un produit de la science cléricale (« l'ouvrage est, bien entendu, conçu et écrit dans le sens de l'orthodoxie la plus pure »³³²). Résumant l'argumentaire de Ladeuze concernant les sources, l'auteur se bornait à constater son différend avec Amélineau et à s'en remettre

³²⁶ *Ibid.*, p. 82.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ *Ibid.*, p. 83.

³³⁰ *Ibid.*, p. 83-84.

³³¹ A. MOLINIER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*, dans *Revue historique*, 25^e année, t. LXXIII, mai-août 1900, p. 121-122 (la thèse avait déjà été signalée dans le fascicule précédent : *ibid.*, janvier-avril 1900, p. 381).

³³² A. MOLINIER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e*..., p. 121.

au jugement de personnes plus compétentes (« ces conclusions, contraires à celles de Monsieur Amélineau, devront être résolues par les spécialistes »³³³). Qualifiant la seconde et la troisième parties d'intéressantes, le recenseur abordait alors le problème de la chasteté des premiers moines, en des termes certes mesurés mais où filtraient cependant ses préférences « anticléricales ». Reconnaisant que Ladeuze s'était bien gardé de blanchir tous les cénobites et qu'il n'avait pas eu de peine à démonter les faiblesses de la position d'Amélineau, le critique donnait néanmoins plutôt raison à ce dernier quant au fond. Reprenant l'idée — idée a priori et anachronique pourtant dénoncée par Ladeuze dans son appendice — selon laquelle les coptes étaient aujourd'hui de mœurs trop grossières pour que leurs ancêtres aient pu s'élever à la hauteur de l'idéal monastique, il reprochait en quelque sorte à ce dernier de faire la bête :

« que M. Ladeuze se rappelle une ligne profonde et bien souvent citée de Pascal : *Qui veut faire l'ange fait la bête*. Demander à des centaines de paysans grossiers et sensuels de réaliser chaque jour en pensées et en actes le plus pur idéal chrétien, c'était tenter le diable et s'exposer aux plus cruelles mésaventures »³³⁴.

Que conclure de l'ensemble de ces réactions ? Outre le silence de toute une série de revues, silence qui permet de qualifier de « discret » l'accueil réservé à la thèse de Ladeuze par la critique, ce qui frappe, c'est le caractère nettement idéologique de la frontière qui sépare les comptes rendus positifs et hostiles. Il y a d'un côté les recensions catholiques, unanimement favorables aux conclusions de Ladeuze, et de l'autre les comptes rendus protestants et indépendants qui, dans une mesure variable, jugent son travail partisan ou lui préfèrent le travail d'Amélineau. En réalité, derrière ce constat superficiel se cache une réalité plus nuancée. Du côté catholique, il convient de distinguer nettement l'attitude des revues « traditionnelles » de celle des périodiques critiques (*Byzantinische Zeitschrift*, *Analecta bollandiana*, *Bulletin critique*, *Revue bénédictine* et *Revue d'histoire et de littérature religieuses*), qui ont bien assimilé les progrès de la méthode historique. Les premières mettent l'accent sur la valeur apologétique de la thèse de Ladeuze (voir par exemple *L'ami du clergé*, qui va jusqu'à rappeler la qualité d'apostat d'Amélineau³³⁵), les secondes sur sa valeur exemplaire du

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*, p. 122.

³³⁵ Cfr *supra*, p. 385.

point de vue scientifique (la plus engagée à cet égard est la *Byzantinische Zeitschrift*³³⁶). Pour les premières, il n'est pas sûr que si l'enquête de Ladeuze avait conduit à des résultats opposés, l'accueil eût été aussi favorable, alors que pour les secondes, le problème ne se posait pas du tout en ces termes. Que l'analyse de Ladeuze conforte la tradition catholique, c'était certes une bonne chose, mais l'essentiel était de l'avoir fait sur une base scientifique solide, en prenant le risque d'une éventuelle révision historique. C'est bien, *a contrario*, le sens du passage de la *Revue bénédictine* déjà cité où il est question de la controverse sur la sainteté des premiers moines :

« Dépouiller ces solitaires de l'auréole de vertu dont la postérité avait entouré leur mémoire, était une tâche que l'érudition moderne pouvait assumer, à la condition de contrôler consciencieusement les titres invoqués par la tradition et de constater dûment leur fausseté ou leur peu de valeur »³³⁷.

Du côté protestant et indépendant (*Theologische Literaturzeitung*, *Revue de l'histoire des religions* et *Revue historique*), les premières observations doivent également être nuancées, d'une part parce que le travail de Ladeuze présentait incontestablement, comme nous l'avons vu, un caractère apologétique qui pouvait agacer, et d'autre part parce que, nonobstant les critiques quant au caractère « partisan » de ce travail, tous les recenseurs non catholiques en reconnaissaient la solidité. En ce qui concerne le caractère « catholicisant » de la thèse de Ladeuze, tout d'abord, si on ne peut en aucun cas y voir un ouvrage « tendancieux », il faut admettre sans hésitation qu'il était tout entier rédigé contre les thèses d'Amélineau et que cela peut largement expliquer les griefs de la partie adverse. S'il est vrai que l'ouvrage était construit comme devait l'être une monographie historique à l'époque et qu'il ne s'appuyait que sur des considérations strictement scientifiques, le nom d'Amélineau y était cependant cité par endroits à toutes les pages et ses idées systématiquement combattues sans ménagement. Apologie scientifique certes, mais apologie tout de même, le travail de Ladeuze prêtait aisément le flanc à la critique de ce point de vue. Quant à la valeur scientifique de la thèse louvaniste, ensuite, si les critiques indépendants y condamnaient globalement un point de vue apologétique jugé « subjectif et a priori »³³⁸, au dire de l'un d'entre eux, ils lui concédaient néanmoins tous d'indiscutables qualités : « il y a beaucoup de bon dans le

³³⁶ Cfr *supra*, p. 384.

³³⁷ U. BERLIÈRE, *Le cénobitisme pakhômien*, dans *Revue bénédictine*, t. XV, 1898, p. 399.

³³⁸ F. MACLER, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 83-84.

livre de M. Ladeuze », notait ainsi le même critique. Sans vouloir refaire un débat qui n'est plus le nôtre — toute apologie d'une thèse traditionnelle n'est pas forcément sans fondement et la critique indépendante avait elle aussi ses vaches sacrées³³⁹ —, un fait nous paraît devoir être souligné ici : Ladeuze a été reconnu par ses détracteurs protestants et indépendants comme un interlocuteur dont les arguments étaient en toute hypothèse recevables.

³³⁹ Comme le notait le *Bulletin critique* en visant les accusations injustifiées d'Amélineau : « il n'y a pas que dans les in-folio ecclésiastiques que les légendes ont la vie dure » (cfr A. TOUGARD, [compte rendu de] P. LADEUZE, *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant le IV^e siècle et la première moitié du V^e...*, p. 547).